

Rapport de l'enquête sur la

LESBOPHOBIE



SOS homophobie

c/o Centre LGBT Paris Île-de-France
63 rue Beaubourg
75003 Paris
www.sos-homophobie.org

Direction de la publication

Marion Le Moine, co-présidente de SOS homophobie
Jacques Lizé, co-président de SOS homophobie

Suivi de projet et direction de la rédaction

Nadine Cadiou
Sylvie Gras
Nathalie K.

Statisticien

Lionel Riou França

Conception du questionnaire d'enquête,**Saisie des réponses en base de données,****Analyses et****Rédaction****par les membres de la Commission Lesbophobie de SOS homophobie :**

Stéphanie Arc, Maïté B., Ingrid Beyaert, Nicolas Brunet, Nadine Cadiou, Christine Calvet, Béatrice Chamayou, Joëlle D., Isabelle Duhart, Marie Dupuis, Sylvie Gras, Sophie H., Nathalie K., Cécile Lardon, Laure Lagardère, Marion Le Moine, Roseline S., Lionel Riou França

Maquette

Nicolas Brunet

Impression

CPI Imprimerie France Quercy
ZA des Grands Camps
46090 Mercuès

Distribution / diffusion

SOS homophobie

ISBN : 978-2-917010-02-0

Dépôt légal à parution,
Publication de SOS homophobie, association loi 1901
Parution : mai 2008
©SOS homophobie

Avant-propos

Chaque année, le rapport annuel de SOS homophobie établit le même constat : les lesbiennes témoignent beaucoup moins que les gays. Sur la ligne d'écoute, seulement 1 appel sur 5 émane d'une lesbienne. La lesbophobie est-elle un phénomène marginal ?

La lesbophobie désigne les manifestations hostiles à l'égard des lesbiennes où se conjuguent homophobie et sexisme. À ce titre, ses divers aspects sont-ils difficiles à identifier ? Quels en sont les acteurs, les formes, les conséquences, les mécanismes ?

Devant la pénurie d'informations et d'études spécifiques d'ampleur sur le sujet, SOS homophobie et sa Commission Lesbophobie ont décidé de lancer une grande enquête à travers la diffusion d'un questionnaire, conçu pour quantifier et analyser le phénomène afin de pouvoir mieux agir. Le questionnaire a été diffusé fin 2003. 1793 réponses ont été recueillies qui font ici l'objet d'analyses statistiques.

L'objectif de cette enquête est de rendre cette discrimination plus visible auprès du plus grand nombre, spécialistes et non spécialistes, statisticien-ne-s et non statisticien-ne-s, en espérant que d'autres approches scientifiques et militantes suivront.

Remerciements

Nous remercions toutes les répondantes à ce questionnaire ainsi que celles et ceux qui nous ont soutenus : le salon Rainbow Attitude, Cineffable, Lesbia Magazine, Têtu, Illico, La Dixième Muse, ainsi que le Boobsbourg, le Centre Gay Lesbien Bi et Trans de Paris Île-de-France, les associations, librairies et lieux de convivialité lesbiens de Paris et des régions qui ont relayé notre questionnaire, et tous les membres de SOS homophobie pour leur formidable investissement ainsi que tous les sympathisant-e-s et donateurs/trices de l'association.

Cette étude a été publiée grâce au soutien financier d'IBM France.

INTRODUCTION

1. La lesbophobie, difficile à identifier ?

Ce terme, créé dans les années 1990 pour désigner les manifestations d'hostilité spécifiques envers les femmes en raison de leur homosexualité réelle ou supposée, est toujours absent des dictionnaires. Les lesbiennes, dans une société encore très largement dominée par les hommes, sont en effet doublement discriminées, en tant que femmes et en tant qu'homosexuelles. Or le tabou qui entoure l'homosexualité féminine, entoure également la lesbophobie elle-même.

S'identifier comme "victime de lesbophobie" ne va, en outre, pas de soi. Comme victime, d'abord, bien sûr, c'est-à-dire comme cible de comportements qui font du tort. Mais aussi comme victime de lesbophobie : car accepter de qualifier ainsi un acte, c'est reconnaître que l'orientation sexuelle peut rendre vulnérable. Difficile d'oublier que par notre homosexualité, nous sommes la cible d'agressions potentielles.

D'ailleurs, encore faut-il repérer l'homophobie derrière une attitude hostile. La lesbophobie, empreinte de sexisme, avance rarement à visage découvert, surtout lorsqu'elle provient d'ami-e-s ou de la famille. Viols, meurtres et agressions physiques en sont certes les manifestations les plus extrêmes. Mais elles ne sont pas les seules, et certainement pas les plus fréquentes. Bien plus facilement, la lesbophobie surgit au quotidien, dans nombre de paroles et d'actes apparemment anodins : rumeurs, remarques acerbes, moqueries... Le silence imposé, l'invisibilité et le mépris dans lesquels la société tient l'homosexualité féminine sont aussi ses armes particulièrement nocives car insidieuses.

C'est pourquoi cette enquête repère la lesbophobie dans de nombreuses manifestations (insultes, violences, harcèlement, diffamation, menaces,...) y compris les plus subtiles (comme l'incompréhension, notamment dans la cellule familiale) qui, sans être ouvertement agressives, emmurent les lesbiennes dans la solitude. Ce questionnaire aborde des contextes variés (famille, amis, voisinage, espace public, administration,...). Cela, afin que les femmes qui ont rencontré de l'hostilité, explicite ou tacite, en raison de leur orientation sexuelle, puissent la reconnaître pour ce qu'elle est et en rendre compte, parfois pour la première fois.

2. Pourquoi une enquête sur la lesbophobie ?

Dans les années 1970, les lesbiennes ont pris une part importante aux mouvements homosexuels de revendication, héritiers de la lutte des femmes. Aujourd'hui les médias, les groupes politiques et les associations homosexuelles elles-mêmes, ne leur accordent que peu d'espace : elles sont peu consultées sur les sujets de société et les avis diffusés sont principalement ceux des gays. Hormis quelques exceptions, les porte-parole de ce que l'on appelle la "communauté homosexuelle", sont des hommes et les problématiques lesbiennes ne sont que très peu abordées.

En 2003 les données sur la lesbophobie étaient quasiment inexistantes. À notre connaissance, aucune étude ou enquête chiffrée à large échelle n'a été publiée en France. L'ENVEFF (Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France, commanditée en 1997 par le service des Droits des Femmes et le Secrétariat d'État aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle) n'évoque pas dans son rapport les violences faites aux lesbiennes. Des analyses complémentaires à partir de cette enquête ont néanmoins été menées et publiées en 2005 (voir annexes).

Ce manque d'éléments et de données chiffrées ne permet pas d'appréhender avec précision la réalité de la lesbophobie. Pour orienter la démarche militante de SOS homophobie avec plus d'acuité, il fallait des informations précises. Nous ne les avons trouvées nulle part : c'est l'une des raisons de cette enquête sur la lesbophobie. Une autre est de donner la possibilité aux lesbiennes de dire une réalité qu'elles ne peuvent bien souvent exprimer nulle part et de permettre à certaines de briser l'isolement et le silence.

3. Méthodologie de l'enquête

Un questionnaire a été élaboré par SOS homophobie, basé sur les différents témoignages relevés sur la ligne d'écoute téléphonique depuis une dizaine d'années. Le questionnaire est présenté en annexe.

Le questionnaire a été diffusé à la fois sous forme papier et via le site Internet de SOS homophobie. L'association a distribué le questionnaire lors du premier salon LGBT (Lesbien Gai Bi et Trans) à Paris (le salon Rainbow Attitude) et à Cineffable (le festival de cinéma lesbien). Le questionnaire a été déposé au Centre LGBT de Paris, et dans des librairies LGBT à Paris et en régions. Il a également été donné à des associations lesbiennes et gaies partout en France

Pour la diffusion du questionnaire, SOS homophobie a été relayé par les médias LGBT nationaux, notamment les magazines lesbiens *Lesbia Magazine* (qui contenait l'intégralité du questionnaire) et *La Dixième Muse*, et les magazines gais *Têtu* et *Illico*. De plus sur Internet, certains sites gais et lesbiens proposaient un lien vers le questionnaire en ligne.

Au total 1793 questionnaires ont été recueillis.

La collecte a été effectuée sur un peu plus de trois mois, du 18 octobre 2003 au 31 janvier 2004.

Les réponses ont été analysées par les bénévoles de la Commission Lesbophobie de SOS homophobie.

4. Avertissement

Afin de généraliser la conclusion de l'enquête à l'ensemble de la population lesbienne en France, il faudrait obtenir un échantillon représentatif de lesbiennes. L'obtention d'un tel échantillon est encore difficilement envisageable aujourd'hui. Cela nécessiterait d'établir une définition consensuelle de lesbienne (personne se définissant en tant que telle ou bien ayant eu un rapport homosexuel...) et de s'assurer de ne pas avoir des réponses biaisées par les tabous, secrets et mensonges éventuels qui pèsent encore sur la parole à ce sujet. Cependant le nombre important de réponses allié à la diversité des modes de diffusion du questionnaire a permis de diversifier le profil des répondantes et de faire des analyses statistiques fines.

De plus, la structure du questionnaire ne nous permet pas de connaître d'éventuelles différences entre la situation de la répondante au moment où elle a répondu au questionnaire (âge, situation personnelle, profession, lieu de résidence) et celle au moment des agressions lesbophobes quand elle en a subi. Il aurait en effet été difficile de faire préciser et d'exploiter ces caractéristiques (âge, situation de couple, lieu de résidence, profession) pour chaque fait lesbophobe vécu.

5. La démarche d'analyse des réponses

Les réponses ont été analysées avec le logiciel R (www.r-project.org). Elles sont en général présentées en suivant les mêmes étapes au sein de chaque contexte de lesbophobie :

1 - Dénombrements

Les réponses sont d'abord décomptées en chiffres et pourcentages et présentées sous forme de tableaux et de graphiques.

2 - Analyses bivariées

Ensuite des associations sont recherchées entre les réponses et les caractéristiques sociodémographiques des répondantes comme l'âge ou le lieu de résidence. Pour identifier ces liens, les variables sont croisées deux par deux et présentées sous forme de tableaux. La force de ces associations est mesurée par l'Odds Ratio ou le V de Cramer (expliqués en annexe). Les analyses bivariées permettent d'avoir des pistes exploratoires sur les associations entre variables. Ces pistes sont ensuite validées par l'étape suivante d'analyse multivariée.

3 - Analyse multivariée par régression logistique

Enfin toutes les variables sont prises en compte pour rechercher les profils à risque, dans chacun des contextes de lesbophobie étudiés grâce à des modèles de régression logistique.

Dans les contextes où la lesbophobie est plus fréquente, des analyses statistiques spécifiques plus poussées ont été faites.

Pour les personnes non familiarisées avec la démarche statistique, des annexes ont été rédigées pour présenter les différentes notions de statistique.

N.B. : sauf indication contraire, les pourcentages sont calculés sur les 1793 répondantes au questionnaire.

6. Chiffres clés

Ici sont présentés quelques chiffres clés qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du rapport dans lequel sont développées les diverses interprétations.

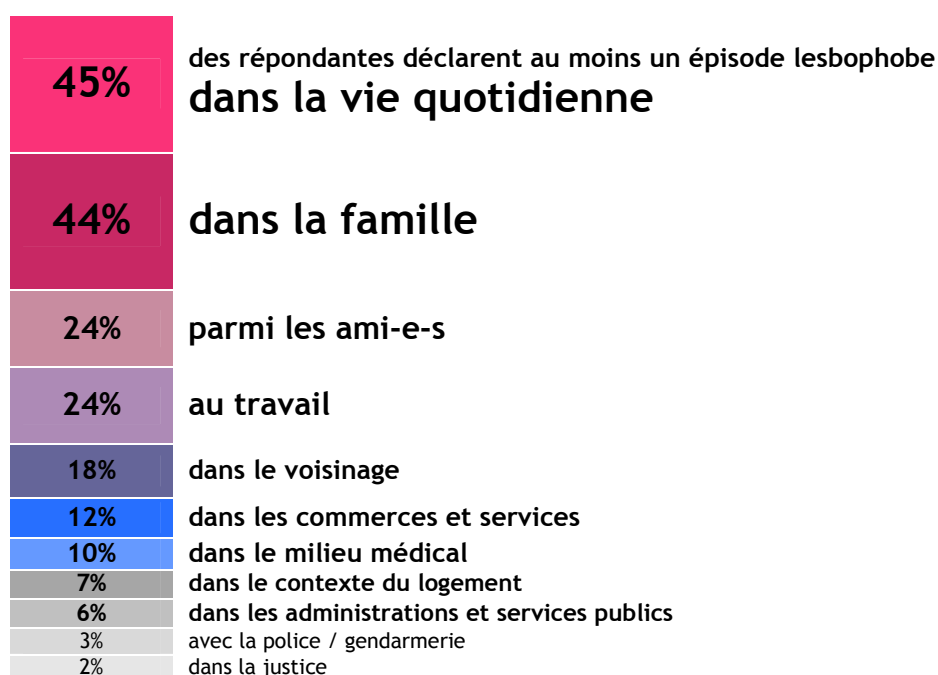
6.1 - La lesbophobie, un phénomène sous-évalué

À l'issue de l'analyse, 63% des 1793 répondantes évoquent des faits lesbophobes.

Ce chiffre est à rapprocher de celui des 57% des répondantes qui ont répondu Oui à la question : "Avez-vous été victime de lesbophobie?". Ces dernières ont conscience que les agressions relevaient de la lesbophobie. Certaines lesbiennes sont peut être plus sensibilisées sur les questions de lesbophobie, et donc plus vigilantes sur certains comportements de lesbophobie, notamment masquée. Celles qui n'ont pas répondu Oui à cette question et qui ont évoqué des épisodes lesbophobes, ont exprimé une souffrance, une injustice, mais ne l'ont pas verbalisée et identifiée sous la forme de lesbophobie ; ou encore elles ne se sont pas considérées comme victimes. Le terme de lesbophobie, peu employé, n'était pas défini dans le questionnaire. Ceci laisse à penser que le chiffre des 63% recouvre une réalité encore plus diffuse, sans compter toutes les lesbiennes qui se cachent et se censurent au quotidien, qui ne sont pas alors victimes d'agressions externes mais d'une forme intégrée de lesbophobie qui ne permet pas de vivre librement ses relations.

6.2 - La lesbophobie touche tous les domaines de la vie

... même la famille et les ami-e-s où chacune s'attend à trouver soutien et réconfort. Parmi les différents types de discrimination, celle liée à l'orientation sexuelle, présente cette lourde spécificité : la discrimination peut venir même des proches. C'est une discrimination qui touche le plus d'un point de vue affectif. Il n'existe pas de bulle protectrice où se retrancher. Le classement des contextes par ordre décroissant de citation est le suivant :



N.B. : la somme de ces différents types d'épisodes lesbophobes dépasse 100% car les répondantes pouvaient évoquer de la lesbophobie dans plusieurs contextes.

Ces pourcentages sont calculés, dans chaque contexte, par rapport à l'ensemble des répondantes et non par rapport aux personnes susceptibles d'être exposées à de la lesbophobie dans chaque contexte étudié : ainsi dans le contexte du travail, le pourcentage total de lesbophobie se réfère à la totalité des répondantes et non pas à celles qui ont ou ont eu une activité professionnelle. Ainsi la réalité de la lesbophobie est sans doute sous-estimée dans certaines rubriques comme le Travail, mais aussi la Police et la Justice.

6.3 - Les manifestations de la lesbophobie revêtent diverses formes suivant les contextes

45 % dans la vie quotidienne

Vous avez été insultée ou agressée :

dans la rue	35 %
dans un lieu public	13 %
dans les transports	12 %
en sortant d'une discothèque	12 %

Dans la rue, les lieux publics et les transports, ce sont les jeunes, les femmes en couple et les Parisiennes ont le plus rencontré de la lesbophobie.

Dans les discothèques, ce sont les jeunes et les Parisiennes.

Pour quelle raison selon vous ?

parce que vous étiez en couple	33 %
vos looks	14 %
vos comportements	9 %

« Être en couple » est cité le plus souvent par les femmes qui sont en couple au moment où elles ont répondu au questionnaire, et qui ont moins de 34 ans.

Les manifestations :

insultes	30 %
menaces	9 %
violences	5 %

Presque toutes les femmes qui ont précisé une manifestation ont indiqué avoir été victimes d'insultes (96 %).

44 % dans la famille

Les acteurs :

mère	22 %
père	16 %
fratrie	10 %
famille éloignée	10 %

Les manifestations :

incompréhension	35 %
rejet	21 %
insultes	13 %
menaces	5 %

Une femme déclarant avoir été victime de lesbophobie en général évoque la lesbophobie en famille dans 69 % des cas.

Une femme se déclarant non victime évoque néanmoins dans 8 % des cas de la lesbophobie dans sa famille.

Lorsque la lesbophobie dans la famille est évoquée c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation.

Pas de profil sociologique plus susceptible de prédisposer à la lesbophobie dans la famille.

24 % parmi les ami-e-s

1 femme sur 4 a mentionné de la lesbophobie de la part des ami-e-s.

Les manifestations :

incompréhension	20 %
rejet	14 %
harcèlement	1 %

Profil « à risque » : moins de 25 ans, résidentes en province.

Fortes corrélations entre le cercle familial et le cercle amical : si on déclare de la lesbophobie dans la famille, on a plus de risque d'en déclarer aussi de la part des ami-e-s, et inversement.

24 % au travail

Les acteurs :

collègues	15 %
supérieurs	7 %

Les manifestations :

rumours	14 %
moqueries	13 %
mise à l'écart	6 %
insultes	6 %

parmi celles spécifiques au travail :

refus de promotion	3 %
mise au placard	2 %

Lorsque la lesbophobie dans le travail est évoquée, c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation.

Perception de l'homosexualité au travail :

soupçonnée	47 %
connue	38 %
ni soupçonnée, ni connue	15 %

Si l'homosexualité est connue, les femmes victimes de lesbophobie au travail s'exposent plus aux insultes et à la mutation forcée.

Si l'homosexualité est soupçonnée, elles s'exposent plus aux moqueries et aux rumeurs.

Pas de profil sociologique plus à risque.

18 % dans le voisinage

Les manifestations :

insultes	12 %
diffamation	5 %
menaces	4 %

Les violences d'ordre psychologique devancent les violences physiques : violences quotidiennes, récurrentes, et difficiles à supporter.

Autres manifestations rapportées : indifférence, manque de politesse, animaux torturés ou tués...

12 % dans les commerces et services

Les lieux :

commerces de proximité	3 %
établissements bancaires	2 %
taxi	2 %

Les manifestations :

accueil réticent	8 %
refus de services	3 %

10 % dans le milieu médical

Les acteurs :

gynécologue	4 %
don du sang	3 %
psychologue/psychiatre	2 %

Les manifestations :

refus d'examen, examens bâclés, non reconnaissance de la conjointe lors de visites, questions déplacées, réticences envers la maternité des lesbiennes...

Quelques citations :

« vous allez changer », « ça vous passera, vous avez besoin d'être recadrée », « vous avez eu des rapports ? — oui, mais pas avec un homme — avec quoi alors ? »

7 % dans le contexte du logement

Les acteurs :

propriétaires	3 %
agence immobilière	2 %

Les manifestations :

refus de location	4 %
discrimination	2 %

Le profil le moins à risque :

les plus jeunes, celles qui habitent hors Paris, les femmes qui ne sont pas en couple, les élèves / étudiantes.

6 % dans les administrations

Les acteurs :

autres administrations	2 %
enseignement	1 %
transports urbains	1 %

Les manifestations :

discrimination	3 %
refus de services	2 %

3 % avec la police

La manifestation la plus citée :

refus d'enregistrer une plainte	2 %
---------------------------------	-----

Il est traumatisant de ne pas trouver de l'aide auprès de la police, et de voir nier son statut de victime.

2 % avec la justice

7. L'organisation du rapport

Après une première partie synthétique, les résultats de l'enquête sont présentés dans l'ordre des différentes rubriques du questionnaire :

- le profil sociodémographique de la répondante,
- les 11 contextes différents de lesbophobie,
- ainsi que le champ ouvert désigné par Autres situations.

Chaque contexte est précédé de témoignages reçus dans la partie 4 du questionnaire "quelle expérience personnelle vous a le plus affectée ?". Partie qui sera analysée dans une publication ultérieure.

La liste des chapitres est la suivante :

Tous contextes page 11

"Vous" 22

Famille 45

Ami-e-s 70

Voisinage..... 81

Vie quotidienne 92

Logement 129

Commerces / services..... 140

Administration / services publics 148

Travail..... 156

Médecine / santé..... 184

Justice..... 196

Police / gendarmerie..... 202

Autres situations 207

Conclusion..... 215

Annexes 220

1 : questionnaire de l'enquête

2 : notions de statistique

3 : glossaire statistique

4 : repères bibliographiques

5 : SOS homophobie

Sommaire détaillé 237

N.B. : dans ce rapport, on utilise des majuscules pour se référer aux différentes rubriques du questionnaire : Famille, Voisinage...

Analyse de la lesbophobie

tous contextes confondus

“J’ai trop longtemps vécu cachée pour avoir quelque chose à raconter et le regrette fortement.”

“Pour avoir déjà vécu des insultes professionnelles dirigées contre moi et qui ont laissé des traces dans tous les sens du mot : sur des murs (mon nom écrit associé à mon homosexualité, pendant plus d’un mois, malgré les nettoyages répétitifs) et dans mon amour propre, je ne souhaite pas revivre cette situation, alors m’afficher, trop peu pour moi. Et ce n’est pas de la timidité mais de la sauvegarde. Le monde est cruel, et je suis bien placée pour le savoir.”

Le questionnaire proposait 11 contextes dans lesquels les répondantes étaient susceptibles de déclarer des épisodes lesbophobes. Nous en effectuons ici une analyse globale avant de les décrire individuellement dans les chapitres suivants.

À noter qu’une rubrique Autres situations permettait aux répondantes de s’exprimer sur des vécus lesbophobes dans des domaines autres que les onze proposés. Celle-ci fera l’objet d’une étude spécifique en fin de volume.

1. Dénombrement par contexte

Le tableau ci-dessous indique, pour chacun des contextes, le nombre de femmes ayant coché au moins une case et le pourcentage que cela représente par rapport aux 1793 répondantes au questionnaire.

Contexte	Nombre de femmes	Pourcentage par rapport aux 1793 répondantes
Vie quotidienne	813	45%
Famille	783	44%
Ami-e-s	439	24%
Travail	436	24%
Voisinage	318	18%
Commerces / services	218	12%
Médecine / santé	179	10%
Logement	121	7%
Administration / services publics	107	6%
Police / gendarmerie	50	3%
Justice	38	2%

tableau 1 : Effectifs et pourcentages de femmes évoquant de la lesbophobie par contexte.

lecture : sur les 1793 lesbiennes retenues pour l’analyse, 813 évoquent au moins un épisode de lesbophobie dans la Vie quotidienne, soit 45% d’entre elles.

N.B. : La somme des pourcentages est différente de 100 car les répondantes pouvaient cocher plusieurs contextes à la fois.

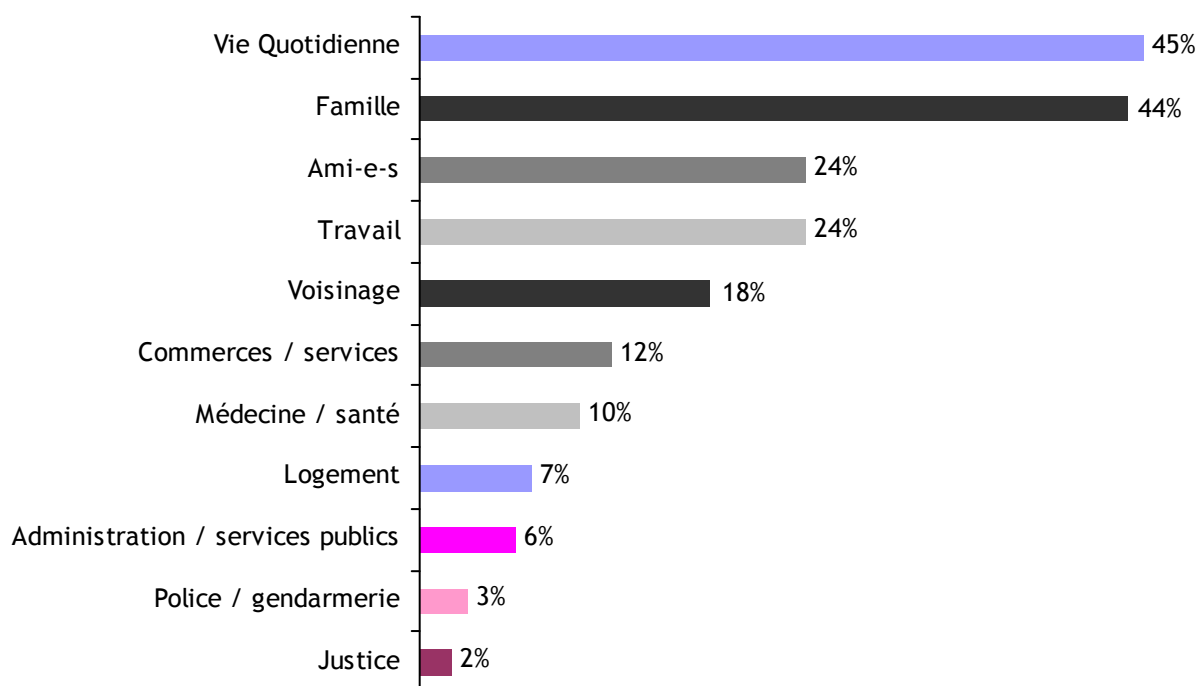


figure 1 : Effectifs et pourcentages de femmes évoquant de la lesbophobie par contexte.

N.B. : La somme des pourcentages est différente de 100 car les répondantes pouvaient cocher plusieurs contextes à la fois.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les deux contextes les plus cités sont la Vie quotidienne et la Famille (respectivement 45% et 44%).
- La lesbophobie parmi les Ami-e-s et celle au Travail sont évoquées chacune par une femme sur quatre.
- En cinquième position arrive le Voisinage cité par près d'une femme sur cinq.
- Les autres contextes sont moins fréquemment évoqués.

Nous constatons donc que la sphère publique (Vie quotidienne) et la sphère privée (Famille) sont bien plus citées que d'autres (professionnelle, administrative...). On touche là à certaines dimensions sociales et affectives essentielles.

Des deux premiers contextes ressortent deux **profils d'agresseurs distincts**, évoqués à la même fréquence. D'une part, l'inconnu croisé dans la rue ; d'autre part, le proche, dans la famille. Si la rencontre avec le premier est a priori éphémère, les répondantes sont sans doute amenées à rencontrer le second à de multiples reprises. Rajoutons que le lien avec le membre de la famille est plus construit, les deux personnes partageant une histoire commune.

La lesbophobie dans le cercle amical possède des caractéristiques communes avec la lesbophobie dans la famille, dans la mesure où là aussi les personnes se sont rencontrées à de multiples reprises et partagent un lien affectif plus ou moins fort. L'agression dans ces cadres est donc susceptible d'être plus ciblée, l'agresseur ayant une meilleure connaissance de sa victime. Par ailleurs toute agression de la part d'une personne connue aura plus d'impact.

La lesbophobie dans le cadre du travail comporte des points communs avec l'agression dans le cadre familial ou amical. En effet, là encore les agresseurs sont des gens qui partagent un minimum le quotidien de leurs victimes. Notons que les liens n'y sont pas strictement professionnels mais aussi amicaux.

Parmi les contextes moins souvent évoqués, se détache un troisième type d'agresseur, plus "institutionnel", un agresseur caractérisé par sa fonction et en quelque sorte dépersonnalisé, symbolique. La victime sera confrontée à celui-ci non pas en tant que personne, mais en tant que membre d'une institution, dans le sens large du terme : gynécologue, policier, fonctionnaire... Ces agresseurs, auxquels les répondantes sont moins souvent confrontées, font peser sur l'agression le poids de l'institution qu'ils représentent.

Les proportions de femmes concernées par la lesbophobie dans chaque contexte sont calculées sur l'ensemble des femmes, et non sur celles pouvant y être confrontées. Par exemple, une élève ne pourra a priori pas être victime de lesbophobie dans son travail, puisqu'elle n'est pas encore insérée dans la vie active. Et rares sont les cas où les répondantes auront été en contact avec la police. Le mode de calcul des proportions explique que l'agresseur "institutionnel" apparaisse comme moins fréquent que les deux autres. Les chiffres auraient peut-être été différents si nous avions la possibilité de rapporter la lesbophobie dans chaque contexte aux seules femmes y ayant affaire.

2. Dénombrement tous contextes

Le tableau ci-dessous répartit les femmes en fonction du nombre de contextes de lesbophobie évoqués.

Nombre de domaines évoqués	Nombre de femmes	Pourcentage par rapport aux 1793 répondantes
0	660	36,81%
1	243	13,55%
2	249	13,89%
3	251	14,00%
4	165	9,20%
5	103	5,74%
6	63	3,51%
7	34	1,90%
8	13	0,73%
9	8	0,45%
10	3	0,17%
11	1	0,06%
	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de contextes cochés
lecture : 243 femmes ont coché un seul domaine soit près de 14% des répondantes.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Une seule des répondantes évoque de la lesbophobie dans l'ensemble des situations proposées.
- Parmi celles qui évoquent de la lesbophobie, il est plus fréquent d'en avoir subi dans un, deux ou trois domaines.
- 37% des répondantes n'ont rien coché parmi les rubriques proposées. En d'autres termes : 63% ont évoqué au moins une situation de lesbophobie (1133 femmes).
- Une femme confrontée à de la lesbophobie évoque 3 contextes de vécu lesbophobe en moyenne.

Ainsi les répondantes se divisent en deux grandes catégories :

- celles, minoritaires, n'évoquant aucun vécu lesbophobe,
- et les autres, confrontées à de la lesbophobie, qui, le plus souvent, la rencontrent dans plusieurs domaines (3 en moyenne).

Par ailleurs, parmi les 660 femmes n'évoquant aucun épisode de lesbophobie dans les rubriques proposées, cinq ont répondu à la rubrique Autres situations. Voici leur témoignage (reproduit sans aucune modification de notre part) :

[1] je commence seulement à parler de ma sexualité autour de moi, pour l'instant ça se passe bien

[2] Mon homosexualité est cachée envers ma famille et ceux qui sont susceptibles de la côtoyer, de ce fait, je n'ai pas trop de problèmes pour le moment, mais ayant commencé une relation amoureuse avec une fille de 31 ans, ben, les ennuis risquent d'arriver très vite ! Ma famille, de confession musulmane, n'acceptera jamais que je sois homosexuelle, et je ne leur dirai jamais je pense, sur ce, à bientôt

[3] au niveau personnel un sentiment de clivage de la personnalité

[4] la nouvelle a plutôt été bien accueillie par les amis à qui j'en ai parlé. Pour le reste, on verra.

[5] étonnant mais vrai. Jamais que ce soit en province ou en IDF, je sais bien, j'ai eu de la chance de n'avoir rencontré que des gens "normaux" donc "intelligents"

Même s'il y a pour toutes une conscience des risques possibles lors des coming-out et donc des craintes actuelles ou pour le futur, ces cinq femmes ne déclarent pas d'actes lesbophobes. Nous ne les ajoutons donc pas aux 1133 femmes ayant vécu de la lesbophobie.

Nous retiendrons ainsi que :

63% des répondantes évoquent de la lesbophobie.
--

3. Se déclarer victime de lesbophobie

Avant d'aborder les différents contextes était posé la question : "Avez-vous été victime de lesbophobie ?". Deux cases Oui / Non permettaient d'y répondre.

3.1 - Les réponses

Non	Oui	Oui et Non	Pas de réponse
726	999	15	53
	1014		
	1740		
1793			

tableau 3 : Réponses à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 999 femmes ont coché Oui à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?",
- 726 Non,
- 15 Oui et Non,
- et 53 n'ont rien coché.

Il est possible que le terme **“victime”** a été perçu par certaines répondantes comme faisant référence uniquement à des situations de souffrance physique ou psychologique très forte. Ainsi elles peuvent avoir considéré certains faits comme sans gravité. Ce terme a aussi pu être compris comme désignant une situation de soumission sans réaction, ce que certaines répondantes auraient refusé.

Le terme **“lesbophobie”** n'était pas défini dans le questionnaire. Certaines situations n'ont pas été qualifiées comme lesbophobes par toutes les femmes, ainsi par exemple l'incompréhension des proches. Une femme réagit spontanément dans la rubrique Famille en notant : **“terme de lesbophobie trop fourre tout : différence entre des agressions physiques de la part d'étrangers et les doutes des parents”**.

Parmi les 15 lesbiennes qui ont répondu Oui et Non, les deux cases ont pu être cochées dans la foulée, ou nous pouvons supposer qu'elles ont commencé par répondre Non, puis au vu de la suite du questionnaire ont fini par cocher Oui, sans toutefois barrer le Non. Ce Oui/Non peut traduire, de façon non exclusive, soit une hésitation devant le terme **“victime”**, soit une perception différente de la lesbophobie telle que celle proposée dans le questionnaire.

Une répondante témoigne ainsi dans Autres situations : **“J'ai coché les cases oui et non car je ne peux pas dire avoir subi de discrimination franche.”**.

Ces femmes ne se sentiraient pas particulièrement victimes par rapport à leur vécu. Elles relativiseraient les situations lesbophobes qu'elles ont rencontré, et peut-être d'autant plus que les faits sont anciens.

53 lesbiennes n'ont coché aucune des deux cases. Les raisons possibles sont :

- elles n'ont pas lu la question,
- le terme lesbophobie a posé problème, d'autant plus qu'il est peu usité,
- le fait de se dire victime a constitué un blocage,
- elles étaient réticentes à qualifier un proche d'agresseur,
- elles ont attendu de voir la suite du questionnaire avant de répondre et ont oublié de le faire ensuite,
- cette question leur est apparue comme trop personnelle dès le début du questionnaire.

64% de ces femmes évoquent au moins un contexte de lesbophobie dans la suite du questionnaire (voir tableau 5). Elles évoquent donc aussi souvent de la lesbophobie que celles qui ont répondu à la question.

Enfin on peut penser que certaines lesbiennes, **plus sensibilisées** sur les questions de lesbophobie, sont plus vigilantes sur certains comportements de lesbophobie, notamment masquée, et rapportent ainsi plus d'épisodes de lesbophobie et se déclarent plus volontiers victimes. Le manque de sensibilisation peut être illustré par cette lesbienne qui a coché Non et qui témoigne dans la dernière partie du questionnaire : **“après réflexion je suis “victime” de lesbophobie de la part de mes deux frères (mariés + enfants) qui n'ont jamais invité chez eux mes compagnes passées ou ma compagne actuelle.”**. Ce processus de sensibilisation pouvait déjà exister avant de répondre au questionnaire ou bien avoir été favorisé par la lecture du questionnaire.

3.2 - Pourcentage des répondantes se déclarant victimes de lesbophobie

À partir des réponses présentées dans le tableau précédent, il convenait de définir quel était le pourcentage des répondantes qui se déclarent victimes de lesbophobie.

Population de référence Victime de lesbophobie	les 1793 répondantes au questionnaire	les 1740 répondantes à la question	les 1725 répondantes sans double réponse à la question
réponse Oui uniquement	55,72% (999/1793)	57,41% (999/1740)	57,91% (999/1725)
réponse Oui et "Oui et Non"	56,55% (1014/1793)	58,28% (1014/1740)	sans objet

tableau 4 : Différents calculs possibles du pourcentage de femmes victimes de lesbophobie

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Si par "victime de lesbophobie", on définit le fait d'avoir coché la case Oui à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?" (soit Oui uniquement, soit les deux cases Oui et Non), ce sont 56,55% des répondantes au questionnaire qui se déclarent victimes de lesbophobie.
- Si on considère les 53 femmes, qui n'ont coché ni la case Oui, ni la case Non, comme non-répondantes, et les 15 femmes, qui ont coché la case Oui et la case Non, comme victimes de lesbophobie, ces conventions de codage amènent à une estimation maximale du pourcentage de femmes déclarant avoir été victimes de lesbophobie : elles sont 1014 sur 1740, soit 58,28%.
- Si on traite les femmes cochant les deux cases comme des non-répondantes, ce pourcentage est de 57,91% (999/1725).
- Si on classe les non-répondantes et les femmes cochant les deux cases comme non victimes de lesbophobie, le pourcentage est de 55,72%.

Les différentes conventions de codage engendrent au maximum une différence de 2,56 points (58,28% - 55,72%) de la proportion de femmes déclarant avoir été victimes de lesbophobie.

Nous retiendrons la première approche. La variable d'intérêt étant en effet de cocher la case Oui, il est légitime de regrouper les 15 femmes ayant répondu Oui et Non aux femmes ayant répondu Oui uniquement. D'ailleurs toutes ces femmes, à l'exception d'une, évoquent par la suite de la lesbophobie. Ainsi :

57% des répondantes au questionnaire se déclarent victimes de lesbophobie.

3.3 - Conventions pour les analyses bivariées et multivariées

On considère les 53 femmes ne cochant aucune case comme non-répondantes afin d'éviter tout arbitraire lors des analyses croisées : procéder autrement aurait demandé de décréter que les non-répondantes appartenaient soit à l'une, soit à l'autre des catégories, sans aucun fondement théorique.

Ainsi les analyses bivariées et multivariées seront basées, sauf indication contraire, sur les 1740 répondantes à la question "Avez-vous été victimes de lesbophobie ?".

Dans la suite du document, l'expression "**victimes de lesbophobie en général**" englobera les femmes ayant répondu Oui à cette question (à savoir les 999 lesbiennes ayant répondu Oui uniquement et les 15 ayant répondu Oui et Non). Par ailleurs, "**évoquer de la lesbophobie**" s'entendra pour les femmes ayant coché au moins une case dans au moins un des contextes. Ceci afin de distinguer le fait de se déclarer victime et le vécu lesbophobe.

4. Relation entre témoigner de lesbophobie et se déclarer victime

Les deux paragraphes précédents mettent en évidence une différence entre le vécu lesbophobe et le fait de se déclarer victime de lesbophobie (respectivement 63% et 57% des répondantes au questionnaire).

Nous nous intéressons ici à l'association entre le fait d'avoir évoqué de la lesbophobie, en cochant au moins une case dans au moins un des contextes proposés, et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Victime lesbophobie en général Ne se prononce pas	Total
Lesbophobie évoquée Non	636	5	19	660
Lesbophobie évoquée Oui	90	1009	34	1133
Total	726	1014	53	1793

tableau 5 : Relation entre lesbophobie évoquée et victime de lesbophobie en général

référence : Les 1793 répondantes au questionnaire

lecture : Cinq femmes ne cochent aucun contexte mais se déclarent victimes de lesbophobie en général.

test d'association : Le test du Chi-deux donne une p-value $< 2.2e-16$ donc l'association entre les deux variables est très significative.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Parmi les 726 femmes qui déclarent ne pas avoir été victimes de lesbophobie en général, 90 en ont néanmoins évoqué dans au moins un des contextes, soit 12% d'entre elles.
- Parmi les 1014 femmes qui déclarent avoir été victimes de lesbophobie, 5 n'évoquent aucune situation lesbophobe dans la suite du questionnaire, soit 0,5% d'entre elles.
- Parmi les 53 femmes qui n'ont pas répondu à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?", 34 évoquent un vécu lesbophobie, soit 64% d'entre elles.

5 femmes se déclarent victimes de lesbophobie mais ne cochent aucun contexte par la suite. Elles n'ont pas non plus témoigné de faits lesbophobes dans la partie Autres situations. Nous pouvons supposer que les champs que nous proposons ne convenaient pas à leur vécu et que la partie Autres situations n'a pas été perçue comme pouvant leur permettre de s'exprimer sur celui-ci.

Dans le tableau suivant, nous nous intéressons aux 90 femmes évoquant de la lesbophobie tout en ayant répondu Non à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?" :

Nombre de contextes évoqués	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Nombre de femmes	47	24	11	5	1	0	1	0	1	0	0

tableau 6 : Répartition des 90 femmes évoquant de la lesbophobie sans se déclarer victime en fonction du nombre de contextes cochés

Deux hypothèses à cela :

- certaines femmes ont répondu Non et, au vu de la suite du questionnaire, ont changé d'avis mais elles ne sont pas revenu sur leur réponse initiale.
- certaines ont répondu Non parce qu'elles n'assimilent pas à de la lesbophobie ce qu'elles ont vécu ou elles ne se considèrent pas victimes.

Ces hypothèses ont été détaillées au paragraphe 3.1.

On constate que près de la moitié d'entre elles évoquent un vécu lesbophobe dans plus d'un contexte (une femme va jusqu'à en évoquer neuf) tout en ne se déclarant pas victime de lesbophobie en général. Ces lesbiennes citent en moyenne 2 contextes.

Parmi les 1099 femmes évoquant de la lesbophobie dans au moins un des contextes et répondant à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?", nous avons comparé ces 90 répondantes avec les 1009 qui se déclarent victime de lesbophobie en général. Une analyse complémentaire non détaillée ici montre que ces 90 femmes évoquent autant que les autres la Famille, mais significativement plus souvent la Justice et significativement moins souvent la Vie quotidienne, le Voisinage, le Travail et les Ami-e-s lorsque tous les contextes sont pris en compte. Ainsi lorsque l'on évoque de la lesbophobie le fait de citer la Famille n'influe pas sur la probabilité de se déclarer victime, mais celui d'évoquer la Vie quotidienne, le Travail, le Voisinage, les Ami-e-s l'augmente alors que celui de citer la Justice la diminue. Il est peut-être plus difficile de déterminer si un problème émanant de la justice est lié à de la lesbophobie qu'une agression plus directe provenant d'un ami, d'un voisin ou d'un inconnu croisé dans la rue.

Examinons maintenant contexte par contexte, ces répondantes qui évoquent un vécu lesbophobe tout en ne se déclarant pas victimes de lesbophobie en général.

Contextes	Non victime de lesbophobie (A)	Nombre de femmes évoquant un vécu lesbophobe dans le contexte étudié (B)	Pourcentage de femmes (A)/(B)	Fourchette d'estimation	
Justice	5	38	13%	4,41%	28,09%
Famille	58	761	8%	5,84%	9,74%
Vie quotidienne	39	796	5%	3,50%	6,64%
Travail	19	422	5%	2,73%	6,94%
Ami-e-s	19	430	4%	2,68%	6,81%
Commerces / services	8	214	4%	1,62%	7,23%
Logement	4	116	3%	0,94%	8,59%
Voisinage	9	309	3%	1,34%	5,46%
Administration / services publics	3	103	3%	0,60%	8,28%
Médecine / santé	5	174	3%	0,93%	6,58%
Police / gendarmerie	0	48	0%	0,00%	7,40%

tableau 7 : Probabilité de ne pas se déclarer victime de lesbophobie en général tout en évoquant de la lesbophobie contexte par contexte

référence : les 90 femmes ayant répondu Non à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?" et ayant cité au moins un contexte de lesbophobie.

lecture : 13% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le domaine de la Justice ne se sont pas déclarées victimes de lesbophobie en général.

fourchette d'estimation : intervalle de confiance à 95%. Il varie de 4 à 28% dans le cas de la Justice : cet intervalle (issu de l'échantillon des 38 lesbiennes) a 95% de chances de contenir la vraie proportion (dans la population) de femmes évoquant de la lesbophobie dans ce domaine tout en ne se déclarant pas victime de lesbophobie en général. Plus l'intervalle est petit, plus les résultats sont fiables. Un intervalle large traduit une grande imprécision dans la connaissance que l'on a du phénomène étudié.

D'après les résultats de ce tableau, on ne peut pas généraliser et conclure qu'une probabilité (de ne pas se déclarer victime tout en évoquant un vécu lesbophobe) dans un contexte soit significativement supérieure ou inférieure à celle dans un autre contexte pour deux raisons :

- Les probabilités (de ne pas se déclarer victime de lesbophobie en général tout en évoquant un vécu lesbophobe) dans chaque contexte, sont estimées à partir d'échantillons de taille modeste. Modeste car calculées sur les seules femmes évoquant de la lesbophobie dans un contexte et non sur l'ensemble des 1793 répondantes (le cas extrême étant de 38 femmes pour le contexte de la justice). Donc les fourchettes d'estimation sont très larges. Au final, les fourchettes des probabilités dans les différents contextes se recoupent en général.
- Par ailleurs les femmes ayant en moyenne évoqué plusieurs contextes de lesbophobie, il est difficile d'isoler l'effet d'un seul d'entre eux.

5. Relation entre les contextes deux à deux

Nous étudions dans cette partie les associations, deux à deux, entre les contextes. Nous utilisons pour cela la mesure de l'Odds Ratio.

	Fa- mille	Amis	Voisi- nage	Vie Quot.	Loge- ment	Com- merce / Serv.	Admin.	Travail	Méde- cine / santé	Justice	Police / Gend.
Fa- mille	∞	5.49	3.76	7.09	3.92	4.95	5.46	4.53	4.72	2.53	4.76
Amis		∞	4.49	8.26	2.90	4.03	4.40	4.02	4.17	2.29	3.49
Voisi- nage			∞	9.64	8.18	4.35	7.05	4.39	4.30	4.86	7.56
Vie Quot.				∞	5.70	7.56	7.59	5.63	6.81	3.02	11.41
Loge- ment					∞	5.80	5.71	4.54	4.96	6.95	10.80
Com- merce / Serv.						∞	7.91	3.90	4.64	3.93	6.75
Admin.							∞	5.72	6.02	4.45	6.15
Travail								∞	4.56	8.07	6.45
Méde- cine / santé									∞	3.84	6.63
Justice										∞	8.96
Police / Gend.											∞

tableau 8 : Relation entre les contextes deux à deux par la mesure de l'Odds Ratio

référence : les 1133 femmes ayant évoqué de la lesbophobie dans au moins un des contextes

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les contextes sont fortement associés entre eux.
- Les associations les plus fortes sont :
 - o entre la Vie quotidienne et la Police / gendarmerie,
 - o entre le Logement et la Police / gendarmerie,
 - o entre le Voisinage et la Vie quotidienne.

Les contextes étant tous fortement liés entre eux, cela ne serait pas particulièrement significatif d'émettre des hypothèses sur les associations les plus fortes.

Nous retiendrons qu'

**évoquer une situation de lesbophobie dans un des domaines
augmente la probabilité d'en évoquer dans les autres domaines.**

6. Relation entre le fait de se déclarer victime et les contextes

Si l'on s'intéresse à la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en fonction des contextes évoqués, on est amené à supprimer du modèle d'analyse multivariée l'Administration / services publics, le Logement, la Justice et la Police / gendarmerie. Il est tout à fait possible qu'ils n'apparaissent pas dans le modèle du fait de leur plus faible fréquence de citation (au plus 121 femmes concernées).

Le modèle prenant en compte les contextes restants est le suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-2,4393	-	< 2e-16	***
Contexte :				
Famille	2,6717	14,46	< 2e-16	***
Ami-e-s	1,6358	5,13	1,65e-07	***
Voisinage	2,4548	11,64	1,68e-08	***
Vie quotidienne	3,0766	21,68	< 2e-16	***
Commerces / services	1,2801	3,60	0,00905	**
Travail	2,3752	10,75	3,42e-14	***
Médecine / santé	1,1810	3,26	0,02970	*
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 9 : Modélisation logistique du fait de se déclarer victime de lesbophobie selon les contextes évoqués

catégories de référence : Les 1740 lesbiennes ayant répondu à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les p-value sont inférieures à 0,05 donc les variables sont significativement associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Ce seraient les agressions de la Vie quotidienne qui seraient le plus associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie (OR=22), suivies par la Famille (OR=14), le Voisinage (OR=12), le Travail (OR=11), les Ami-e-s (OR=5), les Commerces / services (OR=4) et la Médecine / santé (OR=3).
- Quand on rencontre de la lesbophobie dans un contexte, comme la famille par exemple, il est difficile de trouver du réconfort dans le cadre d'autres contextes, auprès d'ami-e-s par exemple.

Les analyses sont à prendre avec précaution du fait de la forte association des situations entre elles comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Nous ne développerons donc pas plus avant.

Ainsi :

Ce sont uniquement les sept domaines suivants qui augmentent significativement la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en général : Vie quotidienne, Famille, Voisinage, Travail, Ami-e-s, Commerces / services et Médecine / santé.

BILAN

Parmi les onze contextes de lesbophobie proposés dans le questionnaire, les deux contextes les plus cités sont la **Vie quotidienne** et la **Famille** (respectivement par 45% et 44% des répondantes). La lesbophobie parmi les Ami-e-s et au Travail est évoquée par un quart des femmes. Le Voisinage est cité quant à lui par près d'une lesbienne sur cinq. Les autres contextes sont moins fréquemment évoqués.

Nous constatons donc que la sphère publique (Vie quotidienne) et la sphère privée (Famille) sont bien plus citées que d'autres (professionnelle, juridique...). On touche là à certaines dimensions sociales et affectives essentielles.

De ces deux premiers contextes ressortent deux **profils d'agresseurs distincts**, évoqués à la même fréquence. D'une part, l'inconnu croisé dans la rue ; d'autre part, le proche, dans la famille. Parmi les contextes moins souvent évoqués (Administration / services publics, Police / gendarmerie, Justice...) se détache un troisième type d'agresseur, plus "institutionnel", un agresseur caractérisé par sa fonction.

63% des répondantes déclarent de la lesbophobie dans au moins un des contextes. Les femmes témoignant d'épisodes lesbophobes mentionnent en moyenne 3 contextes.

Les domaines sont fortement liés entre eux puisqu'évoquer une situation de lesbophobie dans l'un des contextes augmente la probabilité d'en évoquer dans les autres.

Ce sont les agressions de la Vie quotidienne qui sont les plus associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie lorsqu'on prend en compte l'ensemble des contextes.

57% se déclarent victimes de lesbophobie en général. Elles ont répondu positivement à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?". Les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes sont présentées dans le chapitre suivant "Vous".

La différence entre les deux pourcentages, de 63% et 57%, s'explique par le fait qu'une centaine de femmes évoquent de la lesbophobie sans pour autant se déclarer victimes.

On peut penser que les termes "victime" et/ou "lesbophobie" ont pu poser des problèmes d'interprétation.

Le terme "victime" a pu être perçu comme faisant référence uniquement à des situations de souffrance physique ou psychologique très forte. Ainsi certains faits peuvent être considérés comme sans gravité par certaines répondantes. Ce terme a aussi pu être compris comme désignant une situation de soumission sans réaction, ce que certaines répondantes auraient refusé.

Le terme "lesbophobie", peu usité, n'était pas défini dans le questionnaire. Certaines situations n'ont pas été qualifiées de lesbophobes par toutes les femmes, ainsi par exemple l'incompréhension des proches.

Certaines, enfin, ont peut être simplement hésité à incriminer des proches.

On peut penser que certaines lesbiennes, plus sensibilisées sur les questions de lesbophobie, repèrent mieux des comportements de lesbophobie, notamment lorsqu'elle est masquée. Elles rapportent dès lors plus d'épisodes et se déclarent plus volontiers victimes. Cette sensibilisation pouvait déjà être présente avant qu'elles ne répondent au questionnaire ou bien elle a pu être favorisée par sa lecture.

Qui sont les lesbiennes qui ont répondu à l'enquête ?

Les premières questions de l'enquête permettent de dresser le profil sociodémographique des répondantes à partir de leur âge, lieu de résidence, profession et situation personnelle, mais aussi à partir de l'histoire de la découverte de leur homosexualité. À ces données a été ajoutée l'information sur le mode de diffusion du questionnaire (Internet, salons...).

Dans un premier temps, toutes ces caractéristiques seront analysées séparément. Ensuite nous étudierons leur influence simultanée sur la réponse à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?” afin d'établir quel profil de lesbiennes est le plus à risque de se déclarer victime de lesbophobie.

1. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes

1.1 - Âge des répondantes

Parmi les 1793 répondantes au questionnaire, 1781 ont indiqué leur âge. Elles se répartissent suivant les tranches d'âge suivantes :

Vous avez	Nombre de femmes	Pourcentage
Moins de 18 ans	42	2,36%
De 18 à 24 ans	396	22,23%
De 25 à 34 ans	717	40,26%
De 35 à 49 ans	513	28,80%
De 50 à 65 ans	108	6,06%
Plus de 65 ans	5	0,28%
Total	1781	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes en fonction de leur âge

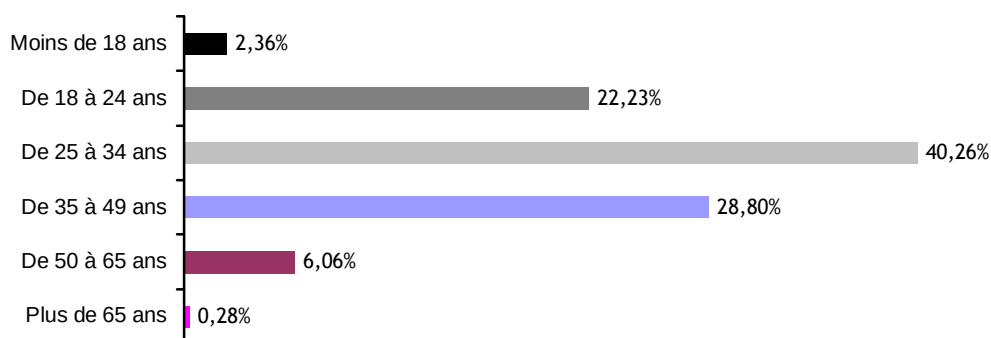


figure 1 : Répartition des répondantes en fonction de leur âge
référence : Les 1781 répondantes qui ont indiqué leur âge

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 91% des lesbiennes qui ont précisé leur âge ont entre 18 et 49 ans.
- Les 25/34 ans représentent 40% et constituent la tranche d'âge la plus représentée.
- Les moins de 18 ans représentent 2%.
- Les plus de 50 ans représentent 6%.

Les deux catégories extrêmes (moins de 18 ans et plus de 50 ans) sont moins représentées. On peut avancer les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Pour les jeunes (moins de 18 ans), l'identification comme lesbienne ne s'est peut-être pas encore faite.

Hypothèse ②

Lorsqu'on est plus jeune, il peut être difficile de s'abonner à une revue lesbienne si on habite encore chez ses parents, ou de se rendre dans un salon comme celui de Rainbow Attitude.

Hypothèse ③

Chez les plus âgées, le mode de diffusion du questionnaire a également pu influencer le nombre de réponses : l'accès à Internet est sans doute moins répandu chez elles.

Regroupements en catégories :

Afin de faciliter les analyses statistiques des réponses au questionnaire en fonction de l'âge des répondantes, nous regroupons les classes d'âge les moins représentées. Ainsi les classes ont plus d'effectifs et sont moins nombreuses.

Nous obtenons ainsi trois classes d'âge d'effectifs plus comparables :

- moins de 25 ans (438 répondantes, soit 25% des femmes précisant leur âge),
- de 25 à 34 ans (717 répondantes, 40%),
- plus de 34 ans (626 femmes, 35%).

1.2 - Situation personnelle des répondantes

Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases. En effet, le questionnaire proposait à la fois des réponses d'ordre administratif (célibataire, mariée, pacsée et divorcée) et des questions d'ordre personnel (seule, en couple, avec plusieurs partenaires). Les réponses multiples ont mis en lumière la diversité des situations personnelles des lesbiennes.

Les 1601 répondantes à cette rubrique de Situation personnelle se répartissent en : 1475 qui donnent une réponse unique, 125 qui cochent deux cases et 1 seule qui en a choisi trois.

Les femmes ayant coché plusieurs cases sont présentées ci-dessous :

• 51 sont seules :	3 seules et en couple 37 seules et célibataires ; 3 seules et avec plusieurs partenaires ; 1 seule et mariée ; 7 seules et divorcées ;
--	--

• 67 sont en couple :	3 en couple et seules ; 7 en couple et célibataire ; 2 en couple avec plusieurs partenaires ; 30 en couple et pacsées ; 4 en couple et mariées ; 21 en couple et divorcées.
• 51 sont célibataires :	37 célibataires et seules ; 7 célibataires et en couple ; 4 célibataires avec plusieurs partenaires ; 1 célibataire et pacsée ; 2 célibataires et divorcées.
• 12 ont plusieurs partenaires :	3 ont plusieurs partenaires et sont seules ; 2 ont plusieurs partenaires et sont en couple ; 4 ont plusieurs partenaires et sont célibataires ; 1 a plusieurs partenaires et est pacsée ; 1 a plusieurs partenaires et est mariée ; 1 a plusieurs partenaires et est divorcée.
• 32 sont pacsées :	30 sont pacsées et en couple ; 1 est pacsée et célibataire ; 1 est pacsée et a plusieurs partenaires.
• 6 sont mariées :	1 est mariée et seule ; 4 sont mariées et en couple ; 1 est mariée et a plusieurs partenaires.
• 31 sont divorcées :	7 sont divorcées et seules ; 21 sont divorcées et en couple ; 2 sont divorcées et célibataires ; 1 est divorcée et a plusieurs partenaires.
• 1 coche trois cases	Seule, célibataire et divorcée.

Puisque les répondantes cochent plusieurs cases et qu'on ne peut sans arbitraire décider quelle situation considérer prioritairement, on analyse chaque case comme une réponse à part entière. Dans le tableau suivant sont présentées les fréquences de citation de chaque situation.

Votre situation	Nombre de femmes	Pourcentage
Vous êtes en couple	965	60,27%
Vous êtes seule	355	22,17%
Vous êtes célibataire	222	13,87%
Vous êtes pacsée	94	5,87%
Divorcée	44	2,75%
Vous avez plusieurs partenaires	36	2,25%
Mariée	12	0,75%

tableau 2 : Les situations personnelles des répondantes

référence : Les 1601 répondantes ayant indiqué leur situation personnelle.

N.B. : Le nombre total de cases cochées est de 1728, différent de 1601, certaines femmes ayant coché plusieurs cases. La somme des pourcentages est donc supérieure à 100.

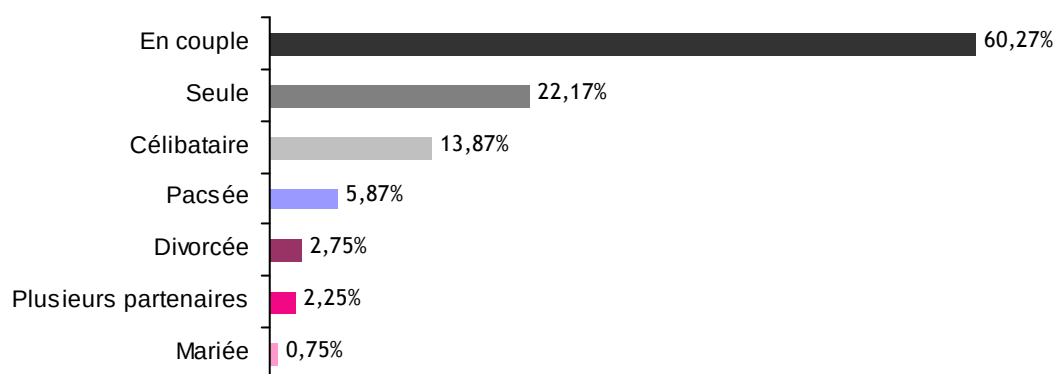


figure 2 : Les situations personnelles, citées par les femmes concernées
référence : Les 1601 répondantes ayant indiqué leur situation personnelle

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 60% d’entre elles se déclarent en couple.
- 22% mentionnent vivre seules.

Regroupements suivant la situation de couple :

Pour les analyses statistiques, nous nous focaliserons sur la situation la plus mentionnée : le fait d’être en couple (60% des femmes précisant au moins une situation).

Est-il nécessaire de s’intéresser à d’autres situations ?

Les deux autres situations les plus souvent évoquées sont le fait d’être seule (22% des femmes ayant précisé au moins une situation) ou célibataire (13% d’entre elles). Intuitivement, on s’imagine que ces femmes sont celles ne se déclarant pas en couple. Nous pouvons le vérifier :

Parmi les 965 femmes se déclarant en couple, seulement 10 se déclarent seules ou célibataires, contre 529 des 636 femmes ne se déclarant pas en couple (soit 1% contre 83%). Il y a bien un très fort antagonisme ($OR=0,002$ très inférieur à 1 et $p\text{-value} < 2,2e-16$) entre le fait de se déclarer en couple et celui de se déclarer seule ou célibataire.

On peut donc s’intéresser uniquement au fait de se déclarer ou non en couple, sans perdre d’information. La variable Situation personnelle se résumera à la variable “En couple”.

1.3 - Lieu de résidence des répondantes

Six modalités de réponse étaient proposées : Paris, région parisienne, grande ville, banlieue, petite ville et village.

Il était également proposé de mentionner le département de résidence. Ce champ a été très mal renseigné. Nous ne pouvons donc pas faire un tour d’horizon précis des réponses en dehors du département de Paris.

Parmi les 1725 femmes précisant leur lieu de résidence, 1695 ne cochent qu’une case et 30 en cochant deux. Les 30 réponses doubles sont détaillées ci-dessous, avec les choix de recodage en une seule modalité :

Les femmes cochant deux cases se répartissent de la manière suivante : - œ 8 ont coché région parisienne et petite ville ; - œ 14 ont coché région parisienne et banlieue ; - œ 2 ont coché Paris et village ; - œ 4 ont coché région parisienne et grande ville ; - œ 2 ont coché région parisienne et village (dont une disant relever du département de l'Oise).
Ces réponses sont codées de la manière suivante : - œ Les couples “Paris/village” sont recodés en “Paris” (les deux codes département étant le 75), - œ les couples “Région parisienne/banlieue”, “Région parisienne/Grande Ville”, “Région parisienne /Petite Ville” en “Région parisienne”, - œ la réponse “Région parisienne/Village/91” en “Région parisienne”, - œ la réponse “Région parisienne/Village/60” est recodé en “Village”.

Cette classification nous permet d’établir la représentation suivante :

Lieu de résidence	Nombre de femmes	Pourcentage
Paris	567	32,87%
Région parisienne (hors Paris)	493	28,58%
Grande ville	314	18,20%
Banlieue	34	1,97%
Petite ville	203	11,77%
Village	114	6,61%
Total	1725	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes en fonction de leur lieu de résidence

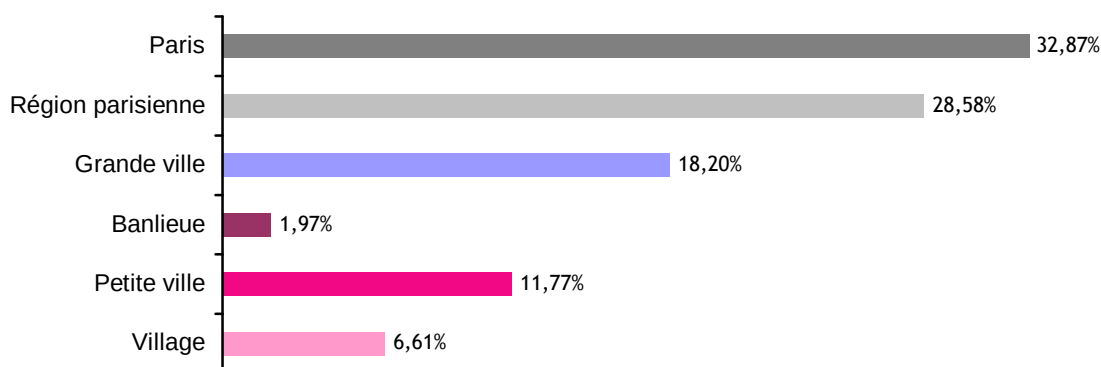


figure 3 : Répartition des répondantes en fonction de leur lieu de résidence

référence : Les 1725 répondantes ayant indiqué leur lieu de résidence

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Presque un tiers des répondantes déclare habiter Paris. Si l'on rajoute les femmes déclarant habiter en Région parisienne, les franciliennes représentent 61 % des répondantes.

Puisque le questionnaire a été diffusé amplement lors de manifestations parisiennes (comme le salon Rainbow ou le festival Cineffable), les lesbiennes de Paris et sa région sont surreprésentées (avec 61% des répondantes).

Regroupements en catégories :

Nous nous limiterons aux trois principales catégories de lieu de résidence : Paris, sa région, et le reste de la France (cette dernière catégorie regroupe donc les grandes villes, la banlieue, les petites villes et les villages).

Cette catégorisation, sur des critères uniquement géographiques, a le mérite d'évacuer les difficultés d'autres catégorisations basées sur la taille du lieu de résidence ou sur son statut : il existe des grandes et des petites villes en région parisienne, comme il existe des villes de banlieue dans les autres régions.

Notons que dans la suite du document, Région parisienne désignera la région parisienne hors Paris qui est considérée à part.

1.4 - Profession des répondantes

Les lesbiennes interrogées pouvaient choisir parmi 11 professions ou activités, auxquelles s'ajoutait une case "autre".

Les réponses à cette question se répartissent comme suit : 55 femmes n'ont coché aucune case, 1695 femmes cochent une case, 38 cochent deux cases, 4 en cochent trois, 1 en coche quatre. Les réponses multiples sont détaillées ci-dessous, avec les choix de recodage :

Parmi les 38 femmes cochant deux cases dans la rubrique profession, nous procédons aux codages suivants :

- œ 2 cochent "sans profession" et "élève/étudiante" : on recode les réponses en "élève/étudiante".
- œ 2 cochent "élève/étudiante" et "à la recherche d'un emploi" : on recode les réponses en "élève/étudiante".
- œ 13 cochent "élève/étudiante" et "employée" : on recode les réponses en "élève/étudiante".
- œ 2 cochent "élève/étudiante" et "cadre" : on recode les réponses en "élève/étudiante".
- œ 2 cochent "à la recherche d'un emploi" et "artiste" : on recode les réponses en "artiste".
- œ 1 coche "artisane" et "ouvrière" : on recode la réponse en "artisane".
- œ 1 coche "employée" et "cadre" : on recode la réponse en "cadre".
- œ 1 coche "employée" et "profession libérale" : on recode la réponse en "profession libérale".
- œ 5 cochent "employée" et "artiste" : on recode les réponses en "artiste".
- œ 1 coche "employée" et "autre", sans précision : on recode la réponse en "employée".
- œ 2 cochent "cadre" et "profession libérale" : on recode les réponses en "profession libérale".
- œ 2 cochent "cadre" et "artiste" : on recode les réponses en "artiste".
- œ 3 cochent "profession libérale" et "artiste" : on recode les réponses en "artiste".
- œ 1 coche "cadre" et "retraîtée" : on recode la réponse en "retraîtée".

Parmi les 4 femmes cochant trois cases dans la rubrique profession :

- œ "Sans profession", "à la recherche d'un emploi", "artiste" : on recode la réponse en "artiste".
- œ "Sans profession", "autre profession", "artiste" : on recode la réponse en "artiste".
- œ "Sans profession", "élève/étudiante", "artiste" : on recode la réponse en "élève/étudiante".
- œ "Elève/étudiante", "employée", "artiste" : on recode la réponse en "élève/étudiante".

La femme cochant 4 cases a coché "élève/étudiante", "profession libérale", "artiste", "autre profession". On recode la réponse en "élève/étudiante".

Parmi les 61 femmes de la catégorie "Autre", on compte :

5 militaires, 2 commerçantes, 1 "AMP" (sigle non détaillé par la répondante) et 1 auteure. Les autres femmes n'ont pas précisé leur profession.

Cette classification nous permet d'établir la représentation suivante :

Profession	Nombre de femmes	Pourcentage
Employée	595	34,23%
Cadre	413	23,76%
Élèves / étudiantes	318	18,30%
À la recherche d'un emploi	94	5,41%
Artiste	86	4,95%
Profession libérale	81	4,66%
Autre	61	3,51%
Sans profession	46	2,65%
Retraitée	19	1,09%
Ouvrière	13	0,75%
Artisane	12	0,69%
Agricultrice	0	0,00%
Total	1738	100,00%

tableau 4 : Répartition des répondantes en fonction de leur profession

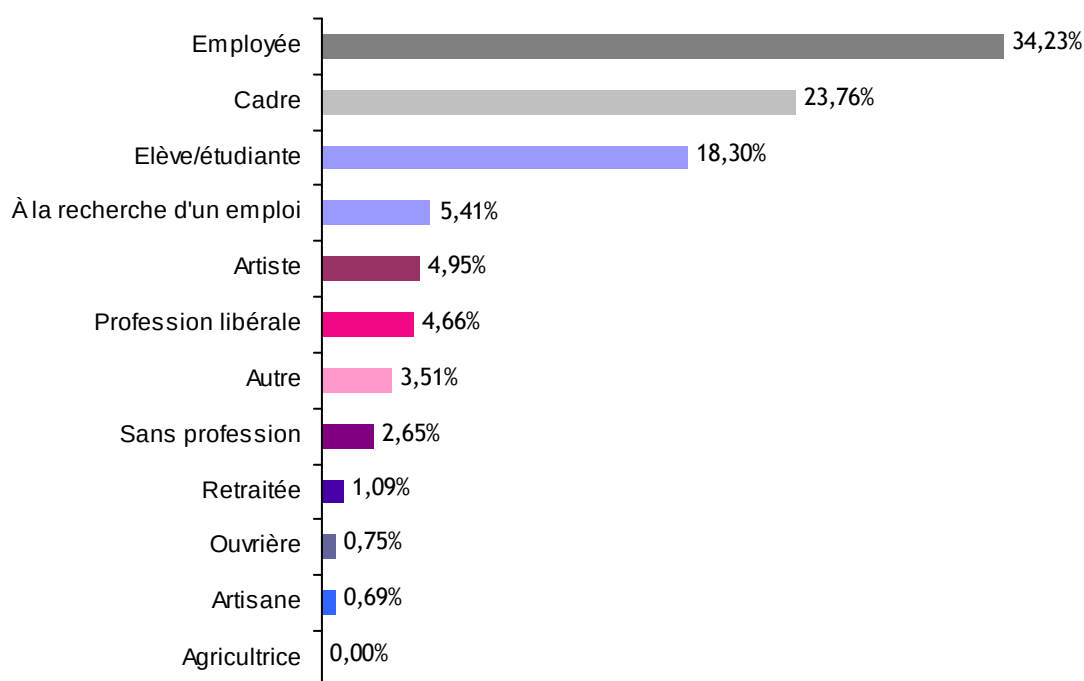


figure 4 : Répartition des répondantes en fonction de leur profession
référence : Les 1738 répondantes ayant indiqué leur profession

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Trois catégories professionnelles sont prépondérantes. À elles seules, ces catégories comprennent près des trois-quarts des lesbiennes ayant répondu (76%).

- Employées : 34% (source Insee 2002 : 30,1% de la population féminine est située dans cette catégorie).
- Cadres : 24% (source Insee 2002 : 13,9%)
- Élèves/étudiantes : 18% (Les élèves, les étudiantes et les retraitées ne sont pas répertoriées dans les catégories socioprofessionnelles de l'Insee.)

Pour expliquer ces chiffres nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

La surreprésentation de cadres dans cette enquête par rapport aux chiffres de l'Insee peut s'expliquer par un niveau de vie et une disponibilité facilitant l'accès aux manifestations où le questionnaire a été distribué comme le salon Rainbow ou le festival Cineffable.

Hypothèse ②

Les artisanes, agricultrices, ouvrières et retraitées ont peu répondu à notre enquête. Les agricultrices sont peu nombreuses dans la population féminine française globale (2,4%). La majorité des lieux de diffusion de l'enquête se trouvant à Paris, il leur était sans doute plus difficile d'y participer.

Hypothèse ③

Les ouvrières forment 26,7% de la population féminine française mais elles sont peu représentées dans cette enquête. Le prix des manifestations où nous diffusons le questionnaire a pu représenter un frein à leur participation, tout comme leur localisation à Paris. Les ouvrières auraient pu témoigner par le biais du questionnaire en ligne, mais l'accès à Internet est peut-être moins naturel chez elles que chez les étudiantes.

Regroupements en catégories :

Les situations professionnelles trop diverses des femmes ayant répondu à notre questionnaire rendent des regroupements nécessaires.

Nous remarquons que les 3 catégories que sont les employées, les cadres et les élèves/étudiantes, représentent à elles seules les trois quarts des lesbiennes. Par conséquent nous optons pour 4 modalités : les employées, les cadres, les élèves/étudiantes, et une quatrième modalité qui regroupe toutes les autres professions.

1.5 - Réponses données dans la sous rubrique “Votre histoire”

Trois questions étaient posées selon une progression pensée de manière chronologique :

- À quel âge vous êtes-vous sentie différente des autres filles ?
- À quel âge vous êtes-vous considérée comme lesbienne ?
- À quel âge vous êtes-vous sentie en accord avec vous-même ?

L'objectif de cette partie est d'obtenir des repères temporels dans le parcours que suit une femme pour arriver à vivre son homosexualité : découverte, puis compréhension et enfin acceptation de son orientation sexuelle.

“À quel âge vous êtes-vous sentie différente des autres filles ?”

À la question “À quel âge vous êtes-vous sentie différente des autres filles ?”, on compte 1107 non-réponses, soit 62% des répondantes. Si on supprime de surcroît les réponses textuelles (comme par exemple “toujours”), on obtient 1231 réponses non exploitables. Donc on ne procèdera pas plus avant à l'analyse de cette variable. Ce taux de réponse aussi bas peut-être dû à un rejet de la formulation “se sentir différente des autres filles” ou à une difficulté de chiffrer précisément un phénomène progressif.

“À quel âge vous êtes-vous considérée comme lesbienne ?”

Cette question a eu 1608 réponses exploitables. On a écarté les réponses inexploitable suivantes :

- 18 réponses : “toujours”, “très tôt”, “très jeune”...
- 149 réponses : non réponse, “pas encore”, “jamais”, “?”
- 18 réponses incohérentes (160,170, 420 et 80 pour une femme entre 35 et 49 ans)

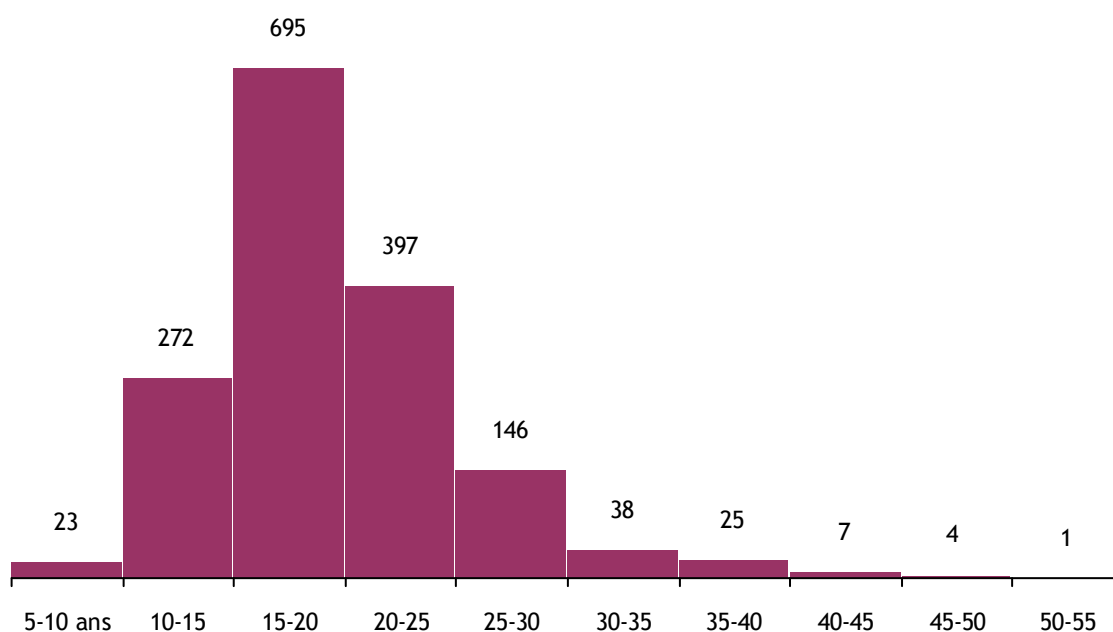


figure 5 : Répartition des répondantes en fonction de l'âge où elles se sont considérées comme lesbiennes
référence : Les 1608 répondantes ayant répondu à la question “À quel âge vous êtes-vous considérée comme lesbienne ?”

Les chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'âge auquel ces femmes se sont considérées comme lesbiennes est compris entre 5 et 51 ans. Certaines se sont considérées comme lesbiennes très tard.
- L'âge médian est de 19,00 ans (la moitié des répondantes se sont donc considérées comme lesbiennes avant 19 ans).
- L'âge moyen de 20,28 ans. **En moyenne, celles qui ont exprimé une réponse se sont senties lesbiennes à 20 ans.**
- L'écart type de cette moyenne est de 5,88, indiquant une dispersion modérée dans les réponses (l'écart type est environ 4 fois inférieur à la moyenne, donc plutôt faible).

“À quel âge vous êtes-vous sentie en accord avec vous-même ?”

Cette question a récolté 1436 réponses exploitables.

Les réponses suivantes ont été écartées :

- 48 réponses : “toujours”, “très tôt”, “très jeune”...
- 307 réponses : non réponse, “pas encore”, “jamais”, “?” Ainsi 17% des répondantes n’ont pas indiqué d’âge ou ont répondu qu’elles ne sont pas encore ou ne seront jamais en accord avec elles-mêmes.
- 2 réponses incohérentes (150, 200).

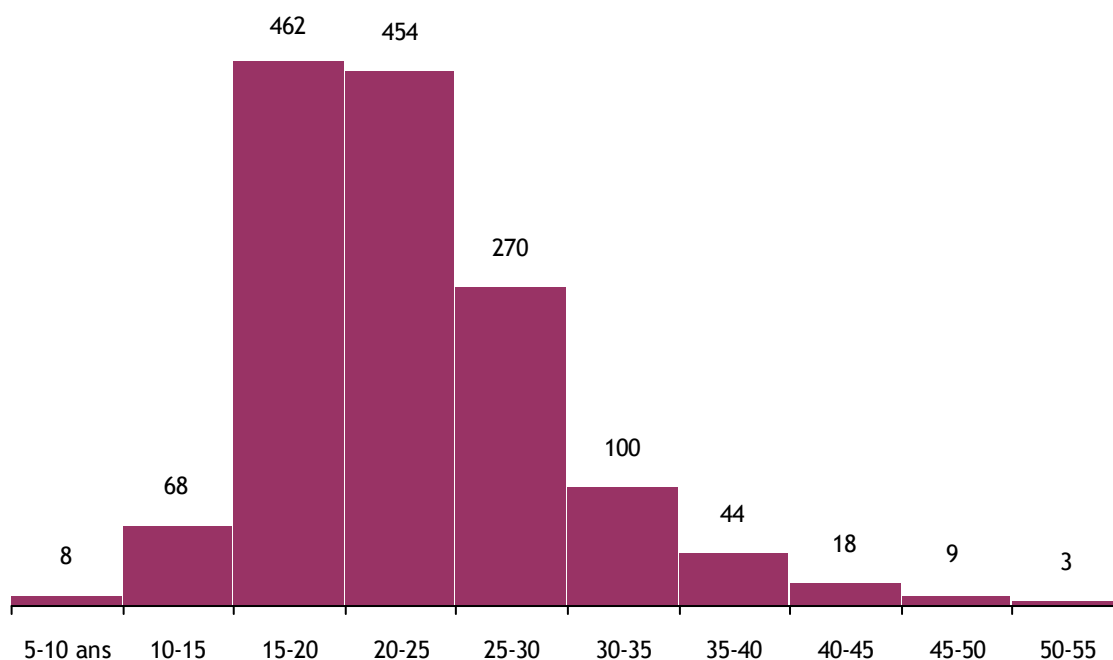


figure 6 : Répartition des répondantes en fonction de l’âge où elles se sont senties en accord avec elles-mêmes

référence : Les 1436 répondantes ayant répondu à la question “À quel âge vous êtes-vous sentie en accord avec vous-même ?”

Les chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L’âge où les répondantes se déclarent en accord avec elles-mêmes est compris entre 6 et 54 ans.
- L’âge médian est de 22,0 ans.
- La moyenne est de 23,7 ans. **Les répondantes se sont senties en accord avec elles-mêmes, en moyenne, à 24 ans.**
- L’écart type de la moyenne est de 6,65, indiquant une variabilité modérée dans les réponses.

Délai entre les différentes étapes de Votre histoire

On s’intéresse ici à l’écart entre l’âge où les femmes se considèrent lesbiennes et celui où elles se sentent en accord avec elles-mêmes. L’étude porte sur les 1380 femmes ayant donné une réponse numérique aux deux questions.

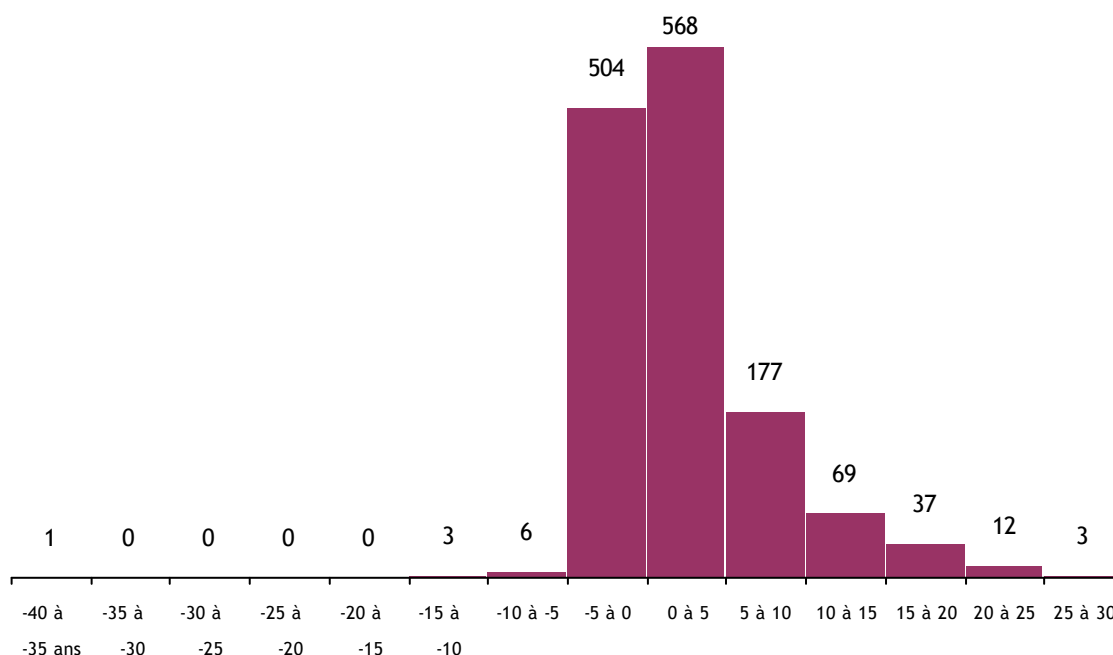


figure 7 : Délai entre l'âge où les répondantes se considèrent comme lesbienne et l'âge où elle se sentent en accord avec elles-mêmes

référence : Les 1380 répondantes ayant répondu aux questions “À quel âge vous êtes-vous considérée comme lesbienne ?” et “À quel âge vous êtes-vous sentie en accord avec vous-même ?”

Les chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Le délai entre l'âge où les répondantes se considèrent comme lesbiennes et celui où elles se sentent en accord avec elles mêmes varie de -37 ans à + 30 ans. Dans le premier cas, le fait de se sentir en accord avec soi-même a eu lieu 37 ans avant le fait de se considérer comme lesbienne, dans le second cas, il a eu lieu 30 ans après.
- Pour la majorité des lesbiennes répondant au questionnaire et donnant un âge où elles se sentent en accord avec elles-mêmes et un âge où elles se considèrent comme lesbiennes, le fait de se considérer comme lesbienne arrive avant le sentiment d'accord avec soi-même.
- Le délai médian est de 2 ans.
- En moyenne, ce délai est de 3,4 ans. **Il faudrait plus de 3 années à une femme qui se découvre lesbienne pour finalement se sentir en accord avec elle-même.**
- L'écart type de la moyenne est de 5,02. L'écart type est supérieur à la moyenne, ce qui témoigne d'une grande variabilité dans les réponses.

Se considérer comme lesbienne est un sentiment individuel qui s'impose dans le parcours de chacune. Il faut s'accepter, gérer ses relations aux autres (famille, amis, travail). Pour vivre sa préférence sexuelle, se sentir pleinement soi-même, une période de transition semble nécessaire. Au regard de notre questionnaire, cette période s'étend sur un peu plus de 3 ans.

Nous avons vu que beaucoup de réponses à cette section Votre histoire n'étaient pas exploitables. En effet ces questions d'identité et d'acceptation demandent introspection et réflexion et il n'est pas aisé, voire possible, de fournir une réponse chiffrée à des phénomènes progressifs. Nous n'utiliserons donc pas ces variables de cheminement comme caractéristiques dans les analyses statistiques suivantes.

1.6 - Provenance des questionnaires

Aux caractéristiques sociodémographiques précisées par les répondantes, on peut ajouter une information supplémentaire ayant trait au mode de diffusion du questionnaire.

En effet certaines caractéristiques pouvant décrire les différences des répondantes (âge, lieu de résidence, etc.) ont été mesurées, mais pas toutes (par exemple, le look, l'origine ethnique, le niveau de santé...). Or les modes de diffusion de l'enquête, diversifiés autant que possible afin de toucher le maximum de personnes, ont sans doute eu une incidence sur le profil des femmes qui ont répondu. Prendre en compte la provenance des questionnaires dans les analyses statistiques permet donc de tenir compte indirectement des différences non mesurées par le questionnaire et d'obtenir ainsi des résultats plus fins.

L'enquête a été diffusée du 8 octobre 2003 au 31 janvier 2004 sous la forme d'un questionnaire imprimé, que nous avons principalement distribué à l'occasion de deux événements parisiens : lors du salon Rainbow Attitude 2003 et de l'édition 2003 du Festival du Film Lesbien Cineffable. Elle a été relayée dans la presse Lesbienne-Gai-Bi-Trans par l'intermédiaire des magazines Lesbia Magazine, qui a publié l'intégralité du questionnaire dans le numéro de fin d'année 2003, La Dixième Muse, Têtu, Illico, par certaines librairies et associations lesbiennes et gaies à Paris et en régions. Le questionnaire était également en ligne sur le site Internet de l'association SOS homophobie, et certains sites gays et lesbiens proposaient sur leur site un lien vers l'enquête.

La diffusion de l'enquête par questionnaire papier s'est faite uniquement dans le milieu lesbien et gay. Les femmes ne fréquentant pas les lieux et les manifestations homosexuels ont pu répondre en utilisant le questionnaire en ligne sur le site Internet de SOS homophobie.

Salon Rainbow	Web	Cineffable	Courrier	Autres	Total
888	543	269	54	39	1793
49,53%	30,28%	15,00%	3,01%	2,18%	100%

tableau 5 : Répartition des femmes selon la provenance des questionnaires

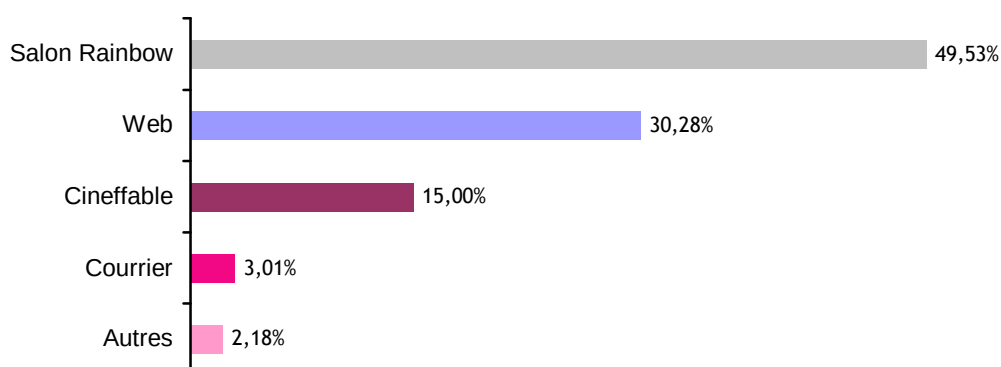


figure 8 : Répartition des femmes selon la provenance des questionnaires
référence : Les 1793 répondantes au questionnaire

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

95% des réponses du questionnaire proviennent essentiellement de trois sources :

- le salon Rainbow Attitude avec 50% des réponses,
- le site Internet de SOS homophobie : 30%,
- et le festival du film lesbien Cineffable : 15%.

Ainsi les modes de diffusion de l'enquête nous permettent de proposer ici une étude réalisée au sein d'une population lesbienne présentant une certaine visibilité.

Dans le rapport, notamment dans les tableaux, le salon Rainbow Attitude est désigné comme salon Rainbow.

Regroupements en catégories :

Vu les faibles effectifs des catégories “Courrier” et “Autres”, nous les regrouperons dans la suite des analyses avec la catégorie “Cineffable”. On retient ainsi trois provenances possibles : salon Rainbow (50% des réponses), Web (30%) et autres (20%).

2. Catégories retenues pour les caractéristiques des répondantes

Afin de réaliser les analyses statistiques des réponses au questionnaire en fonction des caractéristiques sociodémographiques des répondantes, il est nécessaire pour chaque caractéristique de regrouper les répondantes en catégories homogènes. Nous reprenons ici les résultats de l'étude ci-dessus et ajoutons diverses précisions.

2.1 - Les caractéristiques retenues

Dans l'étude précédente de chaque caractéristique, nous avons retenu comme variables explicatives : l'âge, la situation personnelle, le lieu de résidence, la profession et la provenance des questionnaires.

2.2 - Les catégories des caractéristiques

Dans l'étude précédente de chaque caractéristique, nous avons regroupé chaque variable explicative suivant 2, 3 ou 4 classes résumées dans le tableau suivant.

Âge	Situation personnelle	Lieu de résidence	Profession	Provenance des questionnaires
Moins de 25 ans	En couple	Paris	Employées	Salon Rainbow
De 25 à 34 ans	Pas en couple	Région parisienne (hors Paris)	Cadres	Web
Plus de 34 ans		Autres	Élèves/étudiantes	Autres
			Autres	

tableau 6 : Les catégories de chaque caractéristique des répondantes

La structure des données est donc la suivante :

Âge		Couple		Résidence		Profession		Provenance	
<25	438	Non	636	Paris	567	Employée	595	Rainbow	888
[25-34]	717	Oui	965	RP	493	Cadre	413	Web	543
>34	626			Autres	665	Étudiante	318	Autres	362
						Autres	412		
Total	1781		1601		1725		1738		1793

tableau 7 : Les effectifs des catégories de chaque caractéristique des répondantes

lecture : Parmi les 1793 répondantes, 1781 femmes ont indiqué leur âge, les autres n'ont pas renseigné ce champ.

2.3 - Les catégories de référence

Les analyses statistiques multivariées qui seront utilisées tout au long du rapport nécessitent la définition de catégories de référence pour chaque caractéristique des répondantes (voir annexes statistiques pour plus de détails). Elles peuvent être définies arbitrairement, mais elles ont été choisies afin de faciliter l'interprétation des résultats.

Les catégories de référence choisies sont :

- les moins de 25 ans (en d'autres termes, les réponses des femmes plus âgées seront comparées à celles de la catégorie d'âge la plus jeune),
- les répondantes qui ne sont pas en couple (ainsi on interprètera les réponses des femmes en couple par rapport à la catégorie de référence de celles qui ne le sont pas),
- les parisiennes,
- les élèves/étudiantes,
- et celles qui ont répondu au salon Rainbow.

Variable explicative	Catégorie de référence
Âge	Les moins de 25 ans
Situation personnelle	Pas en couple
Lieu de résidence	Paris
Situation professionnelle	Les élèves/étudiantes
Provenance du questionnaire	Salon Rainbow

tableau 8 : Les catégories de référence de chaque caractéristique des répondantes

Avertissement :

Les études statistiques sont limitées par les données issues du questionnaire : l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence et la profession de la répondante sont ceux fournis par la répondante au moment de remplir le questionnaire et non ceux correspondant aux faits lesbophobes dont elle témoigne. En tout état de cause, **il aurait été difficile de préciser ces caractéristiques (âge, situation de couple, lieu de résidence, profession) à chaque fait lesbophobe vécu**. Certes des informations à ce sujet pourront parfois être déduites (par exemple si l'âge de la répondante au moment de remplir le questionnaire est de moins de 25 ans, il l'est forcément aussi au moment des faits lesbophobes).

3. Relation entre la provenance des questionnaires et les autres caractéristiques des répondantes

Nous avons vu que les femmes ayant participé à notre enquête ont été interrogées par différents moyens. On peut imaginer que les lesbiennes touchées par ces différentes méthodes ne sont pas les mêmes. Nous allons à présent le vérifier en nous intéressant aux trois catégories de provenance que nous venons de définir : salon Rainbow, Web et Autres (la catégorie Autres regroupant le festival Cineffable, le retour courrier à partir des revues, les lieux de rencontre...).

3.1 - Relation entre la provenance des réponses et l'âge des répondantes

Les tableaux suivants permettent d'étudier le lien entre les différentes tranches d'âge des répondantes (établies précédemment) et la provenance des questionnaires.

Provenance Âge	Salon Rainbow	Web	Autres
Moins de 25 ans	181	221	36
Entre 25 et 34 ans	361	233	123
Plus de 34 ans	340	84	202

tableau 9 : Relation entre l'âge des répondantes et la provenance des réponses
référence : les 1781 répondantes qui ont indiqué leur âge

Provenance Âge	Salon Rainbow	Web	Autres	Total
Moins de 25 ans	41,32%	50,46%	8,22%	100%
Entre 25 et 34 ans	50,35%	32,50%	17,15%	
Plus de 34 ans	54,31%	13,42%	32,27%	

tableau 10 : Relation entre l'âge des répondantes et la provenance des réponses, proportions au sein de chaque tranche d'âge

Provenance Âge	Salon Rainbow	Web	Autres
Moins de 25 ans	20,52%	41,08%	9,97%
Entre 25 et 34 ans	40,93%	43,31%	34,07%
Plus de 34 ans	38,55%	15,61%	55,96%
Total	100%		

tableau 11 : : Relation entre l'âge des répondantes et la provenance des réponses, proportions au sein de chaque type de provenance

test d'association : Le test du Chi-deux donne une p-value < 2,2e-16 inférieure à 0,05 donc l'âge des répondantes et la provenance des questionnaires sont liés.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les jeunes de moins de 25 ans ont massivement répondu sur notre site Internet (50% des moins de 25 ans).
- Les femmes de 25 ans et plus ont surtout répondu lors du salon Rainbow (701 femmes sur 1343 soit 52% des 25 ans et plus).
- L'autre moitié des femmes de 25 ans et plus se distingue en fonction de l'âge : les 25-34 ans ont plutôt témoigné par le web alors que les plus de 34 ans par les autres modes (presse...).

- La proportion des femmes témoignant par le web décroît avec l'âge (de 50 à 13%) alors que celle des femmes témoignant par d'autres canaux est croissante de l'âge (de 8 à 32%).

Le choix du mode de diffusion du questionnaire a une forte incidence sur la structure d'âge des répondantes. Pour expliquer ces disparités nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①	L'utilisation d'Internet est un moyen de communication plus répandu chez les jeunes que chez les plus âgées.
Hypothèse ②	La distribution du questionnaire lors du salon Rainbow et du festival Cineffable a touché une population lesbienne présentant une certaine visibilité, or ce n'est pas nécessairement le cas des plus jeunes.
Hypothèse ③	Le tarif d'entrée du salon Rainbow était sans doute trop élevé pour une population jeune, aux ressources financières souvent limitées.
Hypothèse ④	Les plus jeunes et les plus âgées ne représentaient peut-être pas la cible privilégiée des organisateurs du salon Rainbow.
Hypothèse ⑤	Les autres moyens de diffusion qu'étaient Cineffable et Lesbia Magazine touchent surtout les plus de 34 ans pour des raisons historiques et culturelles. Lesbia Magazine est en effet la première revue lesbienne diffusée sur toute la France et Cineffable le grand événement lesbien depuis 15 ans.

3.2 - Relation entre la provenance des réponses et la situation de couple des répondantes

Couple \ Provenance	Salon Rainbow	Web	Autres	Total
Non	254	244	138	636
Oui	500	287	178	965
Total	754	531	316	1601

tableau 12 : Relation entre la provenance des réponses et la situation de couple des répondantes

référence : Les 1601 répondantes qui ont indiqué leur situation de couple

test d'association: Le test du Chi-deux donne une p-value = 1,64e-05 inférieure à 0,05 donc la provenance des questionnaires la situation de couple des répondantes sont liés

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les femmes en couple ont répondu essentiellement au salon Rainbow (52% des femmes en couple).

Pour expliquer que les femmes en couple étaient plus nombreuses au salon Rainbow, nous pourrions avancer les hypothèses suivantes : c'était un événement permettant une sortie de week-end dans un milieu relativement protégé donc attractif pour les couples, et ceux-ci étaient peut-être justement les homosexuels ciblés par ce salon.

3.3 - Relation entre la provenance des réponses et le lieu de résidence des répondantes

Les tableaux suivants permettent d'étudier le lien entre le lieu d'habitation des répondantes et la provenance des questionnaires.

Provenance Lieu résidence	Salon Rainbow	Web	Autres	Total
Paris	345	94	128	567
Région parisienne	311	91	91	493
Autres	209	328	128	665
Total	865	513	347	1725

tableau 13 : Relation entre la provenance des réponses et le lieu de résidence des répondantes

référence : Les 1725 répondantes qui ont déclaré leur lieu de résidence

test d'association: Le test du Chi-deux donne une p-value < 2,2e-16 inférieure à 0,05 donc la provenance des questionnaires le lieu résidence des répondantes sont liés

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Près de la moitié des réponses hors Île-de-France est parvenue par le biais du questionnaire en ligne (328 femmes sur 665 soit 49% des répondantes).
- Concernant le salon Rainbow, un quart seulement des répondantes ne sont pas issues de Paris et sa région (209 femmes sur 865).

3.4 - Relation entre la provenance des réponses et la profession des répondantes

Provenance Profession	Salon Rainbow	Web	Autres	Total
Elèves/Étudiantes	117	159	42	318
Employée	331	159	105	595
Cadre	223	91	99	413
Autres	187	120	105	412
Total	858	529	351	1738

tableau 14 : Relation entre la provenance des réponses et la profession des répondantes

référence : Les 1738 répondantes qui ont déclaré leur profession

test d'association: Le test du Chi-deux donne une p-value < 2,2e-16 inférieure à 0,05 donc la provenance des questionnaires et la profession des répondantes sont liées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les élèves/étudiantes ont principalement répondu par le web (50% des élèves/étudiantes) et peu par les autres canaux de distribution (13%).
- Les employées et les cadres ont majoritairement répondu au salon Rainbow (56% des employées et 54% des cadres).

Les associations mises en évidence par ces quatre analyses bivariées sont confirmées en analyse multivariée. Elle n'apporte rien de nouveau et nous ne la présentons pas.

4. Relation entre caractéristiques des répondantes et lesbophobie en général

Après avoir analysé les différentes caractéristiques sociodémographiques des répondantes, voyons de quelle manière elles influent sur les réponses à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”. Ces réponses ont été présentées dans le chapitre Tous contextes.

4.1 - Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et l'âge des répondantes

Âge des répondantes	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Moins de 25 ans	37,30%	62,70%
Entre 25 et 34 ans	42,84%	57,16%
Plus de 34 ans	44,13%	55,87%

tableau 15 : Relation entre l'âge et la lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d'association : Le test du Chi-deux donne $p\text{-value} = 0,07412$ supérieure à 0,05 donc l'âge des répondantes n'est pas significativement lié à la lesbophobie en général (au seuil de 5%).

Les résultats de l'enquête ne nous permettent pas d'identifier un lien entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et l'âge de la répondante (au moment de la réponse au questionnaire).

Le questionnaire proposait aux lesbiennes de témoigner de leur histoire, sans qu'il leur soit demandé de mentionner l'âge auquel les événements s'étaient passés. Le seul critère dont nous disposions était celui de l'âge de la répondante et non ceux auxquels elle a été victime de lesbophobie.

Il n'y a pas d'âge particulier pour se déclarer victime de lesbophobie. Étant donné qu'une personne plus âgée a vécu plus d'expériences, elle devrait avoir plus de risques d'avoir été victime de lesbophobie. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer que ce n'est pas le cas. Cela pourrait être un effet de génération. Les jeunes, profitant des évolutions de la société, vivraient plus ouvertement que leurs aînées, ce qui en ferait des cibles plus privilégiées. Une autre hypothèse serait que les jeunes générations seraient plus sensibilisées au problème et se déclareraient plus volontiers victimes. Enfin il est possible de penser qu'il s'agit d'un effet d'âge : les premiers épisodes lesbophobes surviendraient tôt dans l'histoire de la répondante.

4.2 - Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et la situation de couple des répondantes

Situation de couple	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Pas en couple	46,17%	53,83%
En couple	39,96%	60,04%

tableau 16 : Relation entre la situation de couple et la lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d'association : Le test du Chi-deux donne une $p\text{-value} = 0,01776$ inférieure à 0,05 donc la situation de couple est significativement liée à la lesbophobie en général.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Le fait d'être en couple augmente le risque d'être victime de lesbophobie.

Certes le couple rend les lesbiennes plus visibles, alors qu'une lesbienne seule est moins identifiable, elle est potentiellement hétérosexuelle. Cependant conformément au questionnaire, il s'agit de la situation de couple au moment de remplir le questionnaire et pas au moment de faits lesbophobes. On peut éventuellement supposer qu'une personne déclarant actuellement être en couple aurait plus de chances de l'avoir été au moment des faits qu'une personne se déclarant seule.

4.3 - Relation entre le fait de se déclarer victime et le lieu de résidence des répondantes

Lieu de résidence	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Paris	37,16%	62,84%
Région parisienne	48,97%	51,03%
Autres	39,44%	60,56%

tableau 17 : Relation entre le lieu de résidence et la lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d'association : Le test du Chi-deux donne p-value = 0,0002604 inférieure à 0,05 donc le lieu de résidence des répondantes est significativement lié à la lesbophobie en général.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les femmes habitant Paris sont les plus nombreuses à se déclarer victimes de lesbophobie.

En supposant que la répondante qui a déclaré son lieu de résidence au moment de remplir le questionnaire a vécu les faits lesbophobes au même endroit, on pourrait avancer les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Les lesbiennes habitant Paris pourraient a priori se sentir plus protégées que les autres à cause de l'anonymat ou parce qu'elles s'attendent à une ouverture d'esprit plus grande. Elles auraient donc tendance à se rendre plus visibles, ce qui pourrait susciter plus d'hostilité.

Hypothèse ②

On peut supposer que les lesbiennes sont plus nombreuses à Paris qu'en régions (en proportion) et que de ce fait les Parisiennes seraient plus visibles. (1)

Hypothèse ③

Paris rendrait l'agresseur plus aisément anonyme, ce qui tendrait à le désinhiber.

Hypothèse ④

Les Parisiennes évoqueraient plus de lesbophobie car pour une partie d'entre elles, l'installation à Paris représentait un moyen d'échapper aux réactions lesbophobes, réactions subies alors qu'elles étaient en province et dont elles témoignent à l'occasion de l'enquête.

(1) Les femmes ayant des rapports avec d'autres femmes sont plus nombreuses à Paris que dans les communes rurales ainsi que le constate l'enquête sur le comportement sexuel des français (voir références en annexe bibliographique) : “Ces déclarations [de pratiques sexuelles avec une personne du même sexe] varient également selon le lieu de résidence. Ainsi, 6,0% des femmes et 7,5% des hommes habitant dans l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà eu ce type de pratique contre respectivement 3,2% et 2,9% pour celles et ceux qui habitent dans des communes rurales.”

4.4 - Relation entre le fait de se déclarer victime et la profession des répondantes

Profession	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Elèves/Étudiantes	37,18%	62,82%
Employées	43,32%	56,68%
Cadres	42,82%	57,18%
Autres	39,54%	60,46%

tableau 18 : Relation entre la profession et la lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d’association : Le test du Chi-deux donne $p\text{-value} = 0,2560$ supérieure à 0,05 donc la profession et la lesbophobie en général ne sont pas liés au seuil de 5 %.

Les résultats de l’enquête ne nous permettent pas d’établir qu’une profession soit plus exposée qu’une autre.

4.5 - Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et la provenance des questionnaires

Provenance des questionnaires	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Salon Rainbow	450	438
Web	181	362
Autres	148	214

tableau 19 : Relation entre la provenance des questionnaires et la lesbophobie en général, les chiffres

Provenance des questionnaires	Victime de lesbophobie Non	Victime de lesbophobie Oui
Salon Rainbow	50,68%	49,32%
Web	33,33%	66,67%
Autres	40,88%	59,12%

tableau 20 : Relation entre la provenance des questionnaires et la lesbophobie en général, les pourcentages

référence : Les 1740 répondantes à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d’association : Le test du Chi-deux donne une $p\text{-value} = 6,032e-10$ inférieure à 0,05 donc la provenance des questionnaires est significativement liée à la lesbophobie en général.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les femmes qui nous ont répondu spontanément via le site Internet de notre association déclarent plus que les autres avoir été victimes de lesbophobie : 67% pour le web.
- La proportion est élevée également dans la catégorie Autres (Cineffable, Courrier, autres) : elles ont répondu Oui à 59%.
- Cette proportion est un peu plus faible parmi les lesbiennes que nous avons sollicitées lors du salon Rainbow : la moitié d’entre elles se déclare victime de lesbophobie.

Une hypothèse peut expliquer ces résultats :

Afin de témoigner des comportements lesbophobes qu’elles ont rencontré, les femmes qui ont répondu par le web ou par courrier ont fait une démarche délibérée et spontanée, contrairement à celles interrogées au salon Rainbow. On a donc plus de réponses Oui parmi ces premières.

4.5 - Profil à risque : analyse multivariée du fait de se déclarer victime de lesbophobie en fonction des caractéristiques des répondantes

Dans les analyses bivariées précédentes, on a exploré les caractéristiques des répondantes susceptibles d’être prédictives de la lesbophobie en général. L’analyse multivariée suivante va nous permettre d’établir le profil à risque d’être confrontée à de la lesbophobie en général.

On procède à une analyse multivariée par régression logistique : on choisit comme variable à expliquer le fait d’avoir ou non coché Oui à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?” et comme variables explicatives les caractéristiques des répondantes. On retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,02277	-	0,857416	
Situation personnelle :				
Couple	0,33668	1,40	0,002372	**
Lieu de résidence :			0,000418	***
Région parisienne	-0,52834	0,59	0,000113	***
Hors Région parisienne	-0,34518	0,71	0,011913	*
Provenance des questionnaires :			2,96e-13	***
Web	0,94730	2,58	1,13e-12	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,67331	1,96	5,25e-06	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 21 : Modélisation logistique du risque d’être victime de lesbophobie en général en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d’association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d’association est élevée.

test d’association : Seules les variables dont les p-values globales sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la lesbophobie en général.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Le fait de se déclarer victime de lesbophobie dépend de la situation de couple et du lieu de résidence (au moment de remplir le questionnaire), ainsi que de la provenance du questionnaire.
- Le fait de se déclarer victime de lesbophobie ne dépend pas de l’âge de la répondante, ni de sa profession (au moment de remplir le questionnaire).
- Le profil des lesbiennes le plus à risque de se déclarer victimes de lesbophobie est d’être en couple, parisienne, et d’avoir témoigné par le web.

BILAN

Le profil des répondantes

Le profil sociodémographique des femmes qui ont répondu à notre enquête est établi à travers quatre critères : l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence et la profession. Les caractéristiques les plus fréquentes sont les suivantes :

- Elles ont **entre 25 et 34 ans** (40% des répondantes). Par ailleurs, neuf répondantes sur dix ont entre 18 et 49 ans.
- Elles sont majoritairement **en couple** : 60 % déclarent être en couple et 22 % vivent seules.
- Elles sont issues d'une population essentiellement **urbaine et parisienne** puisque 61% déclarent résider en Île-de-France et 18 % habiter dans des grandes villes.
- Les trois catégories socioprofessionnelles prépondérantes sont : les **employées**, les **cadres** et les **élèves/étudiantes**. Elles représentent respectivement 34%, 24% et 18% des répondantes.

La provenance des questionnaires

Aux caractéristiques sociodémographiques qui correspondent chacune à une question de l'enquête, a été ajoutée une autre information : la provenance des questionnaires. Les réponses ont ainsi la caractéristique supplémentaire suivante :

- La moitié des questionnaires provient du **salon Rainbow**, 30% du site internet de SOS homophobie et le reste de Cineffable et du courrier.

Le mode de diffusion du questionnaire influe sur le profil sociodémographique des répondantes. Le salon Rainbow a permis de toucher, plus que d'autres moyens de diffusion, les Franciliennes, les couples, les employées et les cadres, et une population lesbienne présentant une certaine visibilité. Par ailleurs, les moins de 25 ans ont plus tendance à répondre par le web.

Identification et acceptation en tant que lesbienne

En moyenne, les femmes ayant répondu se sont **considérées comme lesbiennes à 20 ans** et se sont **senties en accord avec elles-mêmes à 24 ans**. Ainsi une femme se découvrant lesbienne, s'accepte comme telle quelques années plus tard.

Profil à risque

Parmi les femmes qui ont répondu à la question “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”, **celles qui ont le plus de risque de se déclarer victimes** sont :

- **les Parisiennes**
- **les femmes en couple**

Au-delà du fait que les répondantes avaient ces caractéristiques au moment de répondre au questionnaire et non au moment des épisodes lesbophobes, on peut émettre les hypothèses suivantes.

- Les Parisiennes seraient plus visibles, ce qui pourrait susciter plus d'hostilité. De plus, Paris rendrait l'agresseur plus aisément anonyme, ce qui tendrait à le désinhiber.
La visibilité des Parisiennes pourrait résulter de la proportion plus grande de lesbiennes à Paris qu'en régions, et de la tendance à se rendre plus visible du fait de l'anonymat ou d'une ouverture d'esprit supposée plus grande.
Notons par ailleurs que les atteintes lesbophobes ont pu avoir lieu en régions.
- Le couple rend les lesbiennes plus visibles, alors qu'une lesbienne seule est moins identifiable parce qu'elle est potentiellement hétérosexuelle.

Nous n'identifions pas d'âge ou de profession plus exposés que d'autres au fait de se déclarer victime de lesbophobie.

Étant donné qu'une personne plus âgée a vécu plus d'expériences, elle devrait avoir plus de risques d'avoir été victime de lesbophobie. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer pourquoi ce n'est pas le cas. Cela pourrait être un effet de génération. Les jeunes, profitant des évolutions de la société, vivraient plus ouvertement que leurs aînées, ce qui en ferait des cibles plus privilégiées. Une autre hypothèse serait que les jeunes générations seraient plus sensibilisées au problème et se déclareraient plus volontiers victimes. Enfin, il est possible de penser qu'il s'agit d'un effet d'âge : les premiers épisodes lesbophobes surviendraient tôt dans l'histoire de la répondante.

La provenance des questionnaires intervient également dans le profil à risque : les femmes ayant répondu par le **web** sont plus enclines à se déclarer victimes de lesbophobie car elles sont plus dans une démarche volontaire de témoignage.

Analyse de la lesbophobie dans la famille

“Quand mon père m'a dit : “c'est pas ça la vie avec un grand V”.”

“Du positif ! L'incroyable compréhension à mon égard dont fait preuve ma famille au fur et à mesure que je leur fais mon coming-out, et pourtant ils sont catholiques ! Même mon frère prêtre. Comme quoi bien plus fort que les idées reçues, l'amour ! J'espère que cela me rendra assez forte pour être plus visible et soutenir d'autres lesbiennes qui ont du mal à le vivre.”

“Ma fille a refusé de continuer à vivre avec moi.”

Pour analyser les situations de lesbophobie dans la famille, 7 “acteurs” et 9 “manifestations” potentiels étaient proposés dans le questionnaire. À ces manifestations s'ajoutait un champ de réponse libre (“autres”).

Il n'y avait pas de limitation dans le nombre de cases à cocher tant côté acteurs que côté manifestations.

acteurs		manifestations	
	❶ Père		❶ Incompréhension
	❷ Mère		❷ Rejet
	❸ Frères et sœurs		❸ Insultes
	❹ Vos enfants		❹ Séquestration
	❺ Famille éloignée		❺ Violence
	❻ Conjoint		❻ Viol
	❼ Belle-famille		❼ Diffamation
			❽ Menaces
			❾ Harcèlement
			❿ Autres :

Parmi les acteurs, ont été proposés :

1. la famille proche (parents, frères et sœurs)
2. la famille éloignée (grands-parents, oncles et tantes, cousins)
3. la famille composée à l'âge adulte (conjoint, enfants, belle-famille)

La notion de belle-famille peut être interprétée de plusieurs façons :

- la famille de la compagne de la répondante,
- la famille de leur mari ou de leur compagnon, pour les lesbiennes étant ou ayant été mariées ou celles ayant formé à un moment de leur vie un couple hétérosexuel,
- la famille recomposée des parents s'il y avait lieu.

Avertissements :

- La composition de la cellule familiale des femmes qui ont répondu n'est pas connue. Par exemple pour certaines d'entre elles (filles uniques, parents disparus), certains membres de la famille sont absents. L'interprétation des résultats est donc limitée par la non-prise en compte explicite de la structure familiale des répondantes.
- Il n'y a pas mention de la date des faits de lesbophobie dans l'histoire de celle qui a répondu.

L'analyse de la lesbophobie dans la famille s'effectuera en plusieurs étapes :

Un premier dénombrement permettra de connaître l'ampleur de ce phénomène ainsi que les acteurs et manifestations les plus cités. Puis nous étudierons diverses associations, que ce soit entre les divers acteurs lesbophobes au sein de la famille, ou bien entre la lesbophobie familiale et la lesbophobie en général. Enfin le profil à risque des personnes confrontées à de la lesbophobie familiale sera établi.

1. Dénombrement des acteurs et manifestations

44% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête ont déclaré de la lesbophobie au sein de leur famille (à savoir 783 femmes sur le total des 1793 répondantes).

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

Les femmes ayant déclaré un vécu lesbophobe familial ont coché une ou plusieurs cases parmi les 17 options de la rubrique Famille : 7 acteurs et 9 manifestations possibles, plus un champ manifestation "autres". Leur répartition en fonction du nombre total de cases cochées est présentée dans le tableau suivant.

Nombre de cases cochées "acteurs" ou "manifestations"	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1010	56,33%
1	63	3,51%
2	197	10,99%
3	200	11,15%
4	139	7,75%
5	82	4,57%
6	42	2,34%
7	26	1,45%
8	16	0,89%
9	8	0,45%
10	6	0,33%
11	3	0,17%
12	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes suivant le nombre de cases cochées dans la rubrique Famille, acteurs et manifestations confondus

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 783 femmes ont coché au moins une case. Elles sont ainsi 44% à s'être exprimées sur la lesbophobie dans la famille.
- Le plus souvent, les femmes qui ont déclaré de la lesbophobie familiale ont coché deux ou trois cases parmi les 17 proposées.
- Parmi les femmes qui évoquent de la lesbophobie dans la famille, le nombre moyen de cases cochées est de 3,5.

1.2 - Les acteurs

Nombre de cases "acteurs" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1088	60,68%
1	373	20,80%
2	225	12,55%
3	84	4,68%
4	19	1,06%
5	3	0,17%
6	1	0,06%
7	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes suivant le nombre de cases "acteurs" cochées dans la rubrique Famille

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 61% des femmes n'évoquent aucun acteur de lesbophobie dans la famille.
- 39% des répondantes (705 femmes) évoquent des acteurs familiaux responsables d'attitudes lesbophobes : 21% des femmes ont coché une case, 13% en ont coché deux et 5% en ont coché trois.
- Parmi les femmes qui évoquent de la lesbophobie dans la famille, le nombre moyen de cases "acteurs" cochées est de 1,5.

Il est intéressant de rapprocher ces résultats de ceux du paragraphe précédent où nous avons vu que 783 femmes évoquent au moins un acteur ou une manifestation dans la famille. Ce sont ainsi 78 femmes (783 moins 705) qui n'évoquent aucun acteur tout en évoquant une ou plusieurs manifestations de lesbophobie dans la famille (soit 4% des répondantes au questionnaire ou, en d'autres termes, 10% des femmes évoquant un ou plusieurs épisodes de lesbophobie dans la famille).

1.3 - Les manifestations

Nombre de cases “manifestations” cochées	Famille	
	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1038	57,89%
1	301	16,79%
2	236	13,16%
3	129	7,19%
4	45	2,51%
5	23	1,28%
6	14	0,78%
7	5	0,28%
8	2	0,11%
9	0	0,00%
10	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes suivant le nombre de cases “manifestations” cochées dans la rubrique Famille

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 58% des lesbiennes n'ont coché aucune case.
- 42% (soit 755 femmes) nous font part du type de manifestations lesbophobes rencontrées dans leur environnement familial.
- Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie dans la famille, le nombre moyen de cases “manifestations” cochées est de 2,0.

En effectuant un rapprochement avec les résultats du premier paragraphe, où nous avons vu que 783 femmes cochent au moins une case dans la rubrique Famille, ce sont ainsi 28 femmes (783 moins 755) qui ne cochent aucune manifestation de lesbophobie dans la famille tout en évoquant au moins un acteur familial (2% des répondantes au questionnaire ou, en d'autres termes, 4% des femmes évoquant au moins un épisode de lesbophobie dans la famille).

Rapprochons ces 28 femmes des 78 femmes citées dans le paragraphe précédent, qui n'évoquent aucun acteur tout en évoquant une ou plusieurs manifestations de lesbophobie dans la famille. Dans notre échantillon, il est donc plus commun de mettre en cause la famille sans évoquer un acteur que de la mettre en cause sans évoquer de manifestation.

2. Les acteurs et manifestations cités

2.1 - Les acteurs

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 783 répondantes de la rubrique Famille
Mère	386	21,53%	49,30%
Père	294	16,40%	37,55%
Frères et sœurs	183	10,21%	23,37%
Famille éloignée	175	9,76%	22,35%
Belle-famille	105	5,86%	13,41%
Conjoint	20	1,12%	2,55%
Vos enfants	9	0,50%	1,15%

tableau 4 : Les acteurs de lesbophobie familiale

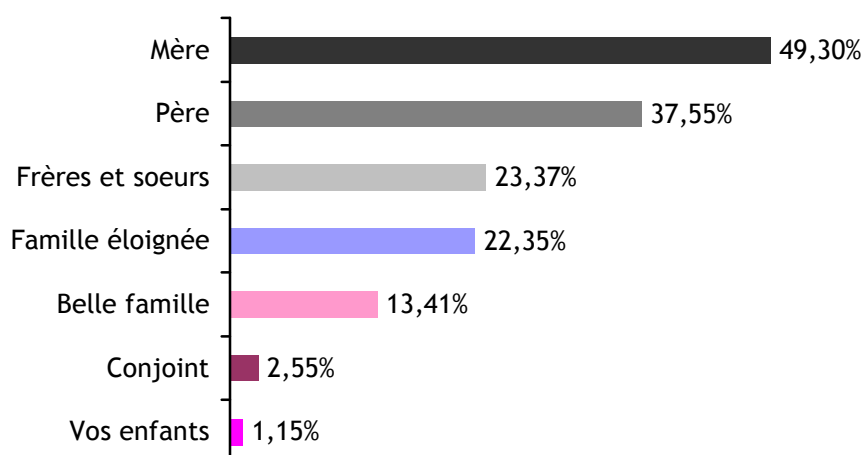


figure 1 : Les acteurs de lesbophobie familiale, cités par les femmes concernées

référence : Les 783 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Famille

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 49% des répondantes dans la rubrique Famille vivent ou ont vécu des situations de lesbophobie de la part de leur mère,
- 38% de la part de leur père,
- 23% des frères et sœurs.
- Rapportés à l'ensemble des répondantes au questionnaire, ces pourcentages sont respectivement de 22%, 16% et 10%.

Nous constatons donc que ce sont les membres de la famille proche qui sont le plus souvent cités : père, mère, frères et sœurs.

L'homophobie de la part de la fratrie est sans doute sous-estimée puisque les agressions sont rapportées à l'ensemble des répondantes et non aux seules femmes ayant des frères et sœurs. Cette remarque s'applique aussi, dans une moindre mesure aux parents (cas des familles monoparentales par exemple), aux enfants, au conjoint, à la belle-famille...

Lesbophobie de la part des parents

Les attitudes de lesbophobie de la part de la mère (22% des répondantes) sont évoquées plus fréquemment que celles du père (16%).

Les intervalles de confiance sont les suivants :

- pour la mère : [19.6% - 23.6%]
- pour le père : [14.7% - 18.2%]

Ces intervalles indiquent la fourchette où se situe, avec 95% de chances, la vraie proportion de lesbophobie parentale. Puisqu'ils ne se recoupent pas, nous pouvons conclure que d'une manière générale **la mère est plus souvent évoquée que le père**.

Nous proposons les hypothèses suivantes pour expliquer cette différence :

Hypothèse ①

C'est auprès de la mère que s'effectue le premier "coming-out" familial. S'il est mal vécu de la part de celle-ci, il ne se fera pas nécessairement auprès du père.

Hypothèse ②

Les pourcentages seraient les mêmes entre père et mère si les rôles sociaux attribués aux deux parents étaient les mêmes. Le partage des rôles confie culturellement la responsabilité de la vie familiale à la mère.

Hypothèse ③

Une fille peut attendre davantage de compréhension de la part de sa mère que de son père, et donc avoir plus tendance à être sensible à la lesbophobie venant de sa mère.

Lesbophobie de la part de la fratrie

Les liens fraternels n'excluent pas la lesbophobie.

Le pourcentage des témoignages de lesbophobie émanant de la fratrie est cependant plus faible que ceux provenant des parents (10% des répondantes).

On ne peut en déduire une comparaison directe entre les chiffres de lesbophobie parentale et ceux de lesbophobie de la fratrie. En effet, si les lesbiennes ont souvent des parents, elles n'ont pas toujours de frères et sœurs. Il est possible qu'un certain nombre des réponses proviennent de filles uniques et le problème avec la fratrie ne se pose pas pour elles.

Si l'on passe outre à cette réserve, deux hypothèses pourraient expliquer la moindre fréquence de lesbophobie dans la fratrie :

Hypothèse ①

Le changement de génération : les mentalités ont évolué et les enfants ont pu en bénéficier.

Hypothèse ②

Certains parents se sentent responsables de l'homosexualité de leur enfant, ce phénomène ne touche pas a priori les frères et sœurs.

Lesbophobie de la part de la famille éloignée

On observe 10% de témoignages de lesbophobie de la part de la famille éloignée : le pourcentage est identique à celui de la fratrie, et est supérieur à celui de la belle-famille.

Lesbophobie de la part de la belle-famille

Le terme de belle-famille peut recouvrir plusieurs réalités différentes : la famille de la compagne de la répondante, la famille d'un éventuel conjoint, ou les beaux-parents de la répondante dans le cas d'une famille recomposée. Ce chiffre de 6%, relativement important, s'explique par l'extension du concept de belle-famille.

Ce chiffre apparaît comme supérieur à celui de la lesbophobie manifestée par le conjoint ou l'ex-conjoint.

Lesbophobie de la part du conjoint

On peut être surpris par le faible taux de réponses mentionnant la lesbophobie provenant du conjoint ou de l'ex-conjoint : 1%.

Les 20 répondantes qui s'expriment sur les comportements lesbophobes de leur conjoint ou ex-conjoint se répartissent de la manière suivante :

- 8 se sont déclarées divorcées,
- 10 n'ont pas indiqué être mariée ou divorcée (mais ont précisé leur situation personnelle),
- 2 n'ont pas précisé leur situation personnelle.

Nous pouvons émettre deux hypothèses pour les femmes qui évoquent de la lesbophobie de la part du conjoint sans indiquer être mariée ou divorcée :

- soit elles ont vécu des relations hétérosexuelles sans se marier,
- soit elles ont répondu à la partie Situation personnelle en pensant que les réponses multiples n'y étaient pas possibles et donc en se référant uniquement à leur situation personnelle actuelle,

Bien que nous ne puissions identifier avec certitude la totalité des femmes engagées ou l'ayant été dans une relation de couple hétérosexuelle, le pourcentage de femmes se déclarant mariées ou divorcées évoquant de la lesbophobie du conjoint, de 14% (8 sur 56), montre que le chiffre de 1% sous-estime le phénomène.

Lesbophobie de la part des enfants

9 femmes évoquent de la lesbophobie de la part de leurs enfants, soit 0,5% des 1793 lesbiennes ayant répondu.

Le pourcentage des témoignages de lesbophobie de la part des enfants est faible. Il doit cependant être mis en relation avec le nombre de lesbiennes qui sont mères. Notre questionnaire ne comportait pas la question "Avez-vous des enfants ?" et nous ne disposons donc pas de données sur le nombre de lesbiennes avec enfants qui nous ont répondu.

2.2 - Les manifestations

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 783 répondantes de la rubrique Famille
Incompréhension	620	34,58%	79,18%
Rejet	377	21,03%	48,15%
Insultes	238	13,27%	30,4%
Menaces	97	5,41%	12,39%
Diffamation	75	4,18%	9,58%
Harcèlement	72	4,02%	9,2%
Autres	57	3,18%	7,28%
Violence	30	1,67%	3,83%
Viol	17	0,95%	2,17%
Séquestration	7	0,39%	0,89%

tableau 5 : Les manifestations de lesbophobie familiale

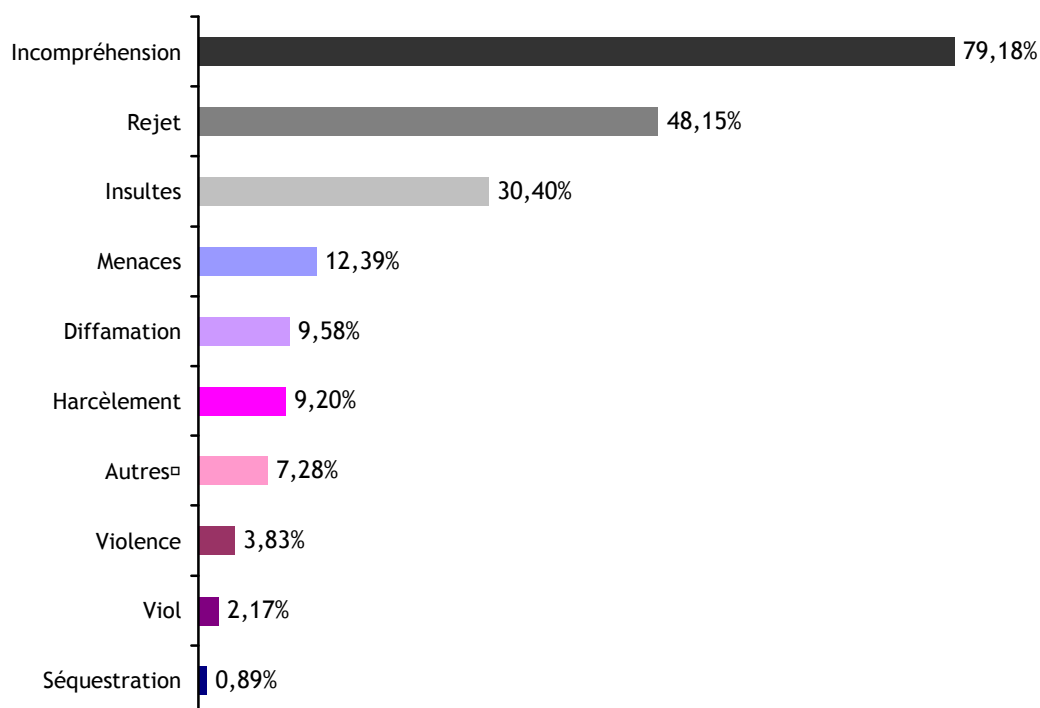


figure 2 : Les manifestations de lesbophobie familiale, citées par les femmes concernées
référence : Les 783 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Famille

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'incompréhension, le rejet et les insultes sont les manifestations les plus souvent citées dans la rubrique Famille.
- Parmi les 783 femmes ayant coché au moins une case relative à la lesbophobie dans la famille :
 - l'incompréhension est la manifestation la plus répandue avec 79% (près de 35% de l'ensemble des 1793 réponses)
 - le rejet vient ensuite à 48% (21% sur le total des réponses)

- les insultes sont ensuite citées dans 30% des cas (13% sur le total)
- Les menaces 12%, la diffamation 10%, le harcèlement 9%, d'autres manifestations 7%, les violences 4%, les viols 2%, et les séquestrations 1% sont moins fréquemment mentionnés.

2.3 – Le champ ouvert “autres” manifestations

Ce champ ouvert était prévu pour renseigner d'autres types de manifestations.

Il a aussi été utilisé pour préciser certains acteurs, par exemple “Mamie”, ou pallier des catégories manquantes, comme “Conjoint de mon ex”.

Certaines femmes y ont également précisé leur situation vis-à-vis de leur famille (ex. : “je ne le dis pas !!”, “pas osé faire mon coming-out”).

Par ailleurs une femme a réagi sur le terme de lesbophobie : “terme de lesbophobie trop fourre tout : différence entre des agressions physiques de la part d'étrangers et les doutes des parents”.

57 femmes cochent la case “autres” : 5 ne précisent rien dans ce champ et 52 le renseignent. Les réponses sont classées suivant la thématique abordée : manifestations, acteurs, autres.

Manifestations : elles sont au nombre de 49, classées par ordre alphabétique

- [1] abandon
- [2] ABSENCE DE RELATION
- [3] attouchements
- [4] CHANTAGE
- [5] chantage
- [6] chantage affectif des parents
- [7] CHANTAGE MISE SOUS TUTELLE
- [8] condamnée par Dieu
- [9] conseils de me faire soigner
- [10] culpabilisation religieuse
- [11] culpabilité
- [12] culpabilité
- [13] déni
- [14] déni du père:un jour tu changeras. terme de lesbophobie trop fourre tout : différence entre des agressions physiques de la part d'étrangers et les doutes des parents
- [15] déshéritage
- [16] évitement, silence
- [17] harcèlement de la part du mari de ma mère
- [18] ignorance
- [19] ignorance
- [20] indifférence
- [21] intrigues, espionnage
- [22] invisibilisation; évitent le sujet
- [23] ironie
- [24] isolement
- [25] lettres d'injures
- [26] ma mère ne considère pas ma vie de couple comme légitime contrairement à un couple hétéro.
- [27] ma mère ne veut pas en parler même si elle accepte
- [28] mensonge
- [29] mépris
- [30] mise en doute
- [31] moquerie
- [32] moquerie
- [33] non dit
- [34] on m'ignore
- [35] quitter ma ville Mère : cause /ragots mais pas de preuves
- [36] peur de la contagion
- [37] préjugés
- [38] pression sur ma compagne
- [39] propos insidieux
- [40] ragots
- [41] rejet de ma compagne
- [42] rupture et non dit qui dépasse la question de l'homo...

[43] silence
 [44] silence
 [45] SILENCE SUR LA QUESTION
 [46] mère: silence (refus de parler)
 [47] sous entendus malsains
 [48] tient ma nièce à mon écart
 [49] cf point 4 (NDLR : la répondante renvoie au témoignage qu'elle a écrit dans la dernière partie du questionnaire qui est : "après réflexion je suis "victime" de lesbophobie de la part de mes deux frères (mariés + enfants) qui n'ont jamais invité chez eux mes compagnes passées ou ma compagne actuelle.")

Acteurs : Tous les témoignages précisant un acteur donnent également une manifestation qui lui est associée. Il s'agit des 8 témoignages cités ci-dessus : les numéros 6, 14, 17, 26, 27, 35, 46 et 49.

Visibilité : 3 témoignages

[50] je ne le dis pas !!
 [51] pas osé faire mon coming out
 [52] en plus ils ne sont pas au courant !

Parmi les femmes ne cochant pas la case "autres", 17 précisent tout de même quelque chose. Nous n'avons pas considéré ces 17 femmes comme cochant la case "autres", puisque plus de la moitié ne renseigne pas ce champ en tant qu'"autres manifestations".

Manifestations : 8 réponses

[1] brimade
 [2] pas le droit d'en parler
 [3] propos misogynes, rejet de mon homosexualité
 [4] refus d'entendre. Dénier
 [5] rejet de ma mère pendant 15 ans
 [6] TABOU
 [7] vague incompréhension mais vis à vis des autres
 [8] va voir un psy ou...

Acteurs : 9 témoignages dont le 5 déjà présent ci-dessus

[9] qui? MAMIE
 [10] par les grands parents
 [11] autre famille: conjoint de mon ex.
 [12] lesbophobie chez ma tante
 [13] belle soeur homophobe
 [14] un peu, pour la mère
 [15] lesbophobie de sa nièce
 [16] lesbophobie de camarades de fac

Enfin, une répondante fournit la remarque suivante :

[17] famille qui a accepté peut-être sans comprendre

3. Corrélation entre les acteurs

Nous allons maintenant déterminer les associations qui existent entre les diverses réponses dans le domaine familial. Plus précisément nous tâchons d'identifier si la lesbophobie de certains acteurs est associée à celle d'autres membres de la famille.

3.1 - Corrélation entre Père et Mère

Père \ Mère	Mère Non	Mère Oui	Total
Père Non	1300	199	1499
Père Oui	107	187	294
Total	1407	386	1793

tableau 6 : Répartition des répondantes suivant la lesbophobie de la part de la mère ou du père

lecture : La première colonne, "Mère Non", donne le nombre de femmes qui ne déclarent pas de lesbophobie de la part de la mère en fonction de ce qu'elles déclarent pour le père.

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2e-16$ donc il existe une association statistiquement significative entre Père et Mère.

Odds Ratio = 11,39

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 187 femmes déclarent de la lesbophobie de la part du père *et* de la mère, 199 de la part de la mère mais pas du père, 107 de la part du père mais pas de la mère. Ce sont donc 493 femmes qui déclarent de la lesbophobie de la part du père *ou* de la mère (27% des répondantes au questionnaire).
- Si l'on rapporte ce chiffre aux femmes qui ont coché au moins une case dans la rubrique Famille (783 répondantes), ce sont 63% qui ont vécu un problème avec au moins l'un des parents.
- Si nous nous intéressons aux femmes qui ont coché au moins une case parmi les acteurs, soit 705 répondantes, 70% ont coché père ou mère ou les deux.
- La lesbophobie de la part du père est fortement associée à celle de la part de la mère (OR=11). Le fait d'être confrontée à de la lesbophobie d'un des parents augmente fortement le risque d'être confrontée à de la lesbophobie de la part de l'autre.

Nous allons maintenant examiner plus en détails les chiffres du tableau précédent à l'aide de figures.

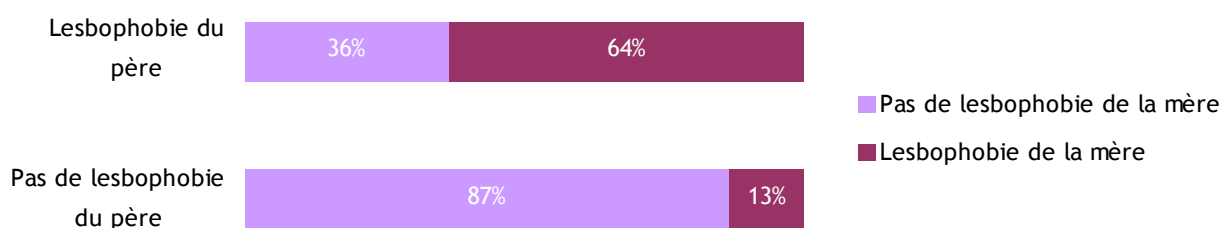


figure 3 : Pourcentage de femmes déclarant de la lesbophobie de la part de la mère en fonction de la lesbophobie déclarée pour le père

lecture : 64% des femmes ayant été victimes de lesbophobie de la part du père sont également victimes de lesbophobie de la part de la mère

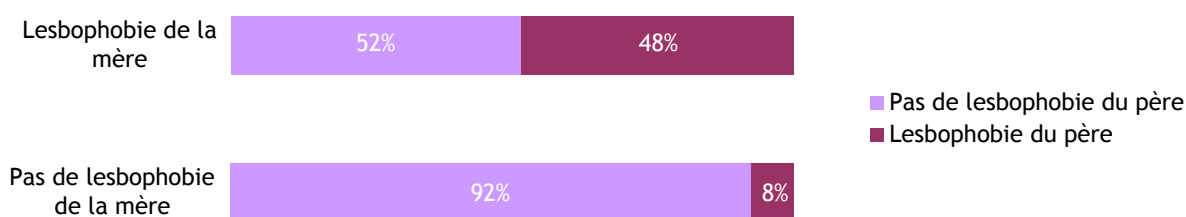


figure 4 : Pourcentage de femmes déclarant de la lesbophobie de la part du père en fonction de la lesbophobie déclarée pour la mère

lecture : 48% des femmes ayant été victimes de lesbophobie de la part de la mère sont également victimes de lesbophobie de la part du père

Une femme a 8 % de chances de déclarer être victime de lesbophobie de la part du père si elle ne déclare pas avoir été victime de lesbophobie de la part de la mère, et 48 % de chances sinon.

Ces figures nous donnent les indications suivantes :

Imaginons une “répondante au questionnaire”. Sans la connaître nous pouvons déjà avancer :

- Qu'elle risque dans un cas sur cinq d'avoir été victime de lesbophobie de la part de sa mère : en effet, le pourcentage de femmes qui l'ont déclaré est de 22%.
- Imaginons cette fois qu'on lui demande si elle a été victime de lesbophobie de la part de son père. Si elle répond Oui, il y a un fort risque qu'elle soit également victime de lesbophobie de la part de sa mère : 64% des femmes qui ont été victimes de la part de leur père l'ont été également de la part de leur mère (d'après la première figure ci-dessus). Sa probabilité d'être victime de la part de sa mère est donc multipliée par trois : on passe de 22% à 64%.
- Si elle n'a pas été victime de la part de son père, elle n'a “que” 13% de chances de l'avoir été de la part de sa mère. Cette fois la probabilité d'être victime de la part de la mère est divisée par deux.

- En procédant au même raisonnement, nous trouvons les mêmes coefficients multiplicateurs pour la lesbophobie du père (d'après la seconde figure ci-dessus) : une répondante a 16% de chances d'être victime de lesbophobie de la part de son père, cette probabilité est multipliée par 3 si elle a été victime de lesbophobie de la part de sa mère (48%) et divisée par 2 sinon.
- Le risque d'avoir été confrontée à de la lesbophobie de la part d'un des deux parents est fortement amplifié (ou réduit) si l'on a (ou pas) déjà vécu un épisode lesbophobe avec l'autre parent.

3.2 - Corrélation entre les autres acteurs

Les tableaux suivants décrivent la corrélation entre les parents et les autres acteurs familiaux. Ils seront analysés de manière groupée.

Corrélation entre Père et Fratrie

Père \ Fratrie	Fratrie Non	Fratrie Oui
Père Non	1392	107
Père Oui	218	76

tableau 7 : Relation entre lesbophobie de la part du père et de la fratrie

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2e-06$

Odds Ratio = 4,53

Corrélation entre Mère et Fratrie

Mère \ Fratrie	Fratrie Non	Fratrie Oui
Mère Non	1318	89
Mère Oui	292	94

tableau 8 : Relation entre lesbophobie de la part de la mère et de la fratrie

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2e-16$

Odds Ratio = 4,76

Corrélation entre Père et Famille éloignée

Père \ Famille éloignée	Famille éloignée Non	Famille éloignée Oui
Père Non	1383	116
Père Oui	235	59

tableau 9 : Relation entre lesbophobie de la part du père et de la famille éloignée

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 2e-09$

Odds Ratio = 2,99

Corrélation entre Mère et Famille éloignée

Mère \ Famille éloignée	Famille éloignée Non	Famille éloignée Oui
Mère Non	1298	109
Mère Oui	320	66

tableau 10 : Relation entre lesbophobie de la part de la mère et de la famille éloignée

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 3e-07$

Odds Ratio = 2,45

Corrélation entre Père et Belle-famille

Père \ Belle-famille	Belle-famille Non	Belle-famille Oui
Père Non	1423	76
Père Oui	265	29

tableau 11 : Relation entre lesbophobie de la part du père et de la belle-famille

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,002574$

Odds Ratio = 2,05

Corrélation entre Mère et Belle-famille

Mère \ Belle-famille	Belle-famille Non	Belle-famille Oui
Mère Non	1332	75
Mère Oui	356	30

tableau 12 : Relation entre lesbophobie de la part de la mère et de la belle-famille

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,0852$ supérieure à 0,05

Odds Ratio = 1,49

Parmi toutes les corrélations ci-dessus, seule la lesbophobie de la part de la mère et celle de la part de la belle-famille ne sont pas significativement liées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La lesbophobie de la part des parents est associée à la lesbophobie de la part des autres membres de la famille, exception faite du lien entre mère et belle-famille. En d'autres termes, à partir du moment où il y a lesbophobie de la part d'au moins un parent dans la famille, il y a beaucoup plus de risques de rencontrer de la lesbophobie de la part de plusieurs membres de la famille (exception faite du lien entre mère et belle-famille). La famille apparaît comme un groupe homogène. Une lesbienne qui est victime de lesbophobie de la part d'un de ses parents a donc moins de chance de trouver du réconfort auprès des autres membres de sa famille.
- C'est l'association père-mère qui est, de loin, la plus forte (l'Odds Ratio correspondant qui permet de mesurer la force d'une association est de 11). Dans l'évocation de la lesbophobie dans la famille, la force d'association est décroissante avec l'éloignement : on passe d'une association très forte entre père et mère (OR=11) à une association plus faible entre les parents et la fratrie (OR=5) puis à une association encore plus faible avec la famille éloignée (qui est comprise entre 2 et 3), et enfin avec la belle-famille (association qui est de 2 pour le père et non significative pour la mère).

4. Relation entre lesbophobie dans la famille et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". Nous commençons par isoler l'association entre lesbophobie familiale et victime de lesbophobie. Ensuite, nous identifierons les acteurs et manifestations les plus fortement liés au fait de se déclarer victime de lesbophobie.

4.1 - Analyse bivariée

L'analyse des rapports entre lesbophobie familiale et le fait de se déclarer victime de lesbophobie, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. En prenant en compte l'ensemble des contextes de lesbophobie évoqués, la Famille apparaît comme le second contexte le plus fortement associé au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général, après la Vie quotidienne. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie familiale et présentons l'analyse bivariée entre l'évocation de lesbophobie familiale et le fait de se déclarer victime de lesbophobie.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans la Famille Non	668	311	979
Lesbophobie dans la Famille Oui	58	703	761
Total	726	1014	1740

tableau 13 : Relation entre lesbophobie dans la Famille et lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ? "

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc le vécu familial et le vécu lesbophobe dans sa globalité sont associés.

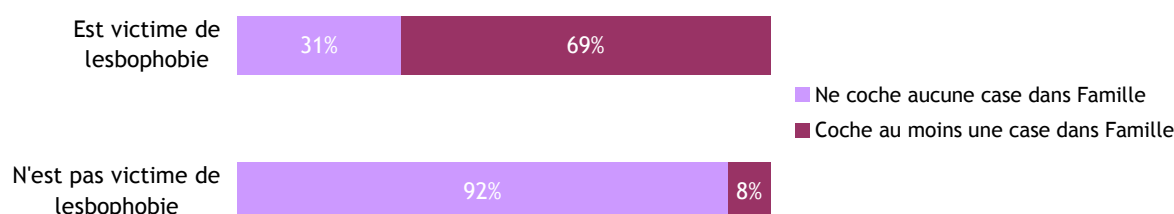


figure 5 : Pourcentage de femmes déclarant de la lesbophobie au sein de la Famille suivant qu'elles se déclarent victimes ou non de lesbophobie en général

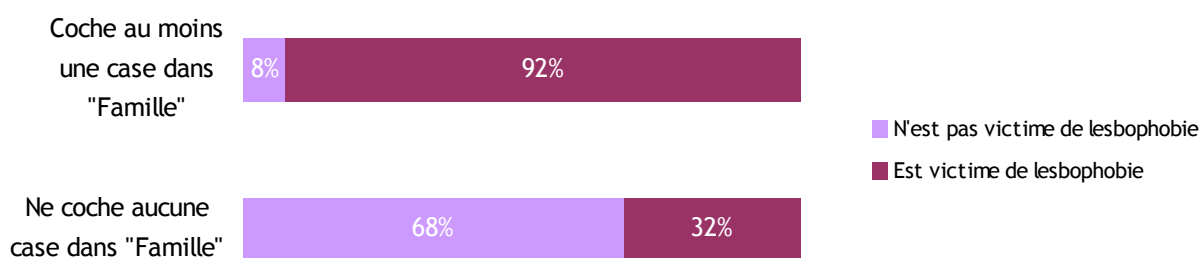


figure 6 : Pourcentage de femmes se déclarant victimes ou non de lesbophobie en général suivant qu'elles déclarent de la lesbophobie au sein de la Famille

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Une femme déclarant avoir été victime de lesbophobie évoque un épisode familial dans 69% des cas (à savoir 703 femmes sur 1014) : **plus de deux femmes sur trois se déclarant victimes de lesbophobie en général ont rencontré de la lesbophobie dans la famille** (voir première figure ci-dessus).
- Une femme se déclarant "non victime" de lesbophobie en général évoque néanmoins, dans 8% des cas (58 femmes sur 726), de la lesbophobie au sein de la famille.
- Une femme ne déclarant pas de problème de lesbophobie familiale se déclare victime de lesbophobie dans sa vie dans 32% des cas. Ces femmes en sont victimes dans d'autres contextes que nous aborderons par la suite comme Voisinage, Travail, etc. (voir deuxième figure ci-dessus).
- Une femme signalant au moins un problème de lesbophobie dans sa famille ne se déclare pas, de manière surprenante, victime de lesbophobie en général dans 8% des cas (soit 58 femmes sur 761).

58 femmes évoquent un vécu lesbophobe dans la famille tout en ne se déclarant pas victimes de lesbophobie en général. Les hypothèses générales pour expliquer ce comportement que l'on retrouve dans d'autres contextes sont détaillées dans le chapitre Tous contextes.

Analyses complémentaires sur ce dernier point :

Ce pourcentage de 8%, plutôt élevé par rapport aux autres contextes, pourrait nous amener à penser que la famille est moins associée que les autres rubriques au fait de se déclarer victime parce que certaines femmes ne considéreraient pas l'atteinte familiale comme de la lesbophobie. Or ce n'est pas le cas, puisque nous avons mis en évidence dans le chapitre Tous contextes que la Famille est la deuxième rubrique la plus fortement associée au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

Analysons alors de manière plus approfondie ce qui différencie ces 58 femmes des autres femmes concernées par la lesbophobie familiale.

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie dans la famille, celles ne se déclarant pas victimes de lesbophobie en général cochent significativement moins de cases dans la rubrique que celles se déclarant victimes (2,6 cases cochées en moyenne contre 3,6 pour celles se déclarant victimes, $p=7e-8$, test de Student). Elles évoquent également moins de contextes de lesbophobie dans le questionnaire (2,1 contextes contre 3,6 en moyenne, $p=1e-9$, test de Student).

Ainsi les femmes ne se déclarant pas victimes de lesbophobie en général tout en évoquant de la lesbophobie dans la famille évoquent moins de contextes, et, dans le cadre familial, elles cochent moins de cases.

Pour expliquer qu'elles ne se déclarent pas victimes de lesbophobie en général, on pourrait émettre l'hypothèse qu'elles sont confrontées à **moins de situations lesbophobes et en moindre intensité**. Gardons tout de même à l'esprit que la gravité d'une situation individuelle n'est pas forcément liée au nombre d'épisodes de lesbophobie vécus : il peut paraître moins dramatique d'avoir été

confrontée deux fois dans sa vie à de l'incompréhension qu'une fois à une agression physique ou à un viol.

Une autre hypothèse serait que certaines lesbiennes, **plus sensibilisées** sur les questions de lesbophobie, seront **plus vigilantes** sur certains comportements de lesbophobie masquée, déclarant ainsi plus d'épisodes de lesbophobie et se déclarant plus volontiers victimes. Une illustration de ce phénomène pourrait être le témoignage de cette lesbienne, déjà cité dans l'analyse du champ "autres" manifestations, qui déclare ne pas être victime de lesbophobie et qui dans la dernière partie du questionnaire indique : "après réflexion je suis "victime" de lesbophobie de la part de mes deux frères (mariés + enfants) qui n'ont jamais invité chez eux mes compagnes passées ou ma compagne actuelle." Ce processus de sensibilisation pouvait déjà exister avant de répondre au questionnaire ou bien avoir été favorisé par la lecture du questionnaire.

4.2 - Acteurs et manifestations familiaux associés à un vécu lesbophobe

On vient de voir qu'évoquer un épisode lesbophobe familial est fortement associé au fait de déclarer avoir été victime de lesbophobie en général. Ce qu'apporte en plus l'analyse suivante, c'est une indication sur la force relative de l'association entre chaque forme de lesbophobie familiale et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. En d'autres termes, on se demande quels sont les épisodes dans la famille qui amènent le plus les lesbiennes à se considérer victimes de lesbophobie en général.

Afin de répondre à cette question, on procède à une analyse multivariée par régression logistique : on choisit comme variable à expliquer le fait de répondre Oui à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?" et comme variables explicatives les acteurs et manifestations de lesbophobie dans la famille ainsi que les caractéristiques des répondantes. On identifie les variables les plus fortement prédictives de la lesbophobie en général. On retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-1,0501	-	1,29e-10	***
Acteurs :				
Mère	0,9783	2,66	0,000946	***
Famille éloignée	1,0756	2,93	0,013013	*
Belle-famille	1,6913	5,43	0,007966	**
Manifestations :				
Incompréhension	1,9029	6,71	6,21e-15	***
Rejet	1,1124	3,04	0,000225	***
Insultes	2,3479	10,46	1,39e-07	***
Caractéristiques :				
Situation personnelle :				
Couple	0,3661	1,44	0,007900	**
Lieu de résidence :			0,009087	**
Région parisienne	-0,5049	0,60	0,002939	**
Hors Région parisienne	-0,3487	0,71	0,038834	*
Provenance des questionnaires :			3,9e-09	***
Web	0,9835	2,67	2,27e-09	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,6111	1,84	0,000749	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 14 : Modélisation logistique de la lesbophobie en général selon les acteurs et manifestations (de lesbophobie familiale) et selon les caractéristiques des répondantes
catégories de référence : Les lesbiennes qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les p-values sont inférieures à 0,05 donc les variables sont significativement associées à la lesbophobie dans la Famille.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les caractéristiques associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie sont les mêmes que celles identifiées dans l'analyse multivariée de la fin du chapitre Vous : ce sont la situation de couple, le lieu de résidence et la provenance des questionnaires. Il s'agissait de l'analyse du fait de se déclarer victime de lesbophobie en fonction uniquement des caractéristiques des répondantes.
- Les variables familiales les plus fortement associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie sont par ordre décroissant : les insultes (OR = 10,5), l'incompréhension (OR = 6,7), la belle-famille (OR = 5,4), le rejet (OR = 3,0), la famille éloignée (OR = 2,9), la mère (OR = 2,7).
- En ce qui concerne les manifestations, les femmes qui ont été insultées par leur la famille ont plus tendance à se déclarer victimes de lesbophobie que celles qui ont été victimes d'incompréhension. **Certains épisodes de lesbophobie vécus dans la famille sont plus systématiquement identifiés à de la lesbophobie que d'autres.** Une lesbienne victime d'insultes va avoir tendance à plus facilement considérer cet épisode comme de la lesbophobie que s'il s'agissait d'un épisode d'incompréhension.
- En ce qui concerne les acteurs, si une femme est victime de lesbophobie de la part de la belle-famille, de la famille éloignée, ou de la mère, elle déclarera plus facilement avoir été victime de lesbophobie (que s'il s'agissait des autres acteurs de lesbophobie familiale).
- Les femmes victimes de lesbophobie de la part de leur mère ont un peu moins tendance à se déclarer victimes de lesbophobie que lorsqu'elle provient de la belle-famille ou de la famille éloignée. A fortiori en ce qui concerne le père et la fratrie qui ne sont pas retenus comme déterminants dans le modèle. **Les réactions de la famille proche (parents et fratrie) sont donc un peu moins identifiées comme de la lesbophobie** (par rapport à la famille éloignée et de manière plus marquée par rapport à la belle-famille).
- Parmi les acteurs, le père n'apparaît pas alors que nous avons vu qu'il était plus fréquemment cité que la famille éloignée ou la belle-famille. **Connaissant la lesbophobie de la mère, de la famille éloignée, de la belle-famille (ainsi que les autres manifestations et les caractéristiques des répondantes), le père n'est pas déterminant dans le fait de se déclarer victime de lesbophobie.**
- **La mère apparaît avec une force d'association proche de celle de la famille éloignée.** Rapprochons cette information du fait que la mère est beaucoup plus souvent citée (2 fois plus avec 22% au lieu de 10%). Ainsi le nombre de personnes se déclarant victimes de lesbophobie du fait de la mère est plus élevé que celui des personnes se déclarant victimes de lesbophobie du fait de la famille éloignée, à manifestations et caractéristiques comparables.

5. Relation entre lesbophobie dans la famille et caractéristiques des répondantes

Afin de mieux cerner la lesbophobie familiale, nous allons déterminer le profil à risque de la répondante : quelles sont les caractéristiques sociodémographiques de la répondante la plus susceptible d'évoquer de la lesbophobie dans son milieu familial ? On va commencer par effectuer une analyse pour chaque caractéristique avant de combiner les différents facteurs. Les catégories employées pour décrire les caractéristiques ont été présentées dans le chapitre Vous.

5.1 - Relation entre lesbophobie dans la famille et âge

Âge \ Famille	Famille Non	Famille Oui	Total
Moins de 25 ans	234	204	438
De 25 à 34 ans	428	289	717
Plus de 34 ans	345	281	626
Total	1007	774	1781

tableau 15 : Relation entre la lesbophobie dans la Famille et l'âge

référence : Les 1781 répondantes ayant donné leur âge

test d'association : $p=0,08$ supérieur à 0,05 donc il n'y a pas d'association significative entre un épisode lesbophobe au sein de la famille et l'âge.

Nous n'identifions pas de différence selon la catégorie d'âge dans l'évocation de lesbophobie dans la famille.

On peut se demander à quoi cette absence d'association est due. Une des limites de notre analyse est de ne pas disposer de l'historique des faits lesbophobes. Nous ne pouvons donc rien conclure sur l'évolution de la société par rapport à la visibilité d'une lesbienne dans sa famille. Une femme de 50 ans a pu dire à sa famille qu'elle était lesbienne à 20 ans comme à 50 ans : nous ne pouvons pas positionner la réaction de la famille dans le temps.

5.2 - Relation entre lesbophobie dans la famille et vie de couple

Vie de couple \ Famille	Famille Non	Famille Oui	Total
Couple Non	369	267	636
Couple Oui	537	428	965
Total	906	695	1601

tableau 16 : Relation entre la lesbophobie dans la Famille et la vie de couple

référence : Les 1601 répondantes ayant renseigné leur situation de couple

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,35$ donc il n'y a pas d'association entre les deux variables

On n'identifie pas de lien entre le fait d'être en couple et celui d'évoquer de la lesbophobie dans la famille.

Ce résultat peut surprendre. Nous aurions pu supposer que la situation de couple, en entraînant une visibilité plus grande que le célibat, engendrerait davantage de réactions négatives de la part de la

famille. Ce n'est pas le cas : les lesbiennes en couple ne sont ni plus ni moins victimes au sein de leur famille.

Tout se passe comme si le plus difficile au sein de la famille était de faire accepter son homosexualité. On peut supposer que c'est le fait d'être lesbienne qui dérange, et ce, quel que soit le mode de vie.

5.3 - Relation entre lesbophobie dans la famille et résidence

Famille	Famille Non	Famille Oui	Total
Résidence			
Paris	304	263	567
Région Parisienne	296	197	493
Autres	363	302	665
Total	963	762	1725

tableau 17 : Relation entre la lesbophobie dans la Famille et le lieu de résidence

référence : Les 1725 répondantes ayant donné leur lieu de résidence

test d'association : Test de Fisher, p -value = 0,078 donc pas d'association entre les deux variables

Le lieu d'habitation n'est pas lié à l'évocation d'au moins un épisode familial. Qu'elles vivent à Paris, en Région parisienne ou dans les autres régions, les lesbiennes sont touchées de la même manière par la lesbophobie dans la famille.

Nous ne pouvons pas davantage tirer de conclusion sur les réactions de la famille, et en particulier celles des parents en fonction de leur lieu d'habitation : nous avons demandé où habitait la répondante et non où habitait sa famille. Nous ne pouvons donc pas faire une cartographie de la lesbophobie familiale.

D'autre part, nous pouvons supposer que la difficulté à vivre son homosexualité en province a pu amener de nombreuses lesbiennes vers les grandes villes, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire à l'étude des liens entre lesbophobie et lieu de résidence.

5.4 - Relation entre lesbophobie dans la famille et profession

Famille	Famille Non	Famille Oui	Total
Profession			
Etudiante	169	149	318
Employée	342	253	595
Cadre	238	175	413
Autres	225	187	412
Total	974	764	1738

tableau 18 : Relation entre la lesbophobie dans la Famille et la profession

référence : Les 1738 répondantes ayant donné leur profession

test d'association : Test du Chi-deux, p = 0,50 donc pas d'association entre les deux variables

Il n'y a pas de lien entre le fait d'évoquer un épisode de lesbophobie dans la famille et la profession exercée par la répondante.

On aurait pu légitimement se demander si des milieux socioculturels produisent des familles où la lesbophobie serait plus marquée que dans d'autres. La profession est le seul indicateur, par ailleurs imparfait, dont on dispose. Si nous avons pu identifier un lien entre la profession de la répondante et la lesbophobie dans sa famille, on aurait été en droit d'émettre des hypothèses sur des milieux socioculturels potentiellement plus lesbophobes que d'autres. Il est impossible, en partant des résultats de notre enquête, d'extrapoler sur ce sujet.

5.5 - Relation entre lesbophobie dans la famille et provenance des questionnaires

Famille Provenance	Famille Non	Famille Oui	Total
Salon Rainbow	536	352	888
Web	290	253	543
Autres	184	178	362
Total	1010	783	1793

tableau 19 : Relation entre lesbophobie dans la Famille et la provenance des questionnaires

test d'association : $p = 0,002$ inférieur à 0,05 donc l'évocation d'un épisode de lesbophobie familiale et la provenance des questionnaires sont liées.

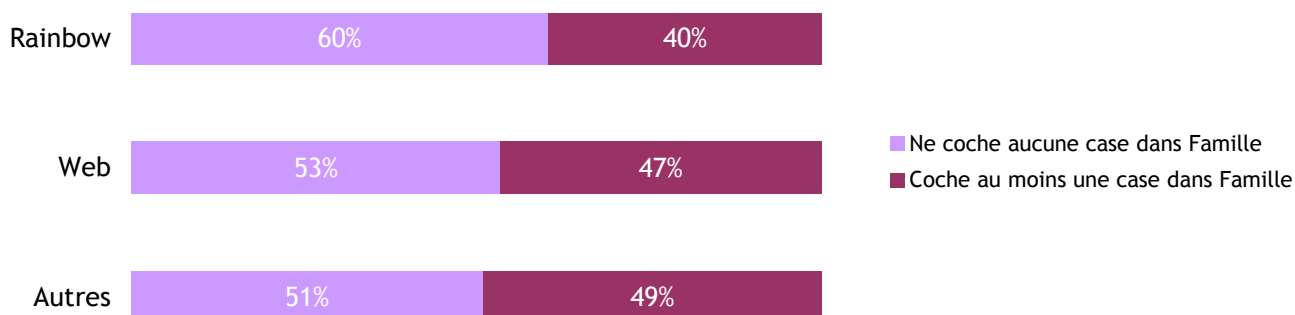


figure 7 : Relation entre lesbophobie dans la Famille et provenance des questionnaires

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 40% des répondantes sur le salon Rainbow déclarent un épisode familial,
- 47% pour le web,
- 49% pour les autres moyens de diffusion.
- Les lesbiennes du salon Rainbow déclarent moins être victimes de lesbophobie de la part de leur famille que les autres. C'est cohérent avec le fait qu'elles se déclarent moins fréquemment victimes de lesbophobie en général (voir chapitre Vous).

5.6 - Profil à risque, analyse multivariée de la lesbophobie dans la famille en fonction des caractéristiques des répondantes

Dans les analyses bivariées précédentes, on a exploré les caractéristiques des répondantes susceptibles d'être prédictives de la lesbophobie familiale. L'analyse multivariée suivante va nous permettre d'établir le profil à risque d'être confrontée à de la lesbophobie familiale.

On procède à une analyse multivariée par régression logistique : on choisit comme variable à expliquer le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la rubrique Famille et comme variables explicatives les caractéristiques des répondantes. On retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,4205	-	8,82e-10	***
Provenance des questionnaires :			0,00223	***
Web	0,2840	1,33	0,00985	**
Ni Web, ni salon Rainbow	0,3874	1,47	0,00203	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 20 : Modélisation logistique de la lesbophobie familiale selon les caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : La p-value est inférieure à 0,05 donc la variable est significativement associée à la lesbophobie dans la Famille.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La lesbophobie familiale est indépendante de la plupart des caractéristiques des répondantes, à savoir l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence ou la profession.
- Seule la provenance des questionnaires est liée à la lesbophobie familiale.
- Les femmes ayant répondu par le web ou par les autres canaux ont plus de chances que celles ayant répondu lors du salon Rainbow attitude d'évoquer de la lesbophobie dans la famille (OR = 1,3 et 1,5 respectivement).

Les constats des analyses bivariées sont donc confirmés en analyse multivariée : les caractéristiques sociodémographiques des répondantes n'influent pas sur le fait d'évoquer de la lesbophobie familiale. En d'autres termes, il n'y a pas de profil à risque de lesbophobie dans la Famille : quelques soient l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence et la profession, les lesbiennes sont susceptibles d'être autant touchées les unes que les autres.

Seule la provenance du questionnaire influe sur l'évocation de lesbophobie dans la Famille.

BILAN

Le fait de rencontrer des problèmes de lesbophobie dans la famille est répandu chez les lesbiennes. 44% des répondantes au questionnaire, plus des deux tiers des femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, sont concernées.

Lorsque la lesbophobie dans la famille est évoquée, c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation. Parmi les 783 femmes évoquant de la lesbophobie dans la famille, le nombre moyen de cases cochées est de 3,5, dont 1,5 acteurs et 2,0 manifestations.

Les acteurs

- Le rôle prépondérant des parents

27% des femmes, soit près des deux tiers de celles concernées par la lesbophobie dans la famille évoquent au moins l'un des parents.

Les attitudes du père et de la mère sont fortement corrélées. Le fait d'évoquer de la lesbophobie de la part de l'un des parents augmente très fortement le risque d'en évoquer de la part de l'autre. **Il existe une forte association entre l'attitude de l'un des parents et celle des autres membres de la famille.** Si l'un des parents se montre lesbophobe, le reste de la famille a plus de risques de l'être également. Une lesbienne qui est victime de lesbophobie de la part de l'un de ses parents a donc moins de chances de trouver du réconfort auprès des autres membres de sa famille.

- La mère principalement citée

Parmi les acteurs de lesbophobie familiale, c'est la mère qui est le plus souvent citée. 22% des femmes interrogées citent la mère, 16% citent le père.

Une des hypothèses expliquant ce phénomène serait que le coming-out s'effectue d'abord auprès d'elle. Le partage des rôles dans notre société veut en effet que la mère soit responsable de la vie familiale.

Bien que le père soit le second acteur le plus cité, son rôle est moins déterminant dans le vécu de sa fille. En effet, connaissant les attitudes lesbophobes de la famille, la lesbophobie maternelle influe sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie, mais pas la lesbophobie paternelle.

Par ailleurs, la lesbophobie provenant de la famille éloignée et de la belle-famille est plus fortement associée au fait de se déclarer victime de lesbophobie que celle provenant de la mère. Une hypothèse serait qu'il est plus difficile pour une lesbienne d'incriminer des acteurs de lesbophobie familiale qui lui sont proches.

Les manifestations

- L'incompréhension est la manifestation la plus fréquente

Parmi les manifestations, c'est l'**incompréhension** qui est le plus souvent citée avec 35% des répondantes, suivie par le **rejet** puis les **insultes** (cités par respectivement 21% et 13% d'entre elles).

- L'insulte comme fait marquant

Certaines manifestations dans le domaine de la famille sont plus fortement associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. L'insulte arrive en tête des associations les plus fortes, suivie par l'incompréhension.

En d'autres termes, certains épisodes de lesbophobie vécus dans la famille sont plus systématiquement identifiés comme de la lesbophobie que d'autres. Une lesbienne victime d'**insultes** va avoir tendance à considérer plus facilement cet épisode comme de la lesbophobie que s'il s'agissait d'**incompréhension**.

Une absence de profil à risque

Seul le mode de diffusion du questionnaire est associé à la lesbophobie dans la famille. Les femmes interrogées lors du salon Rainbow témoignent moins de lesbophobie familiale. D'ailleurs, dans chaque contexte (Vie quotidienne, Ami-e-s...), elles évoquent moins souvent des problèmes de lesbophobie et elles se déclarent également moins souvent victimes de lesbophobie en général.

On n'identifie **pas de profil à risque** : la lesbophobie dans la famille est un fond commun aux lesbiennes, et ce quels que soient leur âge, leur situation de couple, leur lieu de résidence et leur profession.

Analyse de la lesbophobie parmi les ami-e-s

“Quand ma meilleure amie a prononcé ces mots : “j’ai horreur des lesbiennes”.”

“Il y a deux ans, une de mes fréquentations, après avoir deviné mes préférences, a commencé à y faire allusion régulièrement en public, de façon insultante et humiliante. Elle cherchait à me faire avouer mes penchants devant les autres, et devant mon malaise, elle continuait à rire, c’était de pire en pire. Finalement, j’ai dû couper les ponts avec cette personne avec laquelle je m’entendais pourtant bien auparavant.”

Pour analyser la lesbophobie provenant des ami-e-s, six manifestations possibles étaient proposées dans le questionnaire :

- l’incompréhension
- le rejet
- le harcèlement
- les violences
- le viol
- les menaces.

Les répondantes avaient la possibilité de cocher plusieurs cases.

Avertissement :

Dans le questionnaire ne sont pas pris en compte l’âge des ami-e-s, le moment et la durée de ces amitiés dans la vie des répondantes.

1. Dénombrement des manifestations

24% des répondantes ont coché au moins une case dans la rubrique Ami-e-s (439 femmes sur l’ensemble des 1793).

Nombre de cases cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1354	75,52%
1	255	14,22%
2	160	8,92%
3	17	0,95%
4	3	0,17%
5	4	0,22%
6	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes suivant le nombre de cases cochées dans la rubrique Ami-e-s

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 24% des répondantes ont coché au moins une case dans la rubrique Ami-e-s. Ainsi une lesbienne sur quatre évoque au moins un épisode de lesbophobie de la part de ses ami-e-s.
- Parmi les femmes qui évoquent de la lesbophobie dans le cercle amical, le nombre moyen de cases cochées est de 1,5.

2. Les manifestations citées

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 439 répondantes de la rubrique Ami-e-s
Incompréhension	353	19,69%	80,41%
Rejet	245	13,66%	55,81%
Harcèlement	26	1,45%	5,92%
Menaces	19	1,06%	4,33%
Violences	11	0,61%	2,51%
Viol	4	0,22%	0,91%

tableau 2 : Les manifestations de lesbophobie de la part d'ami-e-s

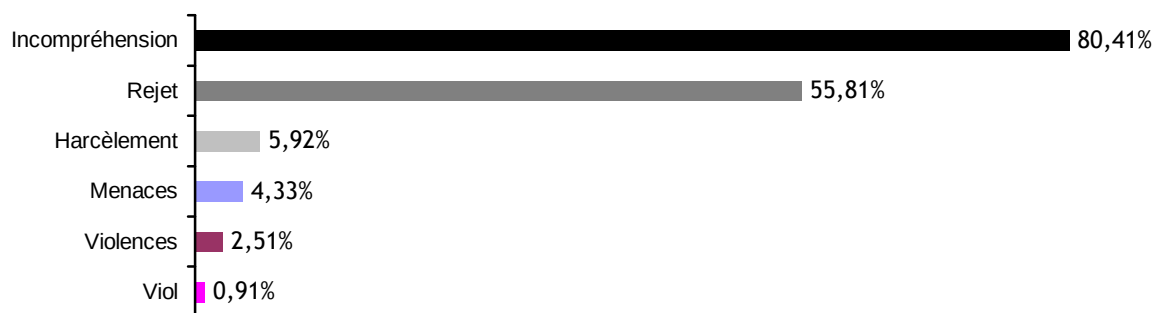


figure 1 : Les manifestations de lesbophobie de la part d'ami-e-s, citées par les femmes concernées
référence : Les 439 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Ami-e-s

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie de la part des ami-e-s, les témoignages les plus nombreux concernent les violences psychologiques :
 - Incompréhension : 80 % (20% de la totalité des répondantes)
 - Rejet : 56% (14% de l'ensemble des répondantes)
 - Harcèlement : 6%
 - Menaces : 4%
- Les violences physiques sont moins souvent citées mais néanmoins présentes et graves :
 - Viol : 4 cas (1%)
 - Autres violences : 11 témoignages (3%)

3. Corrélations entre les manifestations

Nous allons déterminer les liens entre les différentes manifestations proposées : nous considérons une lesbienne qui subit une forme de lesbophobie de la part de ses ami-e-s, et nous recherchons quelles sont les autres formes de lesbophobie auxquelles elle peut être probablement confrontée dans son cercle amical.

	Incompréhension	Rejet	Harcèlement	Violences	Viol
Rejet	16,04				
Harcèlement	5,76	10,72			
Violences	18,77	11,33	68,56		
Viol	1,36(NS)	2,11(NS)	23,29(NS)	57,94	
Menaces	11,83	35,85	69,58	102,15	101,43

tableau 3 : Corrélations entre les diverses manifestations de lesbophobie de la part d'ami-e-s : l'Odds Ratio

Odds Ratio : Mesure la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur de 1, plus la force d'association est élevée.

NS : Indique (avec un risque d'erreur de 5%) que l'association n'est pas significative.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Toutes les manifestations sont liées entre elles, à l'exception du viol qui n'est lié qu'aux violences et menaces. Ainsi, une femme évoquant une manifestation de lesbophobie a plus de risque d'en évoquer d'autres.
- Il existe une association forte entre **harcèlement, menaces et violences** ainsi qu'entre **menaces, violences et viol**.

Ces corrélations sont fortes, mais cela ne signifie pas que ces manifestations sont fréquentes (26 témoignages de harcèlement nous sont rapportés, 19 de menaces, 11 de violences et 4 de viol).

Le questionnaire ne nous permet pas de savoir si, lorsque plusieurs manifestations sont rapportées, elles sont le fait de la même personne ou d'ami-e-s différent-e-s. On ne peut également savoir si ces manifestations surviennent simultanément ou s'il s'agit d'épisodes déconnectés survenant à différents moments de la vie de la répondante.

Quelques hypothèses peuvent expliquer l'existence de liens forts entre menaces, harcèlement et violences :

Hypothèse ①

Les mêmes ami-e-s peuvent manifester des formes de lesbophobie différentes, d'abord des menaces puis du harcèlement (voire des violences).

Hypothèse ②

Une lesbienne qui veut préciser ce qu'elle vit, peut cocher plusieurs cases dans les manifestations : elle peut ainsi choisir "menaces" et "harcèlement" pour dire qu'elle est victime de menaces répétées et le vit comme un harcèlement. Certaines lesbiennes peuvent donc être victimes de formes complexes de lesbophobie et trouvent en cochant plusieurs cases, une façon d'exprimer plus précisément cette complexité.

Ces hypothèses peuvent expliquer de manière analogue la forte corrélation entre menaces, violences et viol.

4. Relation entre lesbophobie chez les ami-e-s et lesbophobie dans la famille

L'analyse des relations entre les contextes, pris deux par deux, est présentée dans le chapitre Tous contextes. Il est cependant intéressant de comparer spécifiquement les domaines amical et familial puisque tous deux touchent au cercle affectif des répondantes.

	Famille	Famille Non	Famille Oui	Total
Ami-e-s Non		895	459	1354
Ami-e-s Oui		115	324	439
Total		1010	783	1793

tableau 4 : Relation entre lesbophobie chez les ami-e-s et lesbophobie dans la famille

test d'association : Test exact de Fischer : $p < 2.2e^{-16}$ donc il existe une association statistiquement significative entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie dans la famille et celui de se déclarer victime de lesbophobie dans le cercle amical.

Odds Ratio = 5,49

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La moitié des répondantes évoquent de la lesbophobie dans leur cercle affectif. En effet, les femmes qui cochent les rubriques Ami-e-s ou Famille sont 898 sur l'ensemble des 1793 répondantes.
- Près d'une répondante sur cinq a un vécu lesbophobe à la fois chez les ami-e-s et dans la famille (324 femmes).
- La lesbophobie est moins fréquente chez les ami-e-s que dans la cellule familiale. En effet, 439 lesbiennes ont coché au moins une case dans la rubrique Ami-e-s et 783 dans la rubrique Famille.
- 41% des lesbiennes déclarant vivre ou avoir vécu de la lesbophobie dans la famille, la ressentent ou l'ont ressentie aussi de la part de leurs ami-e-s.
- Trois quarts (74%) des répondantes qui déclarent vivre ou avoir vécue de la lesbophobie de la part des ami-e-s, affirment également la vivre ou la ressentir dans le cercle familial ; elles représentent 18% de l'ensemble des répondantes. Ainsi parmi les femmes ne trouvant pas de soutien chez les amis, la plupart d'entre elles n'en ont pas non plus dans la famille.

La moindre fréquence de lesbophobie parmi les ami-e-s (en prenant la cellule familiale comme référence) nous permet de proposer les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Si l'on peut penser que les ami-e-s sont la plupart du temps choisi-e-s, il en découle que le risque de se retrouver face à des comportements homophobes est moindre.

Hypothèse ②

Les ami-e-s seraient majoritairement homosexuel-le-s et les cas de manifestations lesbophobes sont logiquement moins nombreux.

Hypothèse ③

Les ami-e-s dont on soupçonne l'homophobie seront les derniers à être informés : on ne veut pas prendre le risque de les perdre en faisant son coming-out. On se met en position de ne pas rencontrer de comportements lesbophobes parmi eux.

5. Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". Nous commençons par isoler l'association entre la lesbophobie de la part des ami-e-s et victime de lesbophobie (grâce à une analyse bivariée). Ensuite, nous identifierons les manifestations de lesbophobie présentes dans le cercle amical les plus fortement liées au fait de se déclarer victime de lesbophobie.

5.1 - Analyse bivariée

L'analyse des rapports entre la lesbophobie provenant des ami-e-s et le fait de se déclarer victime de lesbophobie, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. En prenant en compte l'ensemble des contextes de lesbophobie évoqués, le cercle amical apparaît associé au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie de la part des ami-e-s et présentons l'analyse bivariée entre l'évocation de lesbophobie de la part des ami-e-s et le fait de se déclarer victime de lesbophobie.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie parmi les Ami-e-s Non	707	603	1310
Lesbophobie parmi les Ami-e-s Oui	19	411	430
Total	726	1014	1740

tableau 5 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait d'en évoquer parmi les Ami-e-s

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2,2 \times 10^{-16}$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 41% des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (411 sur 1014) déclarent ici l'avoir été dans leur cercle amical.
- 3% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (19 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie parmi leurs ami-e-s.
- 4% des femmes mentionnant de la lesbophobie de la part de leurs ami-e-s (19 sur 430) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Leur comportement a été étudié dans le chapitre Tous contextes.

5.2 - Manifestations de lesbophobie de la part d'ami-e-s associées à un vécu lesbophobe

On vient de voir qu'évoquer un épisode lesbophobe de la part d'ami-e-s est fortement associé au fait de déclarer avoir été victime de lesbophobie en général. Ce qu'apporte en plus l'analyse suivante, c'est une indication sur la force relative de l'association entre chaque manifestation de lesbophobie de la part d'ami-e-s et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. En d'autres termes, on se demande quels sont les épisodes dus aux ami-e-s qui amènent le plus les lesbiennes à se considérer victimes de lesbophobie en général.

Afin de répondre à cette question, on procède à une analyse multivariée par régression logistique : on choisit comme variable à expliquer le fait de répondre Oui à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie ?" et comme variables explicatives les manifestations de lesbophobie de la part d'ami-e-s ainsi que les caractéristiques des répondantes. On identifie les variables les plus fortement prédictives de la lesbophobie en général. On retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,6522	-	7,24e-06	***
Manifestations :				
Incompréhension	2,6712	14,46	< 2e-16	***
Rejet	2,6155	13,67	1,50e-09	***
Caractéristiques :				
Situation personnelle :				
Couple	0,4459	1,56	0,000314	***
Lieu de résidence :			0,033393	*
Région parisienne	-0,3820	0,68	0,011845	*
Hors Région parisienne	-0,2781	0,76	0,068238	.
Provenance des questionnaires :			2.696e-11	***
Web	0,9601	2,61	7,76e-11	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,6960	2,01	1,81e-05	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; * entre 0,01 et 0,05 ; . entre 0,05 et 0,1				

tableau 6 : Modélisation logistique de la lesbophobie en général selon les manifestations (de lesbophobie de la part des ami-e-s) et selon les caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les caractéristiques associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie sont les mêmes que celles identifiées dans l'analyse multivariée de la fin du chapitre Vous : ce sont la situation de couple, le lieu de résidence et la provenance des questionnaires. Il s'agissait de l'analyse du fait de se déclarer victime de lesbophobie en fonction uniquement des caractéristiques des répondantes.
- Les femmes qui ont coché la case "Incompréhension" dans la rubrique Ami-e-s ont beaucoup plus de chances de se déclarer victimes de lesbophobie en général (la cote est

14,5 fois supérieure à la cote de déclarer être victime de lesbophobie parmi les femmes n'ayant pas coché cette case), indépendamment de ce qu'elles ont répondu sur le rejet, le couple, la provenance...

- Pour le rejet, le rapport des cotes (c'est-à-dire l'Odds Ratio) est de 13,7.
- L'incompréhension et le rejet sont les deux seules manifestations significativement liées au fait de se déclarer victime de lesbophobie, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où les autres manifestations de lesbophobie chez les amis ont rarement été cochées.

6. Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et caractéristiques des répondantes

6.1 - Profil à risque, analyse multivariée de la lesbophobie de la part des ami-e-s en fonction des caractéristiques des répondantes

Nous allons déterminer le profil à risque d'être confrontée à de la lesbophobie de la part d'ami-e-s : quelles sont les caractéristiques sociodémographiques de la répondante la plus susceptible d'évoquer de la lesbophobie de la part d'ami-e-s ? Les catégories employées pour décrire les caractéristiques ont été présentées dans le chapitre Vous.

On procède à une analyse multivariée par régression logistique : on choisit comme variable à expliquer le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la rubrique Ami-e-s et comme variables explicatives les caractéristiques des répondantes. On retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,7659	-	4,11e-07	***
Âge :			0,04390	*
entre 25 et 34 ans	-0,3405	0,71	0,01748	*
35 ans et plus	-0,3195	0,73	0,03877	*
Lieu de résidence :			0,00255	**
Région parisienne	-0,4755	0,62	0,00123	**
Hors Région parisienne	-0,3535	0,70	0,01113	*
Provenance des questionnaires :			0,03836	*
Web	0,3469	1,41	0,01503	*
Ni Web, ni salon Rainbow	0,2275	1,26	0,13377	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 7 : Modélisation logistique de la lesbophobie de la part des ami-e-s selon les caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'âge, le lieu de résidence et la provenance des questionnaires influent sur le fait d'évoquer de la lesbophobie de la part d'ami-e-s.

- En ce qui concerne la provenance des questionnaires, on n'identifie pas de différence significative entre les femmes ayant répondu au salon Rainbow et celles qui n'ont répondu ni par le Web, ni au salon Rainbow (p-value de 0,13377 supérieure au seuil de 5%). On ne peut donc tirer de conclusions de comparaison entre ces deux catégories.

Les associations significatives sont détaillées dans le tableau récapitulatif suivant.

Variable	Odds Ratio	Interprétation
Âge		
25-34 ans vs < 25 ans	0,71	Les 25-34 ans ont moins de risques que les moins de 25 ans de déclarer de la lesbophobie de la part des ami-e-s
> 34 ans vs < 25 ans	0,73	Les plus de 34 ans ont moins de risques que les moins de 25 ans de déclarer de la lesbophobie de la part des ami-e-s
Résidence		
Région parisienne vs Paris	0,62	Les résidentes en région parisienne ont moins de risques que les parisiennes de déclarer de la lesbophobie de la part des ami-e-s
Autres vs Paris	0,70	Les résidentes hors Paris et région parisienne ont moins de risques que les parisiennes de déclarer de la lesbophobie de la part des ami-e-s
Provenance		
Web vs Rainbow	1,41	Les femmes ayant répondu par le web ont plus de risques que celles sollicitées lors du salon Rainbow de déclarer de la lesbophobie de la part des ami-e-s

tableau 8 : Modélisation logistique de la lesbophobie de la part des ami-e-s selon les caractéristiques des répondantes, les interprétations

Afin de détailler les relations entre ces caractéristiques significatives mises en évidence dans l'analyse multivariée, nous présentons ci-après les chiffres des analyses bivariées les concernant.

6.2 - Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et âge

Ami-e-s	Ami-e-s Non	Ami-e-s Oui	Total
Âge			
Moins de 25 ans	311	127	438
De 25 à 34 ans	552	165	717
Plus de 34 ans	485	141	626
Total	1348	433	1781

tableau 9 : Relation entre la lesbophobie de la part des ami-e-s et l'âge

référence : Les 1781 répondantes ayant indiqué leur âge

test d'association : $p=0,033559$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Ce sont les moins de 25 ans qui évoquent le plus de lesbophobie provenant des ami-e-s. Elles sont 29% (127 femmes sur 438).
- Les femmes de 25 ans ou plus en déclarent dans 23% des cas.

On peut supposer que l'évolution des droits des femmes et des homosexuels et la plus grande place donnée à l'expression des jeunes favoriseraient une plus grande visibilité des jeunes lesbiennes. Ainsi elles s'exposeraient plus à des réactions lesbophobes car toutes les mentalités n'ont pas forcément évolué de la même manière. C'est une hypothèse générale qui s'applique à d'autres contextes où les plus jeunes évoquent plus de lesbophobie que les autres catégories d'âge.

6.3 - Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et lieu de résidence

Ami-e-s Résidence	Ami-e-s Non	Ami-e-s Oui	Total
Paris	405	162	567
Région parisienne	393	100	493
Autres	499	166	665
Total	1297	428	1725

tableau 10 : Relation la lesbophobie de la part des ami-e-s et le lieu de résidence

référence : Les 1725 répondantes ayant indiqué leur lieu de résidence

test d'association : $p=0,0073165$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les Parisiennes sont les plus nombreuses à déclarer de la lesbophobie de la part d'ami-e-s. Elles sont 29% à en évoquer (162 sur 567),
- contre 20% en Région parisienne (hors Paris),
- et 25% pour les autres.

Pour expliquer le fait de les Parisiennes déclarent plus de lesbophobie de la part d'ami-e-s, on peut imaginer que les Parisiennes s'exposent plus, ou bien que les ami-e-s fassent preuve de plus de lesbophobie :

Hypothèse ①

Paris est une ville où l'anonymat est plus grand. Les indiscretions d'ami-e-s, au courant de l'homosexualité de la répondante, s'étendraient plus difficilement à l'ensemble de ses relations, sans doute plus dispersées. Les Parisiennes auraient donc moins d'appréhension à se confier, craignant moins les conséquences d'une éventuelle indiscretion.

Hypothèse ②

À Paris la pression sociale à la conformité serait moindre. Les Parisiennes se sentiraient plus libres de confier leur orientation sexuelle à des ami-e-s qu'elles peuvent imaginer plus habituées aux diversités.

Hypothèse ③

Étant donné le nombre important d'habitants à Paris, il est plus facile de se refaire des ami-e-s. On craindrait donc moins de les perdre. Ainsi une Parisienne pourrait avoir tendance à plus se confier et les ami-e-s auraient moins de freins à exprimer leur lesbophobie.

Hypothèse ④

Comme avancé dans le chapitre Vous : les Parisiennes évoqueraient plus de lesbophobie car pour une partie d'entre elles, l'installation à Paris représentait un moyen d'échapper aux réactions lesbophobes des proches, réactions subies alors qu'elles étaient en province et dont elles témoignent à l'occasion de l'enquête.

6.4 - Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et provenance des questionnaires

Ami-e-s Provenance	Ami-e-s Non	Ami-e-s Oui	Total
Salon Rainbow	696	192	888
Web	388	155	543
Autres	270	92	362
Total	1354	439	1793

tableau 11 : Relation entre la lesbophobie de la part des ami-e-s et la provenance
test d'association : $p=0,011721$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 22% des femmes ayant répondu lors du salon Rainbow évoquent de la lesbophobie de la part des ami-e-s (192 sur 888),
- Cette proportion atteint 29% pour les témoignages reçus par le web,
- et 25% dans les autres cas.

On retrouve le fait que les femmes ayant répondu par le web témoignent plus de lesbophobie. Elles seraient plus dans une démarche volontaire de témoignage.

BILAN

24% des répondantes, soit près d'une lesbienne sur quatre, évoquent de la lesbophobie de la part d'ami-e-s. Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, elles sont quatre sur dix à évoquer des faits lesbophobes de la part de leurs ami-e-s.

Les lesbiennes témoignant de faits lesbophobes de la part de leur ami-e-s évoquent plus d'une situation (en moyenne 1,5).

Même en considérant que les ami-e-s lesbophobes ne sont pas des ami-e-s proches, cette proportion importante de lesbophobie est surprenante puisque les ami-e-s sont en général choisi-e-s. Ajoutons à cela que le coming-out peut être différé auprès des ami-e-s dont on soupçonne de la lesbophobie et que par ailleurs certains ami-e-s sont peut être également homosexuel-le-s.

Les manifestations

L'**incompréhension** et le **rejet** sont les manifestations les plus souvent rencontrées. Elles sont mentionnées par respectivement 20% et 14% des répondantes. Ces deux manifestations sont liées l'une à l'autre : une femme qui rencontre de l'incompréhension a plus de risque de rencontrer du rejet, et inversement.

Il existe une association forte entre **harcèlement, menaces et violences** ainsi qu'entre **menaces, violences et viol**. On peut émettre l'hypothèse d'une escalade de gravité des manifestations de la part de mêmes personnes.

La violence lesbophobe infligée par des "ami-e-s" peut être extrêmement grave, comme en attestent 4 témoignages de viol.

Le profil à risque

L'âge et le lieu de résidence sont les deux caractéristiques sociodémographiques des répondantes liées au fait de déclarer de la lesbophobie de la part de ses ami-e-s. Les **Parisiennes et les moins de 25 ans** ont le plus de risque de déclarer de la lesbophobie de la part d'ami-e-s.

La provenance du questionnaire est liée au fait de déclarer de la lesbophobie de la part de ses ami-e-s : les femmes du salon Rainbow évoquent moins de lesbophobie dans le cercle amical.

Les **Parisiennes** évoquent plus de lesbophobie de la part de leurs ami-e-s peut-être parce qu'elles se sentent plus libres de s'exprimer. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette plus grande liberté. À Paris, les indiscretions éventuelles des ami-e-s au courant de leur homosexualité pourraient plus difficilement s'étendre à l'ensemble de leurs relations, sans doute plus dispersées.

Par ailleurs la pression sociale à la conformité y serait moindre et les diversités plus fréquentes. Enfin il serait plus facile, pour les lesbiennes parisiennes ou leurs ami-e-s lesbophobes, de nouer d'autres amitiés, ce qui les inciterait moins à préserver leur amitié.

Notons par ailleurs que les atteintes lesbophobes ont pu avoir lieu en régions.

Pour expliquer que les **moins de 25 ans** témoignent plus de lesbophobie, on peut supposer que l'évolution des droits des femmes et des homosexuels et la plus grande place donnée à l'expression des jeunes favoriseraient une plus grande visibilité des jeunes lesbiennes. Ainsi elles s'exposeraient plus à des réactions lesbophobes car toutes les mentalités n'ont pas forcément évolué de la même manière. C'est une hypothèse générale qui s'applique à d'autres contextes où les plus jeunes évoquent plus de lesbophobie que les autres catégories d'âge.

Analyse de la lesbophobie dans le voisinage

“Dans mon village, mon fils a voulu inviter en fin d'année scolaire des camarades, garçons, filles. La rumeur malveillante a été jusqu'à la gendarmerie pour signifier que nous voulions faire une après-midi avec les petites filles du quartier... Gloups !”

“Quand j'ai emménagé dans un petit village, j'ai d'abord reçu une lettre d'insultes, puis on a détruit ma boîte aux lettres et, le même jour, lancé des oeufs sur ma façade. C'est ma seule et unique expérience d'homophobie.”

Pour appréhender la lesbophobie dans le voisinage, 8 manifestations ont été retenues dans le questionnaire. Comme pour d'autres rubriques, les répondantes disposaient également d'un champ ouvert “autres”. Il était possible de cocher plusieurs cases.

manifestations

- ① Insultes
- ② Menaces
- ③ Diffamation
- ④ Violences
- ⑤ Viol
- ⑥ Dégradation de biens
- ⑦ Harcèlement
- ⑧ Lettres anonymes
- ⑨ Autres :

1. Dénombrement des manifestations

18% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête ont déclaré de la lesbophobie de la part de leurs voisins (à savoir 318 femmes sur le total des 1793 répondantes).

Le tableau suivant donne la répartition des répondantes selon le nombre total de cases cochées dans la rubrique Voisinage.

Nombre de cases cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1475	82,26%
1	164	9,15%
2	75	4,18%
3	44	2,45%
4	16	0,89%
5	13	0,73%
6	5	0,28%
7	1	0,06%
8	0	0,00%
9	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases cochées dans la rubrique Voisinage

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 82% des femmes n'ont coché aucune case dans cette rubrique.
- À l'inverse, 18% (318 femmes sur 1793), soit près d'un cinquième des répondantes, dénoncent des comportements lesbophobes de la part de leurs voisins. Ainsi, près d'une femme sur cinq est concernée par la lesbophobie dans le voisinage.
- Ces dernières cochent en moyenne 1,9 manifestation.

2. Les manifestations citées

2.1 - Les manifestations

Le tableau suivant donne, pour chaque manifestation de lesbophobie dans le voisinage, le nombre de femmes l'ayant coché. Les manifestations sont classées par fréquence décroissante.

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 318 répondantes de la rubrique Voisinage
Insultes	220	12,27%	69,18%
Diffamation	86	4,80%	27,04%
Menaces	73	4,07%	22,96%
Dégradation de biens	65	3,63%	20,44%
Harcèlement	48	2,68%	15,09%
Autres	48	2,68%	15,09%
Violences	39	2,18%	12,26%
Lettres anonymes	29	1,62%	9,12%
Viol	4	0,22%	1,26%

tableau 2 : Les manifestations de lesbophobie dans le Voisinage

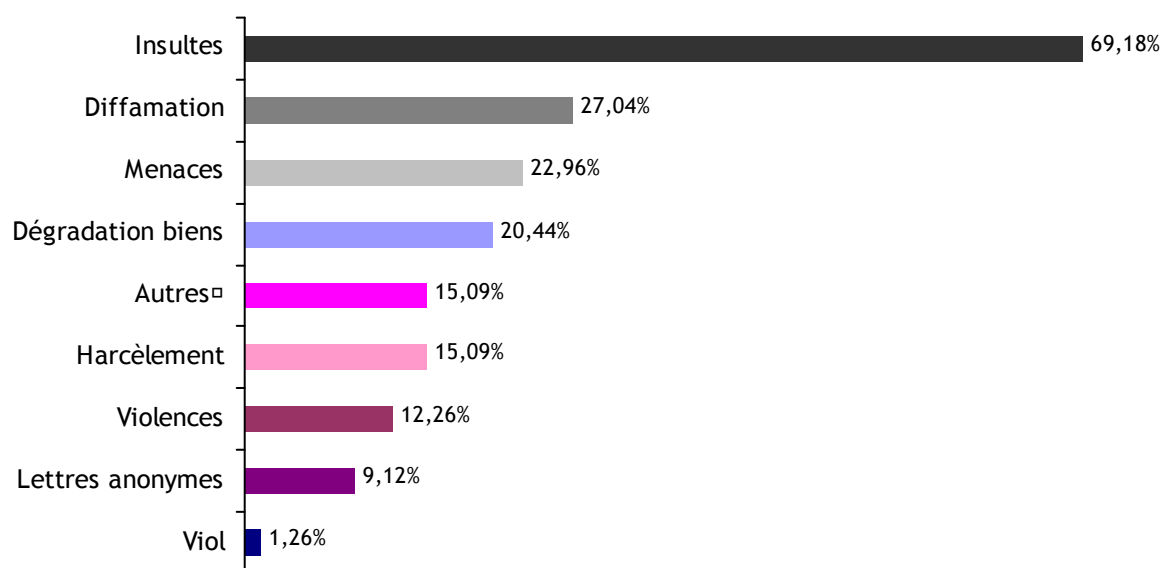


figure 1 : Les manifestations de lesbophobie dans le Voisinage, citées par les femmes concernées
référence : Les 318 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Voisinage

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les **insultes** sont de loin la manifestation de lesbophobie la plus courante dans le voisinage. Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte, plus de deux lesbiennes sur trois (69%) indiquent avoir été insultées par leurs voisins. Elles représentent 12% du total des répondantes.
- Les **violences d'ordre psychologique** sont les plus courantes : Outre les insultes, il s'agit de diffamation (27% des femmes concernées), menaces (23%), harcèlement (15%) et lettres anonymes (9%).
- Les **dégradations de biens** concernent 20% des témoignages (soit une lesbienne sur cinq évoquant de la lesbophobie dans le voisinage).
- Les **violences physiques** apparaissent moins fréquemment mais sont parfois extrêmes :
 - les violences : 12% (soit 39 témoignages),
 - les viols : 1% (soit 4 cas).

Notre expérience de l'écoute sur la ligne de l'association SOS homophobie nous permet de savoir que les violences sur le lieu d'habitation sont souvent quotidiennes, récurrentes et difficiles à supporter. La victime est agressée chez elle, et le cadre, a priori sécurisant du domicile, est vulnérabilisé par des atteintes parfois constantes de la part d'agresseurs géographiquement proches. L'agression par les voisins se trouve souvent empreinte de lâcheté : l'agresseur ne s'identifie pas, se cache souvent pour commettre ses agissements (cas des diffamations et lettres anonymes). Se protéger de ces agressions est difficile quand on en ignore la provenance.

2.2 - Le champ ouvert "autres" manifestations

48 lesbiennes ont coché la case "autres". Parmi elles, 42 précisent quelque chose. 6 femmes n'ont pas coché la case tout en la renseignant (ces témoignages sont présentés à la fin en italique).

De nombreuses réponses dans cette liste recourent les huit manifestations proposées dans le questionnaire. Il semble que celles qui ont répondu dans ce champ ont éprouvé le besoin de préciser la nature exacte des violences qu'elles ont subies ou subissent encore sur leur lieu de résidence. Il faut y voir non seulement la volonté de révéler la violence elle-même, mais également les dégâts que la récurrence de cette violence engendre. On recense :

- | | |
|--|--|
| 1. Propos | 32. Téléphone anonyme à des heures de la nuit |
| 2. Moqueries | 33. Coup de téléphone anonyme |
| 3. Allusions désobligeantes | 34. Coups de fils anonymes, écoutes. Dépôt anonyme de journaux pornos dans la boîte aux lettres avec cette petite phrase : "on est mieux servie par un ami." (Photo montrant un homme entre deux femmes). Quelques jours après, coup de fil anonyme, voix me disant : "putain, salope, sale gouine !" et on a raccroché. Lettres prises et remises dans la boîte aux lettres trouées à plusieurs endroits avec une perforatrice. La chatte de mon amie a été torturée, transpercée du poitrail jusqu'à l'épaule pendant la même période ; elle a été sauvée mais a dû être opérée. |
| 4. Ironie | 35. Animaux tués |
| 5. Insidieux | 36. Vol |
| 6. Suis "anormale", à remettre dans le "bon chemin" | 37. Bruit fait sciemment car "je ne vis pas avec un homme." |
| 7. Prétexte à polémique | 38. Mise à la porte |
| 8. Gêne | 39. Mise à la porte |
| 9. Voisinage plus distant depuis que j'ai emménagé avec mon amie | 40. Je ne le dis pas !! |
| 10. Incompréhension | 41. J'ai changé d'amis pour la plupart |
| 11. Incompréhension | 42. Plutôt entourage que voisinage |
| 12. Indifférence haineuse | |
| 13. Hypocrisie | |
| 14. Aucune relation avec le voisinage | |
| 15. Invisibilité | |
| 16. On m'ignore | |
| 17. Rejet, Ignorance | |
| 18. Rejet | |
| 19. Rejet | |
| 20. Mépris | |
| 21. Mépris | |
| 22. Mépris | |
| 23. Manque de politesse | |
| 24. Sales regards | |
| 25. Graffitis | |
| 26. Inscriptions lesbophobes | |
| 27. Injures sur la porte | |
| 28. Injures sur la porte | |
| 29. Épiées | |
| 30. Ouverture du courrier | |
| 31. Vol de courrier, coups de fils anonymes | |

- a- Moqueries
- b- Attitude dédaigneuse
- c- Humiliation
- d- Nuisances sonores jour et nuit
- e- Menaces au téléphone
- f- Homosexualité non connue

3. Corrélations entre les manifestations

3.1 - Toutes les corrélations

Nous allons déterminer les liens entre les différentes manifestations proposées : nous considérons une manifestation de lesbophobie particulière de la part de voisins et nous recherchons quelles sont les autres manifestations qui lui sont associées. Ainsi, pour une lesbienne évoquant une manifestation, nous pouvons savoir à quelles autres formes de lesbophobie elle peut être probablement confrontée dans son voisinage.

La force d'association est mesurée par le rapport de cotes ou, en anglais, Odds Ratio (définition dans le glossaire en annexe). Celui-ci donne le sens de l'association : s'il est supérieur à 1, la survenue d'un événement augmente les chances de survenue de l'autre, s'il est inférieur à 1, la survenue d'un événement diminue les chances de survenue de l'autre (s'il est égal à 1, il n'y a pas d'association).

	Insultes	Menaces	Diffamation	Violences	Viol	Dégradation	Harcèlement	Lettres	Autres
Insultes	∞								
Menaces	95,52	∞							
Diffamation	13,97	12,05	∞						
Violences	∞	82,55	14,75	∞					
Viol	21,66	24,04	NS	46,74	∞				
Dégradation	51,83	21,75	14,41	27,28	NS	∞			
Harcèlement	28,60	16,46	16,33	37,08	12,30	17,22	∞		
Lettres	8,13	3,93	13,70	3,45	NS	13,66	10,65	∞	
Autres	1,67	NS	1,84	NS	12,30	2,51	3,51	2,76	∞

tableau 3 : Corrélations entre les manifestations de lesbophobie dans le Voisinage : l'Odds Ratio

Odds Ratio : Mesure la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur de 1, plus la force d'association est élevée.

NS : Indique (avec un risque d'erreur de 5%) que l'association n'est pas significative.

∞ : Signifie Odds Ratio infiniment grand

Nous nous focalisons sur les associations les plus fortes entre les manifestations les plus fréquentes. Ainsi nous n'y incluons pas le viol car son effectif est, fort heureusement, faible, même s'il existe de fortes associations entre le viol et d'autres manifestations.

Corrélation entre deux manifestations	Odds Ratio
violences/insultes	infini
menaces/insultes	96
violences/menaces	83
dégradation de biens/insultes	52
harcèlement/violences	37
harcèlement/insultes	29
dégradation de biens/violences	27
dégradation de biens/menaces	22

tableau 4 : Associations les plus fortes entre les manifestations les plus fréquentes de lesbophobie dans le Voisinage

Odds Ratio : Mesure la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur de 1, plus la force d'association est élevée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les insultes sont associées avec les violences, les menaces, la dégradation de biens, et le harcèlement. Cela signifie qu'une lesbienne qui déclare avoir été victime d'insultes de la part de voisins a plus de risques de déclarer subir également des violences, des menaces... qu'une lesbienne qui n'a pas été insultée par des voisins.
- Les menaces sont associées aux insultes, aux violences et à la dégradation de biens.
- Les violences sont associées avec les insultes, les menaces, le harcèlement et la dégradation de biens.

Nous constatons que certaines manifestations sont fortement associées entre elles. Nous pourrions supposer qu'il existe une escalade dans les actes agressifs, par exemple un passage des insultes aux menaces puis aux violences. Cependant, le questionnaire ne permet pas de savoir si ces manifestations sont le fait d'agresseurs identiques ou différents et il ne permet pas de savoir dans quel ordre ces agressions se produisent. Certaines lesbiennes peuvent être victimes de multiples formes d'agression de la part de plusieurs voisins.

3.2 - Analyses bivariées

Nous présentons ci-dessous les tableaux détaillant les liens entre deux manifestations. Nous nous limitons aux associations les plus fortes listées dans le tableau précédent.

Corrélation entre violences et insultes

Violences Insultes	Violences Non	Violences Oui	Total
Insultes Non	1573	0	1573
Insultes Oui	181	39	220
Total	1754	39	1793

tableau 5 : Relation entre les violences et les insultes de lesbophobie dans le Voisinage
test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative
Odds Ratio = infini

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Dans notre échantillon, toutes les lesbiennes victimes de violences ont été victimes d'insultes.
- Parmi les lesbiennes victimes d'insultes 18% ont été victimes de violences (39 sur 220).

Corrélation entre menaces et insultes

Menaces Insultes	Menaces Non	Menaces Oui	Total
Insultes Non	1566	7	1573
Insultes Oui	154	66	220
Total	1720	73	1793

tableau 6 : Relation entre les menaces et les insultes de lesbophobie dans le Voisinage
test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative
Odds Ratio = 95,52

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Nous avons vu que l'insulte est la manifestation la plus répandue dans le contexte du Voisinage :

- la probabilité d'être menacée quand on est insultée est de 30% (66 femmes sur 220),
- alors que la probabilité d'être menacée quand on n'est pas victime d'insultes est de 0,4% (7 cas sur 1573).
- Ainsi, quand une lesbienne a été insultée par des voisins, elle a 67 fois plus de risque d'avoir également été menacée (rapport entre les deux pourcentages mentionnés ci-dessus). Les insultes et les menaces ne sont pas forcément le fait des mêmes voisins et leur fréquence ainsi que leur ordre d'apparition ne sont pas connus.

Corrélation entre violences et menaces

Violences Menaces	Violences Non	Violences Oui	Total
Menaces Non	1708	12	1720
Menaces Oui	46	27	73
Total	1754	39	1793

tableau 7 : Relation entre les violences et les menaces de lesbophobie dans le Voisinage
test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative
Odds Ratio = 82,55

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Les femmes victimes de menaces ont plus de risque d'être victimes de violences :

- la probabilité d'être victime de violences quand on est victime de menaces est de 37% (soit 27 femmes sur 73),
- la probabilité d'être victime de violences quand on n'est pas menacée est de 0,7% (12 femmes sur 1720).
- Ainsi, lorsqu'une lesbienne est ou a été victime de menaces, elle a 53 fois plus de risque d'être ou d'avoir été victime de violences (rapport entre les deux pourcentages établis ci-dessus).

Corrélation entre dégradations de biens et insultes

Dégradations Insultes	Dégradations Non	Dégradations Oui	Total
Insultes Non	1563	10	1573
Insultes Oui	165	55	220
Total	1728	65	1793

tableau 8 : Relation entre les dégradations de biens et les insultes de lesbophobie dans le Voisinage
test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative
Odds Ratio = 51,83

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La probabilité d'être victime de dégradation de biens quand on est victime d'insultes est de 25%. Cette probabilité passe à 0,6% si l'on ne rapporte pas d'insultes. Une lesbienne insultée par ses voisins a donc 38 fois plus de risque de subir des dégradations de biens.
- La probabilité d'être insultée lorsqu'on a subi des dégradations de biens est de 85%. Cette probabilité passe à 10% si l'on ne rapporte pas de dégradation de biens. Une lesbienne victime de dégradation de biens a donc 9 fois plus de risque d'être victime d'insultes.

Corrélation entre harcèlement et violences

Harcèlement Violences	Harcèlement Non	Harcèlement Oui	Total
Violences Non	1722	32	1754
Violences Oui	23	16	39
Total	1745	48	1793

tableau 9 : Relation entre le harcèlement et les violences de lesbophobie dans le Voisinage

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative

Odds Ratio = 37,08

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 33% des lesbiennes victimes de harcèlement sont (ou ont été) victimes de violences. Cette proportion est de 1% si l'on ne rapporte pas de harcèlement. Une lesbienne victime de harcèlement a donc 25 fois plus de risque d'être victime de violences.
- La probabilité d'être victime de harcèlement si on est victime de violences est de 41%. Si l'on n'est pas victime de violences, elle est de 2%. Une lesbienne victime de violences a donc 22 fois plus de risque d'être victime de harcèlement.

Corrélation entre harcèlement et insultes

Harcèlement Insultes	Harcèlement Non	Harcèlement Oui	Total
Insultes Non	1562	11	1573
Insultes Oui	188	37	220
Total	1745	48	1793

tableau 10 : Relation entre le harcèlement et les insultes de lesbophobie dans le Voisinage

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative

Odds Ratio = 28,60

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Probabilité d'être victime de harcèlement quand on est victime d'insultes : 17%.
- La probabilité d'être victime de harcèlement est multipliée par 24 lorsqu'on évoque des insultes.
- Probabilité d'être victime d'insultes lorsqu'on évoque du harcèlement : 77%.
- La probabilité d'évoquer des insultes est multipliée par 7 lorsqu'on évoque un harcèlement.

Corrélation entre dégradations de biens et violences

Dégradations Violences	Dégradations Non	Dégradations Oui	Total
Violences Non	1706	48	1754
Violences Oui	22	17	39
Total	1728	65	1793

tableau 11 : Relation entre les dégradations de biens et les violences de lesbophobie dans le Voisinage

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative

Odds Ratio = 27,28

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Probabilité d'être victime de violences lorsqu'on évoque une dégradation de biens : 26%.
- La probabilité d'évoquer des violences est multipliée par 21 lorsqu'on évoque une dégradation de biens.
- Probabilité d'être victime de dégradation de biens quand on est victime de violences : 44%.
- La probabilité d'évoquer une dégradation de biens est multipliée par 16 lorsqu'on évoque des violences.

Corrélation entre dégradations de biens et menaces

Dégradations Menaces	Dégradations Non	Dégradations Oui	Total
Menaces Non	1680	40	1720
Menaces Oui	48	25	73
Total	1728	65	1793

tableau 12 : Relation entre les dégradations de biens et les menaces de lesbophobie dans le Voisinage

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc l'association entre ces deux variables est statistiquement significative

Odds Ratio = 21,75

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Probabilité d'être victime de dégradation de biens quand on est victime de menaces : 34%.
- La probabilité d'être victime de dégradation de biens est multipliée par 15 lorsqu'on évoque des menaces.
- Probabilité d'évoquer des menaces quand on évoque des dégradations de biens : 38%.
- La probabilité d'être victime de menaces est multipliée par 14 lorsqu'on évoque des dégradations de biens.

4. Relation entre lesbophobie du voisinage et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant au lien avec la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". L'analyse entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et le fait de déclarer de la lesbophobie de la part du voisinage, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie de la part du voisinage et présentons l'analyse bivariée.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans le Voisinage Non	717	714	1431
Lesbophobie dans le Voisinage Oui	9	300	309
Total	726	1014	1740

tableau 13 : Relation entre lesbophobie dans le Voisinage et lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : $p\text{-value} < 2,2e-16$

Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables, qui est confirmée lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée du chapitre Tous contextes). Autrement dit, il est assez systématique de se considérer victime de lesbophobie en général quand on a rencontré dans le contexte du Voisinage.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 30% des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (300 sur 1014) déclarent ici l'avoir été dans leur voisinage.
- 1% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (9 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie dans leur voisinage.
- 3% des femmes mentionnant de la lesbophobie de la part de voisins (9 sur 309) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Leur comportement a été étudié dans le chapitre Tous contextes.

BILAN

18% des répondantes, soit près d'une lesbienne sur cinq, évoquent de la lesbophobie de la part de voisins (318 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes). Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, trois sur dix évoquent des faits lesbophobes de la part de leurs voisins.

Les manifestations de lesbophobie dans le voisinage sont multiples. Les lesbiennes témoignant de lesbophobie dans ce contexte en évoquent 2 en moyenne.

Les **insultes** sont de loin la manifestation de lesbophobie la plus courante dans le voisinage. Plus de deux femmes sur trois (69%) confrontées à de la lesbophobie dans ce domaine en témoignent.

Les **violences d'ordre psychologique** sont les plus fréquentes. En plus des insultes, sont mentionnés la diffamation (27%), les menaces (23%), le harcèlement (15%) et les lettres anonymes (9%).

La **dégradation de biens** est subie par une lesbienne sur cinq (20%) évoquant de la lesbophobie dans le contexte du voisinage. Ces dégradations de biens peuvent prendre plusieurs formes, ainsi qu'en attestent les témoignages apportés dans la question ouverte de la rubrique : graffitis, ouverture ou vol de courrier, animaux torturés ou tués...

Les **violences physiques** apparaissent moins fréquemment mais peuvent aller jusqu'au crime.

39 lesbiennes évoquent des violences et 4 des viols.

Les cas de harcèlement confirment le constat de SOS homophobie sur sa ligne d'écoute mettant en évidence le côté récurrent de la lesbophobie sur le lieu d'habitation.

Les cas de diffamation et lettres anonymes montrent que l'agression par les voisins se trouve souvent empreinte de lâcheté : l'agresseur ne s'identifie pas, se cache souvent pour mener ses agissements. Se protéger de ces agressions est difficile quand on en ignore la provenance.

Les manifestations de lesbophobie dans le voisinage sont globalement associées entre elles. Cela signifie que si une lesbienne mentionne une forme de lesbophobie, elle a de forts risques d'en évoquer d'autres.

Les associations les plus importantes sont celles entre les violences, les insultes et les menaces. Nous pourrions supposer qu'il existe une escalade dans les actes agressifs, par exemple un passage des insultes aux menaces puis aux violences. Cependant le questionnaire ne permet pas de savoir si ces manifestations sont le fait d'agresseurs identiques ou différents, ni dans quel ordre ces agressions se produisent. Certaines lesbiennes peuvent être victimes de multiples formes d'agression de la part de plusieurs voisins.

Notons la portée psychologique forte des agressions de lesbophobie de la part des voisins. La victime est agressée chez elle et le cadre, a priori sécurisant, du domicile est vulnérabilisé par la confrontation avec des agresseurs qui parfois ne sont pas identifiés.

Analyse de la lesbophobie dans la vie quotidienne

“Être filmée dans la rue parce que j'embrasse une fille, ça donne vraiment l'impression d'être une bête de foire.”

“ (...) Il y a 3 semaines, 5 jeunes nous ont tabassées moi et mon amie. Il y avait des gens autour. Personne n'a bougé. Mon amie a une jambe fracturée. Après coup, la seule réaction des “spectateurs”, un travailleur du forum : “c'est bien fait !”.”

“Quand une bande de mecs limite louche vous prend en “filature” parce qu'ils ont vu que vous veniez de raccompagner votre chérie et que pendant les 5 min de rues sombres avant de retrouver la chaleur de la foule ils vous insultent et essaient de vous faire peur. Le pire c'est que dans ces cas, on n'ose rien faire, même pas se retourner de peur qu'ils fassent plus que vous insulter. C'est une situation vraiment insupportable...”

La rubrique Vie quotidienne du questionnaire comprenait 18 items. Les 8 premiers étaient relatifs à des situations. Les 5 suivants (dont un champ libre “autres”) décrivaient des raisons supposées de l'agression (par “raison” on entendait l'élément déclencheur de l'agression, l'expliquant mais ne la justifiant évidemment en aucun cas). Les 5 derniers concernaient les manifestations possibles de lesbophobie.

Plusieurs cases pouvaient être cochées.

situations	raisons	manifestations
• Dans la rue • Dans les transports • Lors de la pratique d'un sport • En sortant d'une discothèque • Dans une manifestation • Dans un lieu public • Lors d'un voyage • À l'école/université	• Votre look • Votre comportement • Vos propos • Parce que vous étiez en couple • Autres :	• Dégradation de biens • Insultes • Menaces • Violences • Viol

Les résultats sont présentés en 7 chapitres.

Nous commençons par dénombrer les cases cochées (chapitre 1).

Ensuite nous tâchons de déterminer qui a le plus tendance à rapporter de la lesbophobie dans la vie quotidienne (chapitre 2).

Puis de manière plus détaillée nous présentons les réponses apportées à la sous-rubrique Situations afin d'identifier les situations les plus souvent évoquées et les caractéristiques des lesbiennes concernées (chapitre 3). Ce profil à risque est comparé à celui de la vie quotidienne en général. Nous faisons de même pour les raisons supposées de la lesbophobie dans la vie quotidienne (chapitre 4), puis pour les manifestations (chapitre 5).

Par la suite, nous cherchons à déterminer si certaines cases ont tendance à être cochées conjointement, en étudiant les corrélations de chaque élément proposé dans la rubrique avec les autres (chapitre 6).

Nous terminons par l'étude de l'association entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et celui d'évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne (chapitre 7).

1. Dénombrement des réponses

45% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête déclarent avoir rencontré des épisodes lesbophobes dans leur vie quotidienne (813 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes).

Étant donné le nombre important de lesbiennes ayant déclaré de la lesbophobie dans la vie quotidienne, nous avons poussé les analyses plus avant que dans d'autres contextes.

Pour dénombrer les réponses, on s'intéresse, dans un premier temps, au nombre de cases cochées pour tous les items, et dans un second temps, pour chacune des trois sous-rubriques.

1.1 - Situations, raisons et manifestations confondues

Le questionnaire proposait huit situations, cinq raisons (y compris la case "autres") et cinq manifestations.

Nombre de cases cochées dans l'ensemble de la rubrique	Nombre de femmes	Pourcentage
0	980	54,66%
1	46	2,57%
2	100	5,58%
3	182	10,15%
4	161	8,98%
5	121	6,75%
6	78	4,35%
7	51	2,84%
8	33	1,84%
9	17	0,95%
10	14	0,78%
11	3	0,17%
12	4	0,22%
13	0	0,00%
14	2	0,11%
15	0	0,00%
16	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases cochées dans la rubrique Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 55% des lesbiennes n'ont rien coché dans cette rubrique.
- 45% des femmes interrogées évoquent au moins une situation, une raison ou une manifestation de lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne (soit 813 femmes sur 1793).
- En moyenne, les femmes témoignant de lesbophobie dans la vie quotidienne cochent 4,4 cases.

1.2 - Dénombrement des situations

Le nombre de situations de lesbophobie proposées est de huit. La répartition des femmes en fonction du nombre de situations cochées est la suivante :

Nombre de cases "situations" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1018	56,78%
1	352	19,63%
2	201	11,21%
3	124	6,92%
4	60	3,35%
5	26	1,45%
6	8	0,45%
7	4	0,22%
8	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases "situations" cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 43% des lesbiennes indiquent au moins une situation où elles évoquent de la lesbophobie dans leur vie quotidienne (775 femmes).
- Parmi elles, le plus fréquent est de cocher une seule situation.
- Parmi les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne, le nombre de situations cochées est de 1,9 en moyenne.

1.3 - Dénombrement des raisons

Le questionnaire proposait cinq raisons possibles, dont une ouverte "autres" que la répondante pouvait compléter si les raisons proposées ne lui convenaient pas.

Nombre de cases "raisons" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1027	57,28%
1	474	26,44%
2	217	12,10%
3	58	3,23%
4	17	0,95%
5	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases "raisons" cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 43% des répondantes précisent des raisons supposées de faits lesbophobes subis dans la vie quotidienne (766 femmes).
- Parmi elles, le plus fréquent est de cocher une seule raison.
- Parmi les 813 femmes signalant de la lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne, le nombre moyen de raisons supposées de l'agression indiquées est de 1,4.

1.4 - Dénombrement des manifestations

Le nombre de manifestations possibles est de cinq. Il se répartit comme suit :

Nombre de cases "manifestations" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1223	68,21%
1	377	21,03%
2	140	7,81%
3	45	2,51%
4	6	0,33%
5	2	0,11%
Total	1793	100,00%

tableau 4 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases "manifestations" cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 32% des lesbiennes précisent au moins une manifestation de lesbophobie dans la vie quotidienne (570 femmes).
- Parmi elles, le plus fréquent est de cocher une seule manifestation.
- Parmi les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne, le nombre moyen de manifestations précisées est de 1,0.

1.5 - Dénombrement des 3 sous-rubriques

	sous-rubrique "Manifestations" cochée	non	oui
sous-rubrique "Situations" cochée	sous-rubrique "Raisons" cochée		
non	non	980	4
non	oui	30	4
oui	non	28	15
oui	oui	185	547

tableau 5 : Répartition des femmes en fonction des sous-rubriques cochées dans la rubrique Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Parmi les femmes qui évoquent au moins une situation, une raison ou une manifestation de lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne (813 femmes), le cas le plus fréquent est de cocher au moins une situation, au moins une raison et au moins une manifestation (547 femmes), il s'agit de 67% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne.
- Parmi les 813 lesbiennes ayant au moins coché une case dans la rubrique Vie quotidienne :
 - 243 femmes n'ont rien précisé dans les manifestations,
 - 47 lesbiennes n'ont pas indiqué de raisons supposées,
 - 38 femmes n'ont pas précisé de situations,
 - et 30 femmes évoquent une raison sans préciser de manifestation ni de situation.
- Les répondantes sont moins nombreuses à citer une manifestation (32% de l'ensemble des 1793 répondantes) qu'une situation (43%) ou une raison (43%). Une hypothèse explicative est que le questionnaire ne proposait pas les manifestations les plus subjectives et difficiles à formaliser (regards de travers, ambiance tendue, attitude désagréable...).

2. Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et caractéristiques des répondantes

Après le dénombrement des réponses, nous cherchons à identifier un profil à risque de déclarer plus de lesbophobie dans la vie quotidienne. Dans un premier temps, nous décrivons les associations entre la lesbophobie dans la vie quotidienne et chacune des caractéristiques des répondantes (analyses bivariées). Dans un second temps, les caractéristiques sont intégrées simultanément dans l'analyse pour aboutir à un "profil à risque" (analyse multivariée).

Rappelons les conventions sur les caractéristiques des répondantes que nous avons adoptées dans le chapitre "Vous" pour nos analyses :

- L'âge est regroupé selon trois catégories : les moins de 25 ans, les 25-34 ans et les plus de 34 ans.
- La situation personnelle de la répondante est distinguée en vie de couple ou non.
- Le lieu de résidence peut être : Paris, la Région Parisienne, et "autres".
- La profession est regroupée selon les quatre catégories les plus représentatives : les employées, les cadres, les élèves/étudiantes et les "autres" (en recherche d'emploi, artistes, professions libérales, retraitées...).
- La provenance des questionnaires est regroupée en trois sources : le salon Rainbow, les témoignages reçus sur notre site Web et les "autres" (Cineffable, Lesbia Magazine...).

Pour les analyses multivariées, les catégories de référence sont : les moins de 25 ans, les lesbiennes qui ne sont pas en couple, Paris, les élèves/étudiantes et le salon Rainbow.

2.1 - Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et âge

Âge de la répondante	Lesbophobie dans la vie quotidienne non	Lesbophobie dans la vie quotidienne oui	Total	Pourcentage des victimes de lesbophobie en fonction de la tranche d'âge
moins de 25 ans	213	225	438	51,37%
de 25 à 34 ans	387	330	717	46,03%
plus de 34 ans	377	249	626	39,78%
Total	977	804	1781	45,14%

tableau 6 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et l'âge

référence : les 1781 répondantes ayant indiqué leur âge

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value}=0,0008$ donc l'âge de la répondante et l'évocation de la lesbophobie dans la Vie quotidienne sont liés.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les plus jeunes sont plus nombreuses à évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne : les moins de 25 ans plus que les 25-34 ans et encore plus que les plus de 34 ans.

Rappelons ici que nous connaissons ici l'âge des répondantes au moment de répondre au questionnaire mais qui n'est pas nécessairement celui (ou ceux) au moment de l'agression.

Nous pouvons avancer plusieurs hypothèses explicatives du rôle de l'âge.

Une première piste serait liée à l'existence de divers effets de génération (pour plus de détails, voir la définition dans le glossaire en annexe) :

Hypothèse ①

Une évolution de la fréquence des sorties des femmes

De nos jours, avec les évolutions sociétales, les jeunes femmes sortent plus souvent, de jour ou de nuit.

Hypothèse ②

Une visibilité accrue des jeunes lesbiennes

On peut penser que du fait de l'évolution des mentalités et des lois, les jeunes vivent plus ouvertement que leurs aînées et se rendent plus visibles. Elles sont donc plus exposées. Par ailleurs les plus âgées, malgré les évolutions positives, continueraient par habitude à être moins visibles.

Hypothèse ③

Une plus grande sensibilisation des jeunes

Suite aux débats de société comme lors de la loi sur le Pacs en 1999, les plus jeunes sont peut-être plus sensibilisées aux droits des homosexuel-le-s et plus attentives aux injustices lesbophobes.

Ou tout simplement l'éloignement des souvenirs a pu jouer :

Hypothèse ④

Le rôle du temps sur les souvenirs

Les plus âgées ont pu être autant victimes quand elles étaient jeunes (1), mais avec le temps elles ont "oublié" ou relativisé les faits.

(1) Les jeunes femmes seraient de tout temps une cible privilégiée des agresseurs :

- parce qu'elles paraissent plus "attirantes" aux agresseurs,
- parce que les agressions physiques seraient plus souvent le fait de jeunes agresseurs, comme l'a constaté SOS homophobie sur sa ligne d'écoute. Un agresseur plutôt jeune se trouverait plus souvent en contact avec des jeunes d'où plus de jeunes lesbiennes agressées.

2.2 - Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et vie de couple

Couple	Lesbophobie dans la vie quotidienne non	Lesbophobie dans la vie quotidienne oui	Total	Pourcentage des victimes de lesbophobie en fonction de la vie de couple
non	363	273	636	42,92%
oui	519	446	965	46,22%
Total	882	719	1601	44,91%

tableau 7 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et la vie de couple
référence : les 1601 répondantes ayant indiqué leur situation de couple

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value}=0,1996$ supérieur à 0,05 donc la différence n'est pas statistiquement significative

On ne met pas en évidence de lien entre le fait d'être en couple au moment de remplir le questionnaire et le fait de déclarer de la lesbophobie dans la vie quotidienne.

2.3 - Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et résidence

Résidence	Lesbophobie dans la vie quotidienne non	Lesbophobie dans la vie quotidienne oui	Total	Pourcentage des victimes de lesbophobie en fonction de la résidence
Paris	266	301	567	53,09%
Région Parisienne	298	195	493	39,55%
Autres	371	294	665	44,21%
Total	935	790	1725	45,80%

tableau 8 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et le lieu de résidence
référence : Les 1725 répondantes ayant indiqué leur lieu de résidence

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value}=3e-5$: le lieu de résidence est lié à la lesbophobie dans la Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les résidentes à Paris déclarent plus fréquemment de la lesbophobie dans la vie quotidienne.

Dans le questionnaire il aurait été difficile de faire préciser et d'exploiter le lieu de chaque agression lesbophobe. Ainsi suite au fait que les Parisiennes sont plus victimes, on peut se demander : y a-t-il plus d'agressions à Paris, ou ont-elles lieu ailleurs ?

Certaines hypothèses pourraient expliquer que les femmes actuellement à Paris évoquent en fait des agressions vécues ailleurs :

Hypothèse ①

Un déménagement de lesbiennes agressées vers la capitale

Les Parisiennes pourraient avoir été agressées alors qu'elles habitaient en régions. Elles évoqueraient alors plus de lesbophobie car, pour une partie d'entre elles, l'installation à Paris aurait représenté un moyen d'échapper aux réactions lesbophobes rencontrées ailleurs. Les lesbiennes n'ayant pas été confrontées à des agressions qui les auraient marquées auraient moins de raisons de venir vivre à Paris.

Hypothèse ②

Des Parisiennes agressées hors de Paris

Les Parisiennes pourraient avoir rencontré de la lesbophobie hors de leur ville de résidence. Elles reproduiraient hors de Paris des comportements qui y seraient moins tolérés et s'exposeraient ainsi à des agressions lors de leurs déplacements. Ce risque pourrait être accru par le fait qu'on se sentirait plus libre, qu'on se censurerait moins, en dehors de son lieu de résidence.

Cela dit, nous pouvons aussi postuler que les problèmes du quotidien (tels que déclarés dans cette rubrique intitulée "Vie quotidienne") correspondent bien au lieu de résidence actuel et émettre les hypothèses suivantes pour expliquer le plus grand risque de subir des actes lesbophobes dans la vie quotidienne à Paris :

Hypothèse ③

Une visibilité plus grande des lesbiennes

On peut penser que les lesbiennes sont plus visibles à Paris qu'en régions.

En effet, l'anonymat des grandes villes, et de Paris en particulier, favoriserait une plus grande liberté d'être (par opposition à des petites villes où les gens se connaissent plus).

D'autre part, à Paris, la pression sociale à la conformité serait moindre. Enfin, Paris est souvent considérée comme une ville plus ouverte vis-à-vis des homosexuels. Elle comporte une communauté homosexuelle relativement importante dont les lesbiennes peuvent espérer solidarité et protection. On peut s'y sentir plus à l'abri.

Hypothèse ④

Une identification de l'homosexualité plus évidente

La complicité entre deux femmes est à Paris peut-être plus souvent identifiée comme le révélateur de l'homosexualité, alors qu'elles seraient considérées comme amies en régions. Du fait notamment de la présence d'une communauté homosexuelle plus développée et visible, les Parisien-ne-s sont peut-être davantage conscients de l'existence de l'homosexualité féminine et seraient donc plus sensibles à tout signe pouvant la révéler.

La visibilité plus grande des lesbiennes parisiennes (hypothèse 3) et leur identification plus facile (hypothèse 4) pourrait être favorisées par le fait que les **lesbiennes** seraient **plus nombreuses** à Paris qu'en régions, en proportion (l'enquête sur le comportement sexuel des français référencée en annexe note que les femmes ayant des rapports avec d'autres femmes sont plus nombreuses à Paris que dans les communes rurales).

Hypothèse ⑤

Une occupation plus fréquente de l'espace public

Les Parisiennes utiliseraient plus souvent l'espace public, s'exposant du même coup plus fréquemment à une agression. L'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (voir références en annexe bibliographique) souligne que les franciliennes n'ont pas la même utilisation de l'espace public : elles ont moins souvent recours à la voiture personnelle et sortent plus souvent seules la nuit.

Une autre hypothèse concerne les agresseurs :

Hypothèse ⑥

Des agresseurs plus anonymes

La liberté d'être des lesbiennes va peut-être aussi de pair avec celle des agresseurs. Eux aussi peuvent profiter de l'anonymat des grandes villes.

2.4 - Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et profession

Profession de la répondante	Lesbophobie dans la vie quotidienne non	Lesbophobie dans la vie quotidienne oui	Total	Pourcentage des victimes de lesbophobie en fonction de la profession
Élève/étudiante	154	164	318	51,57%
Employée	344	251	595	42,18%
Cadre	233	180	413	43,58%
Autres	210	202	412	49,03%
Total	941	797	1738	45,86%

tableau 9 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et la profession

référence : Les 1738 répondantes ayant indiqué leur profession

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value}=0,0190$: la profession est liée à la lesbophobie dans la Vie quotidienne

Nous observons une association statistiquement significative dans cette analyse bivariée, toutefois lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée ci-après paragraphe 2.6), la profession n'influe pas sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie dans la vie quotidienne. L'âge a probablement joué comme facteur de confusion dans les analyses bivariées, l'association entre profession et lesbophobie dans la vie quotidienne traduit la double association entre profession et âge, et entre âge et lesbophobie dans la vie quotidienne : les étudiantes sont plus jeunes, et ce sont les plus jeunes qui déclarent le plus de la lesbophobie dans ce contexte.

2.5 - Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et provenance des questionnaires

Provenance des questionnaires	Lesbophobie dans la vie quotidienne non	Lesbophobie dans la vie quotidienne oui	Total	Pourcentage des victimes de lesbophobie en fonction de la provenance
Rainbow	522	366	888	41,22%
Web	269	274	543	50,46%
Autres	189	173	362	47,79%
Total	980	813	1793	45,34%

tableau 10 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et la provenance des questionnaires

test d'association : $p\text{-value}=0,0017$: la provenance des questionnaires est liée à la lesbophobie dans la Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les femmes ayant répondu au salon Rainbow ont moins souvent tendance à évoquer un épisode de lesbophobie dans leur vie quotidienne.

En effet les lesbiennes qui ont témoigné par le Web ou par courrier ont fait une démarche volontaire, contrairement à celles du Rainbow que nous avons sollicitées.

2.6 - Profil à risque, analyse multivariée de la lesbophobie dans la vie quotidienne en fonction des caractéristiques des répondantes

Pour établir le profil à risque d'évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne, on procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques des répondantes que nous venons d'étudier séparément dans les analyses bivariées précédentes : l'âge, la vie de couple, la résidence et la provenance des questionnaires. Le modèle retenu est le suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	0,3194	-	0,019506	*
Âge :			0,000823	***
entre 25 et 34 ans	-0,2976	0,74	0,019568	*
35 ans et plus	-0,5169	0,60	0,000172	***
Lieu de résidence :			9,43e-07	***
Région parisienne	-0,5856	0,56	3,81e-06	***
Hors Région parisienne	-0,5395	0,58	1,27e-05	***
Provenance des questionnaires :			0,003384	**
Web	0,3709	1,45	0,003143	**
Ni Web, ni salon Rainbow	0,3201	1,38	0,015501	*
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 11 : Modélisation logistique du risque d'être confronté à la lesbophobie dans la vie quotidienne en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'âge, la résidence et la provenance du questionnaire sont liés à la déclaration d'au moins un épisode de lesbophobie dans la vie quotidienne.
- Les **moins de 25 ans**, les **Parisiennes**, et celles qui ont répondu au questionnaire ailleurs que sur le salon Rainbow (Internet, presse...) ont plus de risque d'évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne.

Les hypothèses expliquant chaque caractéristique de ce profil ont été détaillées dans les analyses bivariées ci-dessus.

3. Les situations de la lesbophobie dans la vie quotidienne

Nous allons maintenant établir des profils à risque plus fins suivant les sous-rubriques de la rubrique Vie quotidienne, en commençant par celle des situations. Après un premier dénombrement, l'analyse multivariée sera présentée pour chacune des situations les plus fréquentes.

3.1 - Les situations citées

Situations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne
Dans la rue	623	34,75%	76,63%
Dans un lieu public	236	13,16%	29,03%
Dans les transports	223	12,44%	27,43%
En sortant d'une discothèque	222	12,38%	27,31%
À l'école/université	129	7,19%	15,87%
Dans une manifestation	76	4,24%	9,35%
Lors de la pratique d'un sport	32	1,78%	3,94%
Lors d'un voyage	31	1,73%	3,81%

tableau 12 : Les situations de lesbophobie dans la Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La situation la plus cochée est l'agression lesbophobe dans la rue (623 femmes). Elle est citée par 35% des répondantes ou 77% des lesbiennes ayant renseigné la rubrique Vie quotidienne. La rue apparaît donc comme un lieu où il n'est pas acquis de vivre sans souci son homosexualité.
- Les trois autres situations les plus citées sont les lieux publics (236 femmes), les transports (223 femmes) et la sortie de discothèque (222 femmes). Elles sont évoquées à proportion quasi équivalente : 12% des répondantes ou près de trois femmes sur dix ayant évoqué de la lesbophobie dans la vie quotidienne.

Notons que certains chiffres doivent être interprétés avec précaution : ainsi, si 2% des femmes seulement déclarent de la lesbophobie lors de la pratique d'un sport, il faudrait savoir combien d'entre elles pratiquent un sport ; si 12% en déclarent en sortant d'une discothèque, il faudrait savoir combien fréquentent les discothèques. Le questionnaire n'entraîne pas dans de tels détails. Si on disposait de ces informations, les pourcentages de lesbophobie dans certaines situations seraient certainement plus élevés.

3.2 - Caractéristiques des lesbiennes en fonction des 4 situations les plus citées

Nous nous intéressons ici aux quatre situations les plus citées : la rue, les lieux publics, les transports et la sortie de discothèque.

Caractéristiques des lesbiennes citant la rue

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. On conserve le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,1667	-	0,3063	
Âge :			8,32e-05	***
entre 25 et 34 ans	-0,3091	0,73	0,0231	*
35 ans et plus	-0,6530	0,52	1,70e-05	***
Situation personnelle :				
Couple	0,2277	1,26	0,0458	*
Lieu de résidence :			3,93e-08	***
Région parisienne	-0,7224	0,49	3,40e-07	***
Hors Région parisienne	-0,6612	0,52	1,40e-06	***
Provenance des questionnaires :			0,0225	*
Web	0,2748	1,32	0,0461	*
Ni Web, ni salon Rainbow	0,3683	1,45	0,0144	*
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 13 : Modélisation logistique de la probabilité d'évoquer de la lesbophobie dans la rue en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Ce sont les **moins de 25 ans**, les femmes **en couple**, les **Parisiennes**, et les femmes ont répondu par des moyens autres que le web ou le salon Rainbow qui ont le plus de risque de déclarer de la lesbophobie dans la rue.
- La profession est la seule caractéristique des répondantes non associée à ce risque.

La plupart des hypothèses avancées lors de l'analyse du rapport entre les caractéristiques des lesbiennes et le fait d'évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne s'appliquent ici également (cf. paragraphe 2). Nous allons toutefois décrire les variables identifiées dans ce modèle afin d'étudier les spécificités de la lesbophobie dans la rue : l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence et la provenance du questionnaire.

Âge

Les lesbiennes les plus âgées ont moins de risque de déclarer des épisodes lesbophobes dans la rue. Le modèle est en concordance avec l'analyse bivariée (graphique ci-dessous) où : 40% des moins de 25 ans, 37% des 25-34 ans et 28% des plus de 34 ans ont coché la case "dans la rue".

moins de 25 ans	40%	60%
25 à 34 ans	37%	63%
plus de 34 ans	28%	72%
	<i>cochent la rue</i>	<i>ne cochent pas la rue</i>

Alors que l'on pourrait s'attendre, puisque les faits ne sont pas datés, à ce qu'une lesbienne plus âgée ait été confrontée à plus de lesbophobie qu'une jeune dans la rue, c'est l'inverse que nous constatons : plus la lesbienne est âgée, moins elle citera la "rue".

Nous avançons une hypothèse spécifique à la lesbophobie dans la rue :

Hypothèse

Une différence d'occupation de la rue entre générations

Peut-être que les jeunes actuellement passent plus de temps dans la rue que leurs aînées ne le faisaient au même âge. La probabilité de subir une agression est donc plus élevée.

Les hypothèses détaillées précédemment pour la lesbophobie dans la vie quotidienne en général sont également valables :

Hypothèse ①

Une évolution de la fréquence des sorties des femmes

Hypothèse ②

Une visibilité accrue des jeunes lesbiennes

Hypothèse ③

Une plus grande sensibilisation des jeunes

Hypothèse ④

Le rôle du temps sur les souvenirs

Couple

Dans notre modèle les femmes **en couple** ont un peu plus de risque de déclarer un épisode lesbophobe dans la rue.

Cette tendance se retrouve en analyse bivariée : 36% des femmes en couple citent la rue, contre 31% des autres.

Le fait d'être en couple apparaît ici alors qu'il n'est pas dans le profil à risque de lesbophobie dans la vie quotidienne en général (profil précédemment présenté). Dans la rue, le couple permet de repérer plus facilement les lesbiennes, ainsi le risque de subir des actes lesbophobes est plus grand.

Cela dit, il faut être très prudent car :

- Les femmes en couple au moment du questionnaire n'étaient pas forcément en couple au moment de l'agression.

- A l'inverse, une femme agressée en couple n'est peut-être plus en couple au moment où elle a répondu au questionnaire.

C'est dans la partie relative aux raisons supposées de l'agression que l'on sera en mesure de tirer des conclusions sur l'importance du fait d'être en couple sur le risque d'agressions dans la rue.

Lieu de résidence

Les **Parisiennes** ont plus de risque que les autres de subir de la lesbophobie dans la rue.

En analyse bivariée, elles sont 44% à se déclarer victimes contre 29% en région parisienne et 31% en Province.

Rappelons qu'il aurait été difficile de faire préciser et d'exploiter le lieu de chaque agression lesbophobe.

Pour expliquer le plus grand risque de subir des actes lesbophobes dans la rue à Paris, il est possible de citer les hypothèses détaillées plus haut concernant la lesbophobie dans la vie quotidienne en général.

Hypothèse ①	Un déménagement de lesbiennes agressées vers la capitale
Hypothèse ②	Des Parisiennes agressées hors de Paris
Hypothèse ③	Une visibilité plus grande des lesbiennes
Hypothèse ④	Une identification de l'homosexualité plus évidente
Hypothèse ⑤	Une occupation plus fréquente de l'espace public
Hypothèse ⑥	Des agresseurs plus anonymes

Provenance des questionnaires

On retrouve l'influence de la provenance des questionnaires : les femmes interrogées au salon Rainbow ont moins souvent tendance que les autres à évoquer un ou plusieurs épisodes lesbophobes dans la rue, en effet elles ont fait une démarche moins volontaire pour témoigner.

Caractéristiques des lesbiennes citant les lieux publics

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. En ajustant sur ces caractéristiques, la profession de la répondante n'est pas significative. On conserve le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-1,7690	-	4,63e-15	***
Âge :			0,000147	***
entre 25 et 34 ans	-0,6427	0,53	0,000368	***
35 ans et plus	-0,7790	0,46	0,000192	***
Situation personnelle :				
Couple	0,5036	1,65	0,002247	**
Lieu de résidence :			0,010481	*
Région parisienne	-0,6293	0,53	0,003020	**
Hors Région parisienne	-0,2977	0,74	0,112764	
Provenance des questionnaires :			0,000491	***
Web	0,7321	2,08	0,000104	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,2863	1,33	0,207260	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 14 : Modélisation logistique de la probabilité d'évoquer de la lesbophobie dans les lieux publics en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les moins de 25 ans qui ont le plus de risque de déclarer de la lesbophobie dans les lieux publics.
- Les femmes **en couple** sont plus exposées.
- Concernant le lieu de résidence, les lesbiennes vivant à Paris ont plus de risque que celles de la région parisienne de subir des actes lesbophobes dans les lieux publics. On n'identifie pas de différence significative pour ce risque entre les habitantes hors Région Parisienne et les Parisiennes (p-value supérieure à 5%).
- Les femmes ayant répondu par le web déclarent plus de lesbophobie dans les lieux publics que celles ayant répondu au salon Rainbow.

Les caractéristiques significatives pour la lesbophobie dans les "lieux publics" sont les mêmes que dans la "rue" : l'âge, la vie de couple, la résidence et la provenance des questionnaires.

Les hypothèses et réserves précédentes peuvent donc être globalement reconduites ici. On peut y ajouter des hypothèses spécifiques au profil à risque dans les lieux publics :

Couple

L'association entre le couple et les lieux publics est un peu plus forte que celle entre le couple et la rue (OR=1,65 dans les lieux publics et OR= 1,26 dans la rue).

Hypothèse ①

Dans la rue les gens n'ont pas forcément le temps de comprendre une situation, alors que dans un lieu public, ils l'ont davantage. La rue est un lieu de passage alors que les lieux publics sont des lieux où on s'arrête un moment.

Hypothèse ②

Dans les lieux publics, on s'exprime peut-être plus librement que dans la rue, ainsi les lesbiennes s'y rendraient-elles plus facilement identifiables et "repérables" pour les agresseurs potentiels.

Caractéristiques des lesbiennes citant les transports

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. En ajustant sur ces caractéristiques, la profession de la répondante n'est pas significative. On conserve le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-1,0989	-	3,29e-07	***
Âge :			1,41e-08	***
entre 25 et 34 ans	-0,8444	0,43	3,55e-06	***
35 ans et plus	-1,1918	0,30	2,71e-08	***
Situation personnelle :				
Couple	0,3485	1,42	0,0353	*
Lieu de résidence :			2,68e-11	***
Région parisienne	-0,3753	0,69	0,0393	*
Hors Région parisienne	-1,4161	0,24	5,05e-11	***
Provenance des questionnaires :			0,0393	*
Web	0,4853	1,62	0,0116	*
Ni Web, ni salon Rainbow	0,2441	1,28	0,2672	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 15 : Modélisation logistique de la probabilité d'évoquer de la lesbophobie dans les transports en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Pour les caractéristiques sociodémographiques, le profil à risque est analogue à celui de la lesbophobie dans la "rue" : on retrouve les femmes de **moins de 25 ans, en couple et résidant à Paris**. La profession n'intervient pas.
- Pour la provenance, c'est comme pour les "lieux publics" avec cependant une tendance moins marquée, les femmes ayant témoigné par le web ont plus de risque de témoigner d'épisodes lesbophobes dans les "transports" que celles ayant répondu au salon Rainbow.

Ajoutons quelques hypothèses spécifiques.

Âge

On constate ici, comparativement à la "rue" et aux "lieux publics", un écart plus important entre les moins de 25 ans et les autres. Par exemple pour les plus de 34 ans (par rapport aux moins de 25

ans), l'OR est le plus éloigné de 1 dans les “transports” : OR de 0,3 contre 0,46 et 0,52 dans les deux autres situations (la valeur de 1 traduisant l'absence d'association). On peut émettre l'hypothèse suivante :

Hypothèse

Les jeunes circulent plus en transports en commun ou à des heures plus tardives les exposant plus aux agressions.

Lieu de résidence

Notons une différence très marquée entre Paris et les régions hors Île-de-France en matière de lesbophobie dans les transports en commun (OR = 0,24 très éloigné de 1).

Cela témoigne de la grande différence entre l'Île-de-France et les régions en matière de disponibilité et d'usage de transports en commun. On a déjà cité (dans le paragraphe 2) l'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (voir références en annexe bibliographique) qui note que les franciliennes n'ont pas la même utilisation de l'espace public : elles ont moins souvent recours à la voiture personnelle. Sans doute les franciliennes utilisent plus les transports en commun.

Caractéristiques des lesbiennes citant la sortie de discothèque

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. La situation de couple puis la provenance du questionnaire sont éliminées du modèle. En définitive, on retient le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-1,41377	-	4,67e-12	***
Âge :			3,39e-08	***
entre 25 et 34 ans	-0,19294	0,82	0,35750	
35 ans et plus	-1,20323	0,30	2,07e-06	***
Profession :			0,02656	*
Employée	0,45148	1,57	0,07686	
Cadre	0,07373	1,08	0,80404	
Autres	0,58981	1,80	0,02112	*
Lieu de résidence :			4,60e-05	***
Région parisienne	-0,74257	0,48	0,00016	***
Hors Région parisienne	-0,68136	0,51	0,00013	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 16 : Modélisation logistique de la probabilité d'évoquer de la lesbophobie à la sortie de discothèque en fonction des caractéristiques des répondantes
catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui résident à Paris et les élèves/étudiantes

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les Parisiennes ont le plus de risque de déclarer de la lesbophobie à la sortie de discothèque.

- Les moins de 25 ans ont plus de risque que les plus de 34 ans de déclarer de la lesbophobie à la sortie de discothèque. On n'identifie pas de différence entre les moins de 25 ans et les 25-34 ans (p-value supérieure à 5%).
- Les professions "autres" ont plus de risque que les élèves/étudiantes de déclarer de la lesbophobie à la sortie de discothèque. Ces dernières ont autant de risque que les cadres et employées (p-values supérieures à 5%). C'est une des rares fois dans l'ensemble de l'enquête que la profession des répondantes fait partie du profil à risque.
- Une fois n'est pas coutume pour les situations de la vie quotidienne, le fait d'être en couple au moment du questionnaire n'est pas associé à ce risque.
- La provenance des questionnaires n'intervient pas dans le profil à risque de la lesbophobie à la sortie de discothèque.

Âge

Les plus de 34 ans sont moins concernées que les moins de 25. Nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Les jeunes actuellement sortent plus en discothèque et plus tardivement que leurs aînées au même âge.

Hypothèse ②

La fréquentation des boîtes diminue avec l'âge et dans le passé les lieux étaient plus discrets et moins connus du grand public.

Lieu de résidence

Les Parisiennes sont plus à risque d'évoquer de la lesbophobie à la sortie de discothèque.

Hypothèse ①

On peut penser que Paris compte plus de discothèques homosexuelles et donc que les Parisiennes les fréquentent plus.

Hypothèse ②

Les discothèques sont implantées dans le tissu urbain et non en périphérie, donc dans des endroits plus fréquentés, ce qui augmente le risque de faire de mauvaises rencontres.

Hypothèse ③

Les discothèques identifiées comme lesbiennes peuvent être la cible de lesbophobes (SOS homophobie a reçu des témoignages en ce sens sur sa ligne d'écoute).

Profession

Enfin, les professions "autres" (qu'employées, cadres et élèves/étudiantes) déclarent plus d'actes lesbophobes en sortant d'une discothèque que les élèves/étudiantes. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, celles-ci n'arrivent pas en premier.

Hypothèse ①

Les étudiantes sortent souvent dans des soirées étudiantes spécifiques.

Hypothèse ②

Le manque de pouvoir d'achat de certaines femmes en formation fait qu'elles sortent peu.

Notons cependant qu'une femme actuellement en activité a pu être agressée en sortant d'une discothèque alors qu'elle était étudiante. Rien ne nous permet de le savoir.

4. Les raisons supposées être à l'origine d'actes lesbophobes dans la vie quotidienne

Nous allons maintenant nous pencher sur les raisons avancées par les répondantes pour expliquer les événements lesbophobes rencontrés. Par "raison" on entend l'élément déclencheur de l'agression, l'expliquant mais ne la justifiant évidemment en aucun cas.

4.1 - Les raisons citées

Raisons	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne
Parce que vous étiez en couple (1)	595	33,18%	73,19%
Votre look	244	13,61%	30,01%
Votre comportement	169	9,43%	20,79%
Vos propos (2)	86	4,80%	10,58%
Autre	56	3,12%	6,89%

tableau 17 : Les raisons de lesbophobie dans la Vie quotidienne

N. B. : La somme des pourcentages est différente de 100% car les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

(1) Le couple évoqué dans cette sous-rubrique n'est pas nécessairement le couple (couramment évoqué tout au long de l'enquête) formé par la répondante au moment où elle a répondu au questionnaire. Il s'agit ici du couple au moment de l'agression lesbophobe.

(2) La raison "vos propos" est à interpréter comme le discours de la répondante qui l'identifie comme lesbienne aux yeux de l'agresseur (discours sur l'homosexualité ou évocation de l'homosexualité).

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La raison la plus citée est de loin le couple (595 femmes). Elle est évoquée par 33% des répondantes et 73% des lesbiennes ayant témoigné de lesbophobie dans la vie quotidienne.
- Les deux autres raisons fortement citées sont le look (244 femmes) et le comportement (169).

Le couple est beaucoup plus souvent évoqué comme cause supposée de l'agression que le look, le comportement et les propos. Quelques hypothèses peuvent l'expliquer :

Hypothèse ①

Certains **looks** lesbiens peuvent être intimidants pour des agresseurs potentiels et jouer ainsi un rôle “protecteur”. L’agresseur potentiel resterait à distance parce que la lesbienne dégagerait une certaine force, parce qu’elle sort des schémas normatifs. Cependant cette transgression de la norme peut au contraire entraîner de l’agressivité. Certains looks lesbiens ne sont pas faits pour attirer les hommes hétérosexuels. Ils se placent hors des codes de séduction hétérosexuels. Le look est peut-être aussi moins discriminant à notre époque qu’il y a quelques dizaines d’années. Le look seul ne permet plus aussi facilement d’identifier une femme comme lesbienne. Les femmes en général ont plus souvent les cheveux courts, des pantalons, des allures sportives.

Hypothèse ②

Le **comportement** est aussi moins cité comme raison supposée d’actes lesbophobes. Les comportements sont plus éphémères que le look. Les comportements permettant d’identifier une lesbienne ne sont peut-être pas si évidents que cela.

Hypothèse ③

Le **couple** montre plus clairement le lesbianisme que le look et le comportement. Ces derniers sont moins discriminants dans l’identification de la lesbienne, voire plus flous. D’autre part, le couple, beaucoup plus que le look ou le comportement, bousculerait l’“ordre symbolique”.

4.2 - Le champ ouvert “autres” raisons

La case “autres” est cochée par 56 femmes dont quatre ne précisent rien. À l’inverse, 8 femmes n’ont pas coché cette case mais y portent des informations.

Cet item était prévu pour que les répondantes précisent les raisons supposées des faits lesbophobes qu’elles ont vécu lorsque celles-ci n’étaient pas celles que nous proposons. Certaines l’ont utilisé pour préciser des situations ou des manifestations.

Les témoignages sont rapportés tels qu’ils ont été rédigés par les répondantes.

Parmi les 56 lesbiennes qui ont coché la case “autres”, les réponses sont les suivantes :

- Androgyne
- Androgyne
- je ne sais pas
- je ne sais pas vraiment pourquoi
- n'en sais rien
- aucune idée
- ?
- j'existe
- parce que femme
- PARCE QUE J'ETAIS LA
- parce que ça dérange encore même verbalement
- PARCE QUE C'EST TABOU
- par jalousie
- dans des soirées d'amis hétéros très tolérants auxquelles quelques homophobes étaient présents
- à la sortie de lieux lesbiens connus comme tels
- en sortant d'un resto avec un groupe d'amies
- insultes par des jeunes beurs parce que j'étais en terrasse d'un café gay friendly avec des amis gays !
- parce qu'on était plusieurs nanas à sortir d'une boîte lesbienne
- en groupe de lesbiennes
- sortie d'un bar

- être en groupe à la sortie d'un bar homo peut être propice aux insultes.
- sortant d'un bar lesbien
- avec une amie
- parce que je suis lesbienne tout simplement
- le simple fait d'être lesbienne
- juste par le fait de l'être
- parce que j'assume ma différence
- je participais à la Gay Pride : propos lesbophobes
- montage d'une Pride
- militantisme
- ma place dans une association LGBT
- parce qu'on voyait clairement que j'étais lesbienne (sortie d'une boîte gay, parce que je portais un autocollant le jour de la gay pride, parce que j'embrassais ma copine, etc...)
- ma différence affichée
- visible
- tout le monde savait que j'étais lesbienne au lycée
- parce que je me suis déclarée lesbienne
- outing
- look de ma conjointe
- se tenir par la main
- le simple fait de nous tenir le bras peut générer des remarques
- marginalité soupçonnée
- la réputation
- pour ne pas avoir répondu au désir d'un ami et avoué
- refus d'être draguée par des hétéros
- dans une école parce que je ne sortais pas avec des garçons (pression hétérosexiste)
- j'ai fait des avances à une femme
- discours
- curiosité malveillante
- menaces de viol
- insultes menaces de mort pendant un séjour de 2 ans à Djibouti, jet de pierre, crachats.
- agressée par des hommes
- lors d'un cours par une élève

Les 8 femmes qui n'ont pas coché la case, l'ont renseignée de la façon suivante :

- manifestations : y compris dans un lieu lesbien, une lesbienne
- construction d'un char pour Pride
- conversation tél. avec ma copine
- sortie de boîte de nuit
- pas vraiment insultes, plutôt ricanements. Il s'agissait de pré-ados. Après explication de notre différence, ils étaient sympas
- sortant d'un milieu gay
- à Paris, dans le métro
- refus de m'intégrer à l'université

Certaines de ces informations auraient pu être regroupées dans les items que nous proposons déjà. Parfois les items correspondants étaient déjà cochés ; la répondante souhaitait alors juste préciser sa réponse. Nous n'avons pas effectué de reclassement dans un souci de respect des réponses formulées dans le questionnaire.

Ces témoignages traduisent que le simple fait d'être soi-même, de le dire et de le vivre ouvertement peut provoquer des réactions agressives.

Nous constatons que cinq lesbiennes se demandent bien pourquoi elles ont été agressées.

L'engagement militant ou la fréquentation de lieux LGBT sont des raisons avancées car ils permettent l'identification de la femme lesbienne ou supposée l'être.

Enfin, le fait de ne pas entrer dans les rapports de séduction homme/femme peut être source d'actes lesbophobes.

Notons un témoignage d'attitudes lesbophobes de la part de lesbiennes.

4.3 - Caractéristiques des lesbiennes pour les 3 raisons les plus citées

Les trois raisons les plus évoquées sont : le fait d'être en couple, le look et le comportement. Nous raisonnons ici sur les 813 lesbiennes ayant coché au moins une case dans la rubrique Vie quotidienne et non sur l'ensemble des répondantes. Seules les lesbiennes qui ont été agressées sont en effet susceptibles de donner une raison.

Caractéristiques des lesbiennes citant comme raison le couple

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. En ajustant sur ces caractéristiques, la résidence et la profession de la répondante, ainsi que la provenance des questionnaires, ne sont pas significatives. On conserve donc le modèle suivant de la probabilité de citer le couple quand on a été agressée :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	1,0647	-	3,13e-08	***
Âge :			0,00541	**
entre 25 et 34 ans	-0,1590	0,85	0,46894	
35 ans et plus	-0,6687	0,51	0,00273	**
Situation personnelle :				
Couple	0,4510	1,57	0,01014	*
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 18 : Modélisation logistique du fait d'évoquer le couple pour expliquer la lesbophobie dans la vie quotidienne

référence : Les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Vie quotidienne
catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans et celles qui ne sont pas en couple

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Parmi les 813 femmes confrontées à de la lesbophobie dans la vie quotidienne :

- Les femmes **en couple** au moment du questionnaire ont plus de risque que les femmes ne l'étant pas d'évoquer le couple.
- Les moins de 25 ans ont plus de risque que les plus de 34 ans.
- Le risque des moins de 25 ans n'est pas significativement différent des 25-34 ans (p-value supérieure à 5%).

Couple

Nous évoquons ici **deux notions de couple**. Il n'y a pas forcément identité entre le couple évoqué comme raison de l'agression et le couple formé par la répondante au moment de remplir le questionnaire (cette caractéristique était précisée en début de questionnaire).

Il est certain qu'une femme n'étant pas en couple au moment de l'agression ne peut l'évoquer comme déclencheur de l'acte lesbophobe : il faut nécessairement être en couple au moment de l'agression pour l'évoquer comme raison.

Nous constatons ici une association entre le fait d'être en couple au moment du questionnaire et le fait d'être en couple au moment de l'agression. Nous proposons quelques hypothèses pour l'expliquer :

Hypothèse ①	Il s'agit du même couple, notamment si l'agression est récente.
Hypothèse ②	Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire ont plus de propension à être en couple d'une manière générale.
Hypothèse ③	Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire penseraient plus spontanément au couple comme facteur d'agression.

Âge

Parmi les femmes subissant des actes lesbophobes dans la vie quotidienne, les jeunes ont plus de risque de citer le couple comme motif de l'agression. On peut émettre l'hypothèse suivante :

Hypothèse ①	Les générations actuelles en couple seraient peut-être plus démonstratives que les précédentes, et donc plus des cibles pour des agresseurs (effet de génération).
Hypothèse ②	Un couple jeune serait plus "attirant" pour l'agresseur.
Hypothèse ③	Les couples plus âgés étant moins sexués pour l'observateur, ils passeraient plus facilement pour des couples d'amies.

Caractéristiques des lesbiennes citant comme raison le look

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. Aucune de ces variables ne s'avère significativement liée au fait de cocher la case "look" parmi les femmes concernées par la lesbophobie dans la vie quotidienne.

Nous n'identifions pas de caractéristiques distinguant les lesbiennes qui évoquent des actes lesbophobes en raison de leur look de celles en évoquant pour d'autres raisons.

Caractéristiques des lesbiennes citant comme raison le comportement

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. Aucune de ces variables ne s'avère significativement liée au fait de cocher la case "comportement" parmi les femmes concernées par la lesbophobie dans la vie quotidienne.

Nous ne mettons pas en évidence de différences d'âge, de situation de couple, de lieu de résidence, de profession et de provenance des questionnaires entre les lesbiennes citant le comportement comme raison et celles citant d'autres raisons.

5. Les manifestations de lesbophobie dans la vie quotidienne

5.1 - Les manifestations citées

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne
Insultes	545	30,40%	67,04%
Menaces	153	8,53%	18,82%
Violences	92	5,13%	11,32%
Dégradation de biens	30	1,67%	3,69%
Viol	6	0,33%	0,74%

tableau 19 : Les manifestations de lesbophobie dans la Vie quotidienne

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La manifestation la plus répandue est de loin l'insulte. Elle concerne 67% des 813 lesbiennes qui ont évoqué des faits lesbophobes dans la vie quotidienne (et 30% des 1793 répondantes au questionnaire).
- Les menaces sont citées par 19% des répondantes à la rubrique, les violences par 11% (soit respectivement 9% et 5% de la totalité des répondantes).
- 6 lesbiennes ont été victimes de viols.

L'insulte est la manifestation la plus répandue : c'est en effet une attitude basique, rapide, et elle accompagne d'une manière générale tout type d'agression. Celui qui insulte pense qu'il ne risque pas grand-chose.

On retrouve ce constat dans l'enquête ENVEFF (références en annexe) qui montre que les violences envers les femmes se caractérisent surtout par de nombreuses déclarations d'agressions verbales, notamment dans l'espace public.

5.2 - Caractéristiques des lesbiennes pour les 2 manifestations les plus citées

On va chercher ici à déterminer quelles caractéristiques des répondantes sont associées aux deux manifestations les plus courantes : insultes et menaces.

Caractéristiques des lesbiennes citant les insultes

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. En ajustant sur ces caractéristiques, la vie de couple et la profession de la répondante ne sont pas significatives. On conserve donc le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-0,6207	-	2,22e-05	***
Âge :			0,000130	***
entre 25 et 34 ans	-0,2235	0,80	0,098342	
35 ans et plus	-0,6252	0,54	3,99e-05	***
Lieu de résidence :			7,50e-06	***
Région parisienne	-0,6468	0,52	7,23e-06	***
Hors Région parisienne	-0,4948	0,61	0,000256	***
Provenance des questionnaires :			2,15e-14	***
Web	1,0599	2,89	5,82e-15	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,4857	1,63	0,001100	**
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 20 : Modélisation logistique du risque de signaler des insultes lesbophobes dans la vie quotidienne en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui ont moins de 25 ans, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les lesbiennes de moins de 25 ans ont plus de risque de déclarer subir des insultes dans la vie quotidienne que les plus de 34 ans. Les 25-34 ans ne sont pas significativement plus à risque que les moins de 25 ans (p-value supérieure à 5%).
- Le fait d'habiter **Paris** constitue un facteur aggravant.
- Enfin ce sont les lesbiennes ayant répondu par le **web** qui ont le plus de risque de déclarer des insultes.

Les lesbiennes les plus à risque d'évoquer des insultes dans la vie quotidienne présentent des caractéristiques sociodémographiques analogues à celles les plus à risque d'évoquer de la lesbophobie dans la vie quotidienne, toutes manifestations, situations et raisons confondues, (voir paragraphe 2). Ceci s'explique par le caractère facile des insultes : l'insulte accompagnerait n'importe quelle situation lesbophobe, quelle que soit la raison la déclenchant.

Il est possible de reprendre ici les hypothèses des chapitres précédents (notamment du paragraphe 2) pour expliquer la plus grande exposition des jeunes, des Parisiennes et de celles qui ont témoigné via le site Internet.

Caractéristiques des lesbiennes citant les menaces

On procède à une analyse multivariée par régression logistique, en incluant les caractéristiques suivantes : l'âge, la vie de couple, la résidence, la profession et la provenance des questionnaires. En ajustant sur ces caractéristiques, l'âge de la répondante, la vie de couple et la profession ne sont pas significatives. On conserve donc le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-2,4430	-	< 2e-16	***
Lieu de résidence :			0,00221	**
Région parisienne	-0,5505	0,58	0,01593	*
Hors Région parisienne	-0,7086	0,49	0,00083	***
Provenance des questionnaires :			4,14e-08	***
Web	1,1708	3,22	1,59e-08	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,2493	1,28	0,32743	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 21 : Modélisation logistique du risque de signaler des menaces dans la vie quotidienne en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les variables dont les p-values sont inférieures à 0,05 sont significativement associées à la variable à expliquer.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les lesbiennes habitant **Paris** sont plus à risque d'évoquer des menaces dans la vie quotidienne que celles habitant ailleurs.
- Les lesbiennes ayant répondu par le **web** ont plus de risque de déclarer des menaces que celles ayant témoigné sur le salon Rainbow. On n'identifie pas de différence significative entre les femmes ayant répondu par le salon Rainbow et celles ayant répondu par d'autres moyens que le web (p-value > 5%).

L'âge mis à part, les facteurs de risque de déclarer des menaces dans la vie quotidienne sont ceux de déclarer des insultes. Les hypothèses précédentes s'appliquent donc ici.

6. Relation entre situations, raisons et manifestations

Nous avons vu dans la première partie des dénombrements que la réponse type d'une femme évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne est de cocher 1,9 situations, 1,4 raisons supposées de l'agression et 1,0 manifestation. Parmi les 813 femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne (c'est à dire cochant au moins une case de la rubrique), seules 131 cochent exactement une situation, une raison et une manifestation, le cas extrême (une femme) étant de cocher 16 cases au total.

Nous pouvons donc nous demander si certaines cases ont tendance à être cochées conjointement. Certaines manifestations pourraient être préférentiellement associées à certaines raisons ou à

certaines situations, par exemple. Par ailleurs, dans une même sous-rubrique, certaines cases pourraient également être cochées ensemble.

Afin d'identifier la présence de tels schémas de remplissage, on a recours à un indicateur d'association de deux cases entre elles : le V de Cramer. Sa valeur varie entre 0 (qui signifie une complète indépendance) et 1 (qui représente une complète dépendance). Plus l'indice est proche de 1, plus la force d'association est forte.

Nous ne nous intéressons ici qu'aux corrélations les plus fortes que nous notons entre les différents items.

6.1 - Relation entre les situations

Nous nous intéressons aux situations qui sont les plus fortement liées entre elles.

	Rue	Transports	Sport	Discothèque	Manifestation	Lieu public	Voyage	École / université
Rue	1							
Transports	0,41	1						
Sport	0,08	0,09	1					
Discothèque	0,37	0,28	0,09	1				
Manifestation	0,21	0,21	0,08	0,23	1			
Lieu public	0,36	0,38	0,06	0,25	0,19	1		
Voyage	0,10	0,17	(NS)	0,07	0,06	0,13	1	
École / université	0,20	0,24	0,22	0,16	0,21	0,20	0,10	1

tableau 22 : force d'association entre les situations (V de Cramer)

NS : non significatif (p-value supérieure à 5% - test de Fisher)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La rue, les transports et les lieux publics sont corrélés : une femme cochant l'un de ces trois items a plus de chance de cocher les autres. Cette association peut s'expliquer par le fait que ces trois lieux correspondent à ceux que l'on fréquente le plus dans notre vie de tous les jours, ainsi les femmes les plus identifiées en tant que lesbiennes dans leur vie quotidienne sont concernées par ces trois lieux.
- La sortie de discothèque est corrélée à la rue. On peut considérer qu'un certain nombre de lesbiennes agressées à la sortie d'une discothèque aient coché les deux situations pour désigner la même agression.
- À l'inverse, la lesbophobie dans un voyage est peu liée aux autres situations. En effet, cet item s'éloigne quelque peu du concept de vie quotidienne. Le comportement qu'on adopte en tant que touriste n'est pas celui qu'on adopte nécessairement dans notre vie de tous les jours.
- Enfin, l'association la plus forte avec le sport est l'école/université. Nous pouvons donc supposer un lien entre les problèmes rencontrés dans l'ensemble des activités scolaires dont le sport.

6.2 - Relation entre situations et raisons

Nous nous intéressons aux liens qui existent entre les situations de lesbophobie et les raisons fournies par les répondantes.

Analyse bivariée

	Rue	Transports	Sport	Discothèque	Manifestation	Lieu public	Voyage	École / université
Look	0,42	0,32	0,11	0,26	0,22	0,24	(NS)	0,29
Comportement	0,33	0,29	0,10	0,23	0,17	0,23	0,09	0,26
Propos	0,14	0,24	0,13	0,15	0,16	0,15	(NS)	0,35
Couple	0,71	0,38	0,07	0,39	0,19	0,42	0,11	0,17
Autre	0,10	(NS)	(NS)	(NS)	(NS)	(NS)	(NS)	0,17

tableau 23 : force d'association entre les situations et les raisons (V de Cramer)

NS : non significatif (p-value supérieure à 5% - test de Fisher)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Expliquer l'agression lesbophobe par le fait d'être en couple est fortement lié à la lesbophobie dans la rue, et dans une moindre mesure aux transports, à la sortie de discothèque, et aux lieux publics.
- La raison donnée "vos propos" est le plus fortement liée à l'école/université. Les milieux scolaires et universitaires sont des lieux plus propices aux échanges. Les relations y sont plus intimes et prolongées que dans la rue par exemple, et donc l'homosexualité peut être plus évoquée ou soupçonnée.
- Enfin pour les voyages et le sport, il n'y a pas d'association prédominante avec une raison donnée.

Nous allons voir dans le paragraphe suivant si nous retrouvons ces associations en analyse multivariée, c'est-à-dire en calculant, pour chaque raison avancée pour expliquer les agressions lesbophobes, les Odds Ratio, en prenant toutes les situations en compte.

Analyse multivariée

On recherche parmi les 813 femmes concernées par la lesbophobie dans la Vie quotidienne, quelles situations, prises dans leur globalité, sont le plus associées à chacune des raisons susceptibles d'éclairer l'acte lesbophobe. Nous présentons ci-dessous les résultats des 5 analyses multivariées (une par raison évoquée).

Les situations liées au fait d'évoquer le look comme raison

L'analyse multivariée montre que les situations significativement liées à la raison look sont par force d'association décroissante : les voyages (OR = 0,26), l'école/université (OR = 2,65), la rue (OR = 2,13), les transports (OR = 1,95) et les manifestations (OR = 1,86).

L'association la plus forte est une association négative (OR < 1) entre les voyages et le look ($1/0,26 = 3 > 2,65$) : si les voyages sont évoqués, il y a peu de chance que le look soit fourni comme raison.

Concernant le voyage, on peut supposer qu'avant d'avoir un look lesbien une lesbienne a un look touriste. Elle serait alors identifiée comme touriste avant d'être identifiée comme lesbienne. La tolérance est plus grande à l'égard des touristes que des locaux.

La deuxième situation la plus fortement associée mais dans un sens positif est l'école/université : si l'école/université est évoquée, il y a plus de chance que le look soit fourni comme raison.

Trois autres situations augmentent les chances d'évoquer le look comme raison : la rue, les transports et les manifestations.

Les situations liées au fait d'évoquer le comportement comme raison

L'analyse multivariée montre qu'il s'agit de l'école/université (OR = 2,52), des transports (OR = 2,01) et de la rue (OR = 1,63).

On identifie trois situations qui augmentent les chances d'évoquer le comportement comme raison, ce sont par ordre d'importance l'école/université, les transports et ensuite la rue.

On constate une gradation par rapport à la durée d'observation. En effet, dans la rue le passage est plus éphémère que dans les transports et l'école/université.

Le look permet plus d'identifier une lesbienne dans la rue que son comportement qui n'a pas le temps d'être décrypté du fait que la rue est un lieu de passage.

Les situations liées au fait d'évoquer les propos comme raison

Ce sont l'école/université (OR = 5,72), les transports (OR = 2,92) et la rue (0,41).

La rue est associée à une moindre déclaration des propos en tant que raison des agressions lesbophobes. Les propos seraient moins écoutés dans la rue en raison de la circulation rapide et du bruit ambiant.

À l'inverse, on trouve une forte association entre les propos et le fait d'avoir déclaré de la lesbophobie à l'école/université ainsi que dans les transports, probablement parce qu'il s'agit de lieux fermés propices à l'échange.

Les situations liées au fait d'évoquer le couple comme raison

Il s'agit de la rue (OR = 2,87), des lieux publics (OR = 2,39), de l'université (0,52) et de la sortie de discothèque (OR = 1,76).

À l'école/université, le couple est une raison moins probable de lesbophobie peut-être parce qu'il est moins vécu. On vit plus son couple dans d'autres lieux.

On identifie trois situations qui augmentent les chances d'évoquer le couple comme raison : la rue, les lieux publics et la sortie de discothèque. Ces deux dernières n'apparaissent que pour cette raison.

Les situations liées au fait d'évoquer une "autre" raison

On trouve l'école/université comme facteur aggravant (OR = 2,56 > 1) et la rue comme facteur protecteur (OR = 0,48 < 1).

6.3 - Relation entre situations et manifestations

Nous nous intéressons aux liens qui existent entre les situations de lesbophobie et les manifestations qui s'y expriment.

	Dégradations	Insultes	Menaces	Violences	Viol
Rue	0,11	0,63	0,30	0,25	(NS)
Transports	(NS)	0,37	0,28	0,25	0,10
Sport	0,21	0,08	0,14	0,06	0,14
Discothèque	(NS)	0,39	0,21	0,17	0,07
Manifestation	0,08	0,20	0,16	0,10	(NS)
Lieu public	0,09	0,40	0,29	0,19	0,06
Voyage	(NS)	0,10	0,11	(NS)	(NS)
École / université	0,13	0,28	0,26	0,16	0,10

tableau 24 : Force d'association entre les situations et les manifestations : le V de Cramer

NS : non significatif (p-value supérieure à 5% - test de Fisher)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les insultes sont fortement corrélées à la rue, puis dans une moindre mesure aux lieux publics, à la sortie de discothèque et aux transports.
- La rue et les transports sont liés aux insultes, menaces et violences. Ces manifestations vont crescendo dans l'agression. On ne peut cependant pas savoir si la lesbienne qui coche les insultes, menaces et violences fait référence aux mêmes agresseurs/agressions.
- La dégradation de biens est plus liée au sport.
- À l'école/université, ce sont les insultes et menaces qui reviennent le plus.
- Pour les viols, il est difficile de conclure. D'une part, peu de femmes sont concernées (6), et celles-ci ont tendance à cocher plusieurs situations : deux d'entre elles en cochant cinq, trois autres en cochant trois, et la sixième en indiquant deux.
- Le sport est une situation qui se distingue par rapport à toutes les autres. On ne retrouve pas le même profil de manifestations. Alors que partout ailleurs les manifestations sont, dans l'ordre, les insultes, les menaces et les violences, dans le cas du sport, ce sont les dégradations de biens et dans une moindre mesure les menaces qui sont les plus citées.

6.4 - Relation entre les raisons

Nous nous intéressons aux raisons qui sont les plus fortement liées entre elles. Nous cherchons à identifier si certaines raisons sont citées concomitamment.

	Look	Comportement	Propos	Couple	Autre
Look	1				
Comportement	0,27	1			
Propos	0,18	0,28	1		
Couple	0,27	0,21	0,10	1	
Autre	(NS)	(NS)	(NS)	(NS)	1

tableau 25 : Force d'association entre les raisons : le V de Cramer

NS : non significatif (p-value supérieure à 5% - test de Fisher)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les associations qui ressortent le plus sont entre le comportement et le look, les propos et le comportement, le couple et le look. Notons qu'elles sont quand même assez faibles entre elles.

6.5 - Relation entre raisons et manifestations

Nous nous intéressons aux liens qui existent entre les raisons de lesbophobie dans la vie quotidienne et les manifestations.

	Dégradations	Insultes	Menaces	Violences	Viol
Look	(NS)	0,34	0,23	0,15	(NS)
Comportement	(NS)	0,27	0,26	0,18	0,08
Propos	(NS)	0,20	0,18	0,13	0,17
Couple	0,12	0,63	0,29	0,21	(NS)
Autre	0,08	0,15	0,08	0,12	(NS)

tableau 26 : Force d'association entre les raisons et les manifestations : le V de Cramer

NS : non significatif (p-value supérieure à 5% - test de Fisher)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'association la plus forte se trouve entre le couple et les insultes, et dans une moindre mesure entre le couple et les menaces, les insultes et le look, les insultes et le comportement.
- Le couple est la raison qui se trouve la plus fortement associée avec chacune des manifestations à l'exception du viol (mais cela est à relativiser puisque, heureusement, très peu de lesbiennes évoquent ce crime).

6.6 - Relation entre les manifestations

Nous nous intéressons aux manifestations qui sont les plus fortement liées entre elles.

	Dégradations	Insultes	Menaces	Violences	Viol
Dégradations	1				
Insultes	0,14	1			
Menaces	0,21	0,41	1		
Violences	0,13	0,29	0,35	1	
Viol	0,14	0,07	0,19	0,07	1

tableau 27 : Force d'association entre les manifestations : le V de Cramer

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- On observe une association entre les insultes, menaces et violences. On pourrait y voir une escalade dans l'agression. Cependant nous ne savons pas si ces manifestations se sont déroulées lors d'une même agression ou lors d'agressions distinctes dans le temps, ni si elles sont le fait d'agresseurs identiques ou différents.

7. Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant aux liens avec la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". L'analyse entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et le fait de déclarer de la lesbophobie dans la vie quotidienne, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. En prenant en compte l'ensemble des contextes de lesbophobie évoqués, la Vie quotidienne apparaît comme le contexte le plus fortement associé au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. Nous nous focalisons ici sur ce seul contexte et présentons l'analyse bivariée.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans la vie quotidienne Non	687	257	944
Lesbophobie dans la vie quotidienne Oui	39	757	796
Total	726	1014	1740

tableau 28 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait déclarer de la lesbophobie dans la vie quotidienne

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc il y a une association statistiquement significative entre les deux variables.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 75% des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (757 sur 1014) déclarent ici l'avoir été dans la vie quotidienne.
- 5% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (39 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie dans la vie quotidienne.
- 5% des femmes mentionnant de la lesbophobie dans la vie quotidienne (39 sur 796) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Leur comportement a été étudié dans le chapitre Tous contextes.

BILAN

La lesbophobie est fortement présente dans le domaine de la vie quotidienne : 45% des lesbiennes interrogées en ont été victimes (813 femmes sur 1793). Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, les trois-quarts évoquent des faits lesbophobes dans la vie quotidienne.

Le contexte de la Vie quotidienne détaille les situations dans lesquelles la lesbophobie s'est manifestée, les raisons supposées l'avoir déclenchée et les manifestations subies.

Les agressions sont multiples. En moyenne, les femmes témoignant de lesbophobie dans la vie quotidienne cochent 1,9 situations, 1,4 raisons et 1,0 manifestation.

Dénombrements

La rue est la situation de lesbophobie la plus souvent citée. Elle est mentionnée par 77% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne. Puis viennent en proportions comparables : les lieux publics (29%), les transports (27%) et les sorties de discothèque (27%).

La raison qui revient le plus souvent est le fait d'être en couple. Elle est citée par 73% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne. Puis viennent le look (30%) et le comportement (21%).

Enfin la manifestation prédominante est l'insulte. 67% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne en témoignent. On retrouve ce constat dans l'enquête ENVEFF (références en annexe) qui montre que les violences envers les femmes se caractérisent surtout par de nombreuses agressions verbales, notamment dans l'espace public. C'est en effet une attitude basique, rapide, et elle accompagne d'une manière générale tout type d'agression. Celui qui insulte croit qu'il ne risque pas grand-chose. Puis viennent les menaces (citées par 19%) et les violences (11%). 6 lesbiennes ont été violées.

Corrélations

Les évocations des situations, raisons et manifestations de lesbophobie dans la Vie quotidienne sont liées les unes aux autres : le fait de cocher une case s'accompagne du fait d'en cocher certaines autres. En d'autres termes, il y a un lien entre les différentes réponses apportées dans la rubrique.

Les cas de lesbophobie évoqués ne sont pas expliqués de la même manière.

Par exemple, les raisons avancées ne sont pas les mêmes selon le degré de contact avec l'agresseur. Ainsi, la rue augmente le risque d'évoquer le couple comme raison, alors qu'elle diminue celui d'évoquer les propos. L'agresseur a en effet besoin, dans la rue, d'un élément permettant l'identification rapide de sa victime en tant que lesbienne.

À l'inverse, dans des situations impliquant des contacts plus prolongés avec l'agresseur, d'autres raisons sont plus souvent avancées. La situation la plus fortement associée aux propos comme aux comportements est ainsi l'école/université.

Le profil à risque de rencontrer de la lesbophobie dans la vie quotidienne

Les **moins de 25 ans** et les **Parisiennes** ont le plus de risque de mentionner de la lesbophobie dans la vie quotidienne. La provenance des questionnaires intervient également : les femmes qui ont témoigné par un autre moyen que lors du salon Rainbow ou qu'Internet déclarent plus de lesbophobie dans ce contexte.

Quelles hypothèses sur l'âge et le lieu de résidence pourraient expliquer ce profil à risque ?

Même si l'âge des répondantes au moment de répondre au questionnaire n'est pas nécessairement celui au moment des agressions, nous pouvons avancer plusieurs hypothèses explicatives du rôle de l'âge :

Hypothèse ①

Une évolution de la fréquence des sorties des femmes

De nos jours avec les évolutions sociétales, les jeunes femmes sortent plus souvent, de jour ou de nuit.

Hypothèse ②

Une visibilité accrue des jeunes lesbiennes

On peut penser que du fait de l'évolution des mentalités et des lois, les jeunes vivent plus ouvertement que leurs aînées et se rendent plus visibles. Elles sont donc plus exposées. Par ailleurs les plus âgées, malgré les évolutions positives, continueraient par habitude à être moins visibles.

Hypothèse ③

Une plus grande sensibilisation des jeunes

Suite aux débats de société comme lors de la loi sur le Pacs en 1999, les plus jeunes sont peut-être plus sensibilisées aux droits des homosexuel-le-s et plus attentives aux injustices lesbophobes.

Hypothèse ④

Le rôle du temps sur les souvenirs

Les plus âgées ont pu être autant victimes quand elles étaient jeunes (1), mais avec le temps elles ont "oublié" ou relativisé les faits.

(1) Les jeunes femmes seraient de tout temps une cible privilégiée des agresseurs :

- parce qu'elles paraissent plus "attirantes" aux agresseurs,
- parce que les agressions physiques seraient plus souvent le fait de jeunes agresseurs, comme l'a constaté SOS homophobie sur sa ligne d'écoute. Un agresseur plutôt jeune se trouverait plus souvent en contact avec des jeunes d'où plus de jeunes lesbiennes agressées.

Par ailleurs en ce qui concerne le lieu de résidence, il aurait été difficile de faire préciser et d'exploiter le lieu de chaque agression lesbophobe. Ainsi suite au fait que les Parisiennes sont plus victimes, on peut se demander s'il y a plus d'agressions à Paris ou si elles ont lieu ailleurs.

Certaines hypothèses pourraient expliquer que les femmes actuellement à Paris évoquent en fait des agressions vécues ailleurs :

Hypothèse ①

Un déménagement de lesbiennes agressées vers la capitale

Les Parisiennes pourraient avoir été agressées alors qu'elles habitaient en régions. Elles évoqueraient alors plus de lesbophobie car, pour une partie d'entre elles, l'installation à Paris aurait représenté un moyen d'échapper aux réactions lesbophobes rencontrées ailleurs. Les lesbiennes n'ayant pas été confrontées à des agressions qui les auraient marquées auraient moins de raisons de venir vivre à Paris.

Hypothèse ②

Des Parisiennes agressées hors de Paris

Les Parisiennes pourraient avoir rencontré de la lesbophobie hors de leur ville de résidence. Elles reproduiraient hors de Paris des comportements qui y seraient moins tolérés et s'exposeraient ainsi à des agressions lors de leurs déplacements. Ce risque pourrait être accru par le fait qu'on se sentirait plus libre, qu'on se censurerait moins, en dehors de son lieu de résidence.

Cela dit, nous pouvons aussi postuler que les problèmes du quotidien (tels que déclarés dans cette rubrique intitulée dans le questionnaire “Vie quotidienne”) correspondent bien au lieu de résidence actuel et émettre les hypothèses suivantes pour expliquer le plus grand risque de subir des actes lesbophobes dans la vie quotidienne à Paris :

Hypothèse ③

Une visibilité plus grande des lesbiennes

On peut penser que les lesbiennes sont plus visibles à Paris qu'en régions.

En effet, l'anonymat des grandes villes, et de Paris en particulier, favoriserait une plus grande liberté d'être (par opposition à des petites villes où les gens se connaissent plus).

D'autre part, à Paris, la pression sociale à la conformité serait moindre. Enfin, Paris est souvent considérée comme une ville plus ouverte vis-à-vis des homosexuels. Elle comporte une communauté homosexuelle relativement importante dont les lesbiennes peuvent espérer solidarité et protection. On peut s'y sentir plus à l'abri.

Hypothèse ④

Une identification de l'homosexualité plus évidente

La complicité entre deux femmes est à Paris peut-être plus souvent identifiée comme le révélateur de l'homosexualité, alors qu'elles seraient considérées comme amies en régions. Du fait notamment de la présence d'une communauté homosexuelle plus développée et visible, les Parisien-ne-s sont peut-être davantage conscients de l'existence de l'homosexualité féminine et seraient donc plus sensibles à tout signe pouvant la révéler.

La visibilité plus grande des lesbiennes parisiennes (hypothèse 3) et leur identification plus facile (hypothèse 4) pourraient être favorisées par le fait que les **lesbiennes** seraient **plus nombreuses** à Paris qu'en régions, en proportion. (L'enquête sur le comportement sexuel des français référencée en annexe note que les femmes ayant des rapports avec d'autres femmes sont plus nombreuses à Paris que dans les communes rurales.)

Hypothèse ⑤

Une occupation plus fréquente de l'espace public

Les Parisiennes utiliseraient plus souvent l'espace public, s'exposant du même coup plus fréquemment à une agression. L'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (voir références en annexe bibliographique) souligne que les Franciliennes n'ont pas la même utilisation de l'espace public : elles ont moins souvent recours à la voiture personnelle et sortent plus souvent seules la nuit.

Une autre hypothèse concerne les agresseurs :

Hypothèse ⑥

Des agresseurs plus anonymes

La liberté d'être des lesbiennes va peut-être aussi de pair avec celle des agresseurs. Eux aussi peuvent profiter de l'anonymat des grandes villes.

Les profils à risque ont été affinés pour les situations, raisons et manifestations les plus fréquemment citées :

Le profil à risque de rencontrer de la lesbophobie dans les situations les plus fréquemment citées

Le profil sociodémographique à risque des lesbiennes rencontrant de la lesbophobie dans la rue est le même que dans les lieux publics ainsi que dans les transports : les jeunes de **moins de 25 ans**, les **Parisiennes** et les femmes **en couple**.

D'une manière générale, on retrouve que les lesbiennes ayant témoigné lors du salon Rainbow sont celles qui déclarent le moins de lesbophobie dans ces 3 situations.

Notons par rapport au profil à risque de rencontrer de la lesbophobie dans la Vie quotidienne en général, l'apparition d'un facteur de risque : celui d'être en couple.

De plus une association est mise en évidence entre le fait d'être en couple au moment du questionnaire et le fait d'être en couple au moment de l'agression. Nous proposons quelques hypothèses pour l'expliquer :

Hypothèse ①	Il s'agit du même couple, notamment si l'agression est récente.
Hypothèse ②	Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire ont plus de propension à être en couple d'une manière générale.
Hypothèse ③	Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire penseraient plus spontanément au couple comme facteur d'agression.

Le profil à risque des lesbiennes rencontrant de la lesbophobie à la sortie de discothèque est : les jeunes de **moins de 25 ans**, les **Parisiennes** et les **professions autres** qu'employées, cadres et élèves/étudiantes. Rappelons que la catégorie professionnelle "Autres" regroupe les catégories les moins représentées dans notre questionnaire : artisanes, agricultrices, sans profession, à la recherche d'un emploi, retraitées et les professions libérales. C'est l'une des rares fois dans l'ensemble de l'enquête que la profession des répondantes fait partie du profil à risque.

Le profil à risque de lesbophobie due aux raisons les plus fréquemment citées

Parmi les lesbiennes rencontrant de la lesbophobie dans la vie quotidienne, ce sont les femmes de **moins de 34 ans** et celles **en couple** (au moment de répondre au questionnaire) qui expliquent le plus souvent leur agression par le fait d'être en couple (au moment de l'incident) est :.

Pour les femmes confrontées à de la lesbophobie dans la vie quotidienne, on n'identifie pas de profil à risque d'expliquer l'agression par le look ou le comportement.

Le profil à risque d'être insultée ou menacée lors des épisodes lesbophobes de la vie quotidienne

Le profil à risque d'être insultée lors d'épisodes lesbophobes de la vie quotidienne est : les jeunes de **moins de 25 ans**, les **Parisiennes**. Les femmes ayant répondu par le Web sont également plus enclines à mentionner de la lesbophobie dans ce cas. On retrouve le même profil à risque que celui de la lesbophobie dans la Vie quotidienne en général, à part pour la provenance des questionnaires.

Le profil à risque de déclarer des menaces retient, comme celui des insultes, le lieu de résidence : les Parisiennes sont plus à risque. Contrairement aux insultes l'âge ne joue pas. La provenance reste associée : les femmes ayant répondu par le Web ont plus de risque de déclarer des menaces.

Les lesbiennes les plus à risque d'évoquer des insultes dans la vie quotidienne présentent des caractéristiques sociodémographiques analogues à celles les plus à risque d'évoquer de la lesbophobie, toutes manifestations, situations et raisons confondues, dans la vie quotidienne. Ceci s'explique par le caractère facile des insultes : l'insulte accompagnerait n'importe quelle situation lesbophobe, quelle qu'en soit la raison la déclenchant.

Rappelons que l'homophobie est une circonstance aggravante lorsqu'elle est reconnue comme mobile d'une agression verbale ou écrite (dans les cas d'insultes et de diffamations publiques), physique ou sexuelle.

Analyse de la lesbophobie dans le **logement**

“Il y a 3 ans je vivais en couple avec une femme. Ma propriétaire le savait, elle a réussi en deux ans à nous envoyer les flics en pleine nuit à plusieurs reprises, pour rien. A tuer mon chat de l'époque, en lui faisant manger une éponge séchée. A faire envoyer 2 fois notre voiture à la fourrière, car elle avait des relations avec la police locale. (...) Tout ceci recouvert d'une sauce d'injures discriminatoires bien crade, bien salace. (...)”

“Harcèlement moral et physique de mon propriétaire quand il a remarqué que j'étais lesbienne: il m'envoyait des photos pornos, suivies de menaces en lettre anonyme, entrait chez moi à n'importe quelle heure, me téléphonait 50 à 60 fois par jour pour m'insulter... cette histoire a duré 6 mois et s'est terminée au tribunal...”

Pour caractériser la lesbophobie dans la rubrique Logement, 4 manifestations et 6 acteurs potentiels étaient proposés. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

manifestations

- ① Refus de location
- ② Harcèlement
- ③ Discrimination
- ④ Diffamation

acteurs

- ❶ Propriétaire
- ❷ Gérant
- ❸ Concierge/gardien
- ❹ Administration HLM
- ❺ Agence immobilière
- ❻ Syndicat de copropriété

Ce domaine inclut les instances administratives ou privées qui permettent de gérer/louer/acheter un lieu d'habitation. Les voisins sont traités dans le contexte Voisinage afin d'en étudier les formes spécifiques de lesbophobie.

1. Dénombrement des réponses

7% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête (121 femmes sur 1793) déclarent de la lesbophobie dans la rubrique Logement.

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre d'acteurs et de manifestations cochés.

Acteurs Manifestations	0	1	2	3	Total
0	1672	9	1	0	1682
1	14	61	10	2	87
2	4	12	2	3	21
3	0	1	0	2	3
Total	1690	83	13	7	1793

tableau 1 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases “acteurs” et “manifestations” cochées dans la rubrique Logement

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 1672 femmes ne cochent ni acteur, ni manifestation.
- Manifestations et acteurs compris, 121 femmes sur les 1793 cochent au moins une case dans la rubrique Logement, soit un peu moins de 7% des lesbiennes interrogées.
- 111 femmes, soit 6%, citent au moins une manifestation et 103, 6% également, au moins un acteur.
- La moitié des femmes ayant évoqué au moins un épisode de lesbophobie dans le logement (61 lesbiennes sur 121) citent à la fois une seule manifestation et un seul acteur.

La lesbophobie dans le domaine du Logement apparaît plus rarement que dans d’autres contextes (il est classé en 8^{ème} position sur les 11 contextes du questionnaire).

Pour expliquer cette plus faible représentation du logement parmi les contextes cités, nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Les relations avec des tiers dans le contexte du logement sont la plupart du temps ponctuelles et ne s’inscrivent pas, comme c’est le cas dans le voisinage, dans la durée. Les acteurs proposés dans le questionnaire (propriétaire, gérant, administration HLM, agence immobilière, syndic de copropriété) ne sont, pour la plupart, que des relations épisodiques, sauf dans le cas du concierge. La relation au concierge s’inscrit dans un vécu plus quotidien, mais cette profession tend toutefois à se faire moins fréquente.

Hypothèse ②

Les relations avec des tiers, dans le contexte du logement, peuvent prendre des formes purement administratives : règlement des loyers, courriers standardisés offrant moins de “prise” à la lesbophobie.

Hypothèse ③

La lesbophobie dans le contexte du logement est moins explicite, plus difficile à identifier en tant que telle. Les acteurs peuvent facilement trouver des raisons pour refuser l’attribution d’un logement à une lesbienne et se réfugier derrière des arguments recevables pour motiver leur refus : salaire insuffisant, type de contrat de travail n’offrant pas suffisamment de garanties, caution exorbitante. Toutes ces raisons, plus ou moins valables, peuvent en fait cacher une réelle lesbophobie.

1.2 - Les manifestations

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre de manifestations cochées parmi les 4 proposées.

Nombre de cases "manifestations" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1682	93,81%
1	87	4,85%
2	21	1,17%
3	3	0,17%
4	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "manifestations" cochées dans la rubrique du Logement

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 87 lesbiennes, soit 5% des répondantes, ont coché une et une seule manifestation.
- Parmi les 121 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Logement, le nombre de manifestations cochées est de 1,1 en moyenne.

Nous avons constaté que les femmes évoquant de la lesbophobie dans le contexte du Voisinage évoquent 1,9 manifestations en moyenne. Nous pouvons supposer que les atteintes dans le cadre du Logement sont plus ponctuelles alors qu'elles seraient plus facilement répétées et variées de la part de voisins.

1.3 - Les acteurs

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre d'acteurs cochés parmi les 6 proposés.

Nombre de cases "acteurs" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1690	94,26%
1	83	4,63%
2	13	0,73%
3	7	0,39%
4 à 6	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "acteurs" cochées dans la rubrique du Logement

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 83 lesbiennes, soit 5%, ont coché un et un seul acteur.
- Parmi les 121 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Logement, le nombre d'acteurs cochés est de 1,1 en moyenne.

2. Les manifestations et acteurs cités

Le tableau suivant donne pour chaque manifestation et acteur de lesbophobie dans le Logement, le nombre de femmes l'ayant mentionné. Les sous-rubriques sont classées par fréquence décroissante.

Logement	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 121 répondantes de la rubrique Logement
Manifestations			
Refus de location	69	3,85%	57,02%
Discrimination	42	2,34%	34,71%
Diffamation	14	0,78%	11,57%
Harcèlement	13	0,73%	10,74%
Acteurs			
Propriétaire	56	3,12%	46,28%
Agence immobilière	32	1,78%	26,45%
Concierge/gardien	18	1,00%	14,88%
Gérant	10	0,56%	8,26%
Admin. HLM	8	0,45%	6,61%
Syndic. copropriété	6	0,33%	4,96%

tableau 4 : Les manifestations et acteurs de lesbophobie dans le Logement

N.B. : la somme des pourcentages est différente de 100% car les répondantes avaient la possibilité de cocher plusieurs cases.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Presque 6 femmes sur 10 ayant coché au moins une case dans la rubrique Logement se déclarent victimes d'un refus de location.
- L'accès au logement semble être le moment le plus critique. En effet, les cases cochées le plus fréquemment se rapportent à cette problématique : respectivement 57% et 35% des répondantes ont déclaré avoir été concernées par un refus de location ou par une discrimination. Les autres manifestations proposées (diffamation et harcèlement) sont moins souvent citées.
- Les acteurs intervenant le plus souvent dans l'accès au logement sont les propriétaires et les agences immobilières, qui sont cités de façon prédominante avec respectivement 46% et 26% des cas.

Ces pourcentages sur l'ensemble des 1793 répondantes peuvent paraître faibles, mais nous rappelons qu'ils se rapportent à l'ensemble des femmes ayant répondu à l'enquête, et non aux seules femmes qui ont eu au cours de leur vie à passer par une agence immobilière, à louer un appartement, etc. On ne connaît pas, en effet, la proportion de femmes concernées par chacune des situations.

3. Relation entre lesbophobie dans le Logement et lesbophobie en général

Nous présentons ci-dessous le croisement des réponses entre la lesbophobie dans le Logement et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans le Logement Non	722	902	1624
Lesbophobie dans le Logement Oui	4	112	116
Total	726	1014	1740

tableau 5 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait d'en évoquer dans le Logement

référence : les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value} < 2.2\text{e-}16$).

Nous observons une association statistiquement significative dans cette analyse bivariée, toutefois lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée), l'évocation de lesbophobie dans le Logement n'influe pas sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

Nous avons en effet constaté dans le chapitre Tous contextes que ce sont uniquement les sept domaines suivants qui augmentent la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en général : Vie quotidienne, Famille, Voisinage, Travail, Ami-e-s, Commerces / services et Médecine / santé.

4. Relation entre lesbophobie dans le Logement et caractéristiques des répondantes

Afin de mieux cerner la lesbophobie dans le domaine du Logement, nous cherchons à identifier un profil à risque de déclarer plus de lesbophobie dans ce contexte.

Dans un premier temps, nous décrirons les associations entre la lesbophobie dans le Logement et chacune des caractéristiques des répondantes (analyses bivariées).

Dans un second temps, les caractéristiques sont intégrées simultanément dans l'analyse pour aboutir à un "profil à risque" (analyse multivariée).

4.1 - Relation entre lesbophobie dans le Logement et âge de la répondante

Âge	Lesbophobie dans le Logement Non	Lesbophobie dans le Logement Oui	Total
< 25 ans	414	24 (5,48%)	438
25 - 34 ans	672	45 (6,28%)	717
> 34 ans	576	50 (7,99%)	626
Total	1662	119 (6,68%)	1781

tableau 6 : Relation entre le fait de déclarer de la lesbophobie dans le Logement et l'âge de la répondante

référence : les 1781 lesbiennes ayant déclaré leur âge

test d'association : L'association n'est pas statistiquement significative entre les deux variables ($p=0,23274$ test du Chi-deux)

Cette tendance n'est pas significative au seuil de 5% dans cette analyse bivariée mais elle le devient en analyse multivariée (voir ci-après paragraphe 5).

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Puisque cette association devient significative en analyse multivariée, nous pouvons nous intéresser à la tendance fournie par les chiffres. On constate que plus les lesbiennes sont âgées, plus elles déclarent de la lesbophobie dans le Logement. Ceci n'est pas surprenant, dans la mesure où elles ont été plus souvent confrontées au problème de recherche de logement.

4.2 - Relation entre lesbophobie dans le Logement et vie en couple

Situation personnelle	Lesbophobie dans le Logement Non	Lesbophobie dans le Logement Oui	Total
Pas en couple	603	33 (5,19%)	636
En couple	893	72 (7,46%)	965
Total	1496	105 (6,56%)	1601

tableau 7 : Relation entre le fait de déclarer de la lesbophobie dans le Logement et la vie en couple de la répondante

référence : les 1601 lesbiennes ayant déclaré leur situation personnelle

test d'association : L'association n'est pas statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value}=0,07952$ test exact de Fisher)

Le lien entre le couple et la lesbophobie dans le Logement n'est pas significatif dans cette analyse bivariée, il le devient en analyse multivariée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Puisque cette association est significative en analyse multivariée, nous pouvons nous intéresser à la tendance fournie par les chiffres. Les lesbiennes vivant en couple ont déclaré plus souvent de la lesbophobie dans le Logement. Là encore, le constat n'est pas surprenant, les lesbiennes en couple étant plus visibles en tant que lesbiennes que celles qui vivent seules.

4.3 - Relation entre lesbophobie dans le Logement et lieu de résidence

Résidence	Lesbophobie dans le Logement Non	Lesbophobie dans le Logement Oui	Total
Paris	522	45 (7,94%)	567
Région parisienne	471	22 (4,46%)	493
Autres	614	51 (7,67%)	665
Total	1608	118 (6,84%)	1725

tableau 8 : Relation entre le fait d'évoquer de la lesbophobie dans le Logement et le lieu de résidence de la répondante

référence : les 1725 lesbiennes ayant déclaré leur lieu de résidence

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value}=0,04595$ test du Chi-deux)

Il existe un lien significatif au seuil de 5% entre le lieu de résidence et l'exposition à la lesbophobie dans le Logement. Celui-ci est confirmé lors de l'analyse multivariée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Ce sont les lesbiennes qui vivent en région parisienne qui évoquent le moins de lesbophobie dans le Logement. Pour expliquer cette constatation, nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Les lesbiennes qui vivent en région parisienne se cachent peut-être davantage. Étant moins visibles, il serait donc, pour les acteurs potentiels de lesbophobie dans le Logement, plus difficile de les identifier comme telles.

Hypothèse ②

Il y a peut-être moins de lesbiennes qui vivent en région parisienne (les Franciliennes en ayant les moyens migreraient plus volontiers sur Paris). Une lesbienne vivant en banlieue, à visibilité identique, éveillerait alors peut-être moins de soupçons, les lesbophobes potentiels n'envisageant pas le lesbianisme comme possible.

4.4 - Relation entre lesbophobie dans le Logement et profession

Profession	Lesbophobie dans le Logement Non	Lesbophobie dans le Logement Oui	Total
Élève/étudiante	305	13 (4,09%)	318
Employée	554	41 (6,89%)	595
Cadre	388	25 (6,05%)	413
Autres	373	39 (9,47%)	412
Total	1620	118 (6,79%)	1738

tableau 9 : Relation entre le fait de déclarer de la lesbophobie dans le Logement et la profession de la répondante

référence : les 1738 lesbiennes ayant déclaré leur profession

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value}=0,03364$ test du Chi-deux)

Il existe un lien entre profession et lesbophobie dans le Logement. Il est confirmé par l'analyse multivariée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les élèves et étudiantes évoquent moins de lesbophobie dans le domaine du Logement.
- La catégorie Autres (artisans, agricultrices, sans profession, à la recherche d'un emploi, retraitées, professions libérales) est plus à risque de déclarer de la lesbophobie dans le Logement.

Nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

On peut penser que les **élèves-étudiantes** vivent encore dans leur famille ou en résidence étudiante ou en colocation, ce qui les expose moins à la lesbophobie des différents acteurs du Logement.

Hypothèse ②

Concernant la **catégorie Autres** leur plus grande exposition pourrait s'expliquer ainsi : les propriétaires, syndic et agences seraient moins regardants sur l'orientation sexuelle des locataires présentant de bonnes garanties financières (comme une cadre ou une employée) et les femmes de la catégorie Autres offriraient moins de garanties car certaines d'entre elles seraient plus en difficulté pour justifier d'un salaire régulier.

4.5 - Relation entre lesbophobie dans le Logement et provenance des questionnaires

Provenance	Lesbophobie dans le Logement Non	Lesbophobie dans le Logement Oui	Total
Salon Rainbow	841	47 (5,29%)	888
Web	492	51 (9,39%)	543
Autres	339	23 (6,35%)	362
Total	1672	121 (6,75%)	1793

tableau 10 : Relation entre le fait de déclarer de la lesbophobie dans le Logement et la provenance des questionnaires

référence : l'ensemble des 1793 répondantes au questionnaire

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value}=0,01051$ test du Chi-deux)

Cette association est confirmée en analyse multivariée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les femmes qui ont répondu par le web évoquent plus souvent de la lesbophobie dans le Logement.

Nous avançons l'hypothèse suivante pour expliquer ces résultats :

Hypothèse

Ce sont celles qui ont répondu par le **web** qui ont eu tendance à déclarer le plus de lesbophobie, et ce, quelle que soit la rubrique. Se connecter sur notre site était une démarche volontaire de témoignage.

5. Analyse multivariée

Afin de tester si certaines des associations bivariées ci-dessus ne sont pas dues à une tierce variable, nous avons eu recours à une analyse multivariée. Le modèle retenu conserve toutes les variables :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-3,8518	-	< 2e-16	***
Âge :			0,0442	*
entre 25 et 34 ans	-0,1048	0,90	0,7562	
35 ans et plus	0,5182	1,68	0,1421	
Profession :			0,0421	*
Employée	0,7267	2,07	0,0852	
Cadre	0,3015	1,35	0,5197	
Autres	0,9338	2,54	0,0253	*
Situation personnelle :				
Couple	0,5169	1,68	0,0254	*
Lieu de résidence :			0,0421	*
Région parisienne	-0,7308	0,48	0,0163	*
Hors Région parisienne	-0,4322	0,65	0,0967	
Provenance des questionnaires :			0,0001	***
Web	1,1002	3,00	3,82e-05	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,1785	1,20	0,5735	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 11 : Modélisation logistique du risque d'être confronté à la lesbophobie dans le Logement en fonction des caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes de moins de 25 ans, les élèves-étudiantes, celles qui ne sont pas en couple, qui résident à Paris et qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Les p-value sont inférieures à 0,05 donc les variables sont significativement associées à la lesbophobie dans le Logement.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- En ce qui concerne l'âge :
 - les 25-34 ans ont moins de risque que les moins de 25 ans d'évoquer de la lesbophobie,
 - les plus de 34 ont plus de risque que les moins de 25 ans d'en évoquer
 mais aucune de ces différences n'est significative.
 Or l'âge est globalement significatif, on en déduit donc que c'est la différence entre les 25-34 ans et les plus de 34 qui est significative. L'OR associé est de 1,86 ($\exp(0,1048+0,5182)$). En conclusion, les femmes de plus de 34 ans ont plus de risques que celles ayant entre 25 et 34 ans de déclarer de la lesbophobie dans le Logement.
- La catégorie "Autres" a plus de risque que les élèves/étudiantes. Les cadres et les employées auraient tendance à être plus à risque que les élèves/étudiantes mais les différences ne sont pas significatives.
- Les femmes **en couple** ont plus de risque que les autres d'évoquer de la lesbophobie dans le Logement.
- Les femmes habitant en Région parisienne ont moins de risque que les Parisiennes de témoigner de lesbophobie dans le domaine du Logement. Il y a une tendance non significative pour les résidentes hors région parisienne d'être moins à risque que les Parisiennes.
- Les femmes ayant témoigné par le **Web** ont plus de risque d'évoquer de la lesbophobie dans le contexte du Logement que les autres.

Concernant le résultat sur l'âge, nous avançons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①	Les lesbiennes dont les tranches d'âge sont inférieures à 34 ans ont un rapport au logement différent et moins fréquent que leurs aînées. Certaines, parmi les plus jeunes, habitent peut-être encore chez leurs parents ou leur font faire les recherches de logement.
Hypothèse ②	D'autre part, une jeune lesbienne est peut-être moins visible : si elle n'est pas en couple cela interpellera moins que si elle est plus âgée, et si elle est en couple, celui-ci pourra plus facilement passer pour une colocation.

En ce qui concerne la profession :

Hypothèse ①	Les élèves-étudiantes seraient plus protégées. Pour les plus jeunes les parents peuvent jouer les intermédiaires. Elles peuvent profiter de structures étudiantes pour se loger suivant alors des démarches plus anonymes et administratives (dépôt de dossier) que dans le cas de recherche de logement particulier. Ou encore elles peuvent se mettre en colocation. Les démarches collectives et les profils variés des colocataires permettant une identification moindre de leur homosexualité.
Hypothèse ②	La catégorie "Autres" serait plus discriminée car moins en mesure d'offrir de solides garanties.

Concernant la situation personnelle :

Hypothèse	Le couple rendrait plus identifiables les lesbiennes.
-----------	---

Pour le lieu de résidence, nous proposons les hypothèses explicatives suivantes :

Hypothèse ①	Nous avons évoqué précédemment une moindre visibilité en région parisienne.
Hypothèse ②	Nous avons avancé également que la présomption d'hétérosexualité serait plus forte en région parisienne.
Hypothèse ③	La Parisienne est peut-être plus visible en tant que lesbienne. Vivant dans la capitale, elle s' imagine qu'elle ne sera pas confrontée à ce genre de problème et ne songe pas prévenir d'éventuelles discriminations.
Hypothèse ④	L'accès au logement étant problématique à Paris, les propriétaires et agences peuvent se permettre d'être plus regardants.

Pour la provenance des questionnaires :

Hypothèse	La démarche de témoigner via le web est plus volontaire, il n'est pas surprenant que les femmes ayant répondu par ce moyen aient été plus souvent confrontées à de la lesbophobie.
-----------	--

BILAN

7% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans le Logement, soit 121 répondantes sur les 1793. Ce chiffre est peut être sous-estimé car il ne porte pas uniquement sur les lesbiennes ayant effectivement eu à faire des démarches dans le cadre du logement.

Acteurs / manifestations

Les femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Logement mentionnent en moyenne 1 acteur et 1 manifestation.

L'accès au logement semble être le moment le plus délicat, celui où se manifeste la lesbophobie, puisque ce sont les **propriétaires** et le **refus de location** qui sont les acteurs et la manifestation les plus fréquemment cités. Les premiers sont évoqués par 46% des répondantes évoquant de la lesbophobie dans le Logement. Le second est cité par 57% d'entre elles.

Profil à risque

L'exposition à la lesbophobie dans l'accès au logement diffère selon l'âge, la profession, la situation personnelle (en couple ou pas), et le lieu de résidence.

Les **plus de 34 ans** apparaissent plus à risque que les 25-34 ans. On peut supposer qu'elles ont été plus souvent confrontées au problème de recherche de logement.

Deux catégories professionnelles sont particulièrement contrastées par rapport au risque de déclarer de la lesbophobie dans le logement : les élèves/étudiantes et les "Autres". Rappelons que la **catégorie professionnelle "Autres"** regroupe les catégories les moins représentées dans notre questionnaire : artisanes, agricultrices, sans profession, à la recherche d'un emploi, retraitées et les professions libérales. Ce sont ces "autres" professions qui sont le plus à risque de déclarer de la lesbophobie dans le logement. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les propriétaires, syndicats et agences seraient moins regardants sur l'orientation sexuelle des locataires présentant de bonnes garanties financières (comme une cadre ou une employée) et les femmes de la catégorie "Autres" offriraient moins de garanties car certaines d'entre elles seraient plus en difficulté pour justifier d'un salaire régulier. Les élèves/étudiantes quant à elles peuvent être moins exposées du fait du rôle des parents dans la recherche du logement, de la possibilité de passer par des structures étudiantes ou de faire de la colocation.

Les lesbiennes en **couple** ont plus de risque d'évoquer de la lesbophobie dans ce contexte. Le couple rendrait en effet les lesbiennes plus aisément identifiables.

Les femmes vivant en Région Parisienne ont moins de risque de témoigner de situations lesbophobes que les **Parisiennes**. Elles se cachent peut être davantage. Ou, étant moins nombreuses, leur identification en tant que lesbiennes serait moins immédiate pour des lesbophobes potentiels.

Enfin les lesbiennes ayant répondu par le **web** ont eu tendance à déclarer plus de lesbophobie dans ce contexte comme plus généralement tous contextes confondus. Se connecter sur notre site était une démarche volontaire de témoignage.

Le contexte du logement est moins cité que d'autres. Les relations avec les personnes ou organismes de gestion du logement sont en effet plus administratives (échanges de courrier), les contacts directs entre individus sont moins nombreux et la lesbophobie peut être plus facilement cachée derrière des prétextes administratifs.

Analyse de la lesbophobie

dans les **commerces** et les **services**

*“Cette expression au resto où l'on vous demande d'arrêter de vous tenir la main !
(...)”*

“Achat de Lesbia dans les kiosques, dans rayons pornos et vendeurs agressifs.”

L'étude de la lesbophobie dans la rubrique Commerces/services est appréhendée à partir de 7 “acteurs” potentiels et 6 manifestations. Chacune de ces sous-rubriques comportait un champ d'expression libre “autres” permettant à la répondante de préciser des acteurs ou manifestations non prévus dans le questionnaire. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

acteurs / lieux

- ❶ Commerces de proximité
- ❷ Grande distribution
- ❸ Établissements bancaires
- ❹ Assurances/mutuelles
- ❺ Clubs de sport
- ❻ Artisans
- ❼ Taxi
- ❽ Autre :

manifestations

- ❶ Accueil réticent
- ❷ Refus de services
- ❸ Discrimination
- ❹ Insultes
- ❺ Violences
- ❻ Viol
- ❼ Autre :

1. Dénombrement des réponses

12% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête (218 femmes sur 1793) ont déclaré de la lesbophobie dans la rubrique Commerces/services.

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

Acteurs \ Manifestations	0	1	2	3	4	Total
0	1575	27	5	1	0	1608
1	31	71	12	3	1	118
2	6	24	12	2	1	45
3	1	11	4	1	1	18
4	0	3	1	0	0	4
Total	1613	136	34	7	3	1793

tableau 1 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases “acteurs” et “manifestations” cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Manifestations et acteurs compris, parmi l'ensemble des 1793 répondantes, 1575 ne cochent aucun acteur et aucune manifestation dans cette rubrique.
- 218 femmes, soit 12% des lesbiennes interrogées, cochent au moins une case.
- 71 femmes, soit 33% de celles évoquant au moins un épisode de lesbophobie dans les commerces et services, citent un acteur et une manifestation.

Le nombre de lesbiennes ayant rencontré des problèmes de lesbophobie dans les commerces et services (12%) est donc plus important que dans l'accès au logement (7%) ou face à l'Administration et aux services publics (6%).

Pour expliquer cette forte représentation de la lesbophobie dans les Commerces/services parmi les contextes cités, nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

L'accès à des commerces est plus fréquent et implique des relations plus directes (avec les professionnels) que dans l'accès au logement ou les relations avec les administrations.

Hypothèse ②

L'accès à un commerce ou à un club de sport implique une relation avec les commerçants et les gérants mais également avec les autres clients. Cela multiplie d'autant le risque d'être confrontée à des comportements lesbophobes.

1.2 - Les acteurs

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre de cases acteurs cochées parmi les 8 proposées, y compris la case "autres".

Nombre d'acteurs cochés	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1613	89,96%
1	136	7,59%
2	34	1,90%
3	7	0,39%
4	3	0,17%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "acteurs" cochées dans la rubrique Commerces/services

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 90% des femmes ayant répondu à l'enquête ne déclarent aucun acteur de lesbophobie dans les commerces et services.
- 180 lesbiennes, soit 10% des répondantes, citent au moins un acteur.
- La majorité d'entre elles (136 femmes) coche un seul acteur.

1.3 - Les manifestations

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre de cases manifestations cochées parmi les 7 proposées, y compris la case “autres”.

Nombre de cases “manifestations” cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1608	89,68%
1	118	6,58%
2	45	2,51%
3	18	1,00%
4	4	0,22%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases “manifestations” cochées dans la rubrique Commerces/services

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 90% des femmes ayant répondu à l'enquête ne déclarent aucune manifestation de lesbophobie dans les commerces et services.
- 185 femmes, soit 10% des répondantes, déclarent au moins une manifestation de lesbophobie dans cette rubrique.
- La majorité d'entre elles (118 femmes) coche une seule manifestation.

2. Les acteurs et manifestations cités

2.1 - Les acteurs

Le tableau suivant donne, pour chaque acteur de lesbophobie dans les commerces et services, le nombre de femmes l'ayant coché. Les acteurs sont classés par fréquence décroissante.

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage sur les 1793 répondantes	Pourcentage sur les 218 répondantes de la rubrique
Commerces de proximité	60	3,35%	27,52%
Établissements bancaires	43	2,40%	19,72%
Taxi	41	2,29%	18,81%
Autre	35	1,95%	16,06%
Assurances/mutuelles	22	1,23%	10,09%
Clubs de sport	15	0,84%	6,88%
Grande distribution	14	0,78%	6,42%
Artisans	7	0,39%	3,21%

tableau 4 : Les acteurs de lesbophobie dans les Commerces/services

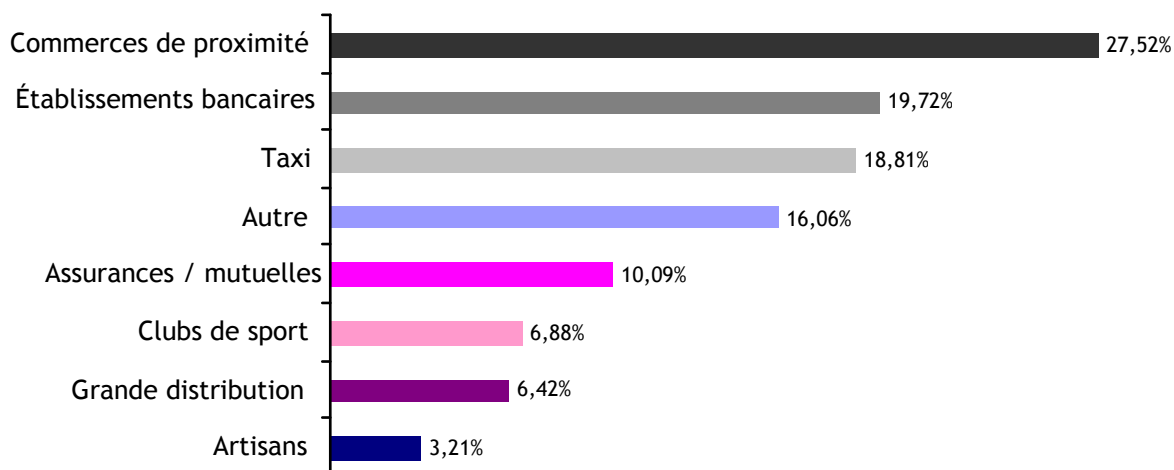


figure 1 : Les acteurs de lesbophobie dans les Commerces/services, cités par les femmes concernées
référence : Les 218 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Commerces/services
N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les commerces de proximité sont les plus cités. Ils sont mentionnés par 28% des femmes évoquant de la lesbophobie dans les commerces et services.
- Les établissements bancaires arrivent ensuite avec 20% des femmes déclarant des épisodes lesbophobes dans cette rubrique.
- Les chauffeurs de taxi sont pointés par 19% des femmes ayant répondu dans cette rubrique.

Les **commerces de proximité** sont ceux que l'on fréquente certainement le plus, le risque d'y subir des épisodes lesbophobes apparaît donc accru.

Les **établissements bancaires** ont accès à certaines données de la vie privée, et si, dans les autres domaines, le doute peut "profiter" à une lesbienne, dans ce contexte précis, la dissimulation de la vie privée est parfois plus difficile : les relevés de compte notamment peuvent donner aux banquiers des indications très précises sur le mode de vie des personnes (paiement à l'ordre d'un établissement LGBT par exemple). Il semble que ces informations soient parfois utilisées par certains employés de banque pour abuser de leur pouvoir et avoir des comportements discriminatoires.

Les **taxis** sont cités par plus de 2% des répondantes à l'enquête. Notons que dans la rubrique Administration/services publics, nous avons proposé un item "Transports urbains". Un peu moins de 1% des répondantes le cochent. (Les pourcentages sont proches, nous avons vérifié avec leurs intervalles de confiance qu'ils ne se recoupent pas). Ainsi il y aurait plus de risque de rencontrer des problèmes dans les taxis que dans les transports publics de la part des chauffeurs et autres personnels. La lesbophobie du fait des usagers est explorée dans la rubrique Vie quotidienne. Signalons qu'en 2003, la ligne d'écoute de l'association avait reçu des appels témoignant de lesbophobie de la part d'un chauffeur de taxi à Paris. Celui-ci se plaçait à la sortie d'une discothèque pour prendre en charge des lesbiennes qu'il agressait peu après. Certaines lesbiennes ayant mentionné les taxis dans notre questionnaire ont peut être vécu de tels agissements.

2.2 - Le champ ouvert "autres" acteurs

35 lesbiennes ont coché la case "autres" acteurs. Parmi elles, 33 précisent quelque chose. 3 femmes n'ont pas coché la case tout en la renseignant (ces témoignages sont en italique).

- | | | |
|-------------------|---|--|
| 1. restaurant | 18. hôtel | 31. établissement d'un crédit immobilier : temporiser jusqu'à expiration des délais |
| 2. restaurant | 19. hôtel | 32. Versement de deux assurances logement alors que nous vivons en couple dans le même logement. Idem pour les véhicules, le premier et le deuxième. |
| 3. restaurant | 20. hôtel | 33. intrusion |
| 4. restaurant | 21. hôtel | |
| 5. restaurant | 22. hôtels | |
| 6. restaurant/bar | 23. hôtel quand en couple | |
| 7. café | 24. bowling | |
| 8. au café | 25. librairie | |
| 9. au café | 26. tatoueur | |
| 10. au café | 27. boîte hétéro | |
| 11. cafés | 28. hôpital / ambulanciers | |
| 12. resto-hôtel | 29. mutuelle | |
| 13. resto-hôtel | 30. harcèlement vécu aux beaux-arts. Harcèlement de la part d'autres lesbiennes | |
| 14. hôtel | | a. restaurant |
| 15. hôtel | | b. hôtels |
| 16. hôtel | | c. taxi: blabla sexualisé du type "et vous faites l'amour comment?" |
| 17. hôtel | | |

4 lesbiennes précisent des acteurs et les manifestations les concernant ([30], [31], [32] et c). Une femme [33] fournit uniquement une manifestation.

Les hôtels, restaurants et cafés sont les plus cités (respectivement par 13, 9 et 6 lesbiennes). Ce sont ainsi 6% des femmes évoquant de la lesbophobie dans les commerces et services qui mentionnent les hôtels. Nous pouvons supposer que si nous avions proposé cet "acteur" dans notre questionnaire, elles auraient sans doute été plus nombreuses.

Au même titre que les établissements bancaires, les hôtels sont des lieux où on a le moins de moyens de protéger sa vie intime. C'est également le cas des restaurants et cafés, sans doute dans une moindre mesure.

2.3 - Les manifestations

Le tableau suivant donne, pour chaque manifestation de lesbophobie dans les commerces et services, le nombre de femmes l'ayant cochée. Les manifestations sont classées par fréquence décroissante.

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur les 1793 répondantes	Pourcentage sur les 218 répondantes de la rubrique
Accueil réticent	139	7,75%	63,76%
Refus de services	50	2,79%	22,94%
Discrimination	43	2,40%	19,72%
Insultes	25	1,39%	11,47%
Autre	20	1,12%	9,17%
Violences	1	0,06%	0,46%
Viol	0	0,00%	0,00%

tableau 5 : Les manifestations de lesbophobie dans les Commerces/services

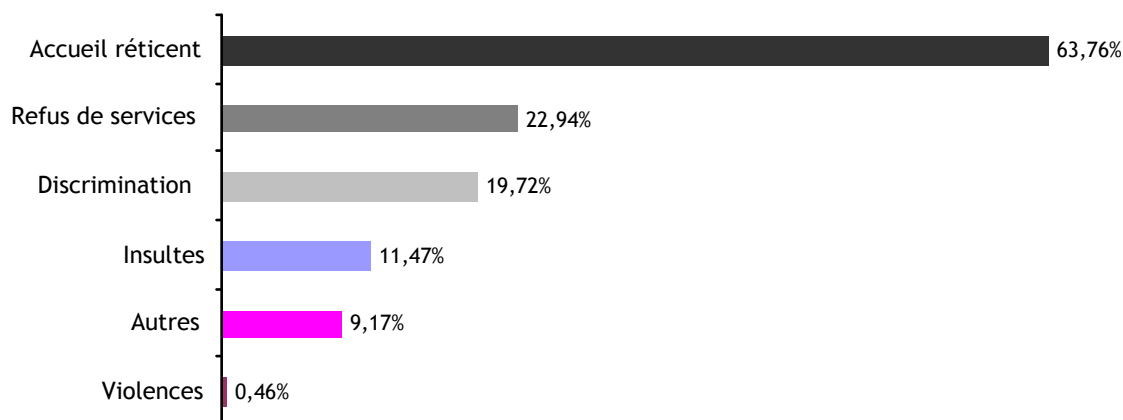


figure 2 : Les manifestations de lesbophobie dans les Commerces/services, citées par les femmes concernées

référence : Les 218 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Commerces/services

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Parmi les femmes évoquant un épisode lesbophobe dans les commerces et services :

- 64% mentionnent un **accueil réticent**,
- 23% ont connu le **refus de services**,
- et 20% de la **discrimination**.

On pourrait y voir une progression somme toute assez classique dans le comportement des acteurs de lesbophobie dans les commerces et services : d'abord un accueil réticent, pouvant aller pour certaines des femmes interrogées jusqu'au refus de service et à la discrimination. Cependant, le questionnaire ne permet pas de savoir si ces manifestations sont le fait de personnes identiques ou différentes et il ne permet pas de savoir dans quel ordre ces manifestations lesbophobes se produisent. Certaines lesbiennes peuvent être victimes de multiples formes d'agression de la part de plusieurs "commerçants".

2.4 - Le champ ouvert "autres" manifestations

20 lesbiennes ont coché la case "autres" manifestations. Toutes précisent quelque chose. 3 femmes n'ont pas coché la case tout en la renseignant (ces témoignages sont présentés à la fin en italique).

- | | |
|--|--|
| 1. rejet | 17. hôtel |
| 2. incompréhension | 18. chambre d'hôtes |
| 3. fausses accusations | 19. le prof |
| 4. froideur | 20. au contraire, plutôt bon accueil, même en province |
| 5. mépris | |
| 6. mépris | |
| 7. remarques déplacées | a. lieu hétéro : nous avons été refusées à l'entrée |
| 8. et remarques verbales | b. regards |
| 9. moqueries | c. refus de m'accepter sur la mutuelle de ma compagne |
| 10. propos crus et grossiers | |
| 11. indiscretions, familiarité, intrusion | |
| 12. défilé pour voir "la lesbienne" | |
| 13. abus de confiance. Transgression des règles de l'établissement | |
| 14. refus de mettre "Mme" sur mon chéquier | |
| 15. coup tordu, derrière le dos (artisan) banque : lorsque le nom de l'une est mis au masculin sur le compte joint | |
| 16. bar | |

Dans ces “autres” manifestations, certaines lesbiennes ont mentionné uniquement des acteurs ([16], [17], [18] et [19]), d'autres des acteurs et les manifestations les concernant ([14], [15], a et c). Enfin, une femme [20] ne mentionne pas de lesbophobie dans son témoignage.

3. Relation entre lesbophobie dans les commerces et services et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant au lien avec la question “Avez-vous été victime de lesbophobie?”. L'analyse entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et le fait de déclarer de la lesbophobie dans les commerces et services, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie dans le domaine des commerces et services et présentons l'analyse bivariée.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie Commerces/serv. Non	718	808	1526
Lesbophobie Commerces/serv. Oui	8	206	214
Total	726	1014	1740

tableau 6 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait d'en évoquer dans les Commerces/services

référence : les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général “Avez-vous été victime de lesbophobie ?”

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value} < 2.2e-16$).

Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables, qui est confirmée lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée du chapitre Tous contextes). Autrement dit, il est assez systématique de se considérer victime de lesbophobie en général quand on en a rencontré dans le contexte des Commerces et services.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 20% des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (206 sur 1014) déclarent ici l'avoir été dans les commerces et services.
- 1% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (8 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie dans les commerces et services.
- 4% des femmes mentionnant de la lesbophobie dans les commerces et services (8 sur 214) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Leur comportement a été étudié dans le chapitre Tous contextes.

BILAN

12% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans la rubrique Commerce et services, soit 218 répondantes sur les 1793. Ce chiffre est significativement plus élevé que dans les contextes Logement (7%) et Administration/services publics (6%). Nous pouvons en effet supposer que les relations avec les commerçants et clients sont plus fréquentes et nombreuses dans ce contexte, exposant ainsi une lesbienne à un plus grand risque de subir des épisodes lesbophobes.

Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, une sur cinq évoque des faits lesbophobes dans cette rubrique.

Acteurs

Parmi celles qui ont évoqué un épisode de lesbophobie dans les commerces et services, les acteurs les plus souvent cités sont les **commerces de proximité** (28%), les **établissements bancaires** (20%) et les **taxis** (19%).

Dans le champ d'expression libre "autres" acteurs, 6% de ces 218 femmes ont mentionné spontanément les hôtels. Nous ne proposons pas ce lieu dans notre questionnaire. Les réponses auraient sans doute été plus nombreuses si nous l'avions présenté en case à cocher.

Manifestations

Les manifestations les plus souvent évoquées sont l'**accueil réticent** (64% des femmes évoquant de la lesbophobie dans les commerces et services), le **refus de services** (23%) et les **discriminations** (20%).

Ces comportements sont d'autant plus violents qu'ils se situent dans un contexte où personne ne s'attend à être agressée puisque s'y présentant comme cliente. Les intérêts financiers de certains commerçants passent au second plan, après les convictions lesbophobes.

Les commerces et services, qui devraient créer du lien social, ne remplissent parfois pas leur fonction et favorisent la discrimination.

Rappelons que le code pénal (article 225-1) indique que "constitue une discrimination toute distinction opérée entre personnes (...) à raison de leur sexe, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle". Les sanctions encourues peuvent atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende.

Analyse de la lesbophobie

dans l'administration et les services publics

“J’ai subi des violences physiques et morales lorsque j’étais au lycée l’an dernier. Durant trois mois je n’ai fait que des allers-retours entre l’infirmerie et la hiérarchie scolaire pour toujours entendre le même chose : “vous n’avez aucun témoin, on ne peut rien faire”... Comme quoi les bleus et les dépressions ne suffisent pas encore. J’en ai arrêté mes études tant la peur m’obsédait chaque jour. Et ce sera mon plus grand regret dans ma vie de tous les jours !”

“Un homme, dans un TER, a passé un trajet entier (environ 30 minutes...) à nous insulter mon amie et moi, alors que nous n’avions eu aucun comportement particulier (nous étions assises et discussions) susceptible de provoquer une telle réaction. Le contrôleur et les passagers présents, ayant assisté peu ou prou à la scène, n’ont absolument pas réagi, ri parfois, ou continué paisiblement leur activité (lecture, discussion).”

L’étude de la lesbophobie dans la rubrique Administration/services publics est appréhendée à partir de 7 acteurs dont une case “autres administrations” et 6 manifestations auxquelles s’ajoute un champ d’expression libre “autres”. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

acteurs

- ❶ Sécurité sociale
- ❷ Trésor public
- ❸ La Poste
- ❹ Enseignement
- ❺ Transports urbains
- ❻ SNCF
- ❼ Autres administrations

manifestations

- ❶ Refus de services
- ❷ Discrimination
- ❸ Insultes
- ❹ Violences
- ❺ Viol
- ❻ Autres :

1. Dénombrement des réponses

6% des lesbiennes ayant répondu à l’enquête (107 femmes sur 1793) ont déclaré de la lesbophobie dans la rubrique Administration/services publics.

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

Acteurs \ Manifestations	0	1	2	3	4	5	6	Total
0	1686	5	0	0	0	0	0	1691
1	21	47	9	4	2	0	0	83
2	1	8	2	3	0	0	1	15
3	1	0	2	0	0	0	0	3
4	0	0	0	0	0	0	0	0
5	0	1	0	0	0	0	0	1
Total	1709	61	13	7	2	0	1	1793

tableau 1 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases “acteurs” et “manifestations” cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Manifestations et acteurs compris, parmi les 1793 répondantes, 1686 ne cochent aucun acteur et aucune manifestation dans cette rubrique.
- 107 femmes, soit 6% des lesbiennes interrogées, cochent au moins une case.
- 47 femmes, soit 44% de celles évoquant au moins un épisode de lesbophobie dans l'administration et services publics, citent un seul acteur et une seule manifestation.

L'administration et les services publics sont eux aussi vecteurs de lesbophobie. Une lesbophobie “institutionnelle” qui ne place pas les lesbiennes au même rang que les autres citoyennes, et ne leur accorde pas les mêmes droits en matière de reconnaissance du couple et de parentalité. À cette forme “officielle” de discrimination, il faut ajouter la lesbophobie liée à l'agent administratif ou du service public lui-même qui peut parfois s'autoriser des comportements inacceptables tels que la discrimination, le refus de service et parfois même la violence.

La lesbophobie dans l'administration et les services publics, avec 6% des répondantes, apparaît donc plus rarement que dans d'autres rubriques. Pour expliquer cette faible représentation de l'administration et des services publics parmi les contextes cités, nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse ①

Un nombre important de contacts avec les administrations et les services publics sont ponctuels et distants (appels téléphoniques, courriers). Ils ne permettent pas d'identifier la personne en tant que lesbienne (sauf pour certains cas où le sujet porterait explicitement sur le couple et la parentalité). Cet aspect “indirect” de la communication sans interlocuteur physique atténue les risques de lesbophobie.

Hypothèse ②

Le formatage administratif donne moins prise à la lesbophobie : si l'on correspond aux critères établis par l'administration, on est moins exposée à la subjectivité des agents, à la différence, par exemple, de l'accès au logement.

1.2 - Les acteurs

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre de cases acteurs cochées parmi les 7 proposées.

Nombre d'acteurs cochés	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1709	95,32%
1	61	3,40%
2	13	0,73%
3	7	0,39%
4	2	0,11%
5	0	0,00%
6	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "acteurs" cochées dans la rubrique Administration/services publics

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 95% des femmes ayant répondu à l'enquête ne déclarent aucun acteur de lesbophobie dans la rubrique Administration/services publics.
- 84 lesbiennes, soit 5% des répondantes, citent au moins un acteur.
- La majorité d'entre elles (61 femmes) coche un seul acteur.

1.3 - Les manifestations

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre de cases manifestations cochées parmi les 6 proposées, y compris la case "autres".

Nombre de cases "manifestations" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1691	94,31%
1	83	4,63%
2	15	0,84%
3	3	0,17%
4	0	0,00%
5	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "manifestations" cochées dans la rubrique Administration/services publics

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 94% des femmes ayant répondu à l'enquête ne déclarent aucune manifestation de lesbophobie dans l'administration et les services publics.
- 102 femmes, soit 6% des répondantes, déclarent au moins une manifestation de lesbophobie dans cette rubrique.
- La majorité d'entre elles (83 femmes) coche une seule manifestation.

2. Les acteurs et manifestations cités

2.1 - Les acteurs

Le tableau suivant donne, pour chaque acteur de lesbophobie dans l'administration et les services publics, le nombre de femmes l'ayant coché. Les acteurs sont classés par fréquence décroissante.

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage sur les 1793 répondantes	Pourcentage sur les 107 répondantes de la rubrique
Autres administrations	40	2,23%	37,38%
Enseignement	23	1,28%	21,50%
Transports urbains	16	0,89%	14,95%
Sécurité sociale	14	0,78%	13,08%
SNCF	14	0,78%	13,08%
Trésor public	8	0,45%	7,48%
La Poste	7	0,39%	6,54%

tableau 4 : Les acteurs de lesbophobie dans l'Administration/services publics

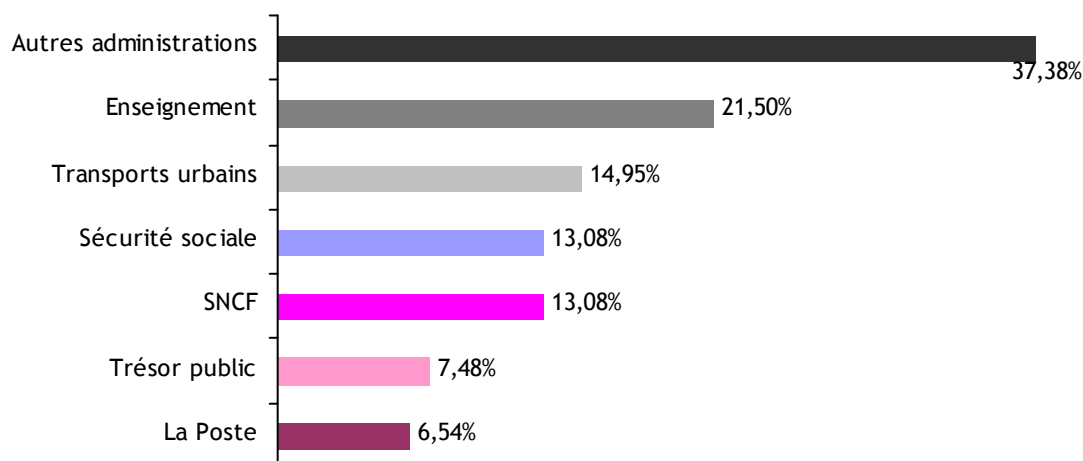


figure 1 : Les acteurs de lesbophobie dans l'Administration/services publics, cités par les femmes concernées

référence : Les 107 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Administration/services publics

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les “autres administrations” sont les plus cochées. Elles sont mentionnées par 37% des femmes évoquant de la lesbophobie dans l'administration et les services publics.
- L'enseignement suit avec 21% des femmes déclarant des épisodes lesbophobes dans cette rubrique.
- Les transports urbains sont pointés par 15% des femmes ayant répondu dans cette rubrique.

Les 37% des répondantes qui mentionnent les **autres administrations** nous interrogent. La typologie du questionnaire ne permettait pas qu'il soit fait mention de l'interlocuteur. Qui sont ces autres administrations face auxquelles les lesbiennes ont connu des difficultés. La mairie ? Les services municipaux ? L'hôpital ? Rien ne nous permet de le savoir, la rubrique Médecine/santé se présentant plus tard dans la lecture du questionnaire, celles qui ont été victimes de lesbophobie à l'hôpital, ont peut être coché cette case "autres" pour mentionner ce contexte.

L'enseignement et les transports urbains se dégagent ensuite avec respectivement 21% et 15% des cas. Ces deux contextes sont plus concernés par les contacts directs, ce qui est moins le cas des autres contextes qui étaient proposés. Contacts directs qui permettraient l'expression de la lesbophobie de certains agents administratifs.

2.2 - Les manifestations

Le tableau suivant donne, pour chaque manifestation de lesbophobie dans l'administration et les services publics, le nombre de femmes l'ayant cochée. Les manifestations sont classées par fréquence décroissante.

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur les 1793 répondantes	Pourcentage sur les 107 répondantes de la rubrique
Discrimination	51	2,84%	47,66%
Refus de services	40	2,23%	37,38%
Violences	18	1,00%	16,82%
Autres	17	0,95%	15,89%
Insultes	1	0,06%	0,93%
Viol	0	0,00%	0,00%

tableau 5 : Les manifestations de lesbophobie dans l'Administration/services publics

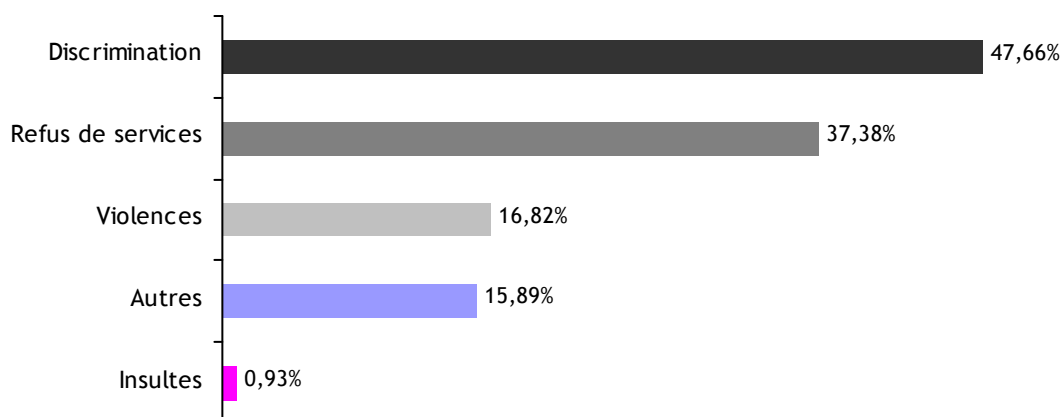


figure 2 : Les manifestations de lesbophobie dans les Administration/services publics, citées par les femmes concernées

référence : Les 107 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Administration/services publics

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Parmi les femmes évoquant un épisode lesbophobe dans l'administration et les services publics :

- 48% ont connu la **discrimination**,
- 37% ont rencontré un **refus de services**,
- et 17% ont vécu des **violences**.

Les manifestations les plus citées dans cette rubrique ne sont plus les insultes ou les violences comme on a pu le constater dans d'autres contextes.

Dans le cas des discriminations, est pointée du doigt par les répondantes soit la **lesbophobie des institutions**, à savoir les discriminations dans les lois, soit la **lesbophobie de la part d'agents administratifs ou du service public**. Ces derniers pourraient imposer des positions personnelles sous couvert d'une position officielle, une lesbophobie non avouée, cachée. Il peut en être de même dans le cas du refus de service.

Le questionnaire ne nous permet pas d'identifier, pour certaines manifestations, ce qui est du ressort de l'Institution elle-même de ce qui émane des agents.

Ce n'est pas le cas pour les violences, subies par 17% des répondantes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte, elles sont bien le fait d'individus et non de l'Institution. Cela dit l'inégalité existant dans les lois pourrait laisser croire à certaines personnes que les lesbiennes ne sont pas des citoyennes comme les autres.

2.3 - Le champ ouvert "autres" manifestations

17 lesbiennes ont coché la case "autres" manifestations. 11 précisent quelque chose.

1 femme n'a pas coché la case tout en la renseignant (son témoignage est présenté à la fin en italique).

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. lycée proviseur, profs | 10. tracasseries et difficultés pour obtenir des documents des services |
| 2. virée de l'internat | 11. tracasseries pour l'attribution d'un n° Sécu comme si j'étais un homme lorsque j'ai envoyé le papier du PaCS |
| 3. accueil réticent | |
| 4. mauvais accueil | |
| 5. service réticent | |
| 6. attitude désagréable | |
| 7. filmée dans le métro | a. <i>Télécom, EDF: refus de mettre les deux noms</i> |
| 8. ne connaissent pas le PACS ! | |
| 9. harcèlement moral | |

Ces quelques témoignages mettent en avant surtout des problèmes au niveau de l'accueil et de freins dans le bon déroulement de démarches. Il pourrait s'agir dans certains cas d'abus de pouvoir. Ces positions personnelles entachent les services proposés.

3. Relation entre lesbophobie dans l'administration et les services publics et lesbophobie en général

Nous présentons ci-dessous le croisement des réponses entre la lesbophobie dans l'Administration/services publics et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie Admin/serv. publics Non	723	914	1637
Lesbophobie Admin/serv. publics. Oui	3	100	103
Total	726	1014	1740

tableau 6 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait d'en évoquer dans l'Administration/services publics

référence : les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value} < 2.2e-16$).

Nous observons une association statistiquement significative dans cette analyse bivariée, toutefois lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée), l'évocation de lesbophobie dans l'administration et les services publics n'influe pas sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

Nous avons en effet constaté dans le chapitre Tous contextes que ce sont uniquement les 7 domaines suivants qui augmentent la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en général : Vie quotidienne, Famille, Voisinage, Travail, Ami-e-s, Commerces/services et Médecine/santé.

BILAN

6% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans l'administration et les services publics (soit 107 femmes sur les 1793).

Les contacts plus administratifs, formels, ponctuels et indirects par téléphone ou courrier peuvent expliquer que ce contexte soit moins cité que d'autres. Ce type de relation ne permet pas d'identifier l'orientation sexuelle des usagers sauf cas particulier où le sujet porte sur le couple et la parentalité. Le fonctionnement de l'administration et des services publics, plutôt fondé sur le suivi de procédures, laisserait moins de prise à l'expression des préjugés personnels des agents, à la différence de relations moins formalisées, comme dans le domaine du logement par exemple.

Acteurs

Concernant les "acteurs", les **autres administrations** sont les plus mentionnées avec 37% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte. Le questionnaire ne demandait pas à la répondante de préciser les administrations dans lesquelles elle a subi de la lesbophobie.

L'**enseignement** et les **transports urbains** viennent ensuite avec respectivement 21% et 15% des femmes concernées. Ces deux domaines sont plus favorables aux contacts directs que les autres. Il semblerait donc que moins il y a de relations interpersonnelles et moins la lesbophobie a de place pour s'exprimer.

Manifestations

Les manifestations de lesbophobie les plus évoquées sont la **discrimination** (citée par 48% des femmes évoquant de la lesbophobie dans l'administration et les services publics), le **refus de service** (37%) et les **violences** (17%). Dans cette rubrique l'insulte n'est pas la plus citée des manifestations comme elle peut l'être dans d'autres contextes, il s'agit davantage d'une **lesbophobie "cachée"**. L'agent d'un service de l'État peut en effet masquer une opinion personnelle derrière des décisions administratives. Pour certaines manifestations, il n'est pas aisé d'identifier ce qui est du ressort de l'Institution elle-même de ce qui émane des agents.

La **lesbophobie "personnelle"** des agents de l'administration et des services publics est inacceptable de la part de personnes chargées de fournir un service égal à tous.

La **lesbophobie "institutionnelle"** de l'administration et des services publics apparaît quant à elle d'autant plus choquante qu'elle émane d'institutions républicaines qui ne considèrent pas les lesbiennes comme les autres citoyennes (reconnaissance du couple, des enfants, de la famille).

Analyse de la lesbophobie dans le travail

“De ne pas avoir été nommée à un poste important, parce qu’au dernier moment, la nomination était “dans les tuyaux”, le “chef” a dit : “pas cette lesbienne”.”

“Que l’on me retire l’enseignement de mes cours de tennis qui visaient à encadrer des mineurs.”

“ (...) Ce qui est le plus difficile aujourd’hui ? Devoir simuler une vie hétérosexuelle sur mon lieu de travail car il est inconcevable pour moi d’en parler à mes collègues de travail avec qui j’ai d’excellents rapports : ils seraient capables de ne plus voir mes compétences mais mon orientation sexuelle avant tout... ”

Pour étudier les situations de lesbophobie au travail, 9 “acteurs” potentiels ont été proposés ainsi que 21 “manifestations”.

Parmi les “acteurs”, deux étaient spécifiquement adaptés à l’enseignement.

Pour l’analyse, nous avons regroupé dans la catégorie “manifestations” :

- les 17 présentées dans la sous-rubrique de même nom,
- ainsi que l’item “on cherche à vous faire démissionner”,
- et les 3 items relatifs au non respect des droits acquis par le Pacs (y compris le champ libre “autres”).

5 items concernent la perception de l’homosexualité de la répondante au travail. Les 4 premiers visent à savoir si elle est connue, soupçonnée, “outée”, ou bien encore si on cherche à faire “avouer” l’homosexualité. Le dernier permet de connaître si “les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out”.

acteurs

- ❶ Collègues
- ❷ Supérieurs hiérarchiques
- ❸ Personnel que vous encadrez
- ❹ Direction
- ❺ Responsables syndicaux
- ❻ Clients / usagers
- ❼ Médecine du travail

si vous êtes enseignante :

- ❸ Élèves
- ❹ Parents d’élèves

votre homosexualité est :

- ❶ Connue
- ❷ Soupçonnée
- ❸ Vous avez été “outée”
- ❹ On cherche à vous faire avouer votre homosexualité
- ❺ Les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out

manifestations

- 1 Moqueries
- 2 Insultes
- 3 Brimades
- 4 Rumeurs
- 5 Harcèlement
- 6 Diffamation
- 7 Mise à l’écart
- 8 Refus de promotion
- 9 Refus de mutation
- 10 Mutation forcée
- 11 Non renouvellement de contrat
- 12 Licenciement
- 13 Discrimination à l’embauche
- 14 Rétrogradation
- 15 Mise au placard
- 16 Violences physiques
- 17 Viol
- 18 On cherche à vous faire démissionner

les droits acquis par le Pacs ne sont pas appliqués :

- 19 Rapprochement des conjoints
- 20 Avantages sociaux (CE, mutuelle...)
- 21 Autres :

Nous allons traiter la rubrique Travail en deux temps.

Nous commencerons par analyser l'évocation de la lesbophobie au travail en décrivant les acteurs et les manifestations de lesbophobie, ainsi que le profil à risque des répondantes.

Ensuite nous analyserons la connaissance qu'ont les autres de l'homosexualité de la répondante au travail (en distinguant si l'homosexualité est connue, soupçonnée ou autre) et nous nous intéresserons aux liens avec les vécus lesbophobes étudiés en première partie.

Avertissement :

Pour l'étude, nous prenons en compte l'ensemble des répondantes puisque nous n'avons pas la possibilité d'identifier celles qui n'ont jamais occupé d'emploi et qui ne sont donc pas concernées par cette rubrique. Par exemple, certaines étudiantes n'ont probablement jamais travaillé. Ainsi la lesbophobie dans le travail est sans doute sous-estimée dans notre enquête.

Par ailleurs les lesbiennes ne travaillant pas au moment de remplir le questionnaire (chômeuses, retraitées) sont prises en compte, car elles ont exercé un emploi dans le passé. L'enquête s'intéresse à l'ensemble des événements lesbophobes dans l'histoire des répondantes.

1. Dénombrement des acteurs et manifestations

24% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête déclarent de la lesbophobie dans la rubrique Travail (soit 436 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes).

Sont considérées comme victimes de lesbophobie au travail, les femmes ayant précisé au moins un acteur ou une manifestation dans la rubrique. Les items plus généraux sur la perception de l'homosexualité au travail n'entrent pas dans ce décompte.

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

Manifestations	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Acteurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
0	1357	49	12	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1425
1	15	76	88	42	10	12	1	5	1	0	1	0	0	251
2	0	7	12	21	13	5	11	4	0	5	0	2	0	80
3	3	0	3	1	4	5	2	5	1	2	1	0	1	28
4	0	0	0	1	2	1	2	0	0	1	1	0	0	8
5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Total	1375	132	115	68	31	24	17	15	2	8	3	2	1	1793

tableau 1 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "acteurs" et "manifestations" cochées dans la rubrique Travail (parmi les 9 acteurs et 21 manifestations possibles)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 76% des répondantes, soit 1357 lesbiennes sur 1793, ne cochent aucun acteur et aucune manifestation.
- En d'autres termes, 24% des femmes interrogées évoquent au moins un acteur ou une manifestation de lesbophobie dans le milieu du travail.

- Parmi les 1425 femmes ne mentionnant pas d'acteur, 68 (soit 5%) évoquent au moins une manifestation.
- Parmi les 1375 lesbiennes ne cochant pas de manifestation, 18 (soit 1%) pointent au moins un acteur.
- Le plus fréquent est de cocher un acteur et deux manifestations. Il est rare que les répondantes aient coché une manifestation sans cocher un acteur ou l'inverse.
- En moyenne, une femme ayant rencontré de la lesbophobie au travail coche 3,9 cases.

1.2 - Les acteurs de la lesbophobie au travail

Nombre de cases "acteurs" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1425	79,48%
1	251	14,00%
2	80	4,46%
3	28	1,56%
4	8	0,45%
5	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "acteurs" cochées dans la rubrique Travail (parmi les 9 acteurs possibles)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 1 femme sur 5 (20%) a coché au moins un acteur.
- Parmi celles-ci, les deux tiers n'en identifient qu'un seul.
- Une femme évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Travail coche en moyenne 1,2 case parmi les acteurs.

Parmi les femmes concernées par la lesbophobie au travail, le nombre moyen de cases acteurs cochées est relativement faible, proche de 1. Nous avançons quelques hypothèses pour l'expliquer :

Hypothèse ①

Au travail il n'est pas forcément aisé d'identifier l'ensemble des acteurs lesbophobes, notamment dans le cas de rumeurs (qui, nous le verrons par la suite, représentent la manifestation la plus répandue de lesbophobie au travail).

Hypothèse ②

Une case acteurs cochée met probablement en cause plusieurs personnes, comme par exemple les collègues.

1.3 - Les manifestations de la lesbophobie au travail

Nombre de cases "manifestations" cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1375	76,69%
1	132	7,36%
2	115	6,41%
3	68	3,79%
4	31	1,73%
5	24	1,34%
6	17	0,95%
7	15	0,84%
8	2	0,11%
9	8	0,45%
10	3	0,17%
11	2	0,11%
12	1	0,06%
Total	1793	100,00%

tableau 3 : Répartition des répondantes en fonction du nombre de cases "manifestations" cochées dans la rubrique Travail (parmi les 21 manifestations possibles)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 23% des femmes ont coché au moins une manifestation.
- Parmi elles, les deux cas les plus fréquents sont de cocher une ou deux cases.
- Une lesbienne témoignant de lesbophobie dans le contexte du Travail coche en moyenne 2,7 manifestations. Dans le contexte du travail, les manifestations sont plus citées que les acteurs.

Parmi les femmes concernées par la lesbophobie au travail, le nombre moyen de manifestations est de 3, ce qui est plus élevé que dans les autres contextes. Le milieu du travail apparaît comme un lieu favorable aux manifestations de lesbophobie. Nous avançons quelques hypothèses pour l'expliquer :

Hypothèse ①

Le fait d'être en contact, parfois toute la journée, multiplie les occasions de manifestations lesbophobes qui peuvent rapidement devenir très pesantes.

Hypothèse ②

Plus de manifestations étaient proposées dans la rubrique Travail du questionnaire comparativement à d'autres contextes.

2. Acteurs et manifestations cités

2.1 - Les acteurs

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 436 répondantes dans la rubrique Travail
Collègues	270	15,06%	61,93%
Supérieurs hiérarchiques	122	6,80%	27,98%
Direction	43	2,40%	9,86%
Personnel encadré	35	1,95%	8,03%
Clients / usagers	20	1,12%	4,59%
Élèves	20	1,12%	4,59%
Médecine du travail	8	0,45%	1,83%
Responsables syndicaux	7	0,39%	1,61%
Parents d'élèves	7	0,39%	1,61%

tableau 4 : Les acteurs de la lesbophobie au travail

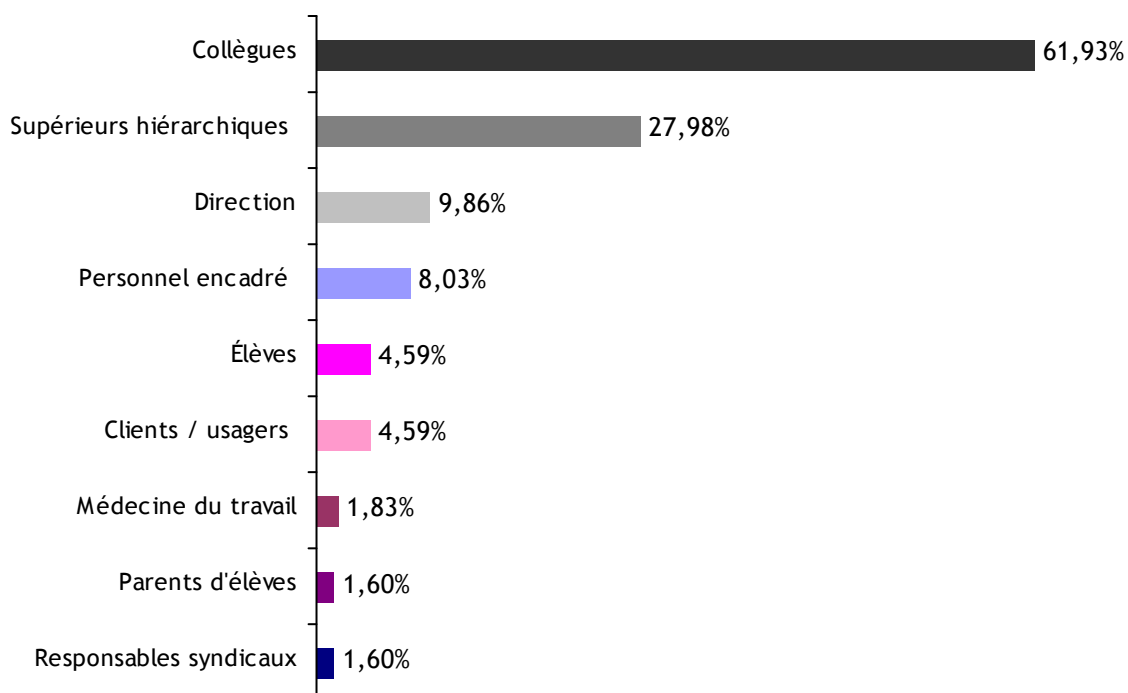


figure 1 : Les acteurs de la lesbophobie au travail, cités par les femmes concernées

référence : Les 436 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Travail

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les **collègues** sont les plus fréquemment cités avec 62% des femmes déclarant de la lesbophobie dans le milieu professionnel.
- Les **supérieur-e-s hiérarchiques** avec 28% et la **direction** avec 10% viennent ensuite.

- Le **personnel encadré** est quant à lui mis en cause par 8% des femmes.
- La médecine du travail et les responsables syndicaux sont également mentionnés dans 15 cas : certaines lesbiennes ont donc été victimes de lesbophobie de la part de professionnels dont la première mission est l'aide et le soutien.
- Les femmes travaillant dans l'enseignement évoquent plus de lesbophobie de la part des élèves (5%) que des parents d'élèves (2%). Ces chiffres ne reflètent toutefois pas l'amplitude de la lesbophobie dans l'enseignement : le questionnaire ne permet pas d'identifier le sous-échantillon d'enseignantes (ou d'ex-enseignantes) parmi les répondantes. Si ces chiffres étaient rapportés non pas aux répondantes de la rubrique Travail, mais aux seules femmes étant ou ayant été enseignantes, les pourcentages obtenus seraient supérieurs.

Nous proposons les hypothèses suivantes :

- en ce qui concerne les collègues :

Hypothèse ①

Ce sont les collègues qui sont les plus souvent cités. La plus grande proximité entre collègues favorise les occasions d'échange et donne plus d'informations sur la vie privée.

Hypothèse ②

La notion de collègue n'a pas forcément été perçue par les répondantes comme collègue d'un même niveau de hiérarchie, mais peut-être parfois comme collègue au sens large englobant ainsi de nombreux types d'acteurs.

Hypothèse ③

L'absence de relations hiérarchiques pourrait expliquer que certains collègues se sentent plus libres de discriminer une de leurs collègues lesbienne, alors que s'il y avait un rapport hiérarchique, ils ne se le permettraient peut-être pas.

- en ce qui concerne le personnel encadrant :

Hypothèse ④

Le personnel encadrant est bien plus souvent cité que le personnel encadré. D'une part, il est en effet bien plus fréquent pour quelqu'un qui travaille d'avoir des supérieurs que d'encadrer du personnel. D'autre part, le personnel encadrant peut plus facilement user et abuser du pouvoir que lui confère sa position. Les femmes seront d'autant plus souvent exposées à des supérieurs abusifs que les hommes du fait qu'elles occupent moins souvent des postes à responsabilité (seuls 30% des cadres sont des femmes).

Hypothèse ⑤

Les supérieurs ont pu être plus souvent cités parce qu'une manifestation lesbophobe de leur part serait plus traumatisante, et aurait plus de conséquences, qu'une réaction des subordonnés, les répondantes les gardant plus facilement en mémoire au moment de répondre au questionnaire.

- et en ce qui concerne l'enseignement :

Hypothèse ⑥

Les femmes travaillant dans l'enseignement évoquent plus de lesbophobie de la part des élèves que des parents d'élèves, sans doute parce qu'elles les côtoient plus fréquemment.

2.2 - Les manifestations

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 436 répondantes dans la rubrique Travail
Rumeurs	242	13,50%	55,50%
Moqueries	236	13,16%	54,13%
Mise à l'écart	109	6,08%	25,00%
Insultes	101	5,63%	23,17%
Diffamation	83	4,63%	19,04%
Brimades	62	3,46%	14,22%
Harcèlement	59	3,29%	13,53%
Refus de promotion	47	2,62%	10,78%
Mise au placard	36	2,01%	8,26%
Vous faire démissionner	29	1,62%	6,65%
Avantages sociaux	29	1,62%	6,65%
Licenciement	28	1,56%	6,42%
Contrat non renouvelé	22	1,23%	5,05%
Discrimination embauche	20	1,12%	4,59%
Rapprochement conjoints	18	1,00%	4,13%
Autres situations	16	0,89%	3,67%
Mutation forcée	11	0,61%	2,52%
Refus de mutation	8	0,45%	1,83%
Rétrogradation	7	0,39%	1,61%
Viol	4	0,22%	0,92%
Violences physiques	2	0,11%	0,46%

tableau 5 : Les manifestations de la lesbophobie au travail

N.B. : Les manifestations spécifiques au milieu du travail ont été grisées.

Celles liées au droit du Pacs sont en caractères gras.

Autres situations recouvrent les réponses apportées au champ "autres" situé dans la partie relative au Pacs. Ce champ a été utilisé de façon plus large, il n'est donc ni grisé, ni en gras.

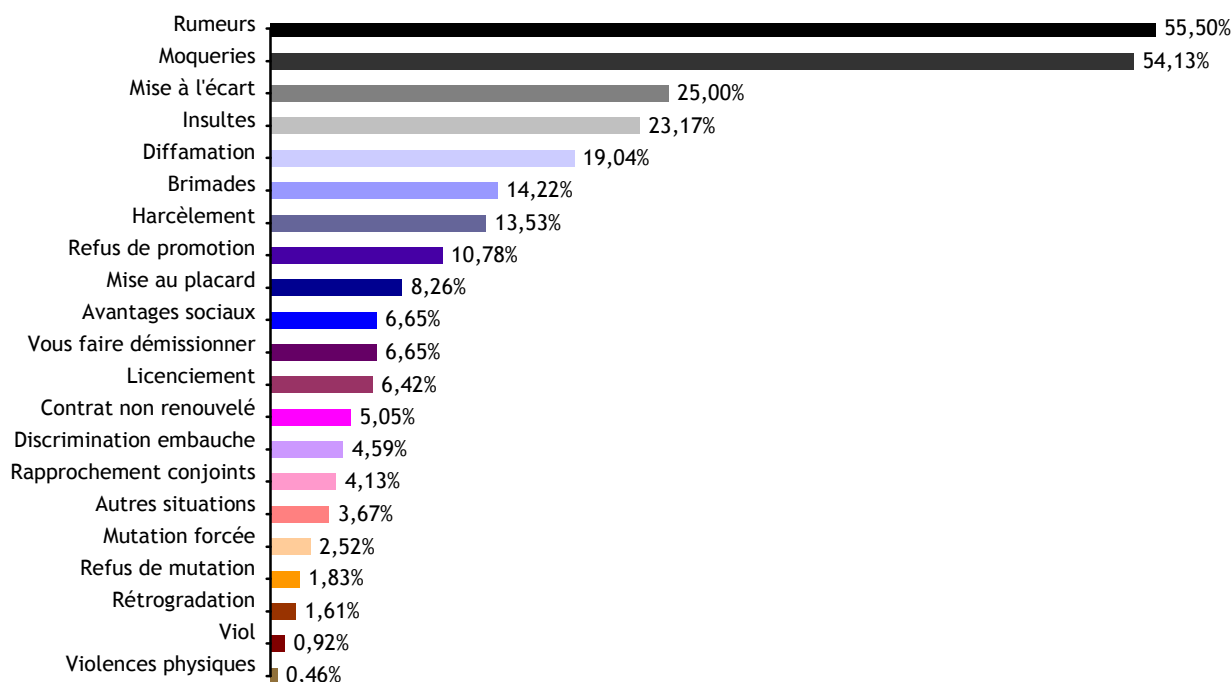


figure 2 : Les manifestations de la lesbophobie au travail, citées par les femmes concernées

référence : Les 436 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Travail

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

On peut classer les manifestations selon deux catégories :

- les manifestations lesbophobes non spécifiques au travail et que l'on retrouve de façon récurrente dans tous les contextes : les moqueries, insultes, violences...
- celles qui ne pourraient pas avoir lieu dans un autre cadre : la mutation forcée, le licenciement... Ce sont les manifestations listées dans l'introduction de 8 à 15 et de 18 à 20.

La part des manifestations spécifiques au travail, sur l'ensemble des manifestations cochées, nous donne une indication de ce qui est relatif au travail par rapport à ce qui relève d'interactions sociales.

Les manifestations non spécifiques au milieu du travail :

- Au travail, la manifestation la plus souvent citée est la **rumeur**. Elle est mentionnée par 14% des répondantes et plus de la moitié des lesbiennes rencontrant de la lesbophobie au travail. La loi protège des insultes et des discriminations visibles au travail. Il est plus difficile d'identifier un coupable quand il s'agit de rumeur. Ainsi certaines répondantes n'ont peut-être pas été en mesure d'indiquer précisément tous les acteurs de lesbophobie présents dans leur environnement professionnel.
- Les **moqueries** occupent le second rang, pratiquement aussi fréquemment. Elles sont citées par 13% des répondantes et 54% des femmes témoignant de lesbophobie au travail.
- L'insulte n'est pas cette fois la plus citée : 6% des répondantes sont concernées, soit 23% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Travail. L'insulte est beaucoup plus présente dans les contextes de la Vie Quotidienne et du Voisinage. Elle est citée par 67% des femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie Quotidienne et 69% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Voisinage. Les comportements dans un cadre professionnel ne s'expriment donc pas de la même manière. Ils apparaissent en général moins directs, plus larvés, voire cachés.

- Les **violences psychologiques** (rumeurs, moqueries, mises à l'écart, insultes, diffamations, brimades et harcèlement) sont les manifestations les plus citées.
- Les **violences physiques**, si elles sont moins fréquentes (moins de 1%), peuvent aller jusqu'au crime : 4 femmes font mention d'un viol au travail.
- Les manifestations non spécifiques au travail représentent 78% des cas manifestations cochées (914 cases sur 1169).

Les manifestations spécifiques au milieu du travail :

- Les manifestations les plus fréquentes sont le **refus de promotion** et la **“mise au placard”**, citées chacune par plus de 2% des répondantes, soit environ une femme sur dix évoquant de la lesbophobie au travail.
- À toute étape du travail, de l'embauche jusqu'à la fin de l'activité professionnelle, la lesbophobie est présente.
- Les discriminations à l'embauche sont moins fréquentes en toute logique puisqu'il est rare que l'employeur connaisse l'orientation sexuelle du candidat dès l'entretien d'embauche.
- Les discriminations vont jusqu'à la rupture du contrat de travail, par licenciement, démission forcée ou contrat non renouvelé.
- Les droits du Pacs relatifs au monde du travail ne sont pas toujours appliqués en ce qui concerne le rapprochement des conjoints (18 témoignages) ou les avantages sociaux (CE, mutuelle...) (29 témoignages).

Des analyses complémentaires montrent que l'indication de la non application des droits du Pacs sont pour plus des trois quarts le fait de lesbiennes ne se déclarant pas pacsées. Cependant, elles ont pu l'être dans le passé. Et si elles ne l'ont pas été, cela montre que le non respect de ces droits peut également blesser des femmes non pacsées. On remarque toutefois que ce sont les femmes pacsées qui, en proportion, témoignent le plus de problèmes d'application du Pacs :

- Parmi les 94 répondantes indiquant être pacsées, 7% dénoncent l'atteinte aux avantages sociaux et 4% des problèmes de rapprochement de conjoints.
- Parmi les 1699 lesbiennes non pacsées, elles sont respectivement 2% et 1%.

Les femmes pacsées ont donc logiquement plus tendance à témoigner de problèmes d'application du Pacs (p-values inférieures à 5% pour les avantages sociaux ainsi que le rapprochement des conjoints).

La lesbophobie au travail ne se réduit pas aux discriminations spécifiques au milieu professionnel. En effet, plus des trois-quarts des manifestations mentionnées concernent la lesbophobie “ordinaire”.

Notons que l'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité physique et mentale de ses salariés (article L230-2 du Code du travail). Un employeur, qui ayant connaissance d'une situation lesbophobe ne ferait rien ou couvrirait l'auteur, pourrait voir sa responsabilité engagée.

Rappelons que la loi (article L122-45 du Code du Travail) interdit toute discrimination liée à l'orientation sexuelle dans tous les aspects de la vie professionnelle (embauche, rémunération, évolution de carrière...), ainsi que le harcèlement moral (article L122-49).

2.3 - Le champ ouvert “autres” manifestations

Le champ “autres” était situé dans la partie concernant les droits du Pacs. Il était prévu pour renseigner d'autres cas de non application de ces droits. Parmi les réponses reçues, 4 concernent le Pacs (en gras ci-dessous) et les autres portent sur d'autres manifestations. La position du champ “autres” en fin de rubrique explique certainement qu'il a été pris dans un sens plus large. Nous livrons l'intégralité des témoignages.

16 femmes cochent l'item “autres” et, parmi elles, 14 précisent :

- o Caisse d'Allocations Familiales

- o Comité d'entreprise, Mutuelle.
- o Reconnaissance au niveau des administrations et du médical.
- o Collègues : "j'aime pas cette sale gouine"
- o Drague lourde par des étudiantes, à la fac. Le milieu de l'enseignement est criblé de confusions. Je n'ai pas encore trouvé le moyen de revendiquer mon identité de façon personnelle, mais je soutiens fermement un discours subversif à propos des femmes et de la liberté d'être.
- o Relation amicale avec une collègue homosexuelle considérée comme choquante par mon supérieur hiérarchique. Convocation des deux personnes. Abus de pouvoir de la hiérarchie en période probatoire.
- o Dans mon ancien emploi je n'ai pu être titularisée dans la fonction publique. 1- jalousie de mes collègues qui ne l'assumaient pas et qui me cassaient 2- une responsable de service qui se cachait derrière d'autres arguments.
- o Non reconnue dans ma profession (Militaire)
- o Tout
- o Pas de coming out possible au travail
- o Lettres anonymes
- o Lors de la publication d'un article dans un journal, mon nom a été volontairement oublié. Des droits d'auteur importants m'ont été versés en complément mais dans la discussion j'ai compris que c'était volontaire.

Par ailleurs une femme ne pas cocher pas l'item "autres" mais indique :

- o Le Pacs n'a pas été voté en Nouvelle-Calédonie.

3. Relation entre la lesbophobie en général et la lesbophobie au travail

L'analyse des rapports entre la lesbophobie dans le travail et le fait de se déclarer victime de lesbophobie, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie dans le milieu professionnel et présentons l'analyse bivariable entre l'évocation de lesbophobie au Travail et le fait de se déclarer victime de lesbophobie.

	Non victime lesbophobie en général	Oui victime lesbophobie en général	Total
Non lesbophobie dans le Travail	707	611	1318
Oui lesbophobie dans le Travail	19	403	422
Total	726	1014	1740

tableau 6 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait d'en évoquer dans le Travail

référence : les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : Il y a une association statistiquement significative entre les deux variables ($p\text{-value} < 2.2e-16$).

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 40 % des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (403 sur 1014) déclarent ici l'avoir été au travail.
- 3% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (19 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie au travail.
- 5% des femmes mentionnant de la lesbophobie dans leur milieu professionnel (19 sur 422) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Ce comportement est analysé dans le chapitre Tous contextes.

4. Relation entre lesbophobie au travail et caractéristiques des répondantes

4.1 - Relation entre lesbophobie au travail et âge

Âge \ Travail	Travail Non	Travail Oui	Total
Moins de 25 ans	348	90 (20,55%)	438
De 25 à 34 ans	557	160 (22,32%)	717
Plus de 34 ans	446	180 (28,75%)	626
Total	1351	430 (24,14%)	1781

tableau 7 : Relation entre la lesbophobie au Travail et l'âge

référence : Les 1781 répondantes ayant donné leur âge

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value}=0,002929$ donc il y a une association significative entre l'évocation de lesbophobie au Travail et l'âge.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Plus les répondantes sont âgées, plus elles ont tendance à déclarer au moins un épisode de lesbophobie au travail.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette tendance à déclarer plus de lesbophobie au travail avec l'âge :

Hypothèse ①

Plus les lesbiennes sont âgées, plus elles ont de chances de travailler ou d'avoir travaillé. En ayant davantage d'années de travail derrière elles, elles ont donc été plus exposées au risque d'être victimes de lesbophobie dans leur travail.

Hypothèse ②

Une femme ayant la trentaine, sans enfants et considérée comme célibataire, est plus facilement identifiable comme lesbienne qu'une jeune femme de 20 ans dans la même situation.

Ce facteur exposerait plus les femmes que les hommes. C'est la non-conformité aux rôles traditionnellement attribués à la femme (mère et épouse) qui éveillerait des soupçons sur son orientation sexuelle.

4.2 - Relation entre lesbophobie au travail et vie de couple

Travail Vie de couple	Travail Non	Travail Oui	Total
Couple Non	473	163 (25,6%)	636
Couple Oui	739	226 (23,4%)	965
Total	1212	389 (24,3%)	1601

tableau 8 : Relation entre la lesbophobie au Travail et la vie de couple

référence : Les 1601 répondantes ayant renseigné leur situation de couple

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,3426$ donc il n'y a pas d'association entre les deux variables

On n'identifie pas de lien entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie au travail et le fait d'être en couple. Contrairement à la lesbophobie dans la rue et dans d'autres lieux de la vie quotidienne, le couple n'est pas un moyen facile d'identifier une femme comme lesbienne au travail puisqu'il n'est pas vécu dans ce milieu.

4.3 - Relation entre lesbophobie au travail et lieu de résidence

Travail Résidence	Travail Non	Travail Oui	Total
Paris	429	138 (24,33%)	567
Région Parisienne	280	113 (22,92%)	493
Autres	490	175 (26,31%)	665
Total	1299	426 (24,69%)	1725

tableau 9 : Relation entre la lesbophobie au Travail et le lieu de résidence

référence : Les 1725 répondantes ayant donné leur lieu de résidence

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,4040$ donc pas d'association entre les deux variables

On n'identifie pas de lien entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie au travail et le lieu de résidence. Le monde du travail ne serait pas plus (ou moins) lesbophobe à Paris qu'en régions, ou dans une petite ville que dans une grande...

4.4 - Relation entre lesbophobie au travail et profession

Travail Profession	Travail Non	Travail Oui	Total
Etudiante	264	54 (16,98%)	318
Employée	426	169 (28,40%)	595
Cadre	309	104 (25,18%)	413
Autres	312	100 (24,27%)	412
Total	1311	427 (24,57%)	1738

tableau 10 : Relation entre la lesbophobie au Travail et la profession

référence : Les 1738 répondantes ayant donné leur profession

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,002$ donc Il existe une différence statistiquement significative entre les vécus lesbophobes des différentes catégories.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

La lesbophobie au travail ne se distribue pas de la même manière selon la profession déclarée :

- Les élèves ou étudiantes ont moins de risques de déclarer de la lesbophobie au travail,
- Les employées la déclarent légèrement plus souvent que les cadres,
- La catégorie “autres”, regroupant les professions les moins représentées ainsi que les retraitées, sans profession, à la recherche d'un emploi, se déclare moins victime que la catégorie des employées.

Il aurait été difficile de demander de préciser la profession pour chaque agression lesbophobe. L'information à disposition est donc celle de la profession indiquée au moment de remplir le questionnaire qui n'est pas forcément celle au moment des faits lesbophobes, le risque d'écart étant limité par les difficultés d'ascension sociale.

Les étudiantes évoquent moins de lesbophobie au travail que les autres, sans doute parce qu'elles n'ont en général pas encore exercé de profession.

Les cadres ont légèrement moins de risque que les employées de déclarer de la lesbophobie au travail. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela :

Hypothèse ①

Les cadres, de par leur position hiérarchique plus élevée, seraient moins agressées, l'entourage professionnel osant moins le faire. Cela rejoint le fait que le personnel encadré est moins souvent cité comme acteur lesbophobe que le personnel encadrant.

Hypothèse ②

Les cadres se défendraient mieux. De part leur formation, leur connaissance des recours possibles, leur plus grande mobilité professionnelle, elles seraient plus à même de réagir à toute agression et ceci aurait tendance à tenir à distance les éventuels agresseurs lesbophobes.

Hypothèse ③

Le recrutement des cadres s'appuie sur des critères de représentation plus normés, réduisant ainsi les signes extérieurs qui permettraient de distinguer l'orientation sexuelle, si tant est qu'ils existent.

Hypothèse ④

Les cadres seraient moins réceptives aux agression lesbophobes car elles se sentiraient moins menacées de par leur statut. Elles y feraient moins attention.

4.5 - Relation entre lesbophobie au travail et provenance des questionnaires

Provenance \ Travail	Travail		Total
	Travail Non	Travail Oui	
Salon Rainbow	699	189 (21,28%)	888
Web	392	151 (27,81%)	543
Autres	266	96 (19,06%)	362
Total	1357	436 (24,31%)	1793

tableau 11 : Relation entre lesbophobie au Travail et la provenance des questionnaires
test d'association : Test du Chi-deux, p-value = 0,01116 inférieur à 0,05 donc l'évocation d'un épisode de lesbophobie au travail et la provenance des questionnaires sont liées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les lesbiennes ayant répondu au salon Rainbow sont 21% à se déclarer victimes de lesbophobie au travail.
- Elles sont 28% parmi celles ayant répondu par le web.
- Elles sont 24% parmi celles ayant répondu par d'autres biais (Cineffable, Lesbia Magazine, etc).

On retrouve le fait que les femmes ayant répondu par le web témoignent plus de lesbophobie. Elles seraient plus dans une démarche volontaire de témoignage.

4.6 - Profil à risque, analyse multivariée de la lesbophobie au travail en fonction des caractéristiques des répondantes

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	-1,9175	-	< 2e-16	***
Âge			0,007643	**
entre 25 et 34 ans	-0,1431	0,87	0,431346	
35 ans et plus	0,2728	1,31	0,159756	
Profession :			0,003045	**
Employée	0,7700	2,16	0,000347	***
Cadre	0,5569	1,75	0,018999	*
Autres	0,5063	1,66	0,022469	*
Provenance des questionnaires :			0,000474	***
Web	0,5266	1,69	9,44e-05	***
Ni Web, ni salon Rainbow	0,2223	1,25	0,140918	
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 12 : Modélisation logistique de la lesbophobie au Travail selon les caractéristiques des répondantes

catégories de référence : Les lesbiennes de moins de 25 ans, les élèves-étudiantes, et celles qui ont répondu à ce questionnaire lors du salon Rainbow

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : La p-value est inférieure à 0,05 donc la variable est significativement associée à la lesbophobie au Travail.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'âge, la profession et la provenance des questionnaires sont liés au fait de déclarer au moins un épisode de lesbophobie dans le travail.
- Les étudiantes ont l'occupation la moins à risque et les employées sont les plus exposées.
- Pour la provenance, ce sont les femmes ayant répondu par le web qui ont le plus de risques de déclarer de la lesbophobie au travail.
- En ce qui concerne l'âge :
 - les 25-34 ans ont moins de chances que les moins de 25 ans d'évoquer de la lesbophobie,
 - les plus de 34 ont plus de chances que les moins de 25 ans d'en évoquer mais aucune de ces différences n'est significative.
 Or l'âge est globalement significatif, on en déduit donc que c'est la différence entre les 25-34 ans et les plus de 34 qui est significative. L'OR associé est de 1,5 ($\exp(0,2728+0,1431)$). En conclusion, les femmes de **plus de 34 ans ont plus de risques** que celles ayant entre 25 et 34 ans de déclarer de la lesbophobie dans le travail.

5. Perception de l'homosexualité au travail

Après avoir analysé la lesbophobie au travail avec ses acteurs et ses manifestations, nous allons étudier le lien avec la connaissance qu'ont les autres personnes au travail de l'orientation sexuelle des répondantes. Dans le questionnaire, la perception de l'homosexualité de la répondante au travail est évoquée à travers 5 items :

Votre homosexualité est :

- ① Connue
- ② Soupçonnée
- ③ Vous avez été "outée"
- ④ On cherche à vous faire avouer votre homosexualité
- ⑤ Les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out

Les 2 premiers items sont relatifs à la connaissance de l'homosexualité : l'homosexualité est connue ou soupçonnée.

Les autres concernent les circonstances expliquant cette connaissance de l'homosexualité de la répondante :

- elle a subi un "outing",
- elle a fait un coming-out qui a entraîné des discriminations,
- ou encore elle subit des pressions à faire son coming-out.

N.B. :

- "outer" : rendre publique l'homosexualité d'une personne en général contre sa volonté.
- faire un coming-out : se déclarer comme homosexuel-le à son entourage.

Dans un premier temps, nous effectuerons les dénombrements des réponses. Nous définirons précisément, en vue des analyses, la variable de connaissance de l'homosexualité et la population de référence des répondantes.

Dans une deuxième partie, nous chercherons à analyser les associations avec cette connaissance de l'homosexualité en nous posant les questions suivantes :

- Y a-t-il un profil type de répondantes telles que leur orientation soit soupçonnée ou connue ?
- La connaissance de l'homosexualité est-elle associée à des vécus de lesbophobie particuliers ?

5.1 - Dénombrements et conventions

Dénombrements avant conventions

Votre homosexualité est :	Nombre de femmes parmi l'ensemble des 1793 répondantes au questionnaire	Nombre de femmes parmi les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail
Connue	426	226
Soupçonnée	346	205
On veut vous faire "avouer"	92	71
Discriminations consécutives au coming-out (1)	35	30
Vous avez été "outée"	33	31

tableau 13 : La perception de l'homosexualité au travail

(1) Libellé exact du questionnaire : "les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out"

Pour analyser ce tableau, on distingue l'étude des 2 premiers items sur la connaissance de l'homosexualité au travail (connue ou soupçonnée), de celle des 3 derniers au sujet des circonstances dans lesquelles cette connaissance a évolué (outing, coming-out...).

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

En ce qui concerne les circonstances entourant la connaissance de l'homosexualité au travail :

- le plus fréquent est la pression à "l'aveu" (71 femmes, soit 16% des femmes évoquant de la lesbophobie au travail).
- l'outing et les discriminations consécutives au coming-out concernent respectivement 31 et 30 femmes (ce qui représente pour chacun de ces deux cas 7% des femmes évoquant de la lesbophobie au travail).

En ce qui concerne la connaissance de l'homosexualité au travail (connue ou soupçonnée), nous allons apporter différentes précisions dans les paragraphes suivants qui vont permettre de mieux analyser les données.

Conventions d'analyse de la connaissance de l'homosexualité

D'emblée notons que les questions sur la connaissance de l'homosexualité font partie de la rubrique Travail. Ainsi la plupart des femmes non concernées par la lesbophobie au travail (qui auraient quand même pu répondre à ces questions) ont sans doute survolé la rubrique et n'ont pas répondu à ces questions.

De même on peut s'attendre à ce que les femmes ayant coché une case d'acteur ou de manifestation dans la rubrique Travail, ont plus systématiquement répondu aux questions sur la perception de leur homosexualité (qui étaient dans la rubrique concernant la lesbophobie au Travail).

D'où la décision suivante pour l'analyse :

Les analyses sur la perception de l'homosexualité au travail porteront uniquement **sur les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail** (et non sur les 1793 répondantes au questionnaire).

Par ailleurs notons qu'une partie des répondantes, en ce qui concerne leur homosexualité au travail, ont coché à la fois les cases "connue" et "soupçonnée" :

Soupçonnée Connue	Soupçonnée Non	Soupçonnée Oui	Total
Connue Non	64	146	210
Connue Oui	167	59	226
Total	231	205	436

tableau 14 : Croisement des deux réponses : homosexualité connue et soupçonnée

référence : les 436 femmes qui évoquent de la lesbophobie au travail (c'est-à-dire qui ont coché au moins un acteur ou une manifestation dans la rubrique Travail)

Nous notons que 59 lesbiennes évoquant de la lesbophobie au travail cochent à la fois "connue" et "soupçonnée". On peut penser que ces femmes taisent leur homosexualité à certains collègues, alors qu'à d'autres, elles la déclarent. Cependant pour étudier les comportements lesbophobes en fonction de la connaissance de l'homosexualité, il est nécessaire de **répartir les répondantes dans des catégories qui ne se recoupent pas**.

Les femmes qui ont coché à la fois “soupçonnée” et “connue” sont recodées en “soupçonnée” puisque quand certains soupçons pèsent encore, on ne peut considérer l’homosexualité de la répondante comme complètement connue.

Ainsi pour l'analyse, on procède au recodage suivant :

L'homosexualité est :

- **inconnue** si aucune des deux cases “soupçonnée” ou “connue” n'est cochée,
- **soupçonnée** si la case “soupçonnée” est cochée, quelle que soit la réponse à la case “connue”,
- **connue** lorsque seule la case “connue” est cochée.

Dénombrements de la connaissance de l'homosexualité après conventions

Suite aux recodages ci-dessus, les dénombrements en fonction de la connaissance de l’homosexualité au travail se présentent sous la forme suivante :

Votre homosexualité est :	Nombre de femmes	Pourcentage
Connue	167	38,30%
Soupçonnée	205	47,02%
Ni connue, ni soupçonnée	64	14,68%
Total	436	100,00%

tableau 15 : Répartition des femmes suivant la connaissance de leur homosexualité au travail

référence : les 436 femmes qui évoquent de la lesbophobie au travail (c'est-à-dire qui ont coché au moins un acteur ou une manifestation dans la rubrique Travail)



figure 3 : Répartition des femmes suivant la connaissance de leur homosexualité au travail

référence : les 436 femmes qui évoquent de la lesbophobie au travail (c'est-à-dire qui ont coché au moins un acteur ou une manifestation dans la rubrique Travail)

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Pour la plupart des femmes qui évoquent de la lesbophobie au travail, l’homosexualité au travail est soupçonnée (47%),
- Elle est connue pour 38%.
- 64 femmes évoquent de la lesbophobie au travail alors que, de façon surprenante, leur homosexualité n’est ni connue, ni soupçonnée. Ces femmes ont pu subir de la lesbophobie dans un emploi antérieur. Ou encore, elles ont constaté des comportements ou propos homophobes dans leur environnement professionnel, qui ne les visaient pas directement, mais qui les ont affectées.

5.2 - Analyse multivariée de la connaissance de l'homosexualité au travail

Nous cherchons à savoir quels facteurs influent sur la connaissance de l'homosexualité au Travail parmi les femmes victimes de lesbophobie dans ce contexte. Pour simplifier l'analyse, nous ne considérons pas les cas d'homosexualité "inconnue" qui sont minoritaires avec 64 femmes.

On s'intéresse à la question suivante : les femmes dont l'homosexualité est connue diffèrent-elles de celles dont l'homosexualité est soupçonnée ? Sur quels plans ? Ainsi on s'intéresse à la connaissance de l'homosexualité précédemment définie, et on se pose plusieurs questions sur les facteurs associés :

- Y a-t-il un profil type de répondantes telles que leur orientation soit soupçonnée ou connue ? (association avec les caractéristiques des répondantes)
- La connaissance de l'homosexualité est-elle associée à des vécus de lesbophobie particuliers ? (association notamment avec les acteurs et manifestations de lesbophobie au travail)

Pour cela on effectue une analyse multivariée par régression logistique. La variable expliquée est la connaissance de l'homosexualité au travail (on modélise le fait qu'elle est connue, contre soupçonnée). La régression logistique porte sur les 372 femmes, parmi les 436 qui évoquent de la lesbophobie au travail, dont l'homosexualité au travail est connue ou soupçonnée.

Les variables explicatives sont les caractéristiques des répondantes (présentées dans le chapitre Vous), les acteurs et manifestations de lesbophobie au travail évoqués, les circonstances liées à la perception de l'homosexualité au travail (outing, pression à "l'aveu", discriminations consécutives à un coming out), le fait de se déclarer victime de lesbophobie. Les variables retenues sont présentées dans le modèle suivant :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	0,6181	-	0,067502	
Caractéristiques :				
Âge			0,003653	**
entre 25 et 34 ans	-0,6892	0,50	0,034228	*
35 ans et plus	0,1760	1,19	0,582767	
Manifestations :				
Moqueries	-0,6262	0,53	0,014331	*
Insultes	0,9339	2,54	0,001805	**
Rumeurs	-0,5567	0,57	0,022407	*
Perception :				
Pression à l'aveu	-2,8095	0,06	8,88e-08	***
Discriminations suite coming-out	2,2119	9,13	0,000342	***
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 16 : Modélisation logistique du fait que l'homosexualité au travail est connue (par opposition au fait qu'elle est soupçonnée) en fonction des variables explicatives listées au-dessus du présent tableau

référence : Les 372 femmes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée et qui ont évoqué de la lesbophobie au travail

catégories de référence : Les lesbiennes de moins de 25 ans

Odds Ratio : Mesure de la force d'association

Plus le chiffre est éloigné de la valeur 1, plus la force d'association est élevée.

test d'association : Lorsque la p-value est inférieure à 0,05 alors la variable explicative est significativement associée à la connaissance de l'homosexualité au travail.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes, en ce qui concerne, dans l'ordre, les caractéristiques des répondantes, les manifestations et les circonstances liées au processus de coming-out.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et caractéristiques des répondantes

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail pour lesquelles l'homosexualité est connue ou soupçonnée :

- Les femmes de 25 à 34 ans ont moins de risque que celles de moins de 25 ans de voir leur homosexualité connue (plutôt que soupçonnée). En d'autres termes, en cas de lesbophobie au travail, les femmes **de 25 à 34 ans** ont plus de risque que celles de moins de 25 ans de voir leur homosexualité **soupçonnée** (plutôt que connue).
- On n'identifie pas de différence entre les femmes de plus de 35 ans et celles de moins de 25 ans sur la connaissance de l'homosexualité (p-value supérieure à 5%).

Nous pouvons proposer l'hypothèse suivante pour expliquer ces résultats : une femme sans enfants et considérée comme célibataire éveillera plus de soupçons dans son milieu professionnel si elle a entre 25 et 34 ans plutôt que moins de 25 ans, les femmes de 25-34 ans parlant en général de mariage et d'enfants. En conséquence, il suffit pour une femme de cette classe d'âge que son homosexualité soit soupçonnée pour qu'elle soit confrontée à de la lesbophobie. En revanche, une lesbienne de moins de 25 ans devra voir son homosexualité connue au travail pour être plus exposée à des attaques lesbophobes.

Nous présentons l'analyse bivariée (qui ne tient pas compte des autres variables explicatives) en y ajoutant l'information sur l'homosexualité inconnue (qui n'a pas été considérée dans le modèle multivarié) afin d'avoir une vue d'ensemble des données :

Âge	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
< 25 ans	12	39	39	90
Entre 25 et 34 ans	23	89	48	160
> 34 ans	27	74	79	180
Total	62	202	166	430

tableau 17 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et l'âge de la répondante

référence : les 430 femmes évoquant de la lesbophobie au travail et précisant leur âge

test d'association : Test du Chi-deux, p-value = 0,05798

Cette analyse brute bivariée ne permet pas d'identifier, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, un lien entre l'âge et la connaissance de l'homosexualité au travail. La p-value est proche de 5%, "à la limite de la significativité". L'existence d'un lien, pour les femmes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée, a été mise en évidence par l'analyse multivariée précédente qui tient compte de toutes les influences des facteurs explicatifs.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et manifestations de lesbophobie au travail

Trois manifestations se distinguent : les insultes (OR=2,54), les rumeurs (OR=0,57) et les moqueries (OR=0,53). Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail dont l'homosexualité est soit connue, soit soupçonnée :

- Les femmes **insultées** ont plus de risques de voir leur homosexualité **connue**.
- Les femmes confrontées à des **moqueries** ou à des **rumeurs** ont plus de risques de voir leur homosexualité **soupçonnée**.

Quand quelqu'un insulte, c'est qu'il connaît l'homosexualité de l'autre. Alors que s'il n'a que des soupçons, ce seront plutôt des rumeurs et les rumeurs seront associées aux moqueries.

Ces associations se retrouvent dans les analyses bivariées, avec l'homosexualité inconnue pour information (qui n'a pas été considérée dans le modèle) :

	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Moqueries Non	39	79	82	200
Moqueries Oui	25	126	85	236
Total	64	205	167	436

tableau 18 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait de déclarer les moqueries comme manifestation de lesbophobie au travail

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test du Chi-deux, p-value = 0,004098

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Lorsque les femmes évoquent de la lesbophobie au travail rapportent des moqueries, elles ont plus de chances de déclarer leur homosexualité soupçonnée (53% des femmes évoquant des moqueries déclarent leur homosexualité soupçonnée, contre 40% de celles n'en évoquant pas).

	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Insultes Non	55	161	119	335
Insultes Oui	9	44	48	101
Total	64	205	167	436

tableau 19 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait de déclarer les insultes comme manifestation de lesbophobie au travail

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test du Chi-deux, p-value = 0,04434

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Lorsque les femmes évoquant de la lesbophobie au travail rapportent des insultes, elles ont plus de chances de déclarer leur homosexualité connue (48% des femmes insultées contre 36% des autres).

	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Rumeurs Non	40	72	82	194
Rumeurs Oui	24	133	85	242
Total	64	205	167	436

tableau 20 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait de déclarer les rumeurs comme manifestation de lesbophobie au travail

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,0001908$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Lorsque les femmes évoquant de la lesbophobie au travail rapportent des rumeurs, elles ont plus de chances de déclarer leur homosexualité soupçonnée (55% des victimes de rumeurs contre 37% des autres).

Relation entre la connaissance de l'homosexualité et les circonstances de son évolution

La pression à "l'aveu" ($OR=0,06$) et le fait que les discriminations soient consécutives au coming-out ($OR=9,13$) différencient les femmes évoquant de la lesbophobie au travail dont l'homosexualité est connue de celles dont l'homosexualité est soupçonnée (on n'identifie pas en revanche de lien significatif avec l'outing).

- Pour les femmes qui évoquent des **discriminations suite au coming-out**, leur homosexualité a plus de chances d'être **connue**.
- Pour les femmes qui ont subi des **pressions à "l'aveu"**, leur homosexualité a plus de chances d'être **soupçonnée**.

Ces associations se retrouvent dans les analyses bivariées, avec l'homosexualité inconnue pour information (qui n'a pas été considérée dans le modèle) :

	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Pression aveu Non	54	149	162	365
Pression aveu Oui	10	56	5	71
Total	64	205	167	436

tableau 21 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la pression pour l'"aveu"

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 2,101e-09$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- En toute logique, il est rare que l'homosexualité soit connue parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail que l'on cherche à faire "avouer".

	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Discriminations suite coming-out Non	58	199	149	406
Discriminations suite coming-out Oui	6	6	18	30
Total	64	205	167	436

tableau 22 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait que les discriminations sont consécutives au coming-out

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test de Fisher, p -value = 0,005255

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Inversement, lorsque les femmes évoquant de la lesbophobie au travail déclarent des discriminations consécutives à leur coming-out, leur homosexualité est le plus souvent connue, en toute logique.

Variables dont une association à la connaissance de l'homosexualité n'est pas identifiée

Notons qu'une fois connus l'âge, les trois manifestations précitées et les circonstances entourant la plus grande connaissance de l'homosexualité au travail, ni les autres caractéristiques des répondantes (**couple, résidence, profession, provenance des questionnaires**), ni les acteurs de lesbophobie au travail, ni les circonstances de l'outing, ni **le fait de se déclarer victimes de lesbophobie**, ne permettent de différencier les femmes évoquant de la lesbophobie au travail dont l'homosexualité est connue de celles dont elle est soupçonnée.

5.3 - Analyses bivariées sur la connaissance de l'homosexualité au travail

Dans cette dernière partie, sont présentées les analyses bivariées des variables (caractéristiques des répondantes et perception de l'homosexualité) qui ne sont pas significativement liées en analyse multivariée à la connaissance de l'homosexualité au travail. Elles n'offrent pas d'analyses supplémentaires exploitables par rapport à l'analyse multivariée ci-dessus et sont présentées ici pour les personnes qui souhaiteraient connaître la répartition des répondantes selon ces variables.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et vie de couple

En couple	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
En couple Non	29	77	57	163
En couple Oui	29	104	93	226
Total	58	181	150	389

tableau 23 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la vie en couple, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

référence : les 389 femmes évoquant de la lesbophobie au travail et précisant leur situation.

test d'association : Test du Chi-deux, p -value = 0,2821

On n'identifie pas de relation, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, entre la perception de l'homosexualité et la vie de couple : les femmes en couple confrontées à de la lesbophobie au travail ne sont pas significativement plus enclines à voir leur orientation être connue ou soupçonnée.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et résidence

Résidence	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Paris	25	62	51	138
Région Parisienne	15	54	44	113
Autres	24	80	71	175
Total	64	196	166	426

tableau 24 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le lieu de résidence de la répondante, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

référence : les 426 femmes évoquant de la lesbophobie au travail et précisant leur lieu de résidence

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,7938$

On n'identifie pas de relation, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, entre la perception de l'homosexualité et le lieu de résidence.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et profession

Profession	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Sans profession	0	5	2	7
Élèves / étudiantes	4	30	20	54
Recherche d'emploi	3	12	12	27
Artisane	1	0	1	2
Agricultrice	0	0	0	0
Ouvrière	0	2	3	5
Employée	27	83	59	169
Cadre	15	47	42	104
Profession libérale	1	8	6	15
Artiste	7	7	10	24
Retraitée	0	2	2	4
Autre	2	7	7	16
Non renseigné	4	2	3	9
Total	64	205	167	436

tableau 25 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la profession de la répondante, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

En effectuant les regroupements définis dans le chapitre "Vous", on obtient le tableau suivant.

Profession	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Etudiante	4	30	20	54
Employée	27	83	59	169
Cadre	15	47	42	104
Autres	14	43	43	100
Total	60	203	164	427

tableau 26 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la profession, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

référence : les 427 femmes évoquant de la lesbophobie au travail et précisant leur profession

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,5771$

On ne met pas en évidence d'association statistiquement significative entre la profession et la connaissance de l'homosexualité dans le travail.

Relation entre connaissance de l'homosexualité et provenance des questionnaires

Provenance	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Salon Rainbow	33	74	82	189
Web	16	88	47	151
Autres	15	43	38	96
Total	64	205	167	436

tableau 27 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la provenance des questionnaires, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

référence : les 436 femmes évoquant de la lesbophobie au travail

test d'association : Test du Chi-deux, $p\text{-value} = 0,01243$

On identifie un lien entre la connaissance de l'homosexualité au travail et la provenance des questionnaires parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, quand on n'analyse que ces deux variables, sans tenir compte des autres. Cependant l'analyse multivariée précédente n'en identifie pas.

Relation entre la connaissance de l'homosexualité et le fait de se déclarer victime de lesbophobie

Victime	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
Victime Non	7	3	9	19
Victime Oui	55	196	152	403
Total	62	199	161	422

tableau 28 : Relation entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait de se déclarer victime de lesbophobie, parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail

référence : les 422 femmes évoquant de la lesbophobie au travail et ayant répondu à la question « êtes-vous victimes de lesbophobie ».

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,002987$

On identifie un lien entre la connaissance de l'homosexualité au travail et le fait de se déclarer victime de lesbophobie parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, quand on analyse que ces deux variables, sans tenir compte des autres. Cependant l'analyse multivariée précédente n'en identifie pas.

Relation la connaissance de l'homosexualité et l'outing

"Outing"	Ni connue, ni soupçonnée	Soupçonnée	Connue	Total
"Outing" Non	55	193	157	405
"Outing" Oui	9	12	10	31
Total	64	205	167	436

tableau 29 : Relation entre connaissance de l'homosexualité au travail et le fait d'y avoir été "outée", parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail.

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,08622$ supérieur à 0,05

On n'identifie pas de lien statistiquement significatif entre l'outing et la connaissance de l'homosexualité au travail.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Parmi les 31 femmes qui évoquent de la lesbophobie au travail et qui ont été outées, l'homosexualité est connue dans 10 cas.
Comment expliquer que l'homosexualité d'une femme outée au travail ne soit pas systématiquement connue ? Soit l'outing a eu lieu dans un travail précédent, auquel cas on ne peut rien préjuger de la situation dans le travail actuel. Soit la répondante a démenti et son homosexualité reste inconnue si elle a réussi à convaincre qu'elle n'était pas lesbienne. Ou encore, l'outing est resté localisé dans un service.

BILAN

24% des répondantes (436 femmes sur l'ensemble des 1793) évoquent de la lesbophobie au travail. Ce pourcentage, s'il était rapporté aux seules femmes ayant travaillé et non à l'ensemble des répondantes, serait supérieur (par exemple certaines élèves étudiantes n'ont probablement jamais occupé d'emploi).

4 femmes sur 10 se déclarant victimes de lesbophobie en général témoignent de lesbophobie dans le cadre professionnel.

Lorsque la lesbophobie dans le travail est évoquée, c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation. Le nombre moyen de cases cochées est de 4, dont 1 acteur et 3 manifestations en moyenne. Il est rare que les répondantes aient coché l'un sans l'autre. Le milieu du travail est un lieu favorable aux manifestations de lesbophobie. Le fait d'être au contact, parfois toute la journée, multiplie les occasions de manifestations lesbophobes qui peuvent rapidement devenir très pesantes.

Les acteurs

Les acteurs les plus souvent cités sont **les collègues**, à hauteur de 62% des femmes déclarant de la lesbophobie dans le domaine professionnel. Les supérieurs hiérarchiques sont cités deux fois moins souvent, par 28% des répondantes à la rubrique.

Parmi l'ensemble des acteurs de lesbophobie, par ordre de mise en cause décroissante, on trouve :

- **les collègues** : ils sont les plus souvent cités (62%), peut-être parce qu'il y a une plus grande proximité entre collègues, et donc une plus grande connaissance ou intuition de la vie privée.
- **les responsables** (les supérieurs hiérarchiques cités par 28% et la direction par 10% des femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique) : les encadrants sont plus souvent cités que les encadrés. D'une part, il est plus fréquent d'avoir des supérieurs que d'encadrer du personnel. D'autre part, le personnel encadrant peut plus facilement user et abuser du pouvoir que lui confère sa position. Les femmes seront d'autant plus souvent exposées à des supérieurs abusifs que les hommes du fait qu'elles occupent moins souvent des postes à responsabilité (seuls 30% des cadres sont des femmes). Par ailleurs une manifestation de lesbophobie provenant de la hiérarchie peut être perçue de façon plus traumatisante, et avoir plus de conséquences pour la victime, qu'une manifestation provenant d'un subordonné.
- le personnel encadré (8%)
- les personnes extérieures à l'entreprise (clients/usagers) (5%)
- **la médecine du travail** et **les responsables syndicaux** : ils sont mentionnés dans 15 cas. Certaines lesbiennes ont ainsi été victimes de lesbophobie de la part de professionnels dont la première mission est l'aide et le soutien.

Les femmes dans l'enseignement évoquent plus de lesbophobie de la part des élèves que des parents d'élèves, sans doute parce qu'elles les côtoient plus fréquemment.

Les manifestations

Parmi les manifestations, on distingue deux formes : celles rencontrées dans tous les contextes et celles qui se révèlent spécifiques au milieu du travail.

Les manifestations les plus souvent rencontrées sont **les rumeurs** et **les moqueries** citées respectivement par 56% et 54% des victimes de lesbophobie au travail. La rumeur est une manifestation dont il est particulièrement difficile de se protéger, l'acteur étant difficilement identifiable.

Les violences physiques peuvent aller jusqu'au crime : 4 femmes font mention d'un viol au travail.

L'insulte, citée par 23% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Travail, est beaucoup plus présente dans les contextes de la Vie Quotidienne et du Voisinage (67% des femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie Quotidienne et 69% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Voisinage mentionnent les insultes).

Les comportements dans un cadre professionnel ne s'expriment donc pas de la même manière. Ils apparaissent en général moins directs, plus larvés, voire cachés.

Les manifestations spécifiques au milieu du travail sont également citées : le **refus de promotion** (11% des femmes évoquant un vécu lesbophobe dans le milieu professionnel) et la **mise au placard** (8%) sont les deux plus fréquemment évoquées.

Les discriminations vont jusqu'à la rupture du contrat de travail par pression à la démission (7%), licenciement (6%) ou contrat non renouvelé (5%). Elles concernent également l'embauche (5%) et les évolutions de carrière : les mutations forcées (3%), le refus de mutation (2%) et la rétrogradation (2%). Ainsi **toutes les étapes de la vie professionnelle sont concernées**.

Enfin, les droits du Pacs relatifs au monde du travail ne sont pas toujours appliqués, en particulier en ce qui concerne le rapprochement des conjoints (4%) ou les avantages sociaux (7%) liés au CE ou à la mutuelle, par exemple.

La lesbophobie au travail ne se réduit pas aux discriminations spécifiques au milieu professionnel. En effet, plus des trois quarts des manifestations mentionnées concernent la lesbophobie "ordinaire".

Profil à risque

Le risque de rencontrer de la lesbophobie au travail dépend de l'âge et de la profession.

Les étudiantes ont l'occupation la moins à risque, sans doute parce qu'elles n'ont en général pas encore exercé de profession.

Les **employées** ont plus de risque que les cadres d'évoquer de la lesbophobie au travail (et les cadres, un peu plus que les "autres"). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- Les cadres, de par leur position hiérarchique plus élevée, seraient moins agressées, l'entourage professionnel osant moins le faire. Cela rejoint le fait que le personnel encadré est moins souvent cité comme acteur lesbophobe que le personnel encadrant.
- Les cadres se défendraient mieux. De par leur formation, leur connaissance des recours possibles, leur plus grande mobilité professionnelle, elles seraient plus à même de réagir à toute agression et ceci aurait tendance à tenir à distance les éventuels agresseurs lesbophobes.
- Le recrutement des cadres s'appuie sur des critères de représentation plus normés, réduisant ainsi les signes extérieurs qui permettraient de distinguer l'orientation sexuelle, si tant est qu'ils existent.
- Les cadres seraient moins réceptives aux agressions lesbophobes car elles se sentiraient moins menacées de par leur statut. Elles y feraient moins attention.

Malgré des proportions différentes d'évocation de lesbophobie au travail, toutes les catégories professionnelles sont concernées.

Les femmes de **plus de 34 ans** ont plus de risque que celles ayant entre 25 et 34 ans de déclarer de la lesbophobie dans le travail.

Certes plus les lesbiennes sont âgées, plus elles ont d'années de travail derrière elles, et plus elles ont été exposées au risque d'être victimes de lesbophobie dans leur travail. Mais aussi, une femme ayant la trentaine, sans enfant et considérée comme célibataire, est plus facilement identifiable comme lesbienne qu'une femme plus jeune dans la même situation. Ce facteur exposerait plus les femmes que les hommes. C'est la non-conformité aux rôles traditionnellement attribués à la femme (mère et épouse) qui éveillerait des soupçons sur son orientation sexuelle.

La provenance du questionnaire est également liée au fait de déclarer de la lesbophobie dans le milieu professionnel : on retrouve le fait que les femmes ayant répondu par le web témoignent plus de lesbophobie. Elles seraient plus dans une démarche volontaire de témoignage.

Perception de l'homosexualité au travail

L'orientation sexuelle des lesbiennes peut être plus ou moins connue sur leur lieu de travail.

Parmi les femmes ayant évoqué de la lesbophobie au travail (à travers des acteurs ou des manifestations) :

- 47% précisent que leur homosexualité est soupçonnée dans leur milieu professionnel et 38% qu'elle y est connue,
- 16% précisent qu'on cherche à leur faire "avouer" qu'elles sont lesbiennes,
- 7% subissent des discriminations suite à leur coming-out,
- et 7% témoignent "d'outing".

Homosexualité connue ou soupçonnée ?

Plusieurs facteurs permettent de différencier les femmes évoquant de la lesbophobie au travail dont l'homosexualité est connue de celles dont l'homosexualité est soupçonnée :

- Caractéristiques des répondantes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée au travail

- En cas de lesbophobie au travail, les femmes **de 25 à 34 ans** ont plus de risque que celles de moins de 25 ans de voir leur homosexualité **soupçonnée** (plutôt que connue).

Nous pouvons proposer l'hypothèse suivante pour expliquer ces résultats : une femme sans enfant et considérée comme célibataire éveillera plus de soupçons dans son milieu professionnel si elle a entre 25 et 34 ans plutôt que moins de 25 ans, les femmes de cet âge parlant en général de mariage et d'enfants. En conséquence, il suffit pour une femme de cette classe d'âge que son homosexualité soit soupçonnée pour qu'elle soit confrontée à de la lesbophobie. En revanche, une lesbienne de moins de 25 ans devra voir son homosexualité connue au travail pour être plus exposée à des attaques lesbophobes.

- Manifestations de lesbophobie pour les femmes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée au travail

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail :

- Les femmes confrontées à des **moqueries** ou à des **rumeurs** ont plus de risques de voir leur homosexualité **soupçonnée**.
- Les femmes **insultées** ont plus de risques de voir leur homosexualité **connue**.

Quand quelqu'un insulte, c'est qu'il connaît l'homosexualité de l'autre. Alors que s'il n'a que des soupçons, ce seront plutôt des rumeurs et les rumeurs seront associées aux moqueries.

- Circonstances du coming-out

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, en toute logique :

- Pour les femmes qui évoquent des discriminations suite au coming-out, leur homosexualité a plus de risque d'être connue.
- Pour les femmes qui ont subi des pressions à "l'aveu", leur homosexualité a plus de risque d'être soupçonnée.

Les enjeux de connaissance de l'homosexualité et de frontière entre vie privée et vie professionnelle sont particulièrement sensibles : outing, coming-out, suspicion, pression... dans le contexte du travail censé être protecteur par les lois qui l'encadrent.

Rappelons que la loi (article L122-45 du Code du Travail) interdit toute discrimination liée à l'orientation sexuelle dans tous les aspects de la vie professionnelle (embauche, rémunération, évolution de carrière...), ainsi que le harcèlement moral (article L122-49). De plus, l'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité physique et mentale de ses salariés (article L230-2). Un employeur, qui ayant connaissance de discriminations ou violences ne ferait rien ou couvrirait leurs auteurs, pourrait voir sa responsabilité engagée.

Analyse de la lesbophobie

dans le domaine de la médecine / santé

“L’incident de l’hôpital : j’étais désespérée, et personne ne m’a soutenue, ils ne comprenaient pas que je sois aussi inquiète, alors “que je ne faisais pas partie de la famille”. Avec le Pacs, je fais “partie de la famille” et ça m’aide à plus m’affirmer : maintenant, si je rencontre de l’homophobie, je sais que je suis dans mon droit, et qu’eux sont en tort.”

“ (...) Quand le jour de l’accouchement de mon amie, la sage femme a dit à mon fils : “voici tes deux mamans” et qu’une infirmière m’a dit de sortir des blocs parce que je n’avais rien à faire là.”

“Le fait de devoir parcourir 1500 km à 4 reprises pour avoir un bébé avec mon amie, grâce aux IAD en Belgique. Alors qu’en France un couple en difficulté de procréer a le droit à 6 essais remboursés par la sécurité sociale ! Nous travaillons toutes deux, nous cotisons... pour rien !!! Pour les autres. Même si ce n’était pas remboursé le fait qu’on puisse le faire à côté de chez nous serait déjà un grand pas !”

7 “acteurs” et un champ ouvert “manifestations” ont été retenus dans le questionnaire pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la médecine et de la santé. Les lesbiennes pouvaient cocher plusieurs cases parmi les acteurs et préciser les manifestations vécues.

acteurs / lieux

- ❶ Structure hospitalière
- ❷ Médecin de famille
- ❸ Gynécologue
- ❹ Psychologue/psychiatre
- ❺ Don du sang
- ❻ Autres professionnels de la santé
- ❼ Médecine scolaire

Manifestations :

1. Dénombrement des réponses

10% des répondantes (179 femmes sur les 1793) ont évoqué de la lesbophobie dans la rubrique Médecine / santé.

1.1 - Acteurs et manifestations confondus

178 femmes ont coché au moins un acteur dans la rubrique Médecine/Santé et 108 ont précisé une manifestation.

Le croisement entre acteurs et manifestations est présenté dans le tableau suivant.

	Manifestations renseignées Non	Manifestations renseignées Oui	Total
Acteurs cochés Non	1613	2	1615
Acteurs cochés Oui	72	106	178
Total	1685	108	1793

tableau 1 : Répartition des répondantes selon l'évocation d'acteurs et de manifestations

Deux femmes ne cochent aucun acteur mais précisent quand même quelque chose dans la partie "manifestations". Ces précisions sont les suivantes :

- "dans le passé"
- "rien mais ils ne le savent pas !"

Puisque la réponse à ce questionnaire est basée sur la subjectivité de la répondante, on peut se demander si l'on doit considérer ces deux femmes comme victimes de lesbophobie dans le domaine médical. Si la première admet bien un événement passé, elle ne se considère plus actuellement comme concernée par la lesbophobie dans ce domaine. Quant à la seconde, on pourrait certes arguer qu'elle est victime de lesbophobie puisqu'elle n'a pas fait connaître son homosexualité à ses médecins, mais ce serait une interprétation quelque peu abusive.

Nous définissons donc comme "victimes de lesbophobie dans le domaine médical" les 178 femmes ayant coché au moins un acteur de la rubrique "Médecine/Santé", plus celle qui admet une manifestation dans le passé.

Ce sont donc 179 répondantes qui sont concernées par au moins un épisode de lesbophobie dans le domaine médical.

Notons par ailleurs que 60% des femmes citant au moins un acteur (106 sur 178) renseignent la partie "manifestations". C'est un taux de réponse élevé pour une question ouverte, qui pourrait indiquer le caractère marquant des discriminations dans ce domaine.

1.2 - Les acteurs

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lesbiennes en fonction du nombre d'acteurs cochés parmi les 7 possibles.

Nombre de cases cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1615	90,07%
1	126	7,03%
2	32	1,78%
3	16	0,89%
4	4	0,22%
Total	1793	100,00%

tableau 2 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases "acteurs" cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 90% des femmes n'ont coché aucune case dans cette rubrique.
- 178 lesbiennes, soit 10% des répondantes évoquent au moins un "acteur" lesbophobe dans cette rubrique.
- Les femmes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte mentionnent en moyenne 1,4 acteurs.

2. Les acteurs cités

Le tableau suivant donne pour chaque acteur de lesbophobie dans le domaine de la médecine et de la santé, le nombre de femmes l'ayant mentionné. Les acteurs sont classés par fréquence décroissante.

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 179 répondantes de la rubrique
Gynécologue	79	4,41%	44,13%
Don du sang	54	3,01%	30,17%
Psychologue/psychiatre	40	2,23%	22,35%
Médecin de famille	29	1,62%	16,20%
Structure hospitalière	28	1,56%	15,64%
Autres	16	0,89%	8,94%
Médecine scolaire	8	0,45%	4,47%

tableau 3 : Les acteurs de lesbophobie dans la rubrique Médecine/santé

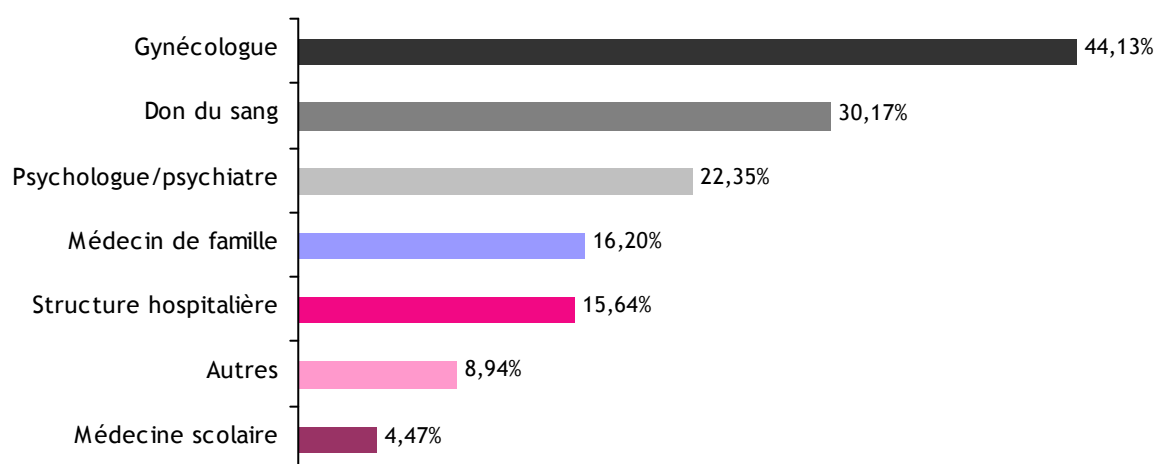


figure 1 : Les acteurs de lesbophobie dans la rubrique Médecine/santé, cités par les femmes concernées
référence : Les 179 femmes ayant répondu à la rubrique Médecine/santé

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Notons que le psychanalyste n'était pas proposé. Certaines lesbiennes ont dû cocher "Psychologue/psychiatre" ou encore "Autres professionnels de la santé", ou ne rien cocher du tout.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- L'acteur médical le plus fréquemment incriminé est le **gynécologue** avec 4% de l'ensemble des répondantes, soit 44% de celles évoquant de la lesbophobie médicale.
- Le **don du sang** arrive en seconde position avec 3% des répondantes au questionnaire et 30% des déclarations de lesbophobie médicale.
- Les **psychologues et psychiatres** sont cités par 2% des répondantes et 22% des femmes concernées par la lesbophobie dans le domaine médical.

Nous pouvons supposer que si le gynécologue est le plus cité des acteurs médicaux, cela découle du fait que, contrairement à certains autres professionnels de santé, les patientes lui feraient majoritairement part de leur orientation sexuelle. Une autre explication serait que le gynécologue serait plus consulté par les femmes en général que les autres acteurs médicaux.

Concernant le don du sang, une circulaire du 20 juin 1983 émise par la Direction Générale de la Santé¹ exclut de manière définitive les homosexuels masculins du don du sang. Cette exclusion touche aussi parfois les lesbiennes du seul fait de leur orientation sexuelle. Sur le plan de la sexualité, on pourrait s'attendre à ce que ce soit les pratiques à risque qui constituent un motif d'exclusion et non l'orientation sexuelle elle-même.

SOS homophobie se bat depuis 2005 avec 40 associations partenaires pour que l'interdiction faite aux gays de donner leur sang soit levée. Le Ministre de la Santé Xavier Bertrand avait déclaré le 10 juillet 2006 que les comportements à risque seraient les seuls critères d'exclusion au don sans que cela soit suivi d'effet. Le 26 novembre 2007, Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé a annoncé la levée de cette interdiction. Au moment où nous rédigeons ces lignes, il reste à voir la mise en place concrète de cette déclaration.

À propos des psys, il est inquiétant de constater la remise en cause de ses sentiments et de sa sexualité dans des moments de fragilité où on a besoin de compréhension, de soutien et d'aide. Rappelons que l'Organisation Mondiale de la Santé a retiré l'homosexualité de la liste des maladies mentales le 17 mai 1990.

D'une manière générale, il est important de noter que l'on consulte un médecin à des moments où l'on est particulièrement vulnérable, ce qui rend toute agression lesbophobe encore moins excusable.

3. Relations entre les acteurs

Nous pouvons nous demander si certaines cases ont tendance à être cochées conjointement. Certains acteurs pourraient être préférentiellement associées à d'autres.

Afin d'identifier la présence de tels schémas de remplissage, on a recours à un indicateur d'association de deux cases entre elles : le V de Cramer. Sa valeur varie entre 0 (qui signifie une complète indépendance) et 1 (qui représente une complète dépendance). Plus l'indice est proche de 1, plus la force d'association est forte.

¹ Voir la fiche "Don du sang" du guide pratique édité par SOS homophobie disponible sur le site Internet de l'association (www.sos-homophobie.org). Voir aussi l'avis du Comité Consultatif National d'Éthique du 24 janvier 2002 sur le site Internet www.ccne-ethique.fr

	Structure hospitalière	Médecin de famille	Gynécologue	Psychologue / psychiatre	Don du sang	Autres	Médecine scolaire
Structure hospitalière	1	0,16	0,19	0,19	0,08	(NS)	(NS)
Médecin de famille		1	0,25	0,19	0,16	0,18	0,12
Gynécologue			1	0,15	0,15	0,10	(NS)
Psychologue / psychiatre				1	(NS)	0,15	0,10
Don du sang					1	0,19	(NS)
Autres						1	(NS)
Médecine scolaire							1

tableau 4 : Corrélation entre les acteurs, mesurée par le V de Cramer

NS : Indique (avec un risque d'erreur de 5%) que l'association n'est pas significative.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

Avec cette mesure, la plus forte association s'observe entre le médecin de famille et le gynécologue. Nous la détaillons ci-dessous.

Corrélation entre médecin de famille et gynécologue

	Gynécologue Non	Gynécologue Oui	Total
Médecin de famille Non	1698	66	1764
Médecin de famille Oui	16	13	29
Total	1714	79	1793

tableau 5 : Répartition des répondantes suivant la lesbophobie de la part du gynécologue et du médecin de famille

lecture : 66 femmes citent de la lesbophobie de la part du gynécologue sans en citer de la part du médecin de famille.

test d'association : Test de Fisher, p-value = 3.355e-11 donc il existe une association statistiquement significative entre gynécologue et médecin de famille.

Odds Ratio = 20.78

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- La probabilité d'évoquer le gynécologue quand on évoque le médecin de famille est de 45% (13 sur 29).
La probabilité d'évoquer le gynécologue quand on n'évoque pas le médecin de famille est de 4% (66 sur 1764).
Ainsi les femmes ayant évoqué de la lesbophobie de la part du médecin de famille ont 11 fois plus de risque (45%/4%) d'en avoir évoqué de la part d'un gynécologue.
- La probabilité d'évoquer le médecin de famille quand on évoque le gynécologue est de 16% (13 sur 79).
La probabilité d'évoquer le médecin de famille quand on n'évoque pas le gynécologue est de 1% (16 sur 1714).
Ainsi les femmes ayant évoqué de la lesbophobie de la part d'un gynécologue ont 16 fois plus de risque d'en avoir évoqué de la part d'un médecin de famille.

Le fait d'évoquer l'un de ces deux professionnels de santé multiplie par plus de 10 le risque d'évoquer l'autre. Cette association entre acteurs lesbophobes se rencontre souvent dans le questionnaire. Elle pourrait s'expliquer par l'appartenance de la répondante à un milieu plus lesbophobe, par le fait que certaines lesbiennes caractériseraient plus facilement les discriminations qu'elles vivent comme lesbophobes, par une visibilité accrue de certaines lesbiennes qui les exposerait plus souvent à des agressions lesbophobes... L'enquête n'est pas prévue pour trancher entre ces hypothèses.

4. Le champ ouvert "manifestations"

108 lesbiennes ont renseigné ce champ ouvert.

Nous avons vu que deux parmi elles n'ont précisé aucun acteur et mentionnent :

- "dans le passé"
- "rien mais ils ne le savent pas !"

Les 106 autres ont pointé au moins un acteur de lesbophobie. Leurs témoignages sont présentés ci-dessous. Entre parenthèses sont indiqués le ou les acteurs cochés avec les abréviations suivantes : Gyn pour Gynécologue, Sang pour Don du sang, Psy pour Psychologue/psychiatre, Méd Fam pour Médecin de famille, Hôp pour Structure hospitalière, Aut pour Autres professionnels de la santé et Méd Scol pour Médecine scolaire.

- | | |
|---|---|
| [1] vous êtes donc vierge ? donc sans problème(s)!... (Gyn) | [26] non communication d'informations (Hôp) |
| [2] négation de ma sexualité : inscrite comme vierge ! (Gyn) | [27] ignorance des risques de transmission du VIH entre femmes (Gyn) |
| [3] médecins pour qui les lesbiennes n'ont pas de sexualité (Gyn) | [28] méconnaissance de la sexualité des lesbiennes : il semblerait qu'il n'y en ait pas, enfin pas de vraie... (Gyn) |
| [4] dédain (Méd Fam) | [29] ignorance des gynécos; vous avez eu des rapports ? oui mais pas avec un homme. Avec quoi alors ? (Gyn) |
| [5] dédain (Méd Fam + Psy + Aut) | [30] mal à l'aise à l'annonce de mon homosexualité (Méd Fam) |
| [6] dédain, rejet (Gyn + Psy) | [31] mise à l'écart, réticence (Méd Fam + Sang) |
| [7] distance glacée (Méd Fam) | [32] réticences (Hôp + Gyn + Sang) |
| [8] froideur professionnelle (Gyn) | [33] réticence, nervosité (Gyn) |
| [9] attitude froide et expéditive (Gyn) | [34] réticence, méfiance (Méd Fam + Gyn + Aut) |
| [10] froideur et/ou médecin subitement mal à l'aise quand on lui annonce (Gyn) | [35] réticences à aborder le sujet et incompréhension (Gyn + Psy) |
| [11] prenez vous une contraception ? Non je n'ai pas de relation hétérosexuelle : gêne visible / silence. (Hôp + Méd Fam + Gyn) | [36] incompréhension (Méd Fam + Gyn) |
| [12] silence, mutisme quand je l'évoque (Aut) | [37] incompréhension / rejet (Psy) |
| [13] nette impression de consultation écourtée (Gyn) | [38] incompréhension, rejet (Méd Fam + Gyn + Sang + Aut) |
| [14] examen bâclé (Gyn + Sang) | [39] rejet/incompréhension (Gyn + Sang + Aut) |
| [15] diagnostic un peu brutal (Gyn) | [40] rejet (Méd Scol) |
| [16] négation de l'existence de l'homosexualité, à l'époque. (Méd Fam) | [41] incompréhension, pense que "je fais fausse route" (Psy) |
| [17] l'homosexualité, selon mon médecin, "n'existe pas" (Méd Fam) | [42] incompréhension du désir d'enfant (Gyn + Aut) |
| [18] Je pense que vous n'êtes pas lesbienne (Psy) | [43] problèmes par rapport à la maternité lesbienne (Psy) |
| [19] négation de la possibilité d'être lesbienne "vous allez changer..." (Psy) | [44] stigmatisation (Gyn + Sang) |
| [20] ça vous passera, vous avez besoin d'être recadrée (Gyn) | [45] leçons de morale déplacées (Méd Fam) |
| [21] mais pourquoi vous ne voulez pas prendre de contraception (Gyn) | [46] remarques extrêmement désobligeantes (pas normal, choquant) à l'annonce de cette préférence sexuelle. (Aut) |
| [22] vous prenez la pilule ? (Gyn) | [47] violences verbales. Humiliation. (Gyn + Psy) |
| [23] méconnaissance de mon homosexualité (Gyn) | [48] on m'a dit que si je ne supportais pas les violences physiques et morales, je n'avais qu'à être normale (Méd Scol) |
| [24] méconnaissance de l'homosexualité et des questions qui peuvent être liées (Gyn) | |
| [25] non communication d'infos (Hôp) | |

- [49] selon la gynéco, je n'ai pas une sexualité correcte : auscultation négligée et brutale (Méd Fam + Gyn + Sang)
- [50] bonjour l'ouverture d'esprit du service hospitalier de XXXX[*] !!! Beurk ! (Hôp)
- [51] lesbophobie "pure et dure", aucun dialogue possible... Un jugement de "Prisunic" d'office (Hôp + Psy + Aut)
- [52] le psychiatre menait un combat typiquement freudien pour me faire retrouver le chemin de la "normalité" (Psy)
- [53] élève en psy sur mon lieu de travail mise à l'écart (Psy)
- [54] psychanalyste très homophobe (Psy)
- [55] psy méprisante, aux théories rétrogrades (Psy)
- [56] psy femme qui me parlait "amitiés" au féminin (Psy)
- [57] questions malsaines (Hôp + Gyn)
- [58] questions idiots (Gyn)
- [59] propos indécents (Gyn)
- [60] Vous n'avez pas de rapports avec des hommes ?!!!... (Gyn)
- [61] hétéronormativité (Psy)
- [62] A l'hôpital, on ne m'a pas considérée comme interlocutrice valable lors de l'hospitalisation de mon amie. Une psychiatre a conseillé à mon amie d'essayer avec les hommes !!! (Hôp + Psy)
- [63] Refus de la reconnaissance de ma conjointe au profit de la "famille" (Hôp)
- [64] refus d'admettre le conjoint après opération (Hôp)
- [65] rejet de la concubine (Hôp + Méd Fam)
- [66] refus de voir ma femme aux urgences (Hôp)
- [67] refus de m'ausculter (Gyn)
- [68] refus de prélèvement (Sang)
- [69] refus de me faire une prise de sang (Sang)
- [70] refus de faire des frottis sans motif (Gyn)
- [71] refus d'examen (frottis) (Gyn)
- [72] refus de me prendre en entretien par une psychologue (Psy)
- [73] discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes (Hôp + Méd Fam + Gyn + Psy)
- [74] pas d'homosexuel (Sang)
- [75] refus (Sang)
- [76] refus (Sang)
- [77] refus (Sang)
- [78] refus (Sang)
- [79] refus de consultation, Planning Familial (Gyn)
- [80] accueil réticent et refus de service (Gyn)
- [81] refus de services (Psy + Méd Scol)
- [82] refus de services (Gyn + Psy)
- [83] refus de valider le don (Sang)
- [84] refus pour appartenance à milieu à risque (Sang)
- [85] refus de don du sang (Sang)
- [86] refus du don sanguin (Sang)
- [87] refus de recevoir le sang d'une gouine (Hôp + Sang)
- [88] refus de don du sang : risque viral avéré (Sang)
- [89] Si je suis lesbienne on ne prend pas mon sang incompréhension de ma gynéco. (Gyn + Sang)
- [90] lettre donnée pour le médecin habituel : test HIV (Sang)
- [91] obstination à dire "monsieur" (Aut)
- [92] ricanements (Gyn)
- [93] moqueries (Hôp)
- [94] moqueries (Gyn)
- [95] moqueries (Gyn)
- [96] moqueries de la part de plusieurs gynécologues (Gyn)
- [97] diffamation (Aut)
- [98] pratiques sexuelles et pilule (Méd Scol)
- [99] Examen plutôt sexuel (+regards) (Gyn)
- [100] questionnaire explicitement homophobe (Sang)
- [101] homophobie (Psy)
- [102] elle me soupçonne de sexisme (Méd Fam)
- [103] planning familial (Sang + Aut)
- [104] insémination interdite en France (Aut)
- [105] je ne consulte que des médecins gays et lesbiens (Gyn)
- [106] compréhension (Hôp + Gyn)

[*] La répondante citant la ville, nous ne la mentionnons pas.

Ces témoignages montrent la diversité des situations lesbophobes rencontrées dans le milieu médical : une lesbophobie institutionnelle (refus de don du sang), une lesbophobie "historique" (lourd passif des psys en matière d'homophobie), une lesbophobie résultant d'une absence de sensibilisation à ces questions lors des études médicales (méconnaissance), une lesbophobie propre à certains professionnels de santé qui seraient gênés, négligents voire abusifs et bien entendu, toutes les formes de lesbophobie qui ne sont pas spécifiques au milieu médical.

Nous décrivons ensuite les témoignages en fonction des acteurs cités. Les témoignages sont toujours recopiés dans leur intégralité ; il n'y a pas d'extraction de la partie spécifique à l'acteur traité car celle-ci n'est pas toujours possible.

4.1 - Les manifestations citées et le gynécologue

Le gynécologue est incriminé par 79 femmes. Parmi elles, 49 (62%) précisent une manifestation.

31 femmes n'ont coché que la case "Gynéco" :

- [1] vous êtes donc vierge ? donc sans problème(s)!
- [2] négation de ma sexualité : inscrite comme vierge !
- [3] médecins pour qui les lesbiennes n'ont pas de sexualité
- [8] froideur professionnelle
- [9] attitude froide et expéditive
- [10] froideur et/ou médecin subitement mal à l'aise quand on lui annonce
- [13] nette impression de consultation écourtée
- [15] diagnostic un peu brutal
- [20] ça vous passera, vous avez besoin d'être recadrée
- [21] mais pourquoi vous ne voulez pas prendre de contraception
- [22] vous prenez la pilule ?
- [23] méconnaissance de mon homosexualité
- [24] méconnaissance de l'homosexualité et des questions qui peuvent être liées
- [27] ignorance des risques de transmission du VIH entre femmes
- [28] méconnaissance de la sexualité des lesbiennes : il semblerait qu'il n'y en ait pas, enfin pas de vraie...
- [29] ignorance des gynécos; vous avez eu des rapports ? oui mais pas avec un homme. Avec quoi alors ?
- [33] réticence, nervosité
- [58] questions idiotes
- [59] propos indécents
- [60] Vous n'avez pas de rapports avec des hommes ?!!!...
- [67] refus de m'ausculter
- [70] refus de faire des frottis sans motif
- [71] refus d'examen (frottis)
- [79] refus de consultation, Planning Familial
- [80] accueil réticent et refus de service
- [92] ricanements

- [94] moqueries
- [95] moqueries
- [96] moqueries de la part de plusieurs gynécologues
- [99] Examen plutôt sexuel (+regards)
- [105] je ne consulte que des médecins gays et lesbiens

11 femmes ont coché deux acteurs :

- [6] dédain, rejet (Gyn + Psy)
- [14] examen bâclé (Gyn + Sang)
- [35] réticences à aborder le sujet et incompréhension (Gyn + Psy)
- [36] incompréhension (Gyn + Méd Fam)
- [42] incompréhension du désir d'enfant (Gyn + Aut)
- [44] stigmatisation (Gyn + Sang)
- [47] violences verbales. Humiliation (Gyn + Psy)
- [57] questions malsaines (Gyn + Hôp)
- [82] refus de services (Gyn + Psy)
- [89] Si je suis lesbienne on ne prend pas mon sang
- incompréhension de ma gynéco (Gyn + Sang)
- [106] compréhension (Gyn + Hôp)

5 femmes ont coché trois acteurs :

- [11] prenez vous une contraception ? Non je n'ai pas de relation hétérosexuelle : gêne visible / silence. (Gyn + Hôp + Méd Fam)
- [32] réticences (Gyn + Hôp + Sang)
- [34] réticence, méfiance (Gyn + Méd Fam + Aut)
- [39] rejet/incompréhension (Gyn + Sang + Aut)
- [49] selon la gynéco, je n'ai pas une sexualité correcte : auscultation négligée et brutale (Gyn + Méd Fam + Sang)

2 femmes ont coché quatre acteurs :

- [38] incompréhension, rejet (Gyn + Méd Fam + Sang + Aut)
- [73] discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes (Gyn + Hôp + Méd Fam + Psy)

Les manifestations rattachées au gynécologue sont donc de l'ordre du manque de formation et d'information sur les questions de l'orientation sexuelle (ex : témoignages 24, 27, 29). À cette ignorance peut s'associer un déni de l'homosexualité (ex : témoignages 2, 20, 28) ou une certaine brutalité (témoignage 15), nervosité (témoignage 33) ou froideur (témoignage 8) dans les consultations.

Une forme plus extrême de lesbophobie est le refus de soins (ex : témoignages 67, 70, 71, 73, 79). Rappelons à ce titre l'article 7 du code de déontologie médicale : "Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quels que soient leur origine, leurs moeurs et leur situation de famille, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard. Il doit leur apporter son concours en toutes circonstances. Il ne doit jamais se départir d'une attitude correcte et attentive envers la personne examinée."

Enfin, certains gynécologues vont jusqu'aux formes plus classiques de lesbophobie que sont les violences verbales (ex : témoignages 94, 95, 96).

4.2 - Les manifestations citées et le don du sang

Le don du sang est évoqué par 54 femmes, 24 (44%) précisent une manifestation.

14 femmes n'ont coché que la case "Don du sang" :

- [68] refus de prélèvement
- [69] refus de me faire une prise de sang
- [74] pas d'homosexuel
- [75], [76], [77], [78] refus
- [83] refus de valider le don
- [84] refus pour appartenance à milieu à risque
- [85] refus de don du sang
- [86] refus du don sanguin
- [88] refus de don du sang : risque viral avéré
- [90] lettre donnée pour le médecin habituel : test HIV
- [100] questionnaire explicitement homophobe

6 femmes ont coché deux acteurs :

- [14] examen bâclé (Sang + Gyn)
- [31] mise à l'écart, réticence (Sang + Méd Fam)

[44] stigmatisation (Sang + Gyn)

[87] refus de recevoir le sang d'une gouine (Sang + Hôp)

[89] Si je suis lesbienne on ne prend pas mon sang incompréhension de ma gynéco (Gyn + Sang)

[103] Planning familial (Sang + Aut)

3 femmes ont coché trois acteurs :

[32] réticences (Sang + Gyn + Hôp)

[39] rejet/incompréhension (Sang + Gyn + Aut)

[49] selon la gynéco, je n'ai pas une sexualité correcte : auscultation négligée et brutale (Sang + Gyn + Méd Fam)

1 femme coche quatre acteurs :

[38] incompréhension, rejet (Sang + Gyn + Méd Fam + Aut)

La manifestation prédominante est la mise à l'écart des lesbiennes du don du sang.

4.3 - Les manifestations citées et le psychologue / psychiatre

40 femmes témoignent de lesbophobie de la part d'un de ces professionnels, 22 (55%) précisent une manifestation.

13 femmes n'ont coché que la case "Psy" :

- [18] je pense que vous n'êtes pas lesbienne
- [19] négation de la possibilité d'être lesbienne "vous allez changer..."
- [37] incompréhension / rejet
- [43] problèmes par rapport à la maternité lesbienne
- [52] le psychiatre menait un combat typiquement freudien pour me faire retrouver le chemin de la "normalité"
- [53] élève en psy sur mon lieu de travail mise à l'écart
- [54] psychanalyste très homophobe
- [55] psy méprisante, aux théories rétrogrades
- [56] psy femme qui me parlait "amitiés" au féminin
- [61] hétéronormativité
- [72] refus de me prendre en entretien par une psychologue
- [101] homophobie

6 femmes ont coché deux cases :

[6] dédain, rejet (Psy + Gyn)

[35] réticences à aborder le sujet et incompréhension (Psy + Gyn)

[47] violences verbales. Humiliation (Psy + Gyn)

[62] A l'hôpital, on ne m'a pas considérée comme interlocutrice valable lors de l'hospitalisation de mon amie. Une psychiatre a conseillé à mon amie d'essayer avec les hommes !!!

[81] refus de services (Psy + Méd Scol)

[82] refus de services (Psy + Gyn)

2 femmes ont coché trois cases :

[5] dédain (Psy + Méd Fam + Aut)

[51] lesbophobie "pure et dure", aucun dialogue possible... Un jugement de "Prisunic" d'office (Psy + Hôp + Aut)

1 femme a coché quatre acteurs :

[73] discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes (Gyn + Hôp + Méd Fam + Psy)

Les psys incriminés sont décrits comme lesbophobes, niant la sexualité lesbienne. La réticence envers l'homoparentalité est également présente. Enfin on retrouve quelques cas de refus de consultation.

4.4 - Les manifestations citées et le médecin de famille

29 femmes citent ce professionnel de santé, 16 (55%) précisent également une manifestation.

7 femmes n'ont coché que la case "Médecin de famille" :

- [4] dédain
- [7] distance glacée
- [16] négation de l'existence de l'homosexualité, à l'époque.
- [17] l'homosexualité, selon mon médecin, "n'existe pas"
- [30] mal à l'aise à l'annonce de mon homosexualité
- [45] leçons de morale déplacées
- [102] elle me soupçonne de sexisme

3 femmes ont coché deux cases :

- [31] mise à l'écart, réticence (Méd Fam + Sang)
- [36] incompréhension (Méd Fam + Gyn)
- [65] rejet de la concubine (Méd Fam + Hôp)

4 femmes ont coché trois cases :

- [5] dédain (Méd Fam + Psy + Aut)
- [11] prenez vous une contraception ? Non je n'ai pas de relation hétérosexuelle : gêne visible / silence. (Méd Fam + Gyn + Hôp)
- [49] selon la gynéco, je n'ai pas une sexualité correcte : auscultation négligée et brutale (Méd Fam + Gyn + Sang)
- [34] réticence, méfiance (Méd Fam + Gyn + Aut)

2 femmes ont coché quatre cases :

- [38] incompréhension, rejet (Méd Fam + Gyn + Sang + Aut)
- [73] discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes (Méd Fam + Gyn + Hôp + Psy)

Le médecin de famille, lorsqu'il est incriminé, partage avec les psys une certaine propension à la négation de l'homosexualité et avec les gynécologues une gêne ou un rejet.

4.5 - Les manifestations citées et l'hôpital

28 femmes citent l'hôpital, 16 (57%) précisent également une manifestation.

7 femmes n'ont coché que la case "Hôpital" :

- [25] non communication d'infos
- [26] non communication d'informations
- [50] bonjour l'ouverture d'esprit du service hospitalier de XXXX !!! Beurk !
- [63] Refus de la reconnaissance de ma conjointe au profit de la "famille"
- [64] refus d'admettre le conjoint après opération
- [66] refus de voir ma femme aux urgences
- [93] moqueries

5 femmes citent deux acteurs :

- [57] questions malsaines (Hôp + Gyn)
- [62] A l'hôpital, on ne m'a pas considérée comme interlocutrice valable lors de l'hospitalisation de mon amie. Une psychiatre a conseillé à mon amie d'essayer avec les hommes !!! (Hôp + Psy)

- [65] rejet de la concubine (Hôp + Méd Fam)
- [87] refus de recevoir le sang d'une gouine (Hôp + Sang)
- [106] compréhension (Hôp + Gyn)

3 femmes citent trois acteurs :

- [11] prenez vous une contraception ? Non je n'ai pas de relation hétérosexuelle : gêne visible / silence. (Hôp + Méd Fam + Gyn)
- [32] réticences (Hôp + Gyn + Sang)
- [51] lesbophobie "pure et dure", aucun dialogue possible... Un jugement de "Prisunic" d'office (Hôp + Psy + Aut)

1 femme cite quatre acteurs :

- [73] discrimination du gynécologue qui ne soigne pas les lesbiennes (Hôp + Méd Fam + Gyn + Psy)

La lesbophobie hospitalière se manifeste surtout par des problèmes de reconnaissance du couple.

4.6 - Les manifestations citées et les autres professionnels de la santé

16 femmes mettent en cause d'autres professionnels de santé et 12 (75%) précisent une manifestation.

7 témoignages (5, 34, 38, 39, 42, 51, 103) sont communs à d'autres acteurs.

Nous reproduisons ici les 5 autres :

- [12] silence, mutisme, quand je l'évoque
- [46] remarques extrêmement désobligeantes (pas normal, choquant) à l'annonce de cette préférence sexuelle.
- [91] obstination à dire 'monsieur'
- [97] diffamation
- [104] insémination interdite en France.

4.7 - Les manifestations citées et le médecin scolaire

8 femmes mettent en cause la médecine scolaire et 4 (50%) précisent une manifestation :

[40] rejet

[48] on m'a dit que si je ne supportais pas les violences physiques et morales, je n'avais qu'à être normale

[98] pratiques sexuelles et pilule.

[81] refus de services (la répondante cite également les psys)

5. Relation entre lesbophobie médicale et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant au lien avec la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". L'analyse entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et le fait de déclarer de la lesbophobie dans le domaine médical, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie dans la Médecine/santé et présentons l'analyse bivariable.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans la Médecine/santé Non	721	845	1566
Lesbophobie dans la Médecine/santé Oui	5	169	174
Total	726	1014	1740

tableau 6 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait déclarer de la lesbophobie dans le domaine médical

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} < 2,2e-16$ donc il y a une association statistiquement significative entre les deux variables.

Cette association est confirmée en analyse multivariée.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 17% des femmes qui ont déclaré être victimes de lesbophobie dans l'introduction générale de ce questionnaire (169 sur 1014) déclarent ici l'avoir été dans le contexte médical.
- 1% ayant déclaré ne pas être victimes de lesbophobie (5 sur 726) signalent néanmoins des cas de lesbophobie dans le contexte médical.
- 3% des femmes mentionnant de la lesbophobie dans le domaine de la Médecine/santé (5 sur 174) ne se sont pas, de manière surprenante, déclarées victimes de lesbophobie en général. Leur comportement a été étudié dans le chapitre Tous contextes.

BILAN

10% des lesbiennes interrogées ont mentionné des situations lesbophobes dans la rubrique Médecine/santé, soit 179 répondantes sur les 1793.

Ce chiffre est plus faible que pour d'autres contextes, nous pouvons soit considérer le personnel médical comme moins lesbophobe, soit penser que les contacts avec le milieu médical sont moins fréquents qu'avec d'autres (famille, travail), et par conséquent que les occasions d'être confrontée à de la lesbophobie y sont moins nombreuses.

Parmi les acteurs proposés dans le questionnaire, le plus fréquemment incriminé est le **gynécologue**, cité par 44% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le milieu médical. L'orientation sexuelle d'une femme est certainement plus particulièrement évoquée avec ce professionnel de santé qu'avec d'autres.

Le **don du sang** arrive en seconde position avec 30% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans ce domaine.

Les **psychologues et psychiatres** suivent avec 22% des femmes concernées.

60% des femmes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte précisent leur vécu dans le champ ouvert "manifestations". C'est un taux de réponse assez élevé pour une question ouverte, qui pourrait indiquer le caractère marquant des discriminations dans ce domaine.

Leurs témoignages montrent la diversité des situations lesbophobes dans le milieu médical : une **lesbophobie institutionnelle** (refus de don du sang, non reconnaissance de la conjointe lors de consultation ou d'hospitalisation, interdiction de procréation médicalement assistée), une **lesbophobie "historique"** (lourd passif des psys en matière d'homophobie), une lesbophobie résultant d'une **absence de sensibilisation** à ces questions lors des études médicales (méconnaissance), une lesbophobie propre à certains professionnels de santé qui seraient gênés, négligents voire abusifs et bien entendu, toutes les formes de lesbophobie qui ne sont pas spécifiques au milieu médical.

Cela nous permet d'identifier les axes pour mieux combattre la lesbophobie dans le domaine médical : formation des médecins aux problématiques médicales propres aux lesbiennes, sensibilisation plus générale des individus en matière d'homophobie.

En ce qui concerne le don du sang, une circulaire du 20 juin 1983 émise par la Direction Générale de la Santé exclut de manière définitive les homosexuels masculins du don du sang. Cette exclusion touche aussi parfois les lesbiennes du seul fait de leur orientation sexuelle. Sur le plan de la sexualité, on pourrait s'attendre à ce que ce soit les pratiques à risque qui constituent un motif d'exclusion et non l'orientation sexuelle elle-même. Mme la Ministre de la santé a indiqué le 26 novembre 2007 la levée de l'interdiction pour les gays de donner leur sang, SOS homophobie sera attentive à sa réalisation concrète.

D'une manière générale, il est important de noter que l'on consulte un médecin à des moments où l'on est particulièrement vulnérable, ce qui rend toute agression lesbophobe encore moins excusable. Il est en particulier inquiétant de constater la remise en cause par des psys de ses sentiments et de sa sexualité dans des moments de fragilité nécessitant compréhension, soutien et aide.

Pour finir rappelons que l'article 7 du code de déontologie médicale précise : "Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quels que soient leur origine, leurs mœurs et leur situation de famille, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard. Il doit leur apporter son concours en toutes circonstances. Il ne doit jamais se départir d'une attitude correcte et attentive envers la personne examinée."

Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la justice

“La perte de la garde de ma fille... après enquête sociale, visite de police, de psy, d'assistantes sociales... ils en ont conclu : “mère aux qualités éducatives indéniables, ... sans aucun reproche...”. Hébergement principal confié au père ! Mais jamais ils n'ont fait état par écrit de leur réelle motivation : mon homosexualité.”

“La signature du Pacs : d'abord freinée par tous les moyens (dossier perdu, accueil froid, Mr et Mme systématiquement) par l'administration du tribunal de grande instance puis signé et expédié très tôt le matin en semaine dans une arrière salle sans autre signe de sympathie qu'une lointaine poignée de main. Sentiment de culpabilité pour une faute non faite, de n'être rien de plus que des emmerdeuses qui veulent imiter les hétéros mais médiocrement... Un moment qui aurait dû être beau et plein d'émotion a été pire que faire la queue aux Assedic. Heureusement, nous avons beaucoup d'humour...”

Pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la justice, 4 situations ont été retenues dans le questionnaire. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

dans quel cadre ?

- ① Formalités du Pacs
- ② Divorce
- ③ Garde des enfants
- ④ Discrimination envers les étrangères

1. Dénombrement des situations

2% des répondantes évoquent au moins une situation lesbophobe dans le domaine de la justice (38 femmes sur les 1793 répondantes).

Le tableau suivant donne la répartition des répondantes selon le nombre total de cases cochées dans la rubrique Justice.

Nombre de cases cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1755	97,88%
1	31	1,73%
2	7	0,39%
3	0	0,00%
4	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes suivant le nombre de cases cochées dans la rubrique Justice

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 98% des femmes n'ont coché aucune case dans cette rubrique.
- 2%, soit 38 femmes, évoquent au moins une situation lesbophobe dans le cadre de la justice.
- Les femmes évoquant de la lesbophobie dans le domaine de la justice mentionnent très majoritairement une seule situation.

2. Les situations citées

Le tableau suivant donne pour chaque situation de lesbophobie dans le cadre de la justice, le nombre de femmes l'ayant cochée. Les situations sont classées par fréquence décroissante.

Situations	Nombre de femmes	Pourcentage sur l'ensemble des 1793 répondantes	Pourcentage sur les 38 répondantes de la rubrique Justice
Formalités du Pacs	15	0,84%	39,47%
Garde des enfants	14	0,78%	36,84%
Divorce	8	0,45%	21,05%
Discrimination envers les étrangères	8	0,45%	21,05%

tableau 2 : Les situations de lesbophobie dans le domaine de la Justice

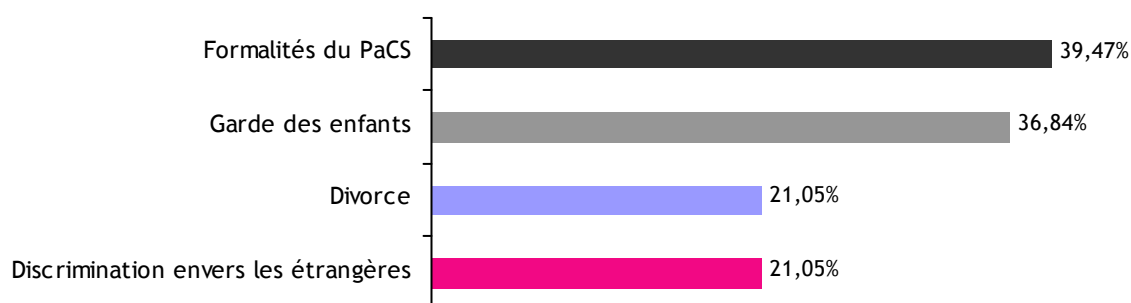


figure 1 : Les situations de lesbophobie dans le domaine de la Justice, citées par les femmes concernées

référence : Les 38 femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Justice

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les discriminations liées à la justice, telles qu'identifiées dans le questionnaire, sont rares dans l'absolu.
- Les cas référençant le Pacs arrivent en tête avec 39% des femmes évoquant au moins une situation lesbophobe dans cette rubrique. Suivent de près les problèmes de garde d'enfants avec 37% des lesbiennes concernées.

Ces pourcentages sont vraisemblablement sous estimés.

D'une part, les formes que revêt la lesbophobie dans le contexte de la justice peuvent être dissimulées sous des prétextes procéduriers et administratifs. La lesbophobie est alors plus difficile à identifier en tant que telle.

D'autre part, il faudrait rapporter les chiffres observés aux seules femmes ayant eu affaire à la justice, ce que ne nous permet pas de faire le questionnaire. Celui-ci nous permet néanmoins d'effectuer quelques recoupements (présentés ci-après) en croisant les réponses fournies par les lesbiennes dans cette rubrique et les informations sur leur profil issues de la rubrique Vous.

2.1 - Pacs et situation lesbophobe liée aux formalités du Pacs

Le tableau suivant distingue les femmes se déclarant pacsées des autres en fonction de la déclaration de problèmes liés aux formalités du Pacs.

	Formalités du Pacs non coché	Formalités du Pacs coché	Total
Non pacsée	1690	9	1699
Pacsée	88	6	94
Total	1778	15	1793

tableau 3 : Relation entre le fait d'être pacsée et celui d'évoquer de la lesbophobie en rapport avec les formalités du Pacs dans la rubrique Justice

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 6e-05$, il existe donc une association statistiquement significative entre Pacs et lesbophobie en rapport avec les formalités du Pacs.

Odds Ratio = 12,75

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les discriminations lesbophobes en rapport avec les formalités du Pacs sont évoquées par 6 lesbiennes sur les 94 se déclarant pacsées, soit 6,4% des pacsées.
- Les discriminations lesbophobes en rapport avec les formalités du Pacs sont évoquées par 0,5% des non pacsées (9 lesbiennes sur 1699). Ainsi 9 lesbiennes, soit ont déjà été pacsées et ne le sont plus, soit sont en cours de démarche, soit ont été découragées d'établir un Pacs suite aux événements lesbophobes vécus.
- Le fait de rapporter de la lesbophobie en rapport avec les formalités du Pacs est associé avec la situation personnelle de la répondante : pacsée ou non (OR=13). Les femmes pacsées au moment de répondre au questionnaire sont 12 fois plus à risque d'évoquer cette forme de lesbophobie (rapport entre les deux pourcentages mentionnés ci-dessus).

Nous pouvons distinguer trois parcours possibles concernant le Pacs : les lesbiennes qui sont pacsées au moment de répondre au questionnaire, celles qui l'ont été et celles qui ont abandonné les démarches en cours de route. Ces trois groupes ont potentiellement été exposés à de la lesbophobie liée aux formalités du Pacs.

Le chiffre de 6,4% est relatif uniquement aux femmes du premier groupe.

Intéressons nous aux femmes du 3^{ème} groupe. Nous pouvons postuler que certaines ne sont pas allées au bout de leurs démarches suite aux attitudes lesbophobes rencontrées. La proportion des femmes exposées à de la lesbophobie dans ce groupe serait alors supérieure à 6,4%. De ce fait, si nous nous intéressons à l'ensemble des lesbiennes ayant été impliquées dans des démarches liées au Pacs, l'estimation de 6,4% en serait sous-estimée.

2.2 - Divorce et situation lesbophobe liée au divorce

Le tableau suivant distingue les femmes se déclarant divorcées des autres en fonction de la déclaration de problèmes liés aux procédures de divorce.

	Divorce non coché	Divorce coché	Total
Non divorcée	1744	5	1749
Divorcée	41	3	44
Total	1785	8	1793

tableau 4 : Relation entre le fait d'être divorcée et celui d'évoquer de la lesbophobie en rapport avec le divorce dans la rubrique Justice

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,0007$ donc il existe une association statistiquement significative entre le statut de Divorcée et la lesbophobie en rapport avec le divorce.

Odds Ratio = 25,31

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les discriminations lesbophobes lors du divorce sont évoquées par 6,8% des femmes se déclarant divorcées (3 femmes sur 44).
- Les discriminations lesbophobes lors du divorce sont évoquées par 0,2% de celles se déclarant non divorcées (5 femmes sur 1749). Les 5 lesbiennes concernées se déclarent "en couple" pour 4 d'entre elles et "célibataire" pour la cinquième. Il est possible que ces femmes se soient limitées à ne cocher qu'une seule case à leur situation personnelle dans la rubrique Vous précisant ainsi leur situation du moment alors qu'il était possible de cocher plusieurs cases.

Sur l'ensemble des 1793 répondantes, 0,45% évoquent des problèmes de lesbophobie lors de leurs démarches de divorce. Ce pourcentage rapporté aux femmes se déclarant divorcées passe à 6,8%. Bien que nous puissions considérer ce dernier chiffre comme plus pertinent, nous sommes confrontés à deux réserves. La première est que ce pourcentage ne tient pas compte de toutes les lesbiennes divorcées (certaines ont vraisemblablement indiqué une seule situation personnelle correspondant à leur situation au moment de remplir le questionnaire, comme le montrent entre autres les 5 femmes précédemment citées). La seconde réserve est que l'échantillon est relativement faible (44 femmes), ce qui entraîne une grande imprécision sur ce chiffre (mesurée par son intervalle de confiance à 95% qui s'étend de 1% à 19%).

2.3 - Situations lesbophobes liées à la garde des enfants

Ne sachant pas identifier les femmes qui ont des enfants, il est difficile de faire la même analyse pour les femmes déclarant un problème lié à la garde des enfants.

Notons toutefois que parmi les 14 lesbiennes évoquant ce problème, on recense :

- 1 se déclarant divorcée;
- 1 femme se déclarant seule, célibataire et divorcée ;
- 2 femmes se déclarant en couple et divorcées ;
- 7 femmes se déclarant en couple ;
- 2 femmes se déclarant seules ;
- 1 se déclarant célibataire.

Ainsi 29% des femmes (4 sur 14) déclarant un problème lié à la garde des enfants se déclarent divorcées. Les divorces sont donc surreprésentés (seules 2% des 1793 répondantes se déclarant divorcées).

Cependant, la majorité des épisodes lesbophobes liés à la garde des enfants a lieu sans que les femmes n'évoquent une situation de divorce.

Les problèmes peuvent en effet survenir pour la garde des enfants issus d'un mariage hétérosexuel, mais également pour ceux issus d'une relation hétérosexuelle sans qu'il n'y ait eu de mariage, ou encore pour ceux issus d'une relation homosexuelle.

3. Relation entre lesbophobie dans la Justice et lesbophobie en général

On s'intéresse maintenant au lien avec la question "Avez-vous été victime de lesbophobie?". L'analyse entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie et le fait de déclarer de la lesbophobie dans le domaine de la Justice, en s'intéressant à l'ensemble des autres contextes de lesbophobie, est effectuée dans le chapitre Tous contextes. Nous nous focalisons ici sur la lesbophobie dans la Justice et présentons l'analyse bivariée.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie de la Justice Non	721	981	1702
Lesbophobie de la Justice Oui	5	33	38
Total	726	1014	1740

tableau 5 : Relation entre lesbophobie dans la Justice et lesbophobie en général

référence : Les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : Test de Fisher, $p\text{-value} = 0,0002$

Nous observons une association statistiquement significative dans cette analyse bivariée, toutefois lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée), l'évocation de lesbophobie dans la Justice n'influe pas sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. Nous avons en effet constaté dans le chapitre Tous contextes que ce sont uniquement les sept domaines suivants qui augmentent la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en général : Vie quotidienne, Famille, Voisinage, Travail, Ami-e-s, Commerces / services et Médecine / santé.

BILAN

2% des répondantes ont été confrontées à des épisodes lesbophobes dans le domaine de la justice (38 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes). Au vu du questionnaire, nous n'avons pas la possibilité de rapporter ce chiffre aux seules femmes qui ont eu à faire des démarches auprès de la justice. Les pourcentages sont donc certainement sous estimés.

4 situations potentielles de lesbophobie étaient proposées.

Pour les 38 femmes confrontées à de la lesbophobie dans les institutions judiciaires, les discriminations liées au **Pacs** et à la **garde des enfants** arrivent en tête avec respectivement 39% et 37% de femmes concernées. Suivent les problèmes liés au divorce et les discriminations envers les étrangères avec chacun 21% des femmes concernées.

Parmi les lesbiennes se déclarant pacsées, 6% (6 femmes sur 94) mentionnent des problèmes lors des formalités liées au Pacs.

Concernant la garde des enfants, les problèmes peuvent survenir pour les enfants issus d'un mariage hétérosexuel, mais également pour ceux issus d'une relation hétérosexuelle sans qu'il n'y ait eu de mariage, ou encore pour ceux issus d'une relation homosexuelle.

Parmi les lesbiennes se déclarant divorcées, 7% (3 femmes sur 44) mentionnent de la lesbophobie dans le cadre du divorce.

Les formes que revêt la lesbophobie dans le contexte de la Justice peuvent être dissimulées sous des prétextes procéduriers et administratifs. La lesbophobie est alors plus difficile à identifier en tant que telle. Il n'en reste pas moins que les témoignages reçus ici sont inquiétants car provenant d'individus travaillant dans une institution garante des lois.

Analyse de la lesbophobie

dans le domaine de la police / gendarmerie

“Dans le cadre de mon travail, je suis fonctionnaire, sur désignation de mes supérieurs hiérarchiques, j’ai été interrogée par la police de (...) environ 2 heures, au sujet d’un détournement de fonds. L’interrogatoire n’a tourné qu’autour de ma vie privée, je vivais en couple. La police savait que je n’étais pas impliquée !!! Sur 350 personnes, j’ai été la seule interrogée, en fait insultée. Type de questions : êtes-vous vaginale ou clitoridienne ? Etc. Les coupables, extérieurs à l’administration, ont été identifiés. J’ai demandé des excuses publiques, je les attends toujours, des années après ! Pendant mon interrogatoire, mon amie, qui m’attendait a elle aussi eu droit à des moqueries ! (...)

Pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la police et de la gendarmerie, 3 manifestations étaient proposées dans le questionnaire. À celles-ci s’ajoutait une case “autres” permettant de préciser d’autres manifestations rencontrées. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

manifestations

- ① Refus d’enregistrer une plainte
- ② Insultes
- ③ Violences
- ④ Autre :

1. Dénombrement des manifestations

3% des répondantes (49 femmes sur l’ensemble des 1793) évoquent au moins une situation lesbophobe liée à la police ou la gendarmerie.

On s’intéresse ici aux 4 manifestations possibles (case “autres” comprise).

Nombre de cases “manifestations” cochées	Nombre de femmes	Pourcentage
0	1744	97,27%
1	38	2,12%
2	8	0,44%
3	3	0,17%
4	0	0,00%
Total	1793	100,00%

tableau 1 : Répartition des répondantes selon le nombre de cases “manifestations” cochées

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- 97% des femmes n’ont coché aucune case dans cette rubrique.
- 3%, soit 49 femmes, évoquent au moins une situation lesbophobe.

Notons que, comme dans le cas de la justice, le questionnaire ne nous permet pas de ramener ces chiffres aux seules lesbiennes qui ont eu recours à la police ou à la gendarmerie.

2. Les manifestations citées

Le tableau suivant donne pour chaque manifestation de lesbophobie dans le contexte de la Police / gendarmerie, le nombre de femmes l'ayant mentionnée.

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage sur les 1793 répondantes	Pourcentage sur les 49 femmes concernées par cette rubrique
Refus d'enregistrer plainte	27	1,51%	55,10%
Autre	19	1,06%	38,78%
Insultes	13	0,73%	26,53%
Violences	4	0,22%	8,16%

tableau 2 : Les manifestations de lesbophobie dans la Police/gendarmerie

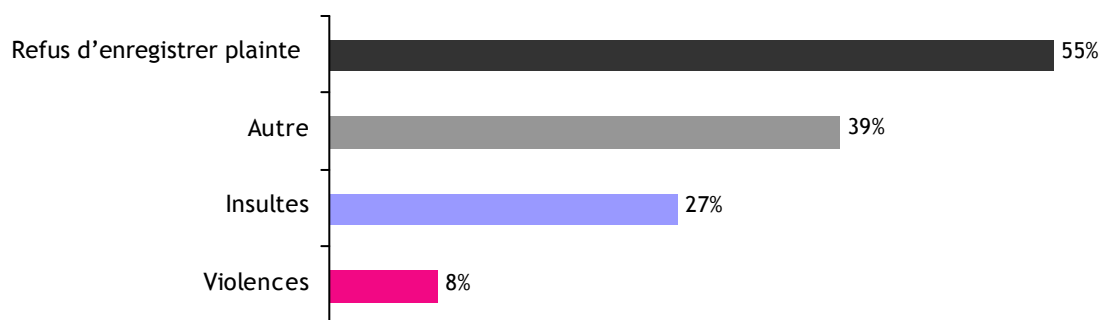


figure 1 : Les manifestations de lesbophobie dans la Police/gendarmerie, citées par les femmes concernées
référence : Les 49 femmes ayant répondu à la rubrique Police/gendarmerie

N.B. : La somme des pourcentages diffère de 100% car plusieurs cases pouvaient être cochées.

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Les discriminations liées à la police/gendarmerie, telles qu'identifiées dans le questionnaire, sont rares dans l'absolu.
- Le refus d'enregistrer une plainte est cité par plus de la moitié des femmes qui évoquent de la lesbophobie dans ce domaine (55%).

Ces témoignages sont inquiétants car ils montrent que certaines lesbiennes n'ont pas trouvé d'aide et de réconfort, ont assisté au déni de l'agression dont elles ont été victimes, voire ne se sont pas senties en sécurité en présence des forces de police ou de gendarmerie.

On peut penser que certaines lesbiennes hésitent à aller porter plainte, ne prenant pas le risque, dans un moment déjà douloureux, de se retrouver face à un interlocuteur potentiellement lesbophobe.

Rappelons que la loi n'autorise pas un fonctionnaire de police à refuser l'enregistrement d'une plainte.

3. Le champ ouvert “autres” manifestations

19 femmes ont coché la case “autres” et parmi elles 18 l'ont renseignée.
4 femmes ne l'ont pas coché tout en indiquant des manifestations.

Parmi les 19 lesbiennes cochant la case “autres” :

- dissuasion d'enregistrer une plainte
- réticence à enregistrer une plainte
- pas de suite à une plainte
- plainte pour harcèlement à la gendarmerie, rejetée par le procureur de XXX[*], requalifiée en appel anonyme (au singulier), classée sans suite.
- tentatives d'intimidation et tentatives pour falsifier une déposition contre un chauffard qui avait pris la fuite après avoir percuté ma voiture. La falsification aurait mis les torts de mon côté.
- moqueries, mais bonne volonté professionnelle
- remarques déplacées
- propos fielleux et ironie grasse
- conseils de retourner vers les hommes
- propositions scabreuses
- rejet, attitude négative et désagréable
- a pris son temps
- accueil réticent
- excès de zèle
- harcèlement avec complicité d'un service psychiatrique
- on nous traite comme des coupables quand nous sommes des victimes d'actes de malveillance. Il y a beaucoup de misogynie et de lesbo/homophobie dans la police et dans la gendarmerie (il n'y a pas assez de femmes dans ce secteur. Je me sens révoltée sous un couvercle social oppressif!)
- Avocat
- c'est à Tunis

[*] La répondante citant le département, nous ne le mentionnons pas

Parmi les 4 n'ayant pas coché la case :

- internement psychiatrique
- en tant que femme (pas lesbienne)
- suite à dégradation homophobe sur ma voiture (inscription “PD” car j'avais un rainbow flag)
- foutages de gueule

Notons que parmi ces 4 femmes, seule celle évoquant des “foutages de gueule” n'a coché aucune case dans la rubrique.

4. Relation entre lesbophobie dans la Police/gendarmerie et lesbophobie en général

Nous présentons ci-dessous le croisement des réponses entre l'évocation de lesbophobie dans la Police/gendarmerie et le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

	Victime lesbophobie en général Non	Victime lesbophobie en général Oui	Total
Lesbophobie dans la Police/gendarmerie Non	726	967	1693
Lesbophobie dans la Police/gendarmerie Oui	0	47	47
Total	726	1014	1740

tableau 3 : Relation entre le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général et le fait de déclarer de la lesbophobie de la part de la Police/gendarmerie

référence : les 1740 répondantes à la question sur la lesbophobie en général "Avez-vous été victime de lesbophobie ?"

test d'association : $p\text{-value} = 6.57e-12$

Ces chiffres nous donnent les indications suivantes :

- Parmi les 47 lesbiennes évoquant au moins une situation lesbophobe dans le cadre de la Police/gendarmerie et ayant répondu à la question "Avez-vous été victime de lesbophobie", toutes se déclarent victimes de lesbophobie en général.

Ce résultat pourrait nous amener à penser que ce contexte et ses acteurs sont clairement identifiés comme lesbophobes.

Cependant même si nous observons une association statistiquement significative dans cette analyse bivariée, lorsque les autres contextes sont également pris en compte (analyse multivariée), l'évocation de lesbophobie dans la Police/gendarmerie n'influe pas sur le fait de se déclarer victime de lesbophobie en général.

Nous avons en effet constaté dans le chapitre Tous contextes que ce sont uniquement les sept domaines suivants qui augmentent la probabilité de se déclarer victime de lesbophobie en général : Vie quotidienne, Famille, Voisinage, Travail, Ami-e-s, Commerces / services et Médecine / santé.

BILAN

3% des répondantes (49 femmes sur l'ensemble des 1793) évoquent au moins une situation lesbophobe de la part de la police ou de la gendarmerie. Le questionnaire ne nous permet pas de ramener ces chiffres aux seules lesbiennes qui ont été en contact avec la police ou à la gendarmerie.

Le **refus d'enregistrer une plainte** est cité par 27 lesbiennes soit plus de la moitié de celles évoquant de la lesbophobie dans ce domaine (55%). Rappelons que la loi n'autorise pas les policiers et les gendarmes à refuser l'enregistrement d'une plainte.

13 lesbiennes déclarent avoir été insultées et 4 avoir subi des violences.

Si le nombre des cas de lesbophobie mentionnés dans cette rubrique est faible dans l'absolu, nous pouvons supposer qu'il est sous-estimé. En effet, les raisons avancées pour ne pas prendre une plainte peuvent cacher une réelle lesbophobie. Par ailleurs, on peut penser que certaines lesbiennes hésitent à aller porter plainte, ne prenant pas le risque, dans un moment déjà douloureux, de se retrouver face à un interlocuteur potentiellement lesbophobe.

Pour certains représentants des forces de l'ordre, les lesbiennes ne sont pas des citoyennes comme les autres.

C'est pour éviter que ne se reproduisent des comportements inadmissibles de la part de personnes auprès desquelles on est en droit d'attendre aide, soutien et protection, que SOS homophobie a conçu un module de sensibilisation à l'homophobie à l'attention des fonctionnaires de police en formation. L'association des policiers gays et lesbiens (Flag!) l'a repris et développé. Suite à ses actions de sensibilisation, le Ministère de la Défense a mis en place en septembre 2006 un cours spécifique de 2h dans son programme de formation ; le Ministère de l'Intérieur quant à lui propose un cours sur l'ensemble des discriminations.

Analyse de la lesbophobie

dans le champ ouvert “autres situations”

Dans le questionnaire, après les onze contextes de lesbophobie, était proposé un champ ouvert “Autres situations”.

84 femmes, soit près de 5% des répondantes, se sont exprimées dans cette partie.

Ce champ était prévu pour que chaque répondante puisse ajouter librement des vécus lesbophobes qui n'entraient pas dans les rubriques précédemment proposées. En fait, la plupart des femmes ont profité de cet espace afin de s'exprimer de manière plus explicite sur un des contextes déjà proposés (Famille, Ami-e-s, Voisinage...).

Dans une première partie sont présentés les témoignages se rapportant aux contextes du questionnaire, puis dans une deuxième partie ceux qui abordent d'autres thèmes très divers. Enfin sont reproduits 2 témoignages ne relatant pas de faits lesbophobes.

Quelques témoignages abordent plusieurs thèmes, nous avons donc souhaité en faciliter le repérage. Ainsi, les témoignages sont précédés par le nom des thèmes auxquels ils se rapportent (exemple <Famille ; Ami-e-s >) et par un numéro (de [1] à [84]).

Nous reproduisons ci-dessous l'intégralité des réponses (nous avons corrigé a minima les fautes de frappe et d'orthographe afin de ne pas dénaturer les témoignages).

1. Les réponses relatives aux contextes du questionnaire

66 femmes se sont exprimées dans le champ ouvert “Autres situations” pour évoquer des contextes déjà proposés dans le questionnaire.

Parmi elles, 42 ont abordé le thème du travail. En effet, la partie “Autres situations” se trouve dans le questionnaire juste après la rubrique Travail. Cette proximité est certainement une des raisons pour lesquelles le travail est fortement représenté dans les réponses données dans cette partie.

Les contextes sont présentés dans l'ordre du questionnaire.

Famille (3 témoignages)

<Famille> [15] Mon homosexualité est cachée envers ma famille et ceux qui sont susceptibles de la côtoyer, de ce fait, je n'ai pas trop de problèmes pour le moment, mais ayant commencé une relation amoureuse avec une fille de 31 ans, ben, les ennuis risquent d'arriver très vite ! ma famille, de confession musulmane, n'acceptera jamais que je sois homosexuelle, et je ne leur dirai jamais je pense, sur ce, à bientôt

<Famille> [65] ma fille, qui me disait “si tu avais habité avec une femme, je n'aurais jamais osé amener mes copines à la maison”, qui n'aime pas que je lui fasse une bise dans la rue mais qui actuellement fréquente des homos

<Famille ; Ami-e-s> [7] Le plus dur reste le silence des familles ou des amis au courant ; elles ne savent pas comment réagir face à notre sexualité qui les dérange et les met mal à l'aise !

Ami-e-s (2 témoignages)

<Famille ; Ami-e-s> [7] Le plus dur reste le silence des familles ou des amis au courant ; elles ne savent pas comment réagir face à notre sexualité qui les dérange et les met mal à l'aise !

<Ami-e-s> [32] insultes des amis

Voisinage (4 témoignages)

<Voisinage> [14] Vivant dans un quartier dit “sensible”, par peur de représailles quant à ma vie de couple, je suis contrainte de déménager afin de nous préserver, moi et ma compagne, d'éventuelles attaques et violences physiques graves.

<Voisinage> [20] j'ai du déposer plainte pour insultes et harcèlement d'un voisin et j'ai été étonnée du très bon accueil des policiers qui m'ont encouragée à tenir bon

<Voisinage> [26] VOISINAGE : Suite à un problème immobilier la partie adverse pour se venger, a profité de notre “point faible” = couple de filles

<Voisinage ; Mal être> [28] j'ai la chance d'être ouvertement lesbienne dans la vie et dans mon travail et d'être respectée. Je subis aujourd'hui peu de lesbophobie de mon entourage sauf de voisins. Sinon c'est la lesbophobie intériorisée des autres qui me touche le plus souvent

Vie quotidienne (9 témoignages)

<Vie quotidienne> [10] non, il y a eu juste des insultes dans la rue une fois, c'était une maghrébine qui nous traitait de sales lesbiennes, on aurait pu enchaîner sale maghrébine (elle fut un peu conne sur ce coup là). Et puis, dans une rue près de Montorgueil, un arabe nous a un peu provoqué en faisant un léger rentre-dedans... C'aurait pu être le début de violences... Mais il s'est calmé, nous sommes tout de suite allées dans la rue principale, dans la foule... Il ne faut pas être isolées... sinon, on ne peut pas se tenir sereinement la main partout quand on le veut, mais dans pas mal d'endroits quand même...

<Vie quotidienne> [17] principalement situations d'agression verbale : jeunes hommes dans la rue n'acceptent pas que l'on décline leurs propositions salaces et qui vous traitent de sale gouine à la première occasion

<Vie quotidienne> [35] vie quotidienne : crachats en tant que manifestation de lesbophobie.

<Vie quotidienne> [37] vie quotidienne : tentative de viol

<Vie quotidienne> [13] C'est surtout des remarques, des réflexions qui blessent et qui sont injustifiées... les gens méchants souffrent d'ignorance... la violence verbale, les insultes sont très présentes,... un regard suffit parfois à blesser certaines personnes. J'aimerais pouvoir sortir où je veux sans que personne ne fasse de différence entre mon couple et les autres. Seulement j'ai la chance que certaines n'ont pas... je ne fais pas attention à ça et je le vis bien.

<Vie quotidienne ; Commerces / services> [16] On fait attention dans certaines rues à ne pas avoir l'air spécialement en couple, à s'embrasser discrètement dans la rue (mais on le fait quand même si on en a trop envie, mais en faisant attention). On essaie de très peu prendre les taxis (parmi eux sont les pires homophobes, les plus violents que j'ai pu rencontrer). A part ça je me sens forte.

<Vie quotidienne ; Police / gendarmerie> [31] précision : le policier n'a pas pris en considération le fait que l'on se tenait la main avec mon amie lors de l'agression et que c'est pour ce motif que l'agression a eu lieu.

Le témoignage ci-dessous peut se rapporter à la case “dans une manifestation” de la Vie quotidienne

<Vie quotidienne> [75] festivals lesbiens

Le témoignage ci-dessous se rapporte à la case “lors d'un voyage” de la Vie quotidienne

<Vie quotidienne ; Commerces / services> [38] Au “tourisme information” à Amsterdam, Londres, Barcelone et Lisbonne. Des employées qui ont refusé de me donner des renseignements et de m'aider à trouver des lieux lesbiens et féministes.

Logement (1 témoignage)

<Logement> [45] incitation à l'auto-censure par agence immobilière pour l'achat ou location d'un logement ... Mon amie et moi n'étions pas considérées comme un couple (or pacsées).

Commerces / services (2 témoignages)

<Vie quotidienne ; Commerces / services> [38] Au “tourisme information” à Amsterdam, Londres, Barcelone et Lisbonne. Des employées qui ont refusé de me donner des renseignements et de m'aider à trouver des lieux lesbiens et féministes.

<Vie quotidienne ; Commerces / services> [16] On fait attention dans certaines rues à ne pas avoir l'air spécialement en couple, à s'embrasser discrètement dans la rue (mais on le fait quand même si on en a trop envie, mais en faisant attention). On essaie de très peu prendre les taxis (parmi eux sont les pires homophobes, les plus violents que j'ai pu rencontrer). A part ça je me sens forte.

Services publics / administration (2 témoignages)

<Services publics / administration> [77] administration : en même temps, j'y travaille, alors on fait avec

<Services publics / administration> [76] Il est utile de savoir que l'administration pénitentiaire est particulièrement lesbophobe

Travail (42 témoignages)

Cette rubrique concerne à la fois le travail, en tant que profession, et le domaine scolaire. Ce dernier est classé en fin de partie.

<Travail> [3] J'ai été violée par mon ancien patron qui m'a manipulée en me disant qu'il n'avait rien contre les lesbiennes et me mettrait en situation de confiance en me disant qu'il était marié (ce qui était vrai et avait des enfants) et n'éprouvait que de l'amitié pour moi. Un soir alors qu'il y avait encore du travail et que les transports en commun étaient clos, il a profité de moi de façon sauvage.

<Mal être; Travail ; Invisibilité> [5] Dans la vie de tous les jours, la crainte de perte de ses petits acquis, son travail surtout. On cherche surtout à nous marginaliser alors que nous sommes juste une minorité peut-être trop silencieuse.

<Travail> [12] Emploi précédent : gérante d'une agence de banque et à la “découverte” de soupçons de mon homosexualité, je me suis retrouvée aux archives centrales. J'ai quitté cet emploi. Aujourd'hui, dans mon nouvel emploi, le directeur général (mon supérieur direct) est informé de ma sexualité. Certains collègues, collaborateurs y voient une faiblesse et tentent de m'attaquer sur ce point.

<Travail> [18] j'ai coché les cases oui et non car je ne peux pas dire avoir subi de discrimination franche. Pas de problème avec mon amie pour avoir une location, administration en général compréhensive car nous présentons les choses normalement et ne vivons pas cela comme un problème. En revanche, comme je suis pacsée et enseignante, ceci est écrit dans mon dossier, et ma supérieure hiérarchique (principale) dévoile cela à ...

<Travail> [24] 1 supérieur hiérarchique qui m'a harcelée avec l'idée de faire “virer la veste”, + 1 de ses fantasmes selon ses dires (1vrai con buté)

<Travail> [29] Dans le travail c'est l'enfer avec 1 seul collègue !!! Mais la direction me soutient et deux autres collègues homophobes me laissent tranquille. Le minable qui me harcèle ne verra pas son contrat renouvelé (fin mars)...

<Travail> [33] pb boulot passé

<Travail> [39] j'ai toujours tu mon homosexualité dans mon administration (Douane)

<Travail> [40] je ne m'affiche pas lesbienne au travail

<Travail> [44] je n'ai pas fait mon coming-out au travail car je sais que la plupart de mes collègues (fonctionnaires) sont homophobes. Seule ma directrice est au courant.

<Travail> [46] je suis devenue chef de service intérimaire et on m'a bloquée pour la chefferie définitive pour des raisons homophobes jamais exprimées mais évidentes pour moi.

<Travail> [48] je précise que s'il y a eu des réactions lesbophobes suite à mon outing au travail, il y a aussi eu des manifestations de soutien et de solidarité

<Travail> [6] En général dans mon boulot, je n'ai pas de problème, mais c'est arrivé en province.

<Travail> [27] Les collègues et les élèves me trouvent seulement bizarre, mais ne font aucune allusion à mon homosexualité. Je les sens curieux mais ils ne m'embêtent pas (encore).

<Travail> [41] pas souffert de la lesbophobie car je ne dis pas ma sexualité au travail.

<Travail> [50] -arrêt de demande de baby-sitting par des parents bien sous tout rapport. -Entretien d'embauche : "non merci, nous voulons une femme"

<Travail> [52] tranquille au travail depuis mon coming-out

<Travail> [54] attitude des élèves très vite maîtrisée

<Travail> [55] au travail, personne n'est au courant

<Travail> [56] entourage homophobe dans le travail

<Travail> [57] tous mes collègues connaissent mon homosexualité, mais pas mon employeur

<Travail> [58] mes collègues ne sont pas au courant

<Travail> [59] sur mon lieu de travail, je ne parle jamais de ma vie privée, donc j'ignore la position de mes collègues

<Travail> [60] les collègues, ils refusent d'en parler n'osent pas, avec moi, mais se moquent de l'homosexualité en général

<Travail> [61] dans le travail, homosexualité connue pour certains, pas pour d'autres

<Travail> [64] par rapport à mon métier je travaille avec différentes équipes techniques donc mon homosexualité est connue selon les gens que je fréquente

<Travail> [66] au travail, assez rarement, en général, pas de problème

<Travail> [67] pas de vie publique possible cause travail à la V. de Paris et prof

<Travail> [68] un peu de discrimination de la part des élèves et a réglé le problème tout de suite (explication)

<Travail / Entre femmes> [69] dans le travail, la rumeur a été lancée par une fille à qui je plais, non réciproque et a entraîné mise à l'écart

<Travail> [70] cette mise au placard remonte aux années 70 dans un petit boulot. j'ai travaillé 22 ans dans la même entreprise sans subir aucune discrimination

<Travail> [73] a subi des discriminations de la part de ses collègues

<Travail> [78] connue selon collègues et lieux de travail, situations passées pour la plupart

<Travail> [79] les moqueries au travail: par rapport à d'autres lesbiennes connues, en ma présence. C'est toujours indirect

<Travail> [80] pas vraiment de discrimination car homosexualité non connue au travail (Education Nationale) Discrimination indirecte, conversation entendue du genre : "ah, les lesbiennes savent pas ce qu'elles perdent"

<Travail> [82] out avec amis et famille mais pas au boulot

<Études> [4] dans la vie scolaire

<Études> [8] Ma prof un jour nous a dit qu'elle détestait les homos

<Études> [22] université : incompréhension

<Études> [49] j'ai été mise à l'écart de l'internat au lycée parce que je sortais avec une fille. On m'a menacée de renvoi du lycée si je ne quittais pas l'internat dans les trois jours et si je faisais du bruit autour de cette affaire; J'étais la proie de nb ses menaces psy. et phy; de la part de mes camarades de classe et ça n'a gêné personne pendant trois ans.

<Études> [51] le CPE du lycée ne veut plus entendre parler des homosexuelles

<Études> [53] Université : incompréhension de la part d'autres élèves (après coming out)

Médecine / santé (0 témoignage)

Justice (2 témoignages)

<Justice> [1] ma compagne est étrangère (pays non européen) nous avons des problèmes de visa sans avoir jamais osé déclarer notre Pacs

<Justice> [43] mésinformation de mon fils pour ne pas perdre sa garde.

Police / gendarmerie (3 témoignages)

<Police / gendarmerie> [9] Violences physiques de la part de mon ex-conjointe, ayant été occultées par la Gendarmerie, avec leurs airs de bouffons

<Police / gendarmerie> [36] refus de la part de la police d'enregistrer l'acte comme un acte de lesbophobie !

<Vie quotidienne ; Police / gendarmerie> [31] précision : le policier n'a pas pris en considération le fait que l'on se tenait la main avec mon amie lors de l'agression et que c'est pour ce motif que l'agression a eu lieu.

2. Les réponses relatives à d'autres thèmes

19 lesbiennes abordent dans leur témoignage des thèmes n'entrant pas dans les onze contextes proposés dans le questionnaire.

Il s'agit d'expériences personnelles ou de remarques d'ordre général sur la lesbophobie. Certaines réponses pourraient se rapporter au seul contexte Travail. Cela dit, dans l'impossibilité de le vérifier, nous considérons que les répondantes ont rempli la partie "Autres situations" indépendamment de la rubrique Travail présente juste au dessus.

Les autres situations de lesbophobie abordées sont : la pornographie, les médias, la lesbophobie au sein même de la communauté LGBT (Lesbienne, Gaie, Bi et Trans), la lesbophobie des femmes, la lesbophobie intériorisée, le silence...

Nous avons classé les témoignages autant que faire se peut par thème en fonction des faits lesbophobes relatés. Nous en avons choisi les termes pour effectuer des regroupements, évidemment ceux-ci ne sont pas uniques. Le lecteur est libre de choisir d'autres classements.

Nous définissons ainsi 5 thématiques.

Rappelons que sont regroupés ici les témoignages dont au moins un élément ne se rattache pas à l'un des onze contextes du questionnaire.

Homophobie ordinaire : sont énumérés ici les témoignages rapportant des attitudes basiques plus ou moins violentes de rejet des homosexuels. Cette homophobie ordinaire contribue à véhiculer des stéréotypes et préjugés sur l'homosexualité / les homosexuels.

Sexisme : nous classons dans cette thématique les témoignages faisant référence à cette discrimination fondée sur le sexe et qui contribue à catégoriser les hommes et les femmes.

Lesbophobie de la part de femmes lesbiennes ou non : nous classons dans ce thème les témoignages faisant part de lesbophobie plus spécifiquement de la part de femmes envers les lesbiennes et de lesbiennes entre elles. Les raisons pouvant en être le rejet de soi en tant que lesbienne, le rejet de certains types/looks de lesbiennes, ou le fait de profiter des préjugés et discriminations de la société pour régler ses comptes.

Mal être : on englobe sous ce terme les témoignages évoquant aussi bien le malaise que le mal de vivre qu'ils soient passagers ou profonds. Ce mal être peut être vécu par la répondante ou constaté dans son entourage.

Invisibilité : il s'agit de l'invisibilité partielle ou totale des lesbiennes (que ce soit celle de la répondante ou celle qu'elle ressent globalement dans la société). Nous listons ici les témoignages qui traduisent l'invisibilité en général et qui ne se rapportent pas spécifiquement à des contextes du questionnaire. Certains témoignages relèvent d'une réflexion sur le coming-out, sur son opportunité ou l'idée que le faire serait source de problèmes.

Homophobie ordinaire (4 témoignages)

<Homophobie ordinaire> [25] l'image de la lesbienne dans le porno, ou celle véhiculée par tous les gens qui s'expriment dans les médias : cette image est fausse et me blesse

<Homophobie ordinaire> [47] Je souffre de l'a priori hétérosexuel. Avant même de vous connaître on imagine que vous devez aimer le sexe opposé. De plus on confond homosexualité et stérilité !

<Homophobie ordinaire> [19] regards bovins, ricanements, sous entendus complices insidieux.....

<Sexisme ; Homophobie ordinaire> [42] plaisanteries et blagues sexistes et parfois homophobes.

Sexisme (2 témoignages)

<Sexisme> [21] plus souvent confrontée à la misogynie qu'à la lesbophobie

<Sexisme ; Homophobie ordinaire> [42] plaisanteries et blagues sexistes et parfois homophobes.

Lesbophobie de la part de femmes lesbiennes ou non (3 témoignages)

<Entre femmes> [11] Je connais (sans les fréquenter !!!) un petit groupe de lesbiennes... homophobes !!! si si ça existe malheureusement, à proximité d'une grande ville de Rouen... et cela me révolte, ayant déjà milité à une période clef et continuant toujours. Car les mentalités régressent même chez les LGBT, un Euphémisme ! (nul et non avenu pour mes véritables ami(e)s, connaissances et pour ma part).

<Entre femmes> [34] plainte déposée pour viol par une femme

<Travail ; Entre femmes> [69] dans le travail, la rumeur a été lancée par une fille à qui je plais, non réciproque et a entraîné mise à l'écart

Mal être (5 témoignages)

<Mal être ; Travail ; Invisibilité> [5] Dans la vie de tous les jours, la crainte de perte de ses petits acquis, son travail surtout. On cherche surtout à nous marginaliser alors que nous sommes juste une minorité peut-être trop silencieuse.

<Mal être> [23] au niveau personnel un sentiment de clivage de la personnalité

<Voisinage ; Mal être> [28] j'ai la chance d'être ouvertement lesbienne dans la vie et dans mon travail et d'être respectée Je subis aujourd'hui peu de lesbophobie de mon entourage sauf de voisins Sinon c'est la lesbophobie intériorisée des autres qui me touche le plus souvent

<Mal être> [30] Ai connu souvent une situation d'insécurité matérielle. Ai changé plusieurs fois de lieu

<Mal être ; Invisibilité> [63] c'est plus de l'autocensure

Invisibilité (8 témoignages)

<Invisibilité > [2] je commence seulement à parler de ma sexualité autour de moi, pour l'instant ça se passe bien

<Mal être ; Travail ; Invisibilité> [5] Dans la vie de tous les jours, la crainte de perte de ses petits acquis, son travail surtout. On cherche surtout à nous marginaliser alors que nous sommes juste une minorité peut-être trop silencieuse.

<Invisibilité> [62] je cache mon homosexualité et mon look ne permet pas de deviner. Donc je n'ai pas trop de problèmes et c'est pour ça que je la cache

<Mal être ; Invisibilité> [63] c'est plus de l'autocensure

<Invisibilité> [71] homosexualité non déclarée

<Invisibilité> [74] homosexualité cachée

<Invisibilité> [81] la nouvelle a plutôt été bien accueillie par les amis à qui j'en ai parlé. Pour le reste, on verra.

<Invisibilité> [84] Attention, je ne suis pas outée, ni dans ma famille, ni au travail, etc...

3. Les réponses non relatives à de la lesbophobie

2 femmes ne font pas part de lesbophobie dans cette partie :

<Absence de lesbophobie> [72] pas de discrimination professionnelle

<Absence de lesbophobie> [83] étonnant mais vrai. Jamais que ce soit en province ou en IDF, je sais bien, j'ai eu de la chance de n'avoir rencontré que des gens "normaux" donc "intelligents"

BILAN

Le champ ouvert “Autres situations” a été renseigné par **84 lesbiennes, soit près de 5% des répondantes**. 2 femmes ont utilisé ce champ sans rapporter de lesbophobie. Les autres ont parfois témoigné de plusieurs situations lesbophobes différentes.

Cet espace était prévu pour que chaque répondante puisse ajouter librement des vécus lesbophobes qui n'entraient pas dans les rubriques proposées. La plupart des femmes (66) qui se sont exprimées, ont en fait souhaité apporter des précisions sur des contextes déjà proposés (Famille, Ami-e-s, Voisinage...). Parmi elles, 42 femmes ont abordé le thème du travail, sans doute parce que la partie “Autres situations” se trouve dans le questionnaire juste après la rubrique Travail.

19 lesbiennes abordent d'autres thèmes. Il s'agit d'expériences de la répondante ou bien de remarques d'ordre général sur la lesbophobie. Ainsi sont évoqués : la pornographie, les médias, la lesbophobie au sein même de la communauté Lesbienne, Gaie, Bi et Trans, la lesbophobie des femmes, la lesbophobie intériorisée, le silence.

Ces 19 situations ont été regroupées en 5 thématiques (certaines ont été classées dans deux thématiques) :

- **Invisibilité** (8 témoignages), exemple :
“homosexualité cachée”
- **Mal être** (5 témoignages), exemple :
“au niveau personnel, un sentiment de clivage de la personnalité”
- **Homophobie ordinaire** (4 témoignages), exemple :
“regards bovins, ricanements, sous entendus complices insidieux.”
- **Lesbophobie de la part de femmes lesbiennes ou non** (3 témoignages), exemple :
“plainte déposée pour viol par une femme”
- **Sexisme** (2 témoignages), exemple :
“plus souvent confrontée à la misogynie qu'à la lesbophobie”

Le questionnaire comportait également 9 champs d'expression libre “autres” au sein des différentes rubriques. Le nombre et la diversité des réponses à ces champs ouverts mettent en évidence un besoin de s'exprimer et de témoigner d'un sujet peu souvent abordé.

CONCLUSION

L'enquête sur la lesbophobie en France, menée par SOS homophobie, avait pour objectif principal de mieux cerner les formes que prend ce type spécifique d'homophobie et de palier la sous-représentation de témoignages de lesbiennes parvenant à l'association.

Les réponses collectées fin 2003-début 2004 sont riches en enseignements. Quels en sont les principaux ?

Il est d'abord important de prendre la mesure de la spécificité de notre enquête. D'autres enquêtes de victimation (dans les études sur la criminalité, l'enquête de victimation désigne une technique assez simple dans son principe : interroger directement les gens sur les infractions dont ils ont été victimes. Nous l'employons ici dans un sens un peu plus large, certaines agressions n'étant pas considérées comme pénalement répréhensibles) existent en France comme à l'étranger, mais aucune ne permet de répondre précisément à nos objectifs, soit que la population, soit que les agressions étudiées diffèrent.

Commençons par la **population**. Les enquêtes s'intéressant à la population homosexuelle, quel que soit son sexe, sont confrontées au problème de définir ce qu'est un-e homosexuel-le. Ainsi, les analyses complémentaires menées à partir de l'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (références en annexe) utilisent le fait d'avoir eu au moins une expérience sexuelle avec une femme comme indicateur d'homosexualité féminine.

Dans notre enquête, nous adoptons une approche plus pragmatique : est considérée comme lesbienne toute femme s'identifiant comme telle.

En définitive, notre enquête diffère des autres à la fois par le choix d'interroger spécifiquement des lesbiennes, et par le nombre de femmes concernées : 1793 réponses. À titre de comparaison, dans les analyses complémentaires menées sur l'enquête ENVEFF, seules 78 femmes déclaraient avoir eu au moins un rapport homosexuel, et moins de 10 étaient en couple homosexuel ou avaient eu des rapports sexuels avec des femmes dans l'année précédant l'enquête.

Le **sujet de l'étude** est une seconde spécificité de notre enquête. Nous ne nous intéressons qu'aux agressions *lesbophobes*, motivées par l'orientation sexuelle de la répondante. Ainsi, on ne peut comparer directement les résultats de cette enquête à ceux d'autres enquêtes de victimation. Une lesbienne, en plus des manifestations lesbophobes auxquelles elle est susceptible d'être confrontée (mesurées dans notre questionnaire), peut être soumise à des discriminations sexistes, racistes, ainsi qu'aux infractions communes à l'ensemble de la population (vol, par exemple). Ces manifestations ne sont pas mesurées dans notre enquête, alors qu'elles sont typiquement le sujet d'étude des enquêtes de victimation classiques. Nous savons toutefois, par les analyses complémentaires issues de l'enquête ENVEFF, que les femmes ayant eu au moins un rapport sexuel avec d'autres femmes sont plus souvent victimes de violences que les autres.

Nous adoptons cette fois encore une approche pragmatique pour définir la lesbophobie. Les femmes participant à l'enquête étaient libres de déterminer, en répondant à la question "avez-vous été victime de lesbophobie ?", quels événements étaient à leurs yeux lesbophobes. Ce n'est qu'ensuite qu'une liste de manifestations était proposée dans le questionnaire.

Nous avons par ailleurs fait le choix, puisqu'il s'agit d'une première enquête sur le sujet, de nous intéresser à la lesbophobie rencontrée au cours de la vie. Certaines enquêtes de victimation s'intéressent uniquement aux événements survenus au cours d'une période récente. Nous ne pouvons, pour notre part, savoir à quel moment ont eu lieu les agressions rapportées.

Une troisième particularité de notre enquête tient à la **méthode** de sondage. Alors qu'une enquête de victimation classique cherche à interroger un échantillon représentant la population du pays, nous ne pouvons affirmer que notre échantillon est représentatif de l'ensemble des lesbiennes de France. Tout d'abord, parce que nous ne proposons pas de critère permettant de classer la population française en "lesbienne" et "non lesbienne". Ensuite, parce que cette non représentativité est liée à la sélection des femmes ayant répondu à l'enquête. Certaines ont été directement sollicitées lors d'événements lesbiens gays bi et trans (salon Rainbow Attitude, festival

Cineffable). D'autres se sont auto-sélectionnées en répondant par le biais du formulaire sur le web ou inséré dans *Lesbia Magazine* ou disponibles dans certains lieux de convivialité, librairies et associations LGBT à Paris et en régions. Il est possible que les femmes ayant choisi de répondre au questionnaire, comparativement à celles qui s'en sont désintéressées, se sentent plus concernées par la problématique, du fait d'un vécu lesbophobe particulier.

Quelles sont en définitive les caractéristiques des lesbiennes ayant participé à l'enquête ?

Il s'agit d'une population urbaine, avec une forte prédominance de Franciliennes. La grande part de Parisiennes s'explique en partie par le fait que les événements lesbiens ciblés se déroulaient à Paris. Cependant, d'autres enquêtes menées sur les homosexuel-le-s (voir les références en annexe) montrent qu'elles et ils sont généralement urbains et vivent dans des grandes villes.

Elles ont également plus souvent des niveaux socioprofessionnels élevés (près d'un quart de cadres, et d'un cinquième d'étudiantes dans notre échantillon), ce qui là encore se retrouve dans les autres enquêtes menées sur les homosexuel-le-s.

Elles sont souvent en couple (60% des répondantes) et plutôt jeunes (les deux tiers ont moins de 35 ans). Ces deux dernières caractéristiques pourraient s'expliquer par nos modes de sélection : être en couple est un critère de visibilité majeur et les jeunes peuvent avoir plus de facilité à s'affirmer comme lesbiennes que les autres, du fait de l'évolution des mentalités. Notre enquête ciblait justement les femmes se considérant comme lesbiennes, et aura donc particulièrement touché les plus visibles d'entre elles.

Notre travail met en évidence une grande fréquence de la lesbophobie en France. Les chiffres varient en fonction de l'approche. Si l'on s'intéresse au fait de se déclarer victime de lesbophobie (en cochant la case "oui" à la question posée), ce sont 57% des femmes ayant participé à l'enquête qui sont concernées. Notons cependant une influence de l'auto-sélection. Ainsi, les femmes sollicitées lors du Rainbow Attitude sont 49% à se déclarer victime contre 67% de celles répondant par le web. Si l'on s'intéresse au fait de signaler au moins l'un des lieux, acteurs, situations, ou manifestations proposés dans le questionnaire, ce sont 63% des femmes qui sont concernées par la lesbophobie. Indépendamment de la définition donnée, on peut retenir que *la majorité des lesbiennes rapporte avoir vécu de la lesbophobie au moins une fois dans leur vie*.

À eux seuls, ces chiffres apportent une réponse à l'une des questions ayant motivé l'enquête : bien que les lesbiennes aient tendance à moins témoigner que les gays sur la ligne d'écoute anonyme de SOS homophobie, la lesbophobie est loin d'être un phénomène marginal.

L'enquête permet également de préciser les principales sphères où la lesbophobie est susceptible de se manifester.

La première est celle que nous avons appelée la "Vie quotidienne". 45% des femmes évoquent de la lesbophobie dans ce contexte. Les manifestations les plus citées sont les insultes (30% des répondantes), le lieu prédominant est la rue (35%) et la raison supposée avoir déclenché l'agression est le fait d'être en couple (33% des cas).

Suit de près la lesbophobie dans la famille (44% des femmes). Cette fois, c'est la mère (22%) et l'incompréhension (35%) qui prédominent, le rejet étant tout de même cité par une femme sur cinq.

Viennent ensuite les ami-e-s et le travail, évoqués chacun par près d'une femme sur quatre. Parmi les ami-e-s, c'est encore l'incompréhension (20% des femmes) puis le rejet (14%) qui sont les plus souvent cités. Dans le cadre du travail, les collègues sont les acteurs prédominants (15% des répondantes les citent), les rumeurs et les moqueries étant les manifestations les plus fréquentes (13% dans chaque cas).

Les autres contextes (le voisinage, les commerces, le domaine de la santé...) sont mentionnés par moins d'une femme sur cinq.

Au vu des contextes évoqués, on pourrait être tenté de minimiser le problème : après tout, les manifestations les plus fréquentes ne sont pas aussi “spectaculaires” que des violences physiques ou sexuelles (cependant 36 viols ont été rapportés dans notre questionnaire). C’est oublier un autre enseignement de l’enquête : **les manifestations de lesbophobie surviennent rarement de manière isolée**. Citer un contexte, un acteur, une manifestation de lesbophobie augmente la probabilité d’évoquer d’autres contextes ou d’autres cas de lesbophobie à l’intérieur d’un même contexte. Ainsi, le nombre moyen de contextes mentionnés par les femmes évoquant de la lesbophobie est de 3. Certaines femmes sont ainsi susceptibles de se retrouver dans un climat lesbophobe lourd. Cette accumulation peut avoir des conséquences dans la vie de la personne. Nous savons déjà (notamment par l’enquête ENVEFF) que la lesbophobie est associée à une suicidalité accrue.

Notre enquête a également permis de dresser les “**profils à risque**” des personnes les plus souvent amenées à déclarer de la lesbophobie.

Nous ne reviendrons pas sur le fait que les fréquences de déclaration dépendent le plus souvent du mode de recrutement des femmes ayant participé à l’enquête : celles qui ont répondu activement (par le web par exemple) sont naturellement plus enclines à nous faire part de problèmes.

De manière générale, les Parisiennes et les femmes en couple se déclarent plus souvent victimes de lesbophobie. On retrouve déjà dans l’enquête ENVEFF une plus grande fréquence de violences parmi les femmes parisiennes. Le rôle du couple s’explique probablement par le fait que deux femmes ensemble sont plus aisément identifiables en tant que lesbiennes par leurs agresseurs potentiels ; la vie de couple pouvant entraîner par ailleurs certains problèmes institutionnels (reconnaissance du couple, des enfants, notamment par l’État, la Sécurité Sociale, les Comités d’Entreprise, les hôpitaux...).

Les profils spécifiques aux contextes sont également instructifs : dans la Vie quotidienne, contexte le plus cité, les Parisiennes restent plus exposées, mais le couple n’intervient plus. Et les femmes de moins de 25 ans y sont significativement plus à risque que les autres. Les Parisiennes comme les jeunes pourraient être la catégorie occupant le plus l’espace public, notamment le soir.

Dans la famille, à l’inverse, on n’identifie pas de profil à risque (exception faite du mode de collecte des données). Quels que soient la ville, l’âge, la situation de couple, la probabilité d’être confrontée à des problèmes de lesbophobie dans la famille reste identique.

Le profil à risque d’être confrontée à de la lesbophobie de la part d’ami-e-s est semblable à celui de la Vie quotidienne : les jeunes et les Parisiennes en évoquent plus souvent.

Dans le travail, le lieu de résidence ne joue pas, ce sont les femmes de 35 ans et plus qui sont le plus à risque, le fait d’être étudiante ou élève (et donc souvent sans emploi) diminuant logiquement la fréquence de déclaration de problèmes.

Ainsi, selon le lieu de résidence, l’âge, la situation de couple et la profession, la probabilité d’évoquer tel ou tel contexte de lesbophobie va différer. En particulier, les plus jeunes vont surtout être confrontées à de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et de la part d’ami-e-s, les plus âgées dans leur travail ; les Parisiennes sont plus nombreuses à se déclarer victimes de lesbophobie, à en évoquer dans la Vie quotidienne et de la part d’ami-e-s. La lesbophobie dans la famille sera par contre évoquée avec la même fréquence par toutes les lesbiennes.

À l’issue de ces analyses, nous disposons de résultats qui complètent les (maigres) connaissances déjà disponibles sur la lesbophobie en France, sans être contradictoires avec les résultats d’autres études (exploitation de l’enquête ENVEFF et enquête sur les comportements sexuels des Français, citées en annexe, notamment).

Les pistes de réflexion identifiées permettent d’avoir une idée du **travail restant à faire**, par SOS homophobie bien sûr, mais aussi par toutes les autres parties prenantes (associations, pouvoirs publics, syndicats, entreprises, acteurs sociaux, milieu médical...).

Notre questionnaire abordait en outre les conséquences pratiques et psychologiques de la lesbophobie. Les analyses ultérieures permettront d’identifier les facteurs les plus associés à des conséquences négatives, ainsi que d’identifier les stratégies d’ajustement adoptées par les lesbiennes (seront explorés dans l’étude leurs sentiments sur la lesbophobie, leur position et les moyens qu’elles jugent prioritaires pour la combattre). Enfin, les répondantes ont pu décrire l’expérience les ayant le plus affectées. Nous pourrions ainsi adopter une approche plus qualitative

des expériences de lesbophobie rencontrées. Les premiers résultats de ces analyses ont déjà fait l'objet de communications.

Notre enquête n'était pas prévue pour explorer les facteurs géographiques (lieux des agressions) et générationnels (moment de l'agression dans la vie de la répondante), ainsi que les profils des agresseurs. Ces trois facteurs méritent d'être explorés plus avant par d'autres recherches.

Nous espérons que les résultats exposés ici contribueront à éveiller les consciences sur les questions de lesbophobie et susciteront d'autres travaux de recherche, ainsi que la mise en place d'actions concrètes de lutte contre les discriminations et les violences faites aux lesbiennes. Certaines pistes ont été abordées dans chacun des contextes. Beaucoup reste encore à faire.

Annexe 1 - Le questionnaire

Enquête sur la lesbophobie



N°Azur 0 810 108 135

Inscrite au titre de nos priorités en 2003, la lutte contre la lesbophobie demeure, pour l'année à venir, l'une de nos préoccupations majeures. Ce combat cependant, qui concerne un vécu pour le moins collectif, n'a de sens et d'efficacité que porté par nous toutes.

A défaut d'appeler la ligne, écrivez nous, racontez vous : parlez nous de vous pour que nous puissions parler de toutes. Répondre à l'enquête ci-dessous, c'est nous permettre de vous connaître mieux, c'est nourrir le rapport annuel de notre Association et c'est vous faire entendre dans la cacophonie. De plus c'est indolore, entièrement gratuit, parfaitement anonyme, totalement militant. Alors, prêtes pour l'aventure ?

N'hésitez pas à cocher plusieurs cases par rubriques et à préciser si nécessaire

vous avez :

- ☐ - de 18 ans
- ☐ 18-24 ans
- ☐ 25-34 ans
- ☐ 35-49 ans
- ☐ 50-65 ans
- ☐ + de 65 ans

vous êtes :

- à quel âge vous êtes-vous sentie différente des autres filles ? _____
- à quel âge vous êtes-vous considérée comme lesbienne ? _____
- à quel âge vous êtes-vous sentie en accord avec vous-même ? _____

vous êtes :

- ☐ vous êtes seule
- ☐ vous êtes en couple
- ☐ vous êtes célibataire
- ☐ vous avez plusieurs partenaires
- ☐ vous êtes pacsée
- ☐ mariée
- ☐ divorcée

vous habitez :

- ☐ à Paris
- ☐ en région parisienne
- ☐ dans une grande ville
- ☐ dans une banlieue
- ☐ dans une petite ville
- ☐ dans un village
- département : _____

vous habitez :

- ☐ sans profession
- ☐ élève / étudiante
- ☐ à la recherche d'un emploi
- ☐ artisanne
- ☐ agricultrice
- ☐ ouvrière
- ☐ employée
- ☐ cadre
- ☐ profession libérale
- ☐ artiste
- ☐ retraitée
- ☐ autre _____

vous habitez :

avez-vous été victime de lesbophobie ? ☐ OUI ☐ NON (→ 3.)

1. à quelles situations lesbophobes avez vous été confrontée ?

famille

qui ?

- ☐ père
- ☐ mère
- ☐ frères et soeurs
- ☐ vos enfants
- ☐ famille éloignée
- ☐ conjoint
- ☐ belle famille

manifestations :

- ☐ incompréhension
- ☐ rejet
- ☐ insultes
- ☐ séquestration
- ☐ violences
- ☐ viol
- ☐ diffamation
- ☐ menaces
- ☐ harcèlement
- ☐ autre : _____

ami(e)s

- ☐ incompréhension
- ☐ rejet
- ☐ harcèlement
- ☐ violences
- ☐ viol
- ☐ menaces

logement

- ☐ refus de location
- ☐ harcèlement
- ☐ discrimination
- ☐ diffamation

de la part de :

- ☐ propriétaire
- ☐ gérant
- ☐ concierge/gardien
- ☐ administration HLM
- ☐ agence immobilière
- ☐ syndicat de copropriété

voisinage

- ☐ insultes
- ☐ menaces
- ☐ diffamation
- ☐ violences
- ☐ viol

- ☐ dégradation de biens
- ☐ harcèlement
- ☐ lettres anonymes
- ☐ autre : _____

commerces / services

- ☐ commerces de proximité
- ☐ grande distribution
- ☐ établissements bancaires
- ☐ assurances / mutuelles
- ☐ clubs de sport
- ☐ artisans
- ☐ taxi
- ☐ autre _____

vie quotidienne

vous avez été insultée ou agressée

- ☐ dans la rue
- ☐ dans les transports
- ☐ lors de la pratique d'un sport
- ☐ en sortant d'une discothèque
- ☐ dans une manifestation
- ☐ dans un lieu public
- ☐ lors d'un voyage
- ☐ à l'école/université

pour quelle raison selon vous ?

- ☐ votre look
- ☐ votre comportement
- ☐ vos propos
- ☐ parce que vous étiez en couple
- ☐ autre : _____

manifestations :

- ☐ dégradation de biens
- ☐ insultes
- ☐ menaces
- ☐ violences
- ☐ viol

services publics / administration

manifestations :

- ☐ refus de services
- ☐ discrimination
- ☐ violences
- ☐ autre : _____
- ☐ insultes
- ☐ viol

services concernés :

- ☐ sécurité sociale
- ☐ trésor public
- ☐ La Poste
- ☐ enseignement
- ☐ transports urbains
- ☐ SNCF
- ☐ autres administrations

travail

vous subissez des discriminations de la part de :

- ☐ collègues
- ☐ supérieurs hiérarchiques
- ☐ personnel que vous encadrez
- ☐ direction
- ☐ responsables syndicaux
- ☐ clients / usagers
- ☐ médecine du travail

si vous êtes enseignante :

- ☐ élèves
- ☐ parents d'élèves

manifestations :

- ☐ moqueries
- ☐ insultes
- ☐ brimades
- ☐ rumeurs
- ☐ harcèlement
- ☐ diffamation
- ☐ mise à l'écart
- ☐ refus de promotion
- ☐ refus de mutation
- ☐ mutation forcée
- ☐ non renouvellement de contrat
- ☐ licenciement
- ☐ discrimination à l'embauche

- ☐ rétrogradation
- ☐ mise au placard
- ☐ violences physiques
- ☐ viol

votre homosexualité est :

- ☐ connue
- ☐ soupçonnée
- ☐ vous avez été outée
- ☐ on cherche à vous faire "avouer" votre homosexualité
- ☐ les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out
- ☐ on cherche à vous faire démissionner

les droits acquis par le PaCS ne sont pas appliqués :

- ☐ rapprochement des conjoints
- ☐ avantages sociaux (CE, mutuelle...)
- ☐ autre : _____

autres situations ?

médecine / santé

- ☐ structure hospitalière
- ☐ médecin de famille
- ☐ gynécologue
- ☐ psychologue / psychiatre
- ☐ don du sang
- ☐ autres professionnels de la santé
- ☐ médecine scolaire

manifestations : _____

justice

dans quel cadre ?

- ☐ formalités du PaCS
- ☐ divorce
- ☐ garde des enfants
- ☐ discrimination envers les étrangers

police / gendarmerie

- ☐ refus d'enregistrer une plainte
- ☐ insultes
- ☐ violences
- ☐ autre : _____

2. les conséquences dans votre vie

conséquences pratiques

- ☐ vos études en ont souffert
- ☐ votre carrière s'en ressent
- ☐ vous avez perdu un emploi
- ☐ vous avez dû déménager
- ☐ vous avez rompu avec certains proches
- ☐ vous avez perdu la garde de vos enfants
- ☐ autre : _____

conséquences psychologiques

- ☐ vous êtes angoissée
- ☐ vous vous repliez sur vous-même
- ☐ vous avez subi des épisodes dépressifs
- ☐ vous avez des difficultés à assumer votre homosexualité
- ☐ vous développez un sentiment de culpabilité
- ☐ vous avez fait une tentative de suicide
- ☐ vous avez eu recours à un soutien psychologique
- ☐ autre : _____

3. votre position actuelle face à la lesbophobie

votre sentiment

- ☐ c'est toujours aussi dur
 - ☐ les mentalités évoluent
 - ☐ le PaCS a été bénéfique
 - ☐ la lesbophobie refait surface
- pourquoi ? _____

votre position

- ☐ vous dissimulez votre orientation
- ☐ vous vous censurez
- ☐ vous affichez votre lesbianisme
- ☐ vous fréquentez de préférence les milieux lesbiens
- ☐ vos ami(e)s sont majoritairement homosexuel(le)s
- ☐ vous militez dans le milieu lesbien et gay

- ☐ vous vous engagez politiquement
- ☐ autre : _____

quels moyens peut-on mettre en oeuvre pour lutter contre la lesbophobie ?

- ☐ visibilité individuelle
- ☐ visibilité des lesbiennes dans les médias
- ☐ combat associatif
- ☐ solidarité au quotidien
- ☐ pénalisation de la lesbophobie
- ☐ engagement politique
- ☐ harmonisation des législations européennes
- ☐ autre : _____

4. quelle expérience personnelle vous a le plus affectée ?

5. avez-vous déjà contacté SOS homophobie ? ☐ ligne d'écoute ☐ site web ☐ courrier postal ☐ autre

envoyez-nous ce questionnaire avant le 31 janvier 2004 à l'adresse suivante :

SOS homophobie, c/o CGL, BP 255, 75524 Paris Cedex 11

ou répondez directement sur le site de l'association : www.sos-homophobie.org

Annexe 2 - Notions de statistique

Le présent chapitre est une introduction aux notions de statistique utilisées dans ce rapport. L'ordre est le même que celui de l'analyse menée dans chaque contexte de lesbophobie. Afin de pouvoir ensuite approfondir ces diverses notions, la définition de chaque terme est développée dans le glossaire en annexe 3.

ECHANTILLON ET GENERALISATION

La statistique étudie un **échantillon**, *ici les 1793 répondantes au questionnaire*, et tente d'établir des généralités sur une **population**, *ici les lesbiennes (en France en 2003)*.

L'étude statistique porte sur des **variables**. Les variables sont de plusieurs types :

- numériques continues, *comme la taille des personnes*,
- ou bien avec plusieurs catégories, *comme par exemple le lieu de résidence*.

Une variable à 2 catégories est appelée binaire. Elle ne peut prendre que deux **valeurs** : oui ou non, en d'autres termes 0 ou 1, *comme le fait de rencontrer de la lesbophobie au travail ou pas*.

Dans cet échantillon, pour chaque variable, et pour chaque valeur de cette variable (ou pour chaque intervalle de valeur numérique), on **dénombre** les répondantes (en chiffres et en pourcentages).

ASSOCIATION ENTRE DEUX VARIABLES

Afin de mieux comprendre une population décrite par plusieurs variables, le statisticien étudie des variables (comme celles décrites ci-dessus) deux par deux et teste si elles sont associées.

Deux variables d'une population sont dites **associées** (ou en d'autres termes **corrélées** ou **liées** ou **encore dépendantes**) si elles varient l'une en fonction de l'autre (**ce qui ne prouve pas qu'il y a un lien de cause à effet entre elles**). En d'autres termes, la connaissance d'une variable associée à une autre permet de mieux deviner l'autre.

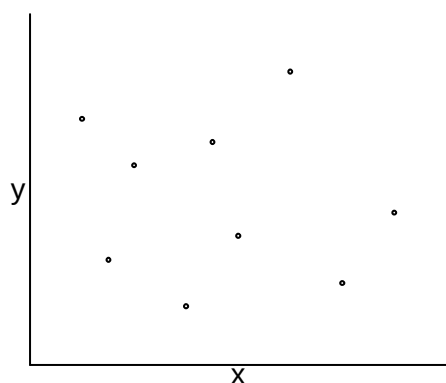
Par exemple, les variables numériques X et Y d'une population sont corrélées linéairement s'il existe des constantes a et b telles que :

$$Y = a * X + b$$

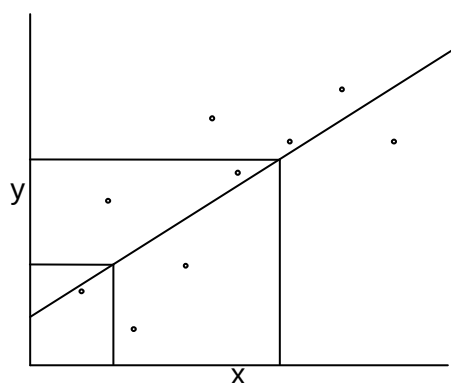
TEST D'ASSOCIATION

À partir d'un échantillon et de deux de ses variables, comment savoir si elles sont associées ?

On peut s'aider d'une représentation graphique : on place les points représentatifs de l'échantillon et on regarde s'ils dessinent une courbe. Par exemple, s'ils semblent alignés sur une droite, on songe à une corrélation linéaire, il s'agit alors de chercher la droite qui passe au plus près de ces points pour définir l'association. On vérifie ensuite l'existence de l'association par un test statistique.



variables x et y **indépendantes**
($p > 0,05$)



variables x et y **liées**
($p < 0,05$)

- Les points représentent les valeurs des deux variables dans l'échantillon.
- La droite d'équation $y = ax + b$ représente le modèle linéaire de l'association des deux variables au sein de la population.

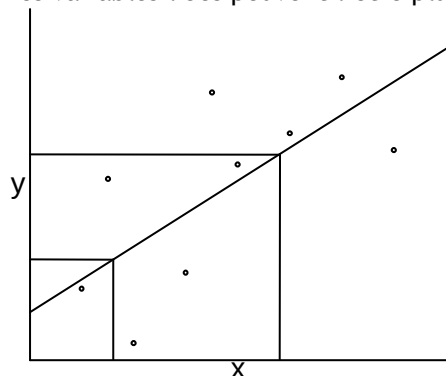
Le **test d'association** entre deux variables permet de décider, à partir des résultats d'un échantillon, si les deux variables sont liées dans la population générale.

Les calculs donnent une valeur souvent appelée "p" qu'on compare à un seuil de 5% :

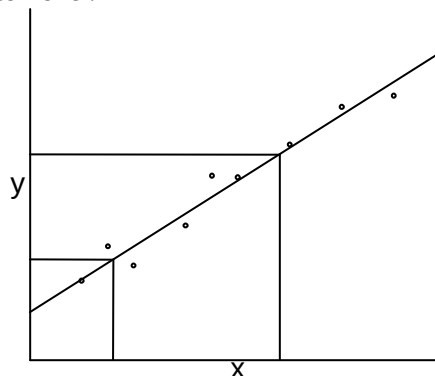
- Si $p < 0,05$ alors les variables sont liées,
- Si $p > 0,05$ alors on ne peut pas considérer que les variables sont liées.

FORCE DE L'ASSOCIATION

Des variables liées peuvent l'être plus ou moins fortement :



variables x et y **faiblement liées**
(analogie avec OR proche de 1)



variables x et y **fortement liées**
(analogie avec OR éloigné de 1)

- Plus les variables sont liées, plus les points de l'échantillon s'alignent sur la droite modèle de la population.

L'**Odds Ratio (OR en abrégé)** est une mesure de la force d'association entre deux variables, souvent employée dans ce rapport :

- Si l'OR est proche de 1 alors les variables sont faiblement liées.
- Si l'OR est éloigné de 1 alors les variables sont fortement liées.

Précisions :

- Les graphiques simples de droites ci-dessus ont été effectués dans le cas de variables numériques. Or l'OR se calcule entre variables binaires. Cela dit l'interprétation graphique comme éloignement au graphe modèle peut se transposer par analogie.
- L'OR peut être calculé que les variables soient liées ou pas, mais c'est le test seul qui permet d'identifier les associations.

REGRESSION

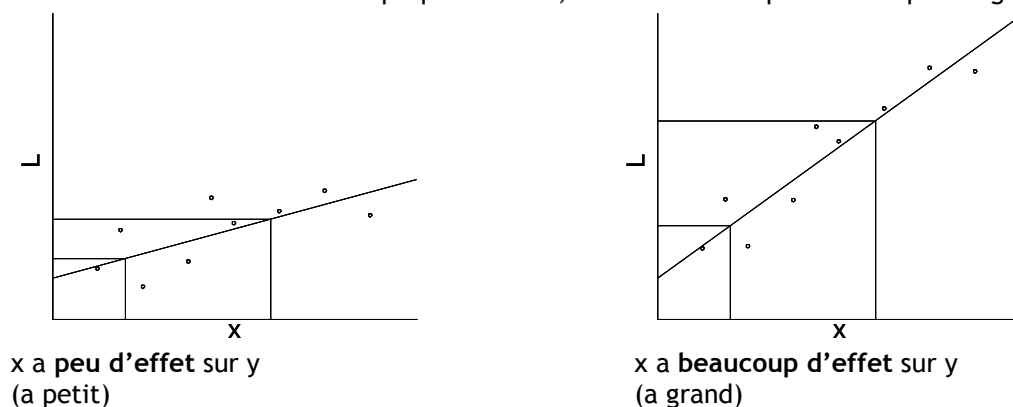
Afin de calculer le **coefficient d'association a** entre deux variables numériques liées par $Y=a*X+b$, on procède à une **régression linéaire**, qui est un calcul effectué automatiquement par les logiciels. Y est appelée la **variable à expliquer** et X la **variable explicative**.

Lorsque la variable à expliquer Y est binaire (qui ne peut prendre que les valeurs 0 ou 1), on va chercher à se ramener au cas de l'association linéaire en transformant la variable. On procède alors à une **régression logistique**. Cette méthode de calcul permet de trouver les coefficients a et b tels que :

$$L = \ln P/(1-P) = a*X+b$$

où P est la probabilité que la variable Y prenne une de ses deux valeurs binaires.

Dans le cas d'une variable à expliquer binaire, le coefficient a peut s'interpréter graphiquement :



- Le coefficient a représente graphiquement la pente de la droite modèle : plus a est grand, plus la droite est inclinée et plus une même variation de x fait varier y (via sa transformation L) de manière importante.

ANALYSE MULTIVARIEE

Une **analyse bivariée** consiste à étudier l'association entre deux variables et l'**analyse multivariée** est l'étude de l'association entre une variable à expliquer et plusieurs variables explicatives. On se ramène à une équation linéaire du type :

$$Y = a_1 * X_1 + a_2 * X_2 + \dots a_i * X_i \dots + b$$

Des logiciels statistiques calculent automatiquement par régression :

- les coefficients $a_1, a_2, \dots a_i \dots$ et b de cette équation,
- le "p" des tests d'association entre les variables X_1 et Y mais aussi X_2 et Y, ... X_i et Y ...
- et l'OR de force d'association entre Y et les variables explicatives : X_1 et Y, X_2 et Y, ... X_i et Y

AJUSTEMENT

Lorsqu'une association entre deux variables est identifiée en analyse bivariée, on sait que deux événements ont tendance à se produire ensemble, mais il est possible que ces 2 événements soient liés à une troisième variable, qui, si elle est prise en compte dans l'analyse multivariée, fait disparaître l'association repérée dans un premier temps. On dit qu'on a **ajusté** l'analyse sur ce 3e facteur appelé **facteur de confusion**.

Par exemple la consommation de glaces et les meurtres sont fortement corrélés mais cette association disparaît quand on introduit la variable des températures élevées. C'est en effet la chaleur qui est associée à la fois à la plus grande fréquence de meurtres et à la consommation de glaces.

UTILISATION DES ANALYSES BIVARIEES ET MULTIVARIEES

Plus il y a de facteurs pris en compte dans l'analyse multivariée, plus on ajuste et plus on peut faire confiance aux résultats. Ainsi l'**analyse multivariée prime sur les analyses bivariées**. Dans les rares cas où une association testée en analyse bivariée s'avère non fondée dans l'analyse multivariée, elle est signalée dans le présent rapport dès l'analyse bivariée.

En fait les analyses bivariées n'ont pas la même finalité que les multivariées :

- Les analyses **bivariées** sont effectuées lors d'une phase descriptive (où est décrit l'échantillon) et exploratoire (où des associations sont pressenties et où **des hypothèses d'explication des associations sont formulées**).
- L'analyse **multivariée sert à confirmer ou infirmer** les associations. Celles qui résistent à l'ajustement (sur les facteurs de confusion potentiels) valident les hypothèses correspondantes.

L'analyse bivariée donne rapidement une idée des tendances, alors que l'analyse multivariée par régression logistique permet une analyse complète permettant de prendre en compte l'influence d'un maximum de variables. Ainsi ce rapport présente **en général les analyses bivariées avant l'analyse multivariée**. Mais dans certains cas plus complexes, c'est d'abord l'analyse multivariée qui est présentée, suivie des analyses bivariées des seules variables identifiées comme significatives dans l'analyse multivariée.

Annexe 3 - Glossaire statistique

Dans ce glossaire sont définis les principaux termes techniques utilisés dans ce rapport (classés par ordre alphabétique). Une introduction à ces diverses notions est présentée dans l'annexe précédente (dans l'ordre des étapes de l'analyse statistique suivi au sein des divers chapitres de ce rapport).

Le glossaire présente des interprétations d'analyse comme l'effet d'âge et de génération et les différents outils statistiques :

- effet d'âge
- effet de génération
- Odds Ratio (OR)
- régression logistique
- test
- test du Chi-deux
- test exact de Fisher
- V de Cramer

EFFET D'ÂGE

L'effet d'âge (ou du cycle de vie) est l'influence de l'âge (jeunesse, vieillesse...) sur l'évolution du comportement d'un groupe d'individus (ou de l'opinion de ce groupe).

Ainsi une personne peut avoir une conduite risquée étant jeune et adoptera une conduite plus lente une fois marié avec des enfants.

Exemple :

Dans une étude européenne intitulée *European Values Survey*, on a demandé aux répondants de se positionner sur l'homosexualité par un score. Les scores moyens sont rapportés en fonction des groupes d'âge :

Âge	1981	1990	1999
15-29	4,42	4,93	6,33
30-49	3,27	4,35	5,76
50 et plus	2,14	2,69	4,29
Ensemble	3,17	3,92	5,27

tableau 1 : Opinion des Français sur l'homosexualité (de 1="elle n'est jamais justifiable" à 10 "toujours justifiable")

Prenons un individu "moyen" âgé de 25 ans à l'enquête 1981. Il aura 34 ans en 1990, et son score de tolérance sera passé de 4,42 à 4,35 points. Il s'agit d'un **effet d'âge : la tolérance vis-à-vis de l'homosexualité décroît avec l'âge**. De même, un individu de 45 ans en 1990 aura 54 ans en 1999, son score de tolérance aura décliné de 4,35 à 4,29 points.

Afin d'analyser le comportement des individus au cours du temps, on distingue l'effet d'âge de l'effet de génération.

L'**effet de génération** est l'influence du cours de l'histoire sur l'évolution du comportement d'un groupe (ou de l'opinion de ce groupe). Les individus de ce groupe sont nés au même moment dans le même espace géographique et/ou social et manifestent des comportements proches.

Ainsi la génération d'adultes qui a connu la guerre a un comportement vis-à-vis de la nourriture différent de celui de la génération suivante d'adultes.

Ainsi également dans l'exemple du tableau ci-dessus, on constate un **effet de génération : les nouvelles générations sont plus tolérantes que celles les précédant**. Par exemple, pour les 15-29 ans en 1981, le score était de 4,42. Il passe à 4,93 pour la génération de 15-29 ans en 1990, puis à 6,33 pour celle de 15-29 ans en 1999.

On peut rajouter à ces deux effets un "effet de période" : les personnes sont plus tolérantes envers l'homosexualité au cours du temps. Ainsi, entre 1990 et 1999, le score toutes générations confondues est passé de 3,92 à 5,27, montrant une nette évolution des mentalités au sujet de l'homosexualité au cours de cette période, pour toutes les classes d'âge.

Tout au long de notre enquête sur la lesbophobie, nous retrouvons des effets d'âge et de génération. Par exemple, pour expliquer que les jeunes sont plus souvent amenées à déclarer avoir vécu de la lesbophobie, une hypothèse d'effet de génération est que les nouvelles générations de lesbiennes seraient plus visibles et revendicatives.

EFFET DE GENERATION

L'effet de génération est l'influence du cours de l'histoire sur l'évolution du comportement d'un groupe (ou de l'opinion de ce groupe). Les individus de ce groupe sont nés au même moment dans le même espace géographique et/ou social et manifestent des comportements proches. *Ainsi la génération d'adultes qui a connu la guerre a un comportement vis-à-vis de la nourriture différent de celui de la génération suivante d'adultes.* Pour un exemple détaillé: voir Effet d'âge.

ODDS RATIO (OR en abrégé, “rapport des cotes”)

L'OR est un nombre qui caractérise la force d'association entre deux variables binaires (ainsi que le sens de l'association, c'est-à-dire si le phénomène A implique que le phénomène B a plus de chances de se produire ou moins de chances). Il ne permet pas à lui seul d'indiquer qu'une variable est la cause de l'autre (association n'implique pas causalité). Plus précisément :

L'Odds Ratio d'un événement dans un groupe par rapport à un autre groupe est un nombre caractérisant la force d'occurrence de cet événement dans un groupe plutôt que dans un autre groupe.

Précisément, si P1 est la probabilité de l'événement dans le groupe 1 et P2 dans le second groupe alors l'Odds Ratio de cet événement dans le groupe 1 par rapport au groupe 2 est :

$$OR(\text{d'un événement dans le groupe1/groupe2}) = P1/(1-P1) / P2/(1-P2).$$

La quantité $P/(1-P)$ est appelée “odds” en anglais, “cote” en français : la cote désigne le rapport entre la probabilité d'un événement et la probabilité de l'absence de cet événement. Ainsi :

$$OR(\text{d'un événement dans le groupe1/groupe2}) = Odds1 / Odds2$$

où Odds1 est la cote de cet événement dans le groupe 1 et Odds2 dans le groupe 2.

Comment interpréter la valeur d'un OR ?

Si $OR > 1$, l'événement a plus de chance de se produire dans le groupe 1 que dans le groupe 2.

Si $OR < 1$, l'événement a moins de chance de se produire dans le groupe 1 que dans le groupe 2.

Si $OR = 1$: cela indique que l'événement a autant de chance de se produire dans un groupe que dans l'autre.

Plus OR est éloigné de 1 (et supérieur à 1), plus l'événement a de chance de se produire dans le groupe 1 que dans le groupe 2, en d'autres termes plus la force d'association est élevée.

Dans un tableau à deux entrées, l'odds ratio se calcule simplement :

	X+	X-
Y+	a	b
Y-	c	d

$$OR \text{ (de l'événement X dans le groupe Y+ par rapport au groupe Y-)} = (a/b) / (c/d) = ad/bc$$

OR et test :

L'OR se calcule sur un échantillon. Pour savoir s'il est généralisable au niveau de la population, on effectue un test.

On teste l'hypothèse que les deux variables sont indépendantes. Le test d'association fournit la valeur d'une valeur appelée p qu'on compare à un seuil de 5% (pour plus de détails : voir le terme Test) :

- Si $p < 5\%$ alors l'association entre les deux variables X et Y est statistiquement significative (en d'autres termes, on peut rejeter l'hypothèse d'indépendance entre ces deux variables).

- Si $p > 5\%$ alors on ne peut conclure à une association statistiquement significative entre ces deux variables (= on ne peut rejeter l'hypothèse d'indépendance entre ces deux variables).

Exemple 1 d'OR sur les idées de suicide des homo/bisexuelles :

Prenons l'exemple d'une étude de 2003 sur 462 néo-zélandaises de 26 ans². On s'intéresse à l'association entre le fait d'être ou non uniquement attirée par le sexe opposé et l'idéation suicidaire :

	Idéation suicidaire Non	Idéation suicidaire Oui	Total
Attraction uniquement envers le sexe opposé	318	25	343
Autres	97	22	119
Total	415	47	462

tableau 2 : Relation entre idéation suicidaire et orientation sexuelle

En appliquant la formule ci-dessus des tableaux croisés, l'Odds Ratio d'idéation suicidaire dans le groupe des femmes déclarant un certain degré d'attirance homo/bisexuelle par rapport au groupe des hétérosexuelles est de :

$$OR(\text{idéation suicidaire chez les homos-bis / hétéros}) = (22/97) / (25/318) = 2,88$$

OR>1 donc on peut conclure que les femmes qui ne sont pas uniquement attirées par le sexe opposé ont plus de chances de déclarer des idéations suicidaires (que les femmes uniquement attirées par le sexe opposé).

Un test de Fisher donne une p-value de 0,001 donc on peut conclure à une association entre l'attirance homosexuelle et l'idéation suicidaire statistiquement significative.

Exemple 2 d'OR sur les intoxications alimentaires :

Une toxi-infection alimentaire survient un après-midi. 320 personnes ont déjeuné à la cantine ce jour-là. Au total 48 personnes ont eu des symptômes digestifs. Une enquête est réalisée. Les aliments consommés ce jour là sont les suivants : asperges à la crème, steak haché, purée de pommes de terre. 180 personnes ont consommé des asperges dont 40 personnes malades. Le steak haché a été mangé par 20 personnes malades et par 200 personnes non malades. Au total 250 personnes ont mangé de la purée ; parmi eux, 25 sont malades. Quel aliment est probablement responsable de la toxi-infection ?

Pour chaque aliment, il faut calculer les Odds Ratio du risque d'être malade dans le groupe qui a mangé de cet aliment (par rapport au groupe qui n'en a pas mangé). On construit les tableaux croisés des deux variables. Les tests d'association sont significatifs pour les 3 aliments.

	Malade Oui	Malade Non	Total
Asperges Oui	40	140	180
Asperges Non	8	132	140
Total	48	272	320

En gras apparaissent les données connues, les autres sont calculées par différences.

Pour les asperges à la crème : Odds Ratio = $ad/bc = 40 \times 132 / 8 \times 140 = 4,71$ ($p < 0,001$)

Pour le steak : Odds Ratio = $ad/bc = 0,26$ ($p < 0,001$)

Pour la purée : Odds Ratio = $ad/bc = 0,23$ ($p < 0,001$)

Parmi les personnes qui ont déjeuné, les personnes qui ont consommé des asperges sont celles qui ont le plus de risque d'être malades par rapport à celles qui n'en ont pas mangé (OR supérieur à 1). Ce sont donc probablement les asperges à la crème qui sont responsables de la toxi-infection.

² Skegg K, Nada-Raja S, Dickson N, Paul C, Williams S. Sexual orientation and self-harm in men and women. Am J Psychiatry. 2003 Mar;160(3):541-6. Disponible sur <http://ajp.psychiatryonline.org/cgi/content/full/160/3/541>

REGRESSION LOGISTIQUE

La régression logistique est un calcul qui permet de présenter un modèle de l'association entre une variable et diverses variables explicatives sous la forme d'une équation du type :

$$Y = a_1 * X_1 + a_2 * X_2 + b$$

Y est appelée **variable à expliquer**,

X_1 et X_2 sont les **variables explicatives** (il peut y en avoir d'autres X_3 , X_4 ... dans une **analyse multivariée** ; une analyse bivariée n'étudie qu'une seule variable explicative X_1),

a_1 est le **coefficient d'association** de X_1 à Y et a_2 celui de X_2 à Y.

Des logiciels statistiques calculent automatiquement :

- les coefficients de cette équation
- et le "p" des tests d'association entre les variables prises deux à deux : X_1 et Y ainsi que X_2 et Y.

Tous les résultats de régression logistique présentés dans ce rapport apparaissent dans un tableau qui a la forme suivante :

	Coefficient	Odds Ratio ajusté (OR)	p-value	Significativité
Constante	1,0647	-	3,13e-08	***
Situation personnelle :				
Couple	0,4510	1,57	0,01014	*
Âge :			0,00541	**
Entre 25 et 34 ans	-0,1590	0,85	0,46894	
Plus de 34 ans	-0,6687	0,51	0,00273	**
Significativité : *** entre 0 et 0,001 ; ** entre 0,001 et 0,01 ; * entre 0,01 et 0,05				

tableau 3 : Modélisation logistique du fait d'évoquer le couple pour expliquer la lesbophobie dans la vie quotidienne (exemple extrait du paragraphe 4.3 du chapitre Vie quotidienne)

Que signifie ce tableau de résultats de régression ?

Le fait d'expliquer l'agression survenue dans la vie quotidienne par le fait d'être en couple au moment de l'agression dépend seulement de deux caractéristiques, l'âge et la situation de couple de la répondante. Il peut être modélisé de la manière suivante :

$$Y = 1,0647 + 0,4510 * \text{couple} - 0,1590 * \text{âge des 25-34 ans} - 0,6687 * \text{âge des plus de 34 ans}$$

où $Y = \ln[P/(1-P)]$ avec P la probabilité d'expliquer l'agression vécue dans la vie quotidienne par le fait d'être en couple au moment de l'agression,

"couple" est une variable binaire qui prend la valeur 1 si elle est vraie, 0 sinon,

"âge des 25-34 ans" vaut 1 pour chaque personne qui a entre 25 et 34 ans, 0 sinon.

Interprétons la variable Couple dans un premier temps, avant de voir la variable Age qui a plusieurs catégories.

Test d'association (dans les 2 dernières colonnes du tableau) :

Les deux dernières colonnes du tableau présentent les résultats du test d'association entre la variable à expliquer et chaque variable explicative (pour plus de détails : voir la définition d'un Test dans ce même glossaire).

L'avant-dernière colonne donne les p-values du test. L'ordre de grandeur de ces valeurs peut être rapidement visualisé par les étoiles dans la dernière colonne :

- La présence d'étoiles indique que la variable explicative Couple est significativement liée à la variable à expliquer qu'est le fait d'évoquer le couple pour expliquer les épisodes de lesbophobie dans la vie quotidienne (au seuil de 5%).

- Plus p est inférieur au seuil 0,05, plus significative est l'association et plus nombreuses sont les étoiles.

Comment interpréter le tableau de résultats ? (grâce aux 2 premières colonnes)

- On calcule les différents Odds Ratio (entre les variables explicatives et la variable à expliquer) et on est ramené à l'interprétation des Odds Ratio (voir définition dans ce même glossaire), effectuée couramment dans les analyses bivariées de chaque chapitre.
- L'analyse peut également se faire directement à partir des coefficients présentés dans le tableau de régression, étant donné que l'Odds Ratio est l'exponentielle du coefficient correspondant.

Liens entre Odds Ratio et coefficients :

- L'Odds Ratio (de la variable explicative X_1 par rapport à Y) est l'exponentielle mathématique du coefficient correspondant a_1 .
- Le test d'association entre variables est le même que le test de nullité des coefficients.
- Un coefficient négatif correspond à un OR inférieur à 1.

- L'OR est dit ajusté lors d'une analyse multivariée, par opposition à l'OR brut d'une analyse bivariée (c'est-à-dire entre deux variables seulement Y et X_1). L'ajustement est décrit à la fin de l'annexe sur les notions statistiques.

Catégories de référence :

Pour chaque variable explicative, une catégorie est prise comme référence pour l'Odds Ratio.

- Lorsque la variable est binaire (de valeur 0 ou 1) comme le fait d'être en Couple (ou pas), la catégorie de référence est simplement l'opposée de celle qui est énoncée, en l'occurrence le fait de ne pas être en couple.

- Lorsque la variable explicative comporte plus de 2 catégories, comme l'Age, une catégorie de référence est choisie (le choix est explicité dans le chapitre Vous). C'est le cas pour toutes les caractéristiques sociodémographiques des répondantes sauf pour l'information sur la situation de Couple.

La catégorie de référence de la variable Age est constituée des moins de 25 ans. Les OR de toutes les autres catégories d'Age (25-34 ans et Plus de 34 ans) sont calculés par rapport à cette catégorie de référence.

Pour ces variables à plusieurs modalités, le test d'association calcule :

- une **p-value globale**. C'est ainsi qu'on voit que l'Age (dont la p-value globale est inférieure à 0,05) est une variable explicative associée à la variable à expliquer.
- ainsi que la p-value en face de chaque modalité. Cette p-value teste si la modalité en question est significativement plus à risque que la modalité de référence.

Profil à risque :

L'interprétation de l'exemple de régression permet alors de dresser le profil à risque :

- les femmes en couple ont le plus de risques d'évoquer le couple pour expliquer la lesbophobie dans leur vie quotidienne,
- les femmes de plus de 34 ans ont moins de risques (car $OR < 1$) que les moins de 25 ans (la catégorie de référence) d'évoquer le couple pour expliquer la lesbophobie dans leur vie quotidienne.
- La catégorie des 25-34 ans ne diffère pas significativement de celle des moins de 25 ans dans l'évocation du couple pour expliquer l'agression lesbophobe (p-value supérieure à 0,05).

L'analyse multivariée donne l'effet d'une variable, toutes les autres variables du modèle étant égales par ailleurs.

TEST

Un test est un calcul qui permet d'accepter ou de rejeter une hypothèse. La démarche consiste à supposer d'emblée l'opposé de ce qu'on cherche à démontrer (de manière analogue à un raisonnement par l'absurde en mathématiques).

Dans le présent rapport, les tests ont pour objectif de déterminer si 2 variables sont associées, plus précisément :

- Dans les analyses bivariées, est utilisé le **test d'association entre deux variables**. L'hypothèse testée est que les deux variables sont indépendantes (dans la population générale), sans tenir compte d'une variable tierce.
- Dans les analyses multivariées, sont présentés les **tests des coefficients de la régression logistique**. L'hypothèse testée est que le coefficient est nul, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'association entre la variable explicative et la variable à expliquer dans la population.

Un test suit toujours les mêmes étapes :

- Observation de l'échantillon : on se demande si ces observations peuvent être généralisées à l'ensemble de la population ou bien si elles sont juste le fait du hasard.
- Enoncé de l'hypothèse testée selon laquelle ce qui est observé est le fait du hasard.
- Calcul de la probabilité (souvent appelée "**petit p**" ou "**p-value**"). p est la probabilité que, dans l'ensemble de la population, les mesures observées dans l'échantillon (ou des mesures encore plus extrêmes) se produisent du fait du hasard.
- Conclusion du test, en fonction d'un risque **seuil**, en dessous duquel on est prêt à rejeter l'hypothèse. Souvent, un risque de **5%** est considéré comme acceptable.

$P=5\%$ ($=1/20$) signifie que le hasard ne produirait cette répartition de données qu'au plus une fois sur vingt tirages au sort, en d'autres termes que l'expérimentateur a une chance sur vingt de se tromper en rejetant l'hypothèse alors qu'elle est vraie.

- Si la probabilité calculée p est inférieure à 5%, on estime pouvoir conclure que ce n'est pas le hasard qui produit cette répartition de données, en d'autres termes, que l'on peut rejeter l'hypothèse (au seuil de 5%).

Comment interpréter la p-value d'un test d'hypothèse ?

Si $p < 5\%$ alors on peut rejeter l'hypothèse
(en effet cela signifie que la probabilité p contredit l'hypothèse qui n'était donc pas exacte).

Si $p > 5\%$ alors on ne peut rejeter l'hypothèse, mais on ne peut pas non plus affirmer que le contraire de l'hypothèse est vrai (en effet cela signifie que la probabilité p ne contredit pas l'hypothèse et on ne peut donc rien en conclure).

En particulier, dans les tests d'association du présent rapport, p est la probabilité, dans l'hypothèse où il y aurait indépendance entre les deux variables dans la population générale, d'obtenir les résultats observés dans l'échantillon (ou une association encore plus forte).

Comment interpréter la p-value d'un test d'association ?

Si $p < 5\%$ alors on estime que les deux variables sont liées. On dit que les 2 variables sont **significativement liées**.

Si $p > 5\%$ alors on ne peut identifier d'association, mais cela ne signifie pas qu'une absence d'association a été établie.

Pour une lecture plus aisée et rapide, quand la valeur de p est de 3×10^{-11} , elle est notée $3e-11$.

Il existe plusieurs tests : du Chi-deux, exact de Fisher, de Wald, du rapport de vraisemblance... adaptés aux divers types de variables et aux diverses hypothèses.

TEST DU CHI-DEUX (Chi désigne une lettre grecque et deux signifie “au carré”)

Le test du Chi-deux est un test d'association entre deux variables.

Il est utilisé pour les variables à plusieurs catégories. Dans les tableaux d'analyse bivariable où les effectifs de toutes les cases sont élevés, on utilise le test du Chi-deux car le test exact de Fisher nécessiterait plus de calculs.

Le Chi-deux est une variable mathématique qui mesure l'écart entre l'échantillon observé et l'échantillon que l'on devrait observer si les deux variables étaient indépendantes.

Pour plus d'informations générales sur les tests : voir le terme Test dans le présent Glossaire.

TEST EXACT DE FISHER

Le test exact de Fisher est un test d'association entre deux variables.

Il est utilisé pour les variables à plusieurs catégories. Dans les tableaux d'analyse bivariable où une des cases présentent peu d'effectifs, il est préférable de l'utiliser car le test du Chi-deux est sensible à de telles cases.

Le principe du test est de calculer toutes les combinaisons de variables deux à deux et les probabilités mathématiques qui leur sont associées.

Pour plus d'informations générales sur les tests : voir le terme Test dans le présent Glossaire.

V DE CRAMER

Le V de Cramer est un nombre qui caractérise la force d'association entre deux variables. Sa valeur varie entre 0 et 1. Comme l'Odds Ratio, le V de Cramer ne permet pas de décider à lui seul si deux variables sont associées, seul un test d'association le permet.

Comment interpréter la force d'association entre deux variables selon un V de Cramer ?

0 : totale indépendance

1 : totale dépendance

Plus le V de Cramer est proche de 1, plus la force d'association est importante

La présentation du V de Cramer se fait dans un tableau croisé. L'analyse consiste à repérer les valeurs les plus proches de 1 (et qui se distinguent des autres valeurs) et à chercher des hypothèses pour expliquer ces forces d'association.

Annexe 4 - Repères bibliographiques

Rapports et guides pratiques sur la lesbophobie

- Ce rapport complet est également en ligne sur le site de SOS homophobie
www.sos-homophobie.org (zone Publications / Dossiers d'analyse / Lesbophobie)

- Rapport sur la lesbophobie
Coordination Lesbienne de France - 2000 - téléchargeable sur www.coordinationlesbienne.org

- Rapport Annuel de SOS homophobie
SOS homophobie - rubrique lesbophobie depuis 2002 - en librairie et extraits sur www.sos-homophobie.org (zone Publications / Rapports annuels)

- Guide pratique contre l'homophobie
SOS homophobie - consultable sur www.sos-homophobie.org (zone Publications / Guide pratique)

- L'homophobie dans l'entreprise
HALDE - 2008 - étude réalisée par RCF Management et publiée à la documentation française - synthèse consultable sur www.halde.fr/IMG/pdf/synthese-homophobie-entreprise.pdf

Enquêtes en France sur des sujets connexes

- Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) 2000

C'est la première enquête statistique nationale réalisée en France sur ce thème. Son objectif était de mesurer les divers types de violences interpersonnelles, subies par les femmes dans leurs différents cadres de vie : violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Elle a été effectuée par téléphone avec un questionnaire d'une durée moyenne de 45 minutes.

Résultats du rapport relatifs à l'Ile-de-France en ligne sur <http://idup.univ-paris1.fr/pdf/enveffrapportidf.pdf>.
Des analyses comparant les femmes ayant eu des relations homosexuelles aux autres femmes ont été publiées dans les revues *Social Science and Medicine* (Lhomond B, Saurel-Cubizolles MJ. Violence against women and suicide risk: the neglected impact of same-sex sexual behaviour. *Soc Sci Med.* 2006 Apr;62(8):2002-13.) et *Gynécologie, Obstétrique & Fertilité* (Saurel-Cubizolles MJ, Lhomond B. Les femmes qui ont des relations homosexuelles : leur biographie sexuelle, leur santé reproductive et leur expérience des violences. *Gynecol Obstet Fertil.* 2005 Oct;33(10):776-82.).

- Enquête sur le "Contexte de la sexualité en France" 2005-2006

Extrait : Ces déclarations [de pratiques sexuelles avec une personne du même sexe] varient également selon le lieu de résidence. Ainsi, 6,0% des femmes et 7,5% des hommes habitant dans l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà eu ce type de pratique contre respectivement 3,2% et 2,9% pour celles et ceux qui habitent dans des communes rurales. Les pourcentages enregistrés dans l'agglomération parisienne atteignent leur maximum chez les femmes de 40-49 ans (8,1%) et chez les hommes de 35-39 ans (6,6%), et plus encore chez les Franciliens de ces âges qui déclarent un niveau d'étude supérieur à Bac +2 (11,4% et 14,6% respectivement), ce qui traduit en partie les parcours sociaux particuliers que doivent emprunter les personnes homo-bisexuelles pour vivre dans des environnements plus tolérants.
Premiers résultats publiés début 2007 disponibles sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/file/218873.pdf>.

- Enquête “Événements de vie et de santé” menée en 2005 et 2006

Résultats portant sur les violences subies par les personnes âgées de 18 à 75 ans. Cette enquête a été menée par la DREES en partenariat avec l'INSEE en 2005-2006, auprès de 10000 personnes, afin de palier à l'absence de données permettant de mesurer les différentes formes de violence. Sont explorés 5 types de violences dans les 2 années précédant l'enquête : atteintes aux biens, violences verbales, violences physiques, violences sexuelles, violences morales et psychologiques. Bien que “des informations concernant les comportements sexuels” aient été recueillies, celles-ci ne sont pas exploitées dans le rapport restituant les premiers résultats de l'enquête. Certains résultats sont cependant intéressants pour mettre en perspective ceux que nous trouvons relativement aux violences homophobes subies par les lesbiennes. Nous en citons quelques uns :

Près d'une personne sur 2 déclare avoir subi au moins une violence au cours des 2 dernières années écoulées : les violences verbales, les plus fréquentes, touchent près d'une personne sur 5. Les jeunes (18-29 ans) apparaissent dans cette enquête plus exposés aux violences interpersonnelles (s'exerçant directement de personne à personne), notamment pour les violences physiques, verbales et sexuelles. Sur la vie entière, les femmes déclarent plus que les hommes des attouchements sexuels, des tentatives ou des rapports sexuels forcés. Sur les 2 dernières années, elles rapportent moins de vols, de tentatives de vols, de violences physiques ou de refus de discussion de la part d'un tiers. Les habitants des communes rurales déclarent moins fréquemment avoir subi des violences au cours des 2 années antérieures à l'enquête. Les violences physiques sont, dans 70% des cas, accompagnées de violences verbales. La répétition est la norme pour les violences verbales : seul un tiers des personnes qui signalent des insultes, cris, menaces, ou injures n'y a été confronté qu'une seule fois au cours des 2 dernières années. Les femmes et les hommes estiment différemment le degré de dommages subis : par exemple, seuls 10% des hommes victimes de violences physiques déclarent que celles-ci ont entraîné pour eux au moins un dommage important ou un dommage pour leur santé, contre 47% des femmes victimes.

Les premiers résultats de l'enquête sont disponibles sur le site de la DREES : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er598/er598.pdf>

Annexe 5 - SOS homophobie



homophobie :

Toute manifestation de discrimination, d'exclusion ou de violence à l'encontre d'individus, de groupes ou de pratiques homosexuelles ou perçus comme tels.

L'association SOS homophobie lutte depuis 1994 contre les discriminations dont sont victimes les lesbiennes et les gays. L'enquête sur la lesbophobie représente le travail de la Commission Lesbophobie. Les Commissions de travail de SOS homophobie élaborent des actions dans de nombreux domaines :



IMS = Interventions en Milieu Scolaire

SOS homophobie est connue pour son service d'écoute téléphonique anonyme, ses programmes de sensibilisation et son rapport annuel qui sert d'observatoire de l'homophobie en France.

Vous êtes victime ou témoin de discriminations homophobes par votre entourage, sur votre lieu de travail, dans un lieu public... d'insultes, de violences ou de menaces homophobes. Vous avez besoin d'être écouté-e. Vous recherchez des informations. Vous vous posez des questions...

TEMOIGNEZ !

 **N°Azur 0 810 108 135**
PREMIER APPEL LOCAL

Depuis les téléphones mobiles, l'étranger et les DOM, ou les offres de téléphonie illimitée sur numéros nationaux, vous pouvez utiliser le **01 48 06 42 41**.

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
Remerciements.....	3
INTRODUCTION.....	5
1. La lesbophobie, difficile à identifier ?	5
2. Pourquoi une enquête sur la lesbophobie ?	5
3. Méthodologie de l'enquête	6
4. Avertissement	6
5. La démarche d'analyse des réponses	7
6. Chiffres clés	7
7. L'organisation du rapport	10
Analyse de la lesbophobie tous contextes confondus.....	11
1. Dénombrement par contexte	11
2. Dénombrement tous contextes.....	13
3. Se déclarer victime de lesbophobie	14
4. Relation entre témoigner de lesbophobie et se déclarer victime.....	17
5. Relation entre les contextes deux à deux.....	19
6. Relation entre le fait de se déclarer victime et les contextes	20
Bilan	21
Les lesbiennes qui ont répondu à l'enquête	22
1. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes.....	22
2. Catégories retenues pour les caractéristiques des répondantes	34
3. Relation entre la provenance des questionnaires et les autres caractéristiques des répondantes.....	36
4. Relation entre caractéristiques des répondantes et lesbophobie en général.....	39
Bilan	43
Analyse de la lesbophobie dans la famille	45
1. Dénombrement des acteurs et manifestations	46
2. Les acteurs et manifestations cités	49
3. Corrélation entre les acteurs	54
4. Relation entre lesbophobie dans la famille et lesbophobie en général.....	59
5. Relation entre lesbophobie dans la famille et caractéristiques des répondantes.....	64
Bilan	68
Analyse de la lesbophobie parmi les ami-e-s.....	70
1. Dénombrement des manifestations.....	70
2. Les manifestations citées	71
3. Corrélations entre les manifestations.....	71
4. Relation entre lesbophobie chez les ami-e-s et lesbophobie dans la famille	73
5. Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et lesbophobie en général	74
6. Relation entre lesbophobie de la part des ami-e-s et caractéristiques des répondantes.....	76
Bilan	80

Analyse de la lesbophobie dans le voisinage	81
1. Dénombrement des manifestations.....	81
2. Les manifestations citées	82
3. Corrélations entre les manifestations.....	84
4. Relation entre lesbophobie du voisinage et lesbophobie en général.....	90
Bilan	91
Analyse de la lesbophobie dans la vie quotidienne.....	92
1. Dénombrement des réponses	93
2. Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et caractéristiques des répondantes ...	96
3. Les situations de la lesbophobie dans la vie quotidienne	102
4. Les raisons supposées être à l'origine d'actes lesbophobes dans la vie quotidienne.....	110
5. Les manifestations de lesbophobie dans la vie quotidienne	115
6. Relation entre situations, raisons et manifestations	117
7. Relation entre lesbophobie dans la vie quotidienne et lesbophobie en général	123
Bilan	124
Analyse de la lesbophobie dans le logement.....	129
1. Dénombrement des réponses	129
2. Les manifestations et acteurs cités	132
3. Relation entre lesbophobie dans le Logement et lesbophobie en général	132
4. Relation entre lesbophobie dans le Logement et caractéristiques des répondantes	133
5. Analyse multivariée	136
Bilan	139
Analyse de la lesbophobie dans les commerces et les services.....	140
1. Dénombrement des réponses	140
2. Les acteurs et manifestations cités	142
3. Relation entre lesbophobie dans les commerces et services et lesbophobie en général	146
Bilan	147
Analyse de la lesbophobie dans l'administration et les services publics.....	148
1. Dénombrement des réponses	148
2. Les acteurs et manifestations cités	151
3. Relation entre lesbophobie dans l'administration et les services publics et lesbophobie en général.....	154
Bilan	155
Analyse de la lesbophobie dans le travail	156
1. Dénombrement des acteurs et manifestations	157
2. Acteurs et manifestations cités	160
3. Relation entre la lesbophobie en général et la lesbophobie au travail	165
4. Relation entre lesbophobie au travail et caractéristiques des répondantes	166
5. Perception de l'homosexualité au travail	170
Bilan	181
Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la médecine / santé.....	184
1. Dénombrement des réponses	184
2. Les acteurs cités	186
3. Relations entre les acteurs.....	187
4. Le champ ouvert "manifestations"	189
5. Relation entre lesbophobie médicale et lesbophobie en général.....	194
Bilan	195

Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la justice.....	196
1. Dénombrement des situations.....	196
2. Les situations citées.....	197
3. Relation entre lesbophobie dans la Justice et lesbophobie en général.....	200
Bilan	201
Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la police / gendarmerie.....	202
1. Dénombrement des manifestations.....	202
2. Les manifestations citées	203
3. Le champ ouvert “autres” manifestations	204
4. Relation entre lesbophobie dans la Police/gendarmerie et lesbophobie en général	205
Bilan	206
Analyse de la lesbophobie dans le champ ouvert “autres situations”.....	207
1. Les réponses relatives aux contextes du questionnaire.....	207
2. Les réponses relatives à d’autres thèmes	211
3. Les réponses non relatives à de la lesbophobie	213
Bilan	214
CONCLUSION	215
 ANNEXES	
Annexe 1 – Le questionnaire	220
Annexe 2 - Notions de statistique	222
Annexe 3 - Glossaire statistique	225
Annexe 4 – Repères bibliographiques	233
Annexe 5 – SOS homophobie	235

La lesbophobie

est-elle un phénomène marginal ?

La lesbophobie désigne les manifestations hostiles à l'égard des lesbiennes où se conjuguent homophobie et sexisme. À ce titre, ses divers aspects sont-ils difficiles à identifier ?

Quels en sont les acteurs, les manifestations, les conséquences, les mécanismes ?

La Commission Lesbophobie de SOS homophobie a lancé une grande enquête afin de palier le manque d'informations et d'études spécifiques d'ampleur sur le sujet dans le but de mettre en place des actions de lutte ciblées. Un questionnaire, conçu pour quantifier et analyser le phénomène en France, a été diffusé fin 2003-début 2004. **1793 réponses** ont été récoltées, elles font ici l'objet d'analyses statistiques.

57% des répondantes se déclarent victimes de lesbophobie et

63% évoquent des épisodes lesbophobes dans leur vie.

Les domaines les plus cités sont la vie quotidienne, la famille, le milieu amical et le contexte professionnel (respectivement par 45%, 44%, 24% et 24% des répondantes).

L'objectif de cette enquête est de rendre cette discrimination visible auprès du plus grand nombre, en espérant que d'autres approches scientifiques et militantes suivront.

L'enquête est publiée grâce au soutien financier d'IBM France.

TEMOIGNEZ !



n° Azur 0 810 108 135

01 48 06 42 41 (depuis les téléphones mobiles, l'étranger, les DOM, ou les offres de téléphonie illimitée sur numéros nationaux)

SOS homophobie

c/o Centre LGBT Paris Île-de-France

63 rue Beaubourg

75003 Paris

www.sos-homophobie.org

sos@sos-homophobie.org